II 63
259

УНИВ. БИБЛИОТЕ
Р. И. Бр. 11309

CATHERINE LE GRAND
D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

CATHERINE II

ET LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE



PAR

Ch. DE LARIVIÈRE

AVEC PRÉFACE

DE

Alfred RAMBAUD

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE SAINT-PÉTERSBOURG

PARIS
LIBRAIRIE H. LE SOUDIER
174, BOULEVARD ST-GERMAIN, 174

1895

CATHERINE II

ET LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

DU MÊME AUTEUR

L'Alliance Franco-Russe. — Une brochure. 1887 (*Epuisée*).

Mirabeau et ses détracteurs. — Une brochure. 1892. *Fischbacher*.

Les origines de la guerre de 1870. — Un volume de la *Bibliothèque utile*. 1893. *Alcan*.

POUR PARAITRE SUCCESSIVEMENT :

CATHERINE LE GRAND D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

Catherine II intime : La famille. Les favoris. — Un volume.

Catherine II et les Philosophes : D'Alembert. Mme Geoffrin. Voltaire. Marmontel. Buffon. Mme de Bielke. Diderot. Falconet. — Un volume.

Catherine II écrivain : Catherine auteur dramatique, historien et journaliste. La correspondance de Catherine. Grimm. Mme d'Epinay. Le prince de Ligne. Le comte de Ségur. Frédéric II. Gustave III. Joseph II. — Un volume.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

Journal de Stanislas de Girardin. 1790-1827. 3 vol. in-8. (En collaboration avec le comte Fernand de Girardin).

CATHERINE LE GRAND
D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

CATHERINE II

ET LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

D'APRÈS

DE NOUVEAUX DOCUMENTS

PAR

Ch. DE LARIVIÈRE

AVEC PRÉFACE

DE

Alfred RAMBAUD

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE SAINT-PÉTERSBOURG



PARIS
LIBRAIRIE H. LE SOUDIER
174, BOULEVARD ST-GERMAIN, 174

1895

PRÉFACE

Les dernières années du règne de Catherine II, celles qui coïncident avec le développement de la Révolution française, sont pour exercer la sagacité de l'historien. Jamais cette souveraine, qui s'est cependant peu soucié de varier, n'a été si variable. Les plus fins diplomates du temps en sont avec elle pour leurs frais de finesse. Elle affecte la franchise, elle déborde d'enthousiasme pour une cause qu'elle proclame sacrée, mais elle a ses pensées secrètes et même ses pensées secrétissimes. Ce qu'elle annonce devoir faire, c'est justement ce qu'elle ne fait pas. Elle mène à la fois trois ou quatre politiques différentes; elle en embrouille à plaisir les fils, mais elle est la seule qui ne s'y trompe jamais, et, plus elle enveloppe d'obscurité le but où elle tend, plus sûrement elle l'atteint.

En 1791, on voit à Pétersbourg, en même temps, les agents diplomatiques de trois Frances différentes : la France de la Constitution en la personne de M. Genet, celle de la cour royale en la personne du marquis de Bombelles, celle de l'émigration en la personne d'Esterhazy. Avec ces trois Frances, les procédés de la

tsarine varient. Genet est tenu loin de la cour, entouré d'espions, comblé de mauvais procédés et bientôt expulsé ; Bombelles est reçu très froidement, comme l'émissaire d'un roi « captif » et qui d'ailleurs « ne sait ce qu'il veut » ; toutes les faveurs, au contraire, vont à Esterhazy, au comte d'Artois, aux émigrés. Et pourtant, de ces trois Frances, la seule à qui la tsarine ait vraiment rendu service, c'est celle de la Révolution : pas même celle que représentait Genet et qui avait encore une constitution royale, mais celle dont Catherine II repousse avec horreur jusqu'au nom et qui n'est pour elle que « l'Égrillarde » : la France de la Convention. Elle accorde aux royalistes constitutionnels son dédain, aux royalistes intransigeants de courtoises paroles et quelque argent, au roi et à la reine un peu de pitié ; mais les révolutionnaires, les « athées », les « jacobins », les « régicides », elle contribue singulièrement à leur donner les Pays Bas, la Hollande, la rive gauche du Rhin et l'Italie. Elle ne sauva ni la tête de Louis XVI, ni la couronne de Louis XVII, ni les prétentions de Louis XVIII ; mais, après l'énergie de la Convention, c'est à la politique de Catherine II qu'il faut attribuer le salut de la République. Tout en menaçant de lancer ses armées contre les « porteurs de piques », elle fut pour beaucoup dans les victoires de Hondschoote, de Wattignies, de Fleurus. Les « jacobins » l'ont poursuivie de leur haine, de leurs invectives, de pamphlets injurieux et de caricatures presque obscènes ; certes, elle méritait leur haine et la leur rendait bien ; elle eût souhaité justifier toutes leurs craintes, et avait d'eux les craintes les plus vives ; et cependant, sans

elle, ils n'auraient pas conquis aussi facilement ni Mayence, ni Bruxelles, ni Milan.

Voilà les faits dans leur paradoxale complication. Il reste à les expliquer, et c'est une des tâches que s'est proposé M. Ch. de Larivière dans le livre qu'il me charge de présenter au public et qui ne perdrait rien à se présenter tout seul. La tâche n'était pas facile, car les déclarations de Catherine II trompent : ses manifestes trompent ; sa correspondance, une apparence la plus abandonnée, trompe. A personne la parole et la plume n'ont été données pour déguiser à ce point sa pensée ; ce n'est pas à ce qu'elle dit, même dans l'intimité, qu'il faut porter surtout attention : c'est à ce qu'elle ne dit pas.

Plus elle affecte de zèle pour la « cause sacrée » des rois, plus haut elle pousse le cri de guerre contre « l'impie Révolution », moins elle est disposée à soutenir ceux-là contre celle-ci. A peine si, une ou deux fois, dans les confidences les plus secrètes, dans un mot à Khrapovitski, dans une instruction à Roumiantsof, la vérité lui échappe. A l'un elle dit : « Je me casse la tête pour engager les cours de Vienne et de Berlin dans les affaires de France... pour avoir les coudées franches ». A l'autre elle écrit : « Mon poste est pris et mon rôle assigné : je me charge de veiller sur les Turcs, les Polonais et la Suède. » Elle stimule l'enthousiasme chevaleresque du roi de Prusse, l'ardeur de l'empereur autrichien pour une lutte où la vie d'une archiduchesse est en jeu ; elle lie partie avec l'aventureux Gustave III de Suède, le même qu'elle avait tourné en ridicule dans

une comédie intitulée : *Le Chevalier de Malencontre ;* elle rappelle au comte d'Artois les exemples héroïques de son aïeul Henri IV, et, solennellement, lui met en main une épée dont la lame porte cette devise : « Avec Dieu pour le roi. » Elle veut envoyer tout ce monde se battre contre la France ; mais pendant que les croisés sont à la croisade, elle travaille à se garnir les mains en Pologne et en Turquie. Pour elle, Varsovie et Constantinople sont les plus dangereux repaires de « jacobins », et c'est là seulement que le châtiment des jacobins promet d'être lucratif.

Des paroles injurieuses contre la France révolutionnaire, tant qu'on voudra ; des plans pour la réduire, elle en a en profusion, et l'un des plus curieux est assurément celui dont M. de Larivière va donner la primeur au public de France (1) ; de mauvais procédés pour l'humilier et l'exaspérer, elle en est plus libérale que personnne : d'autant plus que l'éloignement la met à l'abri de toutes représailles. Elle congédie avec éclat M. Genet dès la journée du 20 juin 1792 ; elle accentue la rupture quand la République est proclamée et le régicide consommé ; elle a déjà rappelé les Russes qui voyagent en France ; elle contraint les Français qui résident en Russie à prêter le serment le plus injurieux pour leur pays et le plus dangereux pour eux-mêmes ; elle interdit l'entrée de ses ports à tout navire portant le pavillon tricolore ; elle déclare nul le traité de commerce signé en 1787 et prohibe l'importation des

(1) Voir à la fin de ce volume (Appendice).

grains dans cette France que travaille la disette. Mais voilà tout ce qu'elle fait pour la « cause sacré des rois » ; et pendant que les Prussiens vont se casser la tête à Valmy et les Autrichiens à Jemmapes, elle pousse ses armées sur la Vistule et sur le Danube.

Le désaccord entre ses paroles et ses actes ne tarde pas à frapper les plus prévenus en sa faveur. L'Autriche sent qu'elle a aussi des intérêts sur le Danube et sur la Vistule ; la Prusse comprend que, pendant qu'elle essaie vainement d'entamer la France, il y a quelqu'un qui va prendre sa place à Varsovie. Au lieu de regarder droit devant elles, face à l'ennemi des trônes, il leur faut retourner la tête pour voir ce que fait derrière elles l'impératrice autocrate. Le roi de Prusse se ravise le premier, dédouble l'armée employée contre la France, et en fait repartir la moitié vers la Vistule. L'Autriche, qui s'est engagée plus à fond contre nous, expie sa crédulité en n'obtenant rien au second partage de la Pologne. Dans les armées de la coalition on continue à répéter que le rendez-vous est à Paris ; mais si Paris est sur toutes les lèvres, c'est Varsovie qui est dans toutes les têtes.

La tsarine s'irrite de voir ses calculs devinés. Elle en arrive presque à être de bonne foi, quand elle accuse de tiédeur et de défection les souverains coalisés. Ses objurgations officielles aux « croisés » ayant perdu toute force, elle s'avise du moyen le plus singulier pour stimuler leur amour-propre. Comme elle a chez elle un *Cabinet noir* où elle fait ouvrir les lettres qui ne lui sont pas destinées, elle pense bien que le roi de Prusse agit

de même avec celles qui traversent ses États. Alors elle écrit à ses correspondants d'Allemagne des missives soit-disant confidentielles, dont elle se doute bien que Frédéric Guillaume II aura l'étrenne. Et voici ce qu'il pourra y lire : « Qu'il entre donc en France ! il peut, s'il le veut ». Ou encore : « Ce n'est pas Dumouriez, Custine et Montesquiou qui se laissent arrêter dans leurs succès par la pluie et la boue ». Et c'est bien aussi dans l'espérance que le prince de Ligne ne gardera pas la missive dans sa poche qu'elle lui écrit : « Ce qui m'étonne, c'est que les pluies, les boues, les disettes de vivres n'empêchent point que Custine, Dumouriez, Montesquiou et séquelle n'aillent en avant. D'où vient qu'il pleut pour les uns, tandis qu'il ne pleut pas pour les autres ? Pourquoi ne s'embourbe-t-on pas des deux côtés ? L'herbe et les graines croissent-ils sous les pas des rebelles, tandis que ceux qui les combattent meurent de faim ? »

Qu'on fasse bien attention, quand elle écrit, *à qui* elle écrit. Tout ce qu'elle envoie à Grimm, ses sorties contre la Révolution, ses menaces d'en finir avec elle moyennant quelques milliers de cosaques, tout cela c'est pour la galerie. De même quand elle daigne répondre aux missives dont l'assomme Sénac de Meilhan, c'est qu'elle pense que cet enragé quémandeur peut du moins servir à quelque chose, à répandre autour de lui la bonne parole : « Pour sauver la France, lui déclara-t-elle, il n'y a qu'une seule chose à faire : c'est de rétablir l'autorité du roi ; et pour cela il n'y a qu'une seule voie : celle des armes. Cent mille hommes et la loi mar-

tiale, voilà ce qu'il faut pour ne pas être détruits de fond en comble ». Oui. mais elle ne fournira pas un seul de ces cent mille soldats.

Toutes ses lettres *européennes*,avec le prince de Ligne, le prince de Nassau, Zimmermann, Grimm, qui sont ses correspondants ordinaires, et avec qui elle pratique l'interview à distance, ont ce cararactère : ardentes déclamations contre « l'hydre aux 700 têtes » ; semonces belliqueuses aux souverains allemands ; exhortations pathétiques à la noblesse de France ; rumeurs d'armées russes qui, incessamment, vont entrer en action. Si on n'avait d'elle que ces lettres là, on pourrait croire qu'elle n'a pas autre chose en tête que de corriger « l'Égrillarde ».

Tout autre est l'impression quand on revient à sa correspondance *russe*, sa vraie correspondance d'affaires, avec ses généraux, ses ministres, ses confidents, avec Potemkine, Ostermann, Repnine, Bezborodko. Cette correspondance, où l'on saisit l'impératrice dans ses préocupations réelles, ses soucis et travaux quotidiens, est sans doute bien loin d'avoir été complètement publiée. Elle qui a tout écrit, elle qui avait pris pour devise : *Nulla dies sine linea*, n'est-il pas surprenant que la quantité de ses lettres jusqu'à présent mises au jour soit si peu comparable à l'imposant monument épistolaire qui porte le nom de Frédéric II ?

Mais, enfin, incomplète ou complète, prenons cette correspondance telle qu'elle s'offre à nous. Elle peut du moins donner quelque idée de ce que serait la correspondance complète. Eh bien ! on est étonné du peu de

place qu'y tiennent les préocupations relatives à la Révolution. De 1789 à 1796, dans ces lettres au jour le jour, nous voyons la tsarine occupée de quoi ? De la guerre avec la Turquie, de la guerre avec la Suède, de la guerre avec la Pologne. Il faut là des vaisseaux, ici de l'argent, ailleurs des renforts, des chefs habiles, des canons. La correspondance *française*, c'est comme le boniment ; la correspondance *russe*, c'est le travail sérieux. Dans ces lettres, brèves, pressantes, impérieuses, Catherine II est toute activité, tout lucidité, en même temps que toute passion ; car le danger, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, est immense : Pétersbourg, un moment, a été à la merci du roi de Suède ; un moment Potemkine, le généralisme de l'armée du Sud, a désespéré de vaincre les Turcs, et après la destruction de sa flotte par une tempête, a proposé d'évacuer la Crimée ; et comment, avec ces deux guerres sur les bras, venir à bout de cette Pologne qui chaque jour reprend des forces, s'est donné la salutaire constitution du 3 mai 1791, ferme l'oreille aux objurgations et aux menaces de l'ambassadeur russe, se crée une diplomatie et une armée ? Il ne suffit plus de dénoncer à l'Europe les Polonais comme des « jacobins » ; car toute l'Europe sait qu'ils font exactement le contraire des jacobins, cherchant le relèvement de la patrie par le relèvement de la royauté. Lorsque Catherine, dans ses lettres au prince de Ligne, affecte de tourner en ridicule ces gens qui, « pour mettre le comble à liberté, veulent se soumettre au despotisme militaire », elle est la première à ne pas croire un mot de ce qu'elle dit. Ce n'es

pas avec des sophismes qu'elle pourra entraver l'émancipation d'un peuple.

Aussi on la sent haletante d'impatience pour en finir d'abord avec la Suède. puis avec la Turquie, et pouvoir reporter ses troupes du Danube en Pologne. De la France, en tout cela, à peine est-il question. Catherine ne prononce même pas son nom dans sa correspondance avec Potemkine, à qui elle dit tout. Avec Zoubof, le favori en titre, il n'est question de la France que deux fois : un jour, pour l'argent à donner aux émigrés ; une autre jour, pour faire rechercher dans les précédents quel genre de deuil il convient de porter pour la reine Marie-Antoinette. Avec Bezborodko, une fois : en juin 1791, pour arrêter la réponse à faire, si l'Assemblée nationale, qui a suspendu le roi, a l'audace de demander à être reconnue.

Et vraiment, au fond, que lui importait les affaires de France ? A-t-elle vraiment de l'affection pour le roi ? Non : ses lettres respirent un mépris à grand'peine contenu. Pour la reine ? L'exécution de celle-ci la laisse froide. Pour le comte d'Artois ? Elle a percé à jour son incapacité et son manque de cœur. Pour les émigrés accourus chez elle ? Elle ne voit en eux qu'un ennemi de plus à armer contre la France, afin que celle-ci soit suffisamment occupée chez elle, et surtout qu'elle y occupe suffisamment les puissances allemandes. Parfois elle se laisse aller à l'orgueilleuse satisfaction de jouer auprès des « princes français » le rôle d'Élisabeth auprès de Henri IV. Ou bien elle s'abandonne à la vanité de voir Pétersbourg devenir l'asile

de « tous les noms sonores persécutés en France », des Montmorency, des Richelieu, des Toulouse. Puis, comme elle découvre qu'ils ne lui seront, pour la plupart, utiles à rien, elle souhaite que les puissances reconnaissent sans délai Louis XVIII. Et pourquoi le désire-t-elle ? C'est parce que les fidèles sujets du roi rentreraient en France, pour « y faire noyau », et qu'elle serait débarrassée d'eux. Et Mme Vigée-Lebrun, qu'elle ne peut souffrir, « s'en retournerait, elle aussi, en France avec le reste des émigrés ».

Les « chevaliers français » se tromperaient étrangement s'ils allaient s'imaginer, sur ce qu'elle a pu leur dire ou faire trompetter à l'Europe, qu'ils sont l'aîné de ses soucis. Non, elle en a d'autres. Son véritable adversaire, ce n'est pas la République : c'est cette Prusse qu'elle retrouve en travers de toutes ses combinaisons polonaises. Dans sa correspondance *russe*, si elle parle peu de la France, elle parle beaucoup de la Prusse. Celle-ci la gênait dès 1790, s'alliant avec l'Angleterre pour contre-carrer la Russie, menaçant d'intervenir dans la guerre de Turquie ; et, à cette date, félicitant Potemkine de ses succès contre les Ottomans, elle lui dit ses propres efforts « pour neutraliser, à force de cajoleries, la massue de l'Hercule prussien ». Frédéric-Guillaume II lui a laissé quelque répit pendant son équipée de 1792 en Champagne ; mais, depuis son retour de Valmy, les menées prussiennes en Pologne sont devenues intolérables. Au second partage, il a fallu laisser au Hohenzollern un gros morceau de Pologne : Thorn, Dantzig, toute la Posnanie. Pour être mieux en posture

d'en happer un plus gros encore au troisième partage, il n'a pas eu honte de trahir la cause des rois et de faire la paix à Bâle avec les régicides (avril 1795). Et, à mesure que ses régiments, libérés de la guerre française, se transportent du Rhin à la Vistule, il élève de plus vastes prétentions sur les territoires polonais, ne se contente plus de Varsovie, qui cependant n'a été prise que par les Russes, et repousse tous les arrangements proposés par Catherine II.

Il paraît donc évident que, si la tsarine a fait grand bruit de sa haine pour la Révolution, jamais elle n'a sérieusement pensé à l'attaquer. Jamais, d'ailleurs, elle n'en a eu la possibilité. Jusqu'à 1790, elle a eu en même temps sur les bras la Suède et la Turquie ; jusqu'à 1792, la guerre ottomane et le souci de la Pologne renaissante ; jusqu'à 1795, les dépouilles de celles-ci à disputer aux deux puissances germaniques.

Dans toute l'année 1795, est-ce la France qu'elle a en vue ? Non, elle ne se sent pas encore assez rassurée du côté de la Prusse. Elle fait dans ses provinces de l'Est de grands rassemblements de troupes ; elle laisse dire et même publie volontiers qu'elles sont prêtes à marcher contre la France ; le vieux Souvorof exerce ses soldats à la baïonnette à l'intention des « athées et impies Français. » Mais si l'on veut savoir quelles sont alors les véritables préoccupations de la tsarine, que l'on consulte ses rescrits à ses généraux, avec la mention : *confidentielle* (*sécrétno*). En juin, elle écrit à Souvorof : « La déloyauté de la cour de Berlin, se manifestant de façon si insolente et blâmable par la rupture



de tous les liens et obligations avec les puissances qui, de toutes leurs forces et par tous les moyens, s'efforçaient de mettre la France à la raison, devait nous contraindre de préparer en temps utile nos ressources et nos forces pour prévenir des suites déplorables..... » Ces dangers dont la menace la Prusse, elle les énumère : le partage de la Pologne resté en suspens ; la Prusse se refusant à signer le traité, gardant la faculté d'émouvoir le pays contre les armées russes ; l'Allemagne tout entière, par la défection de la Prusse, ouverte aux entreprises françaises. Dans le rescrit (du même jour) à Roumiantsof, il n'est même pas question des dangers qui menacent l'Allemagne, mais seulement de la défection de la Prusse et de son obstination à repousser toutes les propositions de la Russie. De même, Bezborodko, dans ses informations à Souvorof, ne parle que de la Prusse : « Quant aux Français, ils ont bien assez d'occupation chez eux » (1). Repnine, gouverneur général de la Pologne, ne se préoccupe des succès de Bonaparte en Italie qu'à cause de l'agitation dans les provinces polonaises, qui en est le contre-coup (2). Quand Vorontsof, ambassadeur de Russie à Londres, s'abouche, en juin 1795, avec lord Grenville pour développer les projets d'alliance anglo-russe, son premier mot est pour demander si le moment n'était pas venu de punir la Prusse de sa politique « perfide » et de sa « trahison » (3).

(1) Papiers de Bezborodko, dans le t. XXIX de la *Coll. de la Soc. imp. d'histoire de Russie*, p. 303.

(2) Papiers de Repnine, dans le tome XVI de la *Coll. de la Soc. imp. d'histoire de Russie.*

(3) F. de Martens, *Recueil des traités conclus par la Russie*, t. I, *Angleterre*, 1892.

Lorsque la signature du traité de partage avec la Prusse (octobre 1795) a calmé une partie des inquiétudes que lui inspirait son voisin de l'Ouest, lorsqu'elle est enfin débarrassée de toutes les affaires qui l'occupaient depuis huit années, Catherine II va-t-elle se mettre à la tête de la croisade ? Nullement. Juste à ce moment elle s'engage dans les affaires de Perse et envoie dans ce pays une armée que commande Valérien Zoubof, le frère du favori en titre. Quelques provinces persanes et le plaisir de mettre en évidence un Zoubof lui paraissent plus importants que le rétablissement du trône de France. Il semble même que Catherine ait entrepris cette guerre tout exprès pour avoir une raison de ne pas fournir à l'Autriche soit le corps auxiliaire, soit le subside auxquels elle était obligée de par les traités « si elle n'avait pas d'ailleurs une guerre sur les bras ».

Quoiqu'on parlât toujours de guerre contre la France, que la conduite de cette guerre, si jamais elle avait lieu, fût déjà réservée à Souvarof, Catherine II ne se pressait pas de l'entreprendre. La France était maintenant très forte : elle pouvait compter sur l'alliance de la Prusse et, à elles deux, elles pouvaient armer de nouveau la Suède et la Turquie. Le ton des lettres à Grimm a cessé d'être belliqueux. La tsarine lui écrit (8 juillet 1796) : « Vous prenez trop d'intérêt aux affaires d'Italie. Laissez faire les Italiens. Vous voyez qn'ils ne sont pas bien disposés pour les Français. Ils les amuseront si bien qu'ils s'en déferont. » Elle ne l'entretient que des succès de Valérien Zoubof et des beaux yeux des prin-

cesses persanes. Cette autre lettre, du 13 août, n'est pas très explicite : « L'on dit que soixante mille Russes sont en marche pour se rendre sur les bords de l'Elbe et mettre fin aux désastres de l'Allemagne. L'on dit que le maréchal Souvorof est à leur tête. L'on dit encore beaucoup de choses, et l'on en verra encore beaucoup plus ; c'est la lanterne magique dans laquelle nous verrons ce que nous verrons. » Tout cela n'engageait guère l'impératrice. Dans celle du 20 octobre cependant, un coup de clairon, à propos des armements de la Prusse : « Contre qui ? Contre moi. Pour faire plaisir à qui ? Aux régicides, ses amis, sur lesquels il ne peut pas compter un moment... Si pour ces armements on croit me détourner de la marche de mes troupes aux ordres du maréchal Souvorof, on se trompe très fort.» Enfin, en novembre, on prépare un rescrit pour nommer Souvorof généralissisme d'un corps auxiliaire de 60.000 hommes. On sollicite de Pitt un subside d'un million de livres sterling ; mais Pitt n'osait promettre, ayant une grosse lutte à soutenir contre le parti de la paix en Angleterre et forcé, pour le désarmer, d'entrer en négociations avec le Directoire (1). Ce corps de 60.000 Russes aurait-il marché ? On ne peut l'affirmer, puisque la guerre de Perse durait encore. Quels auraient été ses succès contre les armées encore intactes du Directoire, avec un Bonaparte à leur tête ? Les circonstances ont empêché cette question d'avoir sa solution. La mort subite de Catherine (17 novembre) vint mettre fin à tout projet d'expédition.

(1) Papiers de Repnine, p. 521.

***

M. de Larivière a étudié les variations de Catherine II, non seulement dans sa politique étrangère, mais dans sa polilique intérieure et dans son évolution intellectuelle. A la Catherine des premières années du règne, se souvenant encore sur le trône des aspirations libérales de la grande-duchesse malheureuse, rêvant l'affranchissement des serfs et convoquant une espèce d'assemblée nationale pour la rédaction d'un nouveau code, admirant les philosophes et protégeant l'*Encyclopédie*, correspondante assidue de Voltaire et patiente auditrice de Diderot, il s'est donné le plaisir d'opposer l'impératrice réactionnaire des dernières années, reniant Diderot et reléguant le buste de Voltaire, tracassant les timides libéraux que possédait alors la Russie, emprisonnant Novikof, déportant en Sibérie Radichtchef, parlant de faire brûler par la main du bourreau la tragédie de *Vadim à Novgorod*. Ses variations et inconséquences ne paraissent pas moins frappantes dans sa politique étrangère.

Celle qui avait recherché l'amitié de la France sous Louis XVI n'attendit pas que cette France fût devenue républicaine pour se détourner d'elle : la rupture a commencé dès les premiers conflits entre l'Assemblée et le roi. Quoique l'impératrice semblât désireuse de secourir son ancien allié, ce fut, parmi les factions de France,

à la faction la plus nuisible au salut du roi qu'elle s'attacha : elle fut l'adversaire irréconciliable des constitutionnels les plus modérés, éconduisit les agents personnels de Louis XVI accorda sa faveur aux éléments les plus intransigeants du royalisme. C'est pour avoir suivi des conseils très analogues à ceux qu'elle lui eût donnés que Louis XVI périt, et la crise suprême fut précipitée par les menées de ceux-là mêmes que protégeait la tsarine. Aucune puissance en Europe ne se montra plus arrogante pour la France nouvelle ; et Catherine a fait plus pour le salut de la Révolution que la médiocrité des généraux autrichiens et la défection intéressée du roi de Prusse !

Cependant toutes les variations de Catherine tendent à un but et toutes ses inconséquences ne sont qu'apparentes. Elle avait recherché Louis XVI au temps de sa puissance afin de pouvoir, grâce à lui, s'assurer la neutralité turque et suédoise et se prémunir contre les ambitions inquiètes de l'Angleterre et de la Prusse. Elle se refroidit à l'égard de ce même Louis XVI quand, désarmé de son pouvoir absolu, il cessa de pouvoir lui être utile. Si elle fit campagne avec la plus déraisonnable des factions françaises, ce fut assurément par goût personnel pour les débris de la vieille France, mais aussi parce que cette faction lui paraissait la plus propre à être le levain qui ferait fermenter la pâte paresseuse de la coalition. Si elle se montra si ardente à soulever contre nos Assemblées la croisade des souverains, c'est qu'elle avait intérêt à ce que deux au moins de ces souverains fussent occupés ail-

leurs que sur la Vistule ; et c'est parce que la Prusse ne fut pas occupée assez longtemps et assez complètement du côté du Rhin que Catherine fut obligée de partager la Pologne, tandis qu'elle eût préféré la garder tout entière. Quoique ses calculs aient été ainsi dérangés par la tiédeur monarchique et les âpres convoitises de la Prusse, elle gagna cependant d'immenses territoires sur les frontières de l'ouest et d'importants avantages du côté de la Turquie. Tout en se donnant l'air de faire en Occident de la politique de principes et de sentiment, elle recueillit, dans l'Est, les fruits d'une politique très positive. La « cause sacrée des rois » y perdit beaucoup, mais la Russie y gagna énormément et la France « régicide » encore plus.

Catherine II n'eut donc point à se reprocher d'avoir suivi à l'égard de la France cette politique de sentiment et de principes qui devait être si souvent funeste aux deux pays, surtout depuis que la France était destinée à se gouverner par de tout autres principes que les monarchies européennes. Cependant, en ceci, Catherine fut peut-être plus heureuse que sage : qui sait ce qu'elle aurait fait en Occident si, de 1789 à 1795, elle n'avait été occupée en Orient, et, si en 1796, la mort n'était venue éteindre cette « lanterne magique » dont elle promettait à Grimm tant de merveilles ? Après avoir tant écrit et parlé, peut-être se serait-elle crue obligée d'agir. Et qui sait si son prestige n'aurait pas été le premier à souffrir du choc avec un Bonaparte ?

En tout cas, elle a donné le mauvais exemple à quel-

ques-uns de ses successeurs ; elle a contribué à les égarer. Ils s'inspirèrent de ce qu'elle avait dit et non de ce qu'elle avait fait ou plutôt évité de faire. La politique de principes et de sentiment nous valut la guerre de Paul Ier contre la France républicaine, la première guerre d'Alexandre contre la France impériale, la persistante animosité de Nicolas contre la France parlementaire. Les souverains russes eurent du mal à se persuader ce qu'ont enfin compris, par moments Alexandre II, et, avec une netteté parfaite, Alexandre III : à savoir que les formes de gouvernement que pouvait successivement se donner la France, à la recherche d'une forme définitive, était chose secondaire dans les relations des deux États et que l'essentiel, c'était la solidarité permanente de leurs intérêts en face de dangers également permanents. Nicolas Ier, qui avait grandement profité à son union avec la France de la Restauration, ne voulut pas entendre parler de la France de Juillet : par là il s'affaiblit et nous affaiblit, nous rejeta du côté de l'Angleterre, et se prépara la tragique mésaventure de Crimée.

De nos jours, quand la politique de M. de Bismarck devint également intolérable à la France et à la Russie, Alexandre III, que son éducation ne préparait cependant point à goûter une France démocratique et peu religieuse, finit par comprendre cette vérité formulée par le grand publiciste Katkof, d'abord tout aussi prévenu contre nous que son souverain : « Qu'importent à la Russie les affaires intérieures de la France ? »

Alors, juste cent années après Catherine II, qui chas-

sait de Pétersbourg le représentant de la France constitutionnelle et fermait ses ports au pavillon tricolore, on a vu s'enlacer les drapeaux à la triple devise et les drapeaux décorés de l'aigle bicéphale ; le palais de la Catherine II a entendu se marier aux sons de l'hymne religieux des Russes ceux du redoutable chant de guerre de 93.

Par un contraste plus grand encore, tandis que Catherine II ne soufflait la guerre en Occident qu'afin de pouvoir la déchaîner à sa guise en Orient, l'alliance d'un de ses arrière-petits-fils avec la République française a raffermi la paix à la fois en Orient et en Occident. Tandis que pour arriver à ses fins, il a fallu que Catherine déployât une profondeur et une complication de ruses où parfois elle avait peine à se retrouver et où les historiens se sont souvent égarés, à son lointain héritier il a suffi d'une volonté loyale et ferme.

Ainsi se trouve enfin réalisée cette union, passionnément souhaitée par Pierre le Grand, ébauchée sous Élisabeth, vaguement reprise au temps de Louis XVI et de Catherine II, deux fois essayée sous Paul Ier et Alexandre Ier, et qui aboutit sous Nicolas et Charles X à l'indépendance de la Grèce, sous Alexandre II et Napoléon III à l'émancipation de l'Italie, de la Roumanie, de la Serbie, du Monténégro. Entrevue tant de fois comme par éclaircie, toujours féconde en grands résultats quand elle se produisait, mais sans cesse traversée par des rivalités nouvelles, cette alliance n'avait pu cependant prendre corps. Elle

n'est devenue une réalité que du jour où, à Pétersbourg, on s'est décidé à considérer, en France, non pas la forme de gouvernement, non pas l'amitié d'un souverain, Louis XV, Louis XVI, Napoléon, Charles X, mais la nation elle-même, cette nation dont la première apparition sur la scène du monde avait dérouté, rebuté, exaspéré Catherine II.

L'entente d'aujourd'hui rend plus instructive encore l'histoire des malentendus d'autrefois. De cette histoire là, M. Ch. de Larivière nous présente aujourd'hui un des chapitres les plus curieux. J'ajoute que son livre est fondé sur l'information la plus complète et la plus exacte. Aucun document de quelque importance, qu'il ait été publié en Russie ou en France, n'a échappé à sa recherche ; des collections russes restées presque inabordables au public français ont été mises à contribution ; enfin l'auteur a demandé à nos archives la solution de problèmes que nulle publication n'avait pu encore éclaircir. Ce consciencieux travail a, en outre, le mérite de venir à son heure. Les amis de l'alliance franco-russe voient nettement, aujourd'hui, le point d'arrivée ; dans ce livre ils trouveront le point de départ.

A. RAMBAUD.

INTRODUCTION

Frédéric II, Marie-Thérèse, Catherine le Grand sont, à côté du roi Voltaire, les vrais maîtres du dix-huitième siècle. Ils tiennent la scène du monde, et on ne saurait trop dire lequel des trois mérita le mieux de son pays, et lequel est le plus digne de l'admiration de l'histoire.

Frédéric II et Marie-Thérèse ont été de tout temps l'objet d'une grande vénération historique. La critique s'est constamment occupée d'eux ; elle a porté aux nues les succès de l'un ; elle a célébré de l'autre le grand courage dans l'adversité. Ils ont rencontré des historiens qui ont fait ressortir leurs habiletés, leurs titres de gloire, et les ont mis à la place qui leur convient (1). La figure du grand roi philosophe et celle de l'Impératrice Allemande

(1) A citer en France, notamment les ouvrages de M. Ernest Lavisse et du duc de Broglie.

sont désormais fixées, et la critique historique n'est pas loin d'avoir dit son dernier mot sur eux.

Il n'en est pas de même de celle dont l'avénement au trône fut pour Frédéric II « un coup de foudre, » pour Marie-Thérèse « un coup de fortune », (1) et qui tour à tour fut appelée la *grande Sémiramis du Nord* et la *Messaline du Nord*. L'histoire, jusqu'en ces dernières années, l'avait dédaignée ou du moins oubliée. Les travaux récents de MM. Solovief, Brückner et Bilbassof nous ont presque révélé une Catherine inédite, et nous ont fait voir combien femme extraordinaire et esprit supérieur était cette souveraine « justement célèbre par les plus grands talents et aussi par un bonheur constant », (2) qui joua un rôle si considérable pendant la moitié du dix-huitième siècle, et à laquelle la Russie est redevable de tant de conquêtes et de sa prise de jouissance de puissance européenne.

La merveilleuse correspondance de l'Impératrice a été surtout une révélation. De plus, des Archives de Russie libéralement ouvertes par l'Empereur Alexandre II, il est sorti une masse énorme de matériaux qui ont été utilisés par une phalange de cri-

(1) M. Albert Sorel.

(2) Langeron. Mémoires inédits. Archives des Affaires Étrangères.

tiques et d'historiens. Aussi le temps n'est pas éloigné, peut-être, où la grande Tsarine, remise sur pied, et réhabilitée par une histoire bien documentée, sera, malgré l'énormité de ses penchants et le dérèglement de sa vie intime, considérée dans ce trio de souverains du dix-huitième siècle, comme celui qui eut le plus l'esprit créateur, le jugement droit et la volonté ferme qui fondent les grands Empires et les fortunes solides. Du moins, il n'est plus permis de ne pas la mettre sur le même rang que ses deux rivaux de Berlin et de Vienne, avec la complicité desquels elle réalisa le premier partage de la Pologne. Ce premier partage, en effet, servit en partie de dénouement à *la question d'Orient*, et *la question Polonaise* devint ainsi la grande affaire du règne de Catherine. Certes, l'Impératrice eut préféré garder la Pologne entière sous son influence, afin de se l'annexer plus aisément un jour ; aussi l'idée d'un démembrement n'est pas d'elle ; c'est le grand Frédéric qui eut le premier cette pensée terrible à laquelle l'Autriche de Marie-Thérèse et de Joseph II se rallia volontiers, — en ayant l'air de la subir. — Quand il s'agit du premier partage, Catherine dut compter avec la Prusse. Mais dès que Frédéric eut disparu, — bien que la Prusse restât redoutable, — Catherine devint l'arbitre de l'Europe, ainsi qu'elle l'avait rêvé. C'est elle qui précipita la ruine de la Pologne, et c'est

la Russie surtout qui en tira profit. Frédéric, il est vrai, fut un grand capitaine ; mais en politique Catherine était de force à se mesurer avec lui, et Napoléon a pu dire qu'elle était « une maîtresse femme digne d'avoir de la barbe au menton. »

« Moi, dira-t-elle sur la fin de sa vie à Choiseul-Gouffier, j'ai mené ma petite barque le mieux que j'ai pu. » Certains jours, il est vrai, elle ne sut pas ce qu'était la modestie, mais il est certain qu'elle mena sa barque le mieux qu'elle put, et elle la mena fort bien. Et sa barque n'était point si petite, puisque plus d'une fois elle porta les destinées de l'Europe. La souveraine qui affaiblit la Suède, qui fit reculer le Turc et se rapprocha de Constantinople, qui supprima la Pologne, en portant des coups redoublés aux trois alliés séculaires de la France ébranla les traditions de la vieille Europe, porta le trouble dans ses combinaisons et lui apprit à compter désormais avec l'Empire des Tsars. Et ce n'est pas par là seulement que la politique de Catherine exerça son influence sur l'Occident. Il a pu être dit que « si personne ne contribua plus que Catherine à former la coalition contre la France républicaine, personne ne contribua plus à la dissoudre, et qu'ainsi, sans le vouloir et sans le savoir, elle rendit un immense service à cette Révolution qu'elle exécrait et dont elle sou-

haitait la ruine. » (1) C'est donc sous Catherine que s'affirma l'action de la Russie en Europe.

La Russie d'aujourd'hui tient, en effet, de Catherine plus que de tout autre de ses Tsars. Pierre le Grand ouvrit son Empire à la civilisation occidentale. Mais il ne fut qu'un initiateur. Il montra la voie à ses successeurs ; aucun n'a continué son œuvre autant que Catherine II. Il importe peu de savoir si elle s'appropria entièrement, ou en partie seulement, les projets de son illustre prédécesseur ; il suffit de savoir que le souffle de Pierre le Grand anima ses actes. A sa grande impératrice la Russie est redevable du rôle à part qu'elle joue aujourd'hui sur le continent, placée de telle sorte que sans rien abandonner de ses prétentions asiatiques, elle peut se demander si l'Europe subira un jour sa loi. Le nom de Catherine II est donc inséparable du nom Russe.

« Heureux l'écrivain, disait Voltaire, qui donnera dans un siècle l'histoire de Catherine II ! » Nous n'avons pas la prétention de donner ici une histoire de Catherine II. Nos vues sont beaucoup plus modestes. Cet historien futur viendra. Il nous suffit de lui apporter, à la suite de ceux qui ont

(1) M. Albert Sorel.

déjà parlé de Catherine, une étude basée sur des recherches sincères et étayée sur des textes sûrs.

Cette étude comportera quatre volumes.

Deux seront spécialement consacrés à faire revivre l'amie des philosophes et l'écrivain que fut Catherine. Nous nous sommes proposé d'exposer les relations qu'elle eut avec les grands écrivains et les faiseurs de renommée de son époque, d'indiquer le mobile de ces relations, et de tirer les conclusions qui s'en dégagent sur le caractère de la femme et les opinions de la souveraine. Ces grands noms sont Voltaire, d'Alembert, Mme Geoffrin, Diderot, Falconet, Mme de Bielke, Marmontel, Buffon, le comte de Ségur, le prince de Ligne, Zimmermann et surtout Melchior Grimm. Tels sont ceux qui firent la réputation européenne de la Tsarine. Et comme il y a la correspondance politique à côté de la correspondance littéraire, assez peu différentes l'une de l'autre, car, comme nous le savons, avec Catherine, même dans ses commerces littéraires, le but politique — ou le but personnel — (la plupart du temps ils se confondent), n'est jamais perdu de vue, nous serons amené à parler de ses relations avec Frédéric de Prusse, avec Joseph II d'Autriche, avec Gustave III de Suède. Pour être complet, nous aurons à dire à quels travaux multiples de l'esprit se livra l'Impératrice, qui composa des pièces de théâtre, qui écrivit des contes ainsi que

des règlements d'administration, qui fit de l'histoire et qui toucha au journalisme.

Nous consacrerons un autre volume à l'étude du cœur de Catherine ; d'autres pourront dire à l'étude de son tempérament. Là est le revers de la médaille chez cette grande souveraine au caractère viril. La liste des favoris est longue, et ils jouèrent un rôle si considérable que leur histoire est inséparable de celle de Catherine II. Sous elle le règne des favoris devint en quelque sorte une institution régulière et officielle. Une étude de Catherine II intime s'impose donc à l'attention de la critique. Mais il n'y a pas que les favoris à considérer, et il sera curieux aussi de noter ce que fut la Tsarine dans sa famille.

Cette œuvre entreprise depuis plusieurs années est assez avancée pour que ces volumes puissent se succéder à des distances assez rapprochées.

Le volume que nous publions aujourd'hui traite de l'attitude que Catherine tint vis à vis de la grande crise révolutionnaire. L'amie des philosophes fut l'irréconciliable adversaire de la Révolution. La libérale de 1767 devint dès 1789 une réactionnaire outrée. Ce contraste est curieux. Cette vie partagée en deux *faires* si opposés est frappante. Les deux sillons tracés sont parfaitement distincts ; il n'était pas inutile de les marquer, et nous avons

essayé de le faire en montrant les étapes de cette curieuse évolution.

D'ailleurs, il faut bien le dire, dans la philosophie Catherine remarqua surtout les philosophes, et elle se sépara d'eux quand elle n'en eut plus besoin. De même, pendant la période révolutionnaire, quand la Tsarine parle de Paris, ses regards se tournent du côté de Varsovie, et les évènements de France n'ont pour elle qu'un intérêt : celui de son Empire. Catherine ne discerna guère mieux que les autres souverains l'ouragan qui allait éclater à Paris ; comme les autres elle se méprit sur ses conséquences ; mais elle ne se trompa jamais sur ses intérêts, et sut toujours faire plier ses préférences personnelles devant la raison d'État.

Il a été dit que pendant la période révolutionnaire « l'égoïsme et l'avidité dominèrent tous les desseins de l'Europe. » Aucune parole n'est plus vraie, et aucune ne convient davantage à la souveraine qui réussit si admirablement à apporter la discorde chez ses voisins et à tirer profit de leurs jalousies.

Il était donc curieux de noter les jugements que Catherine porta sur la Révolution française, de marquer ce qu'elle fit pour la combattre, d'indiquer ses desseins de derrière la tête. C'est ce que nous nous sommes efforcé de faire.

Mais la Révolution française avait un caractère

universel : « Elle menaçait tous les pouvoirs établis, elle invitait toutes les nations à se révolter et à s'affranchir. » (1) Ce caractère n'échappa pas à la perspicacité de la Tsarine. Bien qu'elle tint la Russie, en raison de son éloignement, à l'abri de l'épidémie révolutionnaire, elle eut grand soin d'empêcher toute propagande. Le jour où, contre son attente, elle vit la tempête déchaînée menacer les pays voisins, elle fut prise d'épouvante ; pour se préserver de l'esprit nouveau elle ferma l'Empire à tout « article » d'origine française, et outre ce cordon sanitaire elle inaugura en Russie un régime de réaction à outrance. Nous avons été ainsi amené à dire ce que la Russie pensait de la France pendant cette période qui s'étend de 1789 à 1796 et à citer quelques-uns des principaux actes de répression dont Catherine attrista les dernières années de son règne.

A la suite de M. Brückner qui a été en quelque sorte l'initiateur du mouvement de réhabilitation dont la grande souveraine est l'objet, les critiques sont venus nombreux, et il en faudrait citer beaucoup en Russie, en France et en Allemagne. Nous avons cité M. Bilbassof dont l'œuvre est encore incomplète mais magistrale. En France il convient de nom-

(1) M. Albert Sorel.

mer MM. Alfred Rambaud, Albert Sorel, Léonce Pingaud, Albert Vandal, Ernest Daudet et Waliszevski. Dans le cours de cet ouvrage nous reviendrons souvent sur ces travaux et sur une foule d'autres, distingués aussi ; nous nous bornons ici à signaler ceux que la critique qui veut s'occuper de Catherine II ne saurait négliger.

M. Waliszevski est le seul qui dans son œuvre copieuse de l'an dernier : *Le roman d'une Impératrice*, ait eu pour but de fixer le portrait en grand et complet de la souveraine (1). Notre but est différent. C'est surtout d'après sa correspondance que nous avons voulu esquisser la figure de Catherine II, — ce qui explique le titre de l'ouvrage. — Cette correspondance est l'œuvre écrite la plus considérable de l'Impératrice et sera la plus durable. Elle a été publiée par les soins de la *Société Impériale Historique Russe* dont le recueil comprend déjà 93 tomes in-4°. C'est à Grimm, son « souffre-douleurs » et son confident, qu'elle avouera ne pas vouloir que ses « pancartes » soient imprimées de cent ans au moins. Ce souhait a été réalisé. La correspondance de Catherine commence avec son avènement au trône, en 1762. Les premiers volu-

(1) Depuis que ce travail a été fait et livré à notre éditeur, M. Waliszevski a publié un second volume sur Catherine II : *Autour d'un trône*.

mes du recueil de la *Société Impériale Historique Russe* datent d'un peu plus de 20 ans.

Dans cette correspondance Catherine s'est livrée plus que partout ailleurs. Si ses actes parlent pour elle, c'est dans sa correspondance qu'on trouve les « pourquoi » de ses actes. Ses préoccupations de tous les jours y sont notées avec soin, souvent avec sincérité ; on se rend compte ainsi de ce que fut, pour employer son expression favorite, ce « composé de bâtons rompus. » On trouve dans ces « pancartes, » au style pittoresque et imagé, l'explication de ce que fut cette grande enjôleuse qui fit tant de conquêtes de tout genre, qui se disait avoir « l'âme républicaine, » mais qui combattit, pour le mieux de la politique russe, la Révolution française, qui tout en alliant l'amour à la politique ne se laissa pas absorber par ses instincts passionnels, qui manœuvra constamment dans l'intérêt de la gloire de son Empire et de sa personne, et qui, aidée d'une volonté et d'une énergie rares, donna au nom russe un éclat incomparable et porta à un si haut point la puissance slave. « Femme, suivant Langeron, que la morale réprouve, mais que l'histoire réclame. »

La correspondance de Catherine n'est pas la seule source à laquelle nous ayons puisé pour cet ouvrage. Nous avons eu également recours à une foule d'autres textes, parmi lesquels il faut citer les

Archives Woronzof, si riches en documents variés sur la grande Impératrice, le Journal d'Alexandre Vassilievitch Khrapovitski, qui fut son secrétaire intime de 1782 à 1793, particulièrement précieux pour l'époque révolutionnaire, et la masse des documents épars dans les périodiques russes, notamment l'*Antiquité Russe*, l'*Archive Russe*, l'*Ancienne et la Nouvelle Russie*. Ce sont là des champs tellement vastes qu'il n'a pas été possible à MM. Brückner, Rambaud, Sorel, Waliszevski, etc., d'utiliser tous ces matériaux. En y passant après eux il est facile de glaner. Nous avons été enfin aidé par les manuscrits qui se trouvent aux Archives des Affaires Étrangères, parmi lesquels, à côté de la correspondance officielle de nos Ministres à Pétersbourg de 1762 à 1792, il convient de citer les rapports confidentiels du baron de Breteuil, du baron de Corberon, de Sabatier de Cabres, et les *Mémoires inédits* du comte de Langeron. Les *Mémoires* de Langeron, notamment, nous ont fourni une foule de documents intéressants sur les hommes et les choses de la fin du règne de Catherine II.

Nous devons une mention spéciale à M. Girard de Rialle, directeur aux Archives des Affaires-Étrangères, et à ses érudits collaborateurs (parmi lesquels M. Louis Farges, sous-chef des Archives,)

qui nous ont facilité nos recherches avec la plus parfaite amabilité. Je serais enfin injuste, si je ne faisais pas une place à part à M. Michel Kanner, professeur de russe au Lycée Louis-le-Grand et au Lycée Charlemagne, auteur lui-même d'une étude des plus distinguées sur les relations de Catherine II et de Grimm, publiée en 1885 par la *Revue Générale*, qui, en se livrant avec une rare intelligence à des recherches qu'il a su rendre fructueuses, a apporté à cette œuvre son contingent de précieuse collaboration.

La critique historique, à côté d'informations sûres, exige avant tout la sincérité et l'impartialité. Est-il besoin de dire que cette étude comporte ces conditions essentielles ? La vie de Catherine II présente des taches, des tares. Nous n'avons pas eu le projet de les cacher, ni de les agrandir. Nous n'avons pas marchandé les louanges que nous avons cru méritées. Le lecteur voudra bien reconnaitre que si nous n'avons pas réussi à l'intéresser en traçant les traits si multiples d'une grande figure que nul ne doit plus ignorer, nous avons du moins essayé de porter notre pierre à l'édifice pour l'historien futur que Voltaire a prédit et souhaité.

PREMIÈRE PARTIE

LA FRANCE DE L'ENCYCLOPÉDIE

ET LE

LIBÉRALISME DE CATHERINE II

LA FRANCE DE L'ENCYCLOPÉDIE

ET

LE LIBÉRALISME DE CATHERINE II

On sait de quelles contradictions est semée la vie de Catherine II. Elles sont la conséquence de l'évolution de sa pensée.... et de ses intérêts.

La fin de sa carrière impériale fut gâtée par une réaction qui fait un contraste absolu avec l'esprit de large libéralisme dont elle avait été animée dans les premières années de son règne.

Ce changement ne s'accomplit pas à la façon d'un coup de foudre, et il serait difficile d'en préciser la date fixe. Deux crises capitales, cependant, semblent avoir décidé de cette évolution : la révolte de Pougatchef et la Révolution française.

Ces deux épreuves, — la seconde bien plus que la première, — eurent pour effet d'opérer chez la grande sou-



veraine une transformation que rien ne faisait présager. La Révolution française fut la cause principale de ce changement. Les évènements de France eurent, en effet, un grand écho à Pétersbourg. Catherine en reçut un coup terrible qui lui fit répudier tout son passé libéral et prendre en mains la cause des rois contrè celle des peuples.

Mais son enthousiasme philosophique était déjà ébranlé. Les grands actes de la période révolutionnaire contribuèrent seulement à accentuer le mouvement de réaction dans lequel la souveraine s'était déjà engagée.

Dès que les idées philosophiques, auxquelles l'Impératrice avait accordé l'éclatant témoignage de son adhésion, menaçèrent d'entrer dans le domaine pratique, Catherine avait rompu avec elles. Bien avant les excès de la Terreur, elle avait renié Diderot et condamné les philosophes. Le libéralisme des premières années de son règne ne fut donc pas immédiatement suivi des actes d'énergique répression auxquels elle se laissa entraîner à la fin de sa vie. Entre ces deux périodes, — auxquelles répondent deux politiques si différentes, — il en est une intermédiaire ; et c'est pendant cette époque intermédiaire que l'esprit de Catherine II subit son évolution.

L'année 1775, qui vit Pougatchef expier son insurrection, semble en marquer le début. La sorte de Jacquerie dont Pougatchef fut le peu brillant héros rendit Catherine consciente de la fragilité de son trône et des exigences de sa politique. Elle lui ouvrit les yeux sur le danger de réformes pour lesquelles le peuple russe était

encore si peu préparé. L'insurrection du marquis de Pougatchef n'empêcha pas Catherine d'entretenir avec ses chers philosophes des relations cordiales, mais elle ne prêta plus l'oreille à leurs doctrines ; elle combattit leurs utopies, d'abord timidement, puis plus vivement, et obligée — contre son goût — de recourir à des pendaisons pour en finir avec le faux Pierre III, elle changea peu à peu de système de gouvernement pour aboutir à un régime de sévérités. Elle ne dit pas adieu aux réformes ; la « législomanie » ne l'abandonna pas ; elle s'y remit par boutades, comme elle continua à « jaser » avec ses correspondants sur le sort et l'émancipation des masses populaires. Son libéralisme n'était pas éteint, mais l'élan primitif n'y était plus. Le changement, d'abord peu sensible, s'opèra lentement. Dès 1775 il commence à se dessiner.

L'année 1775 marque donc pour le libéralisme de Catherine II une époque de ralentissement.

L'avènement de la Révolution française marqua le point d'arrêt et le revirement.

La Révolution porta le dernier coup aux dispositions libérales de Catherine II ; aussi la combattit-elle avec une singulière énergie. De ce jour sa rupture avec le libéralisme fut complète. Elle avait pris goût à l'autoritarisme et en avait reconnu la nécessité pour la Russie. Elle n'admit, dès lors, que ce mode de gouvernement. Elle avait fait le meilleur accueil aux Émigrés; elle favorisa leurs projets en alimentant leur caisse. Sans la mort subite de Gustave III elle eût peut-être pris part avec lui à quelque expédition militaire. Elle usa de tous les moyens

pour pousser la Prusse et l'Autriche sur le Rhin, de façon à avoir les mains libres en Pologne, et à reprendre son grand projet grec sans crainte d'être troublée par l'Europe.

La Révolution française fut donc pour Catherine la grande crise dans laquelle sombra son libéralisme.

Est-il dès lors inutile de suivre l'évolution de la pensée de l'Impératrice sur le compte de la Révolution, et de se demander quelle part de sincérité elle apporte dans ses jugements, c'est-à-dire de rechercher dans quelle mesure le but politique se mêle chez elle au courroux vrai ?

Une première question se pose : Que fut le libéralisme de Catherine ? Fût-il jamais sincère ? Ou bien l'Impératrice ne se fit-elle l'amie des philosophes, qui étaient au XVIIIe siècle les vrais dispensateurs de la gloire, que pour recevoir leurs louanges et pour donner le change à l'Europe ?

CHAPITRE PREMIER

Du libéralisme de Catherine II. — Etait-il sincère? — L'amie des philosophes. — De son « âme républicaine. »

Il n'est pas permis de douter du libéralisme de Catherine II. Il éclate au grand jour, et on le rencontre sous tous les pas de sa carrière, jusqu'au moment où, à l'aurore de la Révolution, comme prise d'un remords, elle s'arrêta net, puis rebroussa chemin, et se lança dans la voie de la répression à outrance.

Pour juger de ses convictions avec impartialité, il importe de la replacer dans son milieu. Elle s'est imprégnée du caractère national russe ; elle s'est identifiée avec la nation dont elle est devenue la souveraine ; elle a voulu devenir russe, et c'est très sincèrement qu'elle l'est devenue. Elle a été russe mieux qu'aucun autre tsar, parmi ses prédécesseurs. « Je vous l'ai dit mille fois, écrit-elle à Grimm : je ne suis bonne qu'en Russie, souvenez-vous de cela. » Ceci explique comment cette femme d'un caractère si mobile, ne varia jamais sur un point : le but de sa politique. Elle voulut l'agrandissement de la Russie, la glorification de sa personne, le bonheur de son peuple. « Pour moi, écrit-elle à Grimm dans son

style imagé, je ne veux pas perdre un pouce de terrain. Les États ne sont morgué pas des fossés ; plus on en ôte de terrain de ceux-là, plus ils deviennent grands. » (1) Et peu d'années avant sa mort, elle dira : « Ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'ai jamais rien entrepris sans avoir été intimement persuadée que ce que je faisais était conforme au bien de mon Empire. » Elle dit l'exacte vérité.

En se faisant russe elle ne garda rien de son origine allemande ; si ce n'est, peut-être, cette particulière disposition à la philosophie et à la libre discussion, et cette curiosité de savoir le pourquoi des choses qui se rencontrent quelquefois en l'âme allemande. Encore faut-il dire que son caractère essentiellement pratique et les exigences de sa politique entravèrent plus d'une fois ces tendances. Ils ne les étouffèrent jamais entièrement. Aussi pouvait-elle écrire en 1789 : « J'ai fait cas de la philosophie, parce que mon âme a toujours été sincèrement républicaine. » Elle n'avait pas mieux dit en 1776, quand elle expliquait à Grimm revenant de Rome, pourquoi il avait si souvent pensé à elle : « C'est parce que vous avez trouvé si peu d'anciens Romains là-bas ; cela vous a retracé le souvenir de l'âme la plus républicaine que vous connaissiez, et par hasard c'est moi. »

Que faut-il penser du républicanisme de Catherine ? Nous serions bien imprudents de la croire sur parole à cet égard. Son républicanisme est d'une essence particulière. La république la plus idéale n'aurait pas été de

(1) Lettre du 2 décembre 1787.

son goût, et elle l'aurait combattue de toutes ses forces. En 1785, à propos de l'émancipation des États-Unis, n'écrit-elle pas à Grimm ? « Pour messieurs d'Amérique, je les crois portés à déraisonner ; les vieilles et les jeunes républiques de ce siècle sont enclines à ce genre-là. » Et elle n'appréciera pas plus Franklin ou Washington que les plus farouches jacobins.

Ce qu'était son républicanisme, nous en pouvons juger à la façon dont elle se prononce contre toute monarchie constitutionnelle. Elle n'admet aucun joug, et elle s'emporte contre Louis XVI obligé de subir celui d'une constitution. Elle a horreur des revendications populaires, et l'égalité est pour elle un contre-sens et une monstruosité. Son républicanisme n'est même pas théorique. Elle est royaliste jusqu'au bout des ongles, ainsi que son métier l'y oblige ; mais elle n'entend pas la monarchie à la façon de Louis XV. Elle ne croit pas que le métier de souverain la dispense de jeter des regards de compassion sur ceux qui souffrent ; elle estime au contraire qu'il l'y oblige. A son avis il appartient à un monarque de soulager les misères publiques, et elle s'indigne contre ceux qui se soustraient à ce devoir.

La doctrine du *despotisme éclairé* a toutes ses préférences. A ces réserves près, il faut donc la croire quand elle prétend avoir l'âme républicaine, car il y a, en effet, entre elle et la plupart de ses collègues royaux une différence capitale : Elle a le sentiment de la liberté et de la justice sociale. Elle n'en a que le sentiment.

Il faut s'entendre aussi sur l'aveu qu'elle fait en 1789 d'avoir abandonné la philosophie. Elle eût mieux fait



de dire : les philosophes. Car ce sont eux qu'elle a caressés. « J'aime beaucoup l'approbation des républicains, » écrit-elle à Grimm en 1779. Sauf Jean-Jacques Rousseau, elle a devisé avec presque tous les philosophes, mais elle n'a pas accepté leurs doctrines. Philosophe, elle l'a été, si l'on veut, mais dans la mesure qu'il convient en un siècle où il est de bon ton que tout le monde soit teinté de philosophie. Elle suit le mouvement du siècle malgré la distance entre Pétersbourg et Paris ; elle ne le suit que de loin.

Sa pensée religieuse et sociale se laisse entamer par les théories du jour ; elle ne se laisse pas absorber. Catherine discutera de Dieu ; elle ne le reniera pas. Elle n'arrivera pas au rationalisme, bien que sa foi soit toute de surface et à fleur d'âme. Il y a des abus, dira-t-elle, dans la société, mais ce n'est pas à dire que celle-ci doive être refaite de fond en comble.

Catherine fut l'amie des philosophes. Elle ne fut pas autre chose. Les philosophes l'acclament comme la grande Sémiramis du Nord, et lui font dans le monde la réputation qu'elle a souhaitée. Elle les paie avec des compliments et des éloges, des médailles et des fourrures. Il y aurait équivoque à jouer sur les mots et à accueillir autrement qu'avec ces réserves le républicanisme philosophique de l'élève de Frédéric et de Voltaire.

Est-ce à dire que nous devions douter de son libéralisme ?

Pas le moins du monde ; seulement il est intermittent et intéressé. Il subit des variations.

Pouvait-il en être autrement de la part d'un caractère aussi mobile que le sien? Elle n'est pas femme à principes immuables; mais elle sait vouloir, et elle est ferme dans le vouloir. Quand les intérêts de sa politique l'exigent, elle sait prendre une décision avec rapidité, et s'y tenir avec énergie. « Je suis peut être bonne, je suis ordinairement douce, mais par état je suis obligée de vouloir terriblement ce que je veux. » (1) Par état elle fut obligée de favoriser l'anarchie en Suède, de l'imposer à la Pologne, de la combattre en France. Par état elle fut amenée à une foule de compromis et de contradictions. Pourquoi seconder à Varsovie l'anarchie qu'elle combat à Paris ? Parce que celle de Paris contrarie ses vues politiques, tandis que celle de Varsovie peut aider au projet qu'elle médite d'un second partage de la Pologne.

Le fond de sa nature était donc libéral ; elle a des instincts libéraux ; mais l'expérience du pouvoir, l'état de l'Europe et de son Empire, les nécessités de sa politique la guérirent du libéralisme. Sa pensée se transforme avec une élasticité extrême suivant les circonstances, mais il est rare que ce qui sort de sa bouche ne soit pas, au moment même, au fond de son âme. Aussitôt que sa politique l'exige, elle en est quitte pour changer d'avis. Loin d'étouffer la conviction, le rôle qu'elle joue lui fait voir les choses comme elle les veut. La souplesse de son esprit se fait un jeu de recourir aux moyens

(1) Lettre à Grimm du 3 août 1774.

les plus divers et les plus contradictoires. Elle n'en a cure. Ce principe brutal : *La fin justifie les moyens.* elle le traduit ainsi : « Toute la politique est fondée sur trois mots : circonstances, conjectures et conjonctures ; » et elle l'applique avec la dernière rigueur. Elle profita de toutes les circonstances, conjectures et conjonctures qui s'offrirent à elle et qui pouvaient aider au triomphe de sa politique et à l'affermissement de sa gloire. Elle fit mieux : elle les fit naître, les noua et les dénoua avec une habileté sans pareille.

Quand elle eut besoin des philosophes, elle alla les chercher, et elle se servit d'eux. Elle se servit également de la Révolution, en excitant l'Europe contre elle. Son libéralisme n'a qu'un guide : l'intérêt.

Il n'est pas sûr qu'elle-même se rende compte des contradictions de sa pensée et de ses actes. Son esprit ne percevait que l'unité de son but politique. Aux moralistes qui seraient tentés de lui demander compte de sa conduite, elle répondra par un sourire moqueur. Quand Necker érigera la vertu en principe de gouvernement, elle battra des mains ; elle applaudira toujours à la morale des autres ; mais les préceptes de morale ne sont pas faits pour une grande souveraine comme elle.

En résumé nous ne pouvons douter de son libéralisme. Elle ne veut pas savoir ce que serait un gouvernement démocratique ; — quand elle l'apprend elle en a horreur ; — mais elle a des sentiments républicains, et elle s'efforce de les faire passer dans le domaine de la réalité autant que le permet un despotisme éclairé. Elle

est amie de la tolérance et du bien ; elle a senti le souffle du siècle. D'ailleurs, il n'y a pas qu'elle, en Russie, qui soit éprise de liberté. C'est à Genève que durant le règne d'Elisabeth, beaucoup de jeunes gens de la noblesse russe sont venus compléter leur éducation, et il sont retournés dans leur pays « la tête et le cœur remplis des principes républicains. » C'est le baron de Breteuil qui parle ainsi, et il ajoute : « Il ne faut pas une longue habitude en Russie pour découvrir combien les têtes sont tournées vers la liberté. » (1) Les vues libérales de Catherine trouvent donc de l'écho dans une notable partie de la société russe.

Pour juger, du reste, du libéralisme de Catherine, il n'est besoin que de recourir à ses écrits et aux principaux actes de son règne. Ce qu'elle a écrit et ce qu'elle a fait parlent pour elle. Il est bon aussi de rappeler l'éducation qui lui fut donnée et le dur apprentissage du pouvoir qu'elle fit pendant ses années de grande-duchesse. Ne dit-elle pas à Diderot qu'elle avait eu pendant vingt ans deux grands instituteurs : le malheur et la retraite ?

(1) Mémoire du baron de Breteuil du 1er septembre 1763. *Mémoires et documents*. Tome 9. Archives des Affaires étrangères.



CHAPITRE II

Comment Catherine devint libérale ? — Son éducation. — Ses lectures. — Son apprentissage de grande-duchesse.

Le libéralisme de Catherine ne date pas seulement du jour où elle monta sur le trône. Il se développa chez elle dès son enfance, et surtout pendant ses pénibles années de grande-duchesse.

Il serait singulier qu'il en eût été autrement.

Elle apporta d'Allemagne, où sous la direction de l'aimable Mlle Cardel elle avait été nourrie de la *substantifique moëlle* de nos auteurs, un fond de libéralisme qui contrastait avec toutes les habitudes de la cour de Russie. Mlle Cardel lui avait fait lire Corneille, Racine, Molière ; l'élève avait suivi ce guide complaisant plus volontiers que les leçons d'un allemand pédant, Wagner, qui avait été chargé de lui apprendre la langue de son pays. Avec Mlle Cardel elle se prépara à la lecture et à la société des philosophes.

Une fois grande-duchesse, elle compléta son instruction, mais sans règle et sans ordre, « à bâtons-rompus ; » pendant ce noviciat impérial elle donna à son âme, avide de savoir, la pâture qu'elle réclamait. Il faut faire

remonter à cette époque de sa vie la décision qu'elle prit d'apporter dans son gouvernement quelques-uns des principes et les idées d'humanité qu'elle rencontrait dans ses livres. D'humeur très gaie, — ce qui la sauva de l'ennui et de bien des embarras, — elle avait cependant, dit-elle, « des dispositions à la mélancolie. » Enfermée dans sa chambre, et se sentant « totalement isolée, » elle lut tour à tour les ouvrages les plus divers.(1) Ce n'est pas Brantôme, ni Mme de Sévigné, ni Daphnis et Chloé qui l'initièrent aux idées de liberté. Mais elle ne s'arrêta pas longtemps à ces lectures. Plutarque, la vie de Cicéron, la vie d'Henri IV par Péréfix, Molière, Montesquieu, Voltaire surtout, avaient eu le don de la retenir. Le comte de Gyllembourg, qui avant Voltaire lui a trouvé « une tournure d'esprit très philosophique, » développa en elle « le désir de parvenir à faire de grandes choses. » C'est à lui qu'elle dut d'éviter bien des écueils dans le tourbillon où elle était placée, et c'est sur son conseil qu'elle se procura les meilleurs de ces ouvrages. Ceux-ci sont les livres de chevet qu'elle admet déjà à l'honneur du crayon rouge, qu'elle emporte à cheval quand elle part des journées entières pour la chasse, et qu'elle annote avec amour. Elle lit même d'A à Z le *Dictionnaire de Bayle*. Est-ce là qu'elle apprend ce que l'auteur, précurseur des philo-

(1) C'est pendant son noviciat de grande duchesse que Catherine écrivit sur divers sujets des « pensées » qui dénotent une âme libérale. On y lit par exemple : « Le pouvoir sans la confiance de la nation n'est rien pour qui souhaite d'être aimé et d'avoir de la gloire. » Ces « cahiers », qui sont de 1760, ont été publiés dans le tome VII du *Recueil de la Société Impériale Historique Russe*.

sophes, entend par la souveraineté des peuples? Quel que soit le temps qu'elle consacre à cette lecture, elle parcourt assez le livre pour y voir « que les rois sont de grands fripons. » Elle se le rappellera quand elle dira de l'empereur Léopold : « S'il trompe, je l'en félicite ; s'il ne trompe pas, je le plains. » Et nous savons que Catherine s'arrangea pour n'être jamais trompée.

Elle apprend si bien Montesquieu que dans quelques années elle le pillera pour son *Instruction pour le Code*. Nous savons qu'elle ne tarira pas d'éloges sur lui.

Elle se nourrit aussi de Plutarque, se promettant de prendre pour guide les hommes illustres dont elle étudie la vie. Molière a toutes ses sympathies ; elle le retient, et le cite à toute sauce. Dans Péréfix elle apprend à aimer Henri IV. Henri IV est le roi de son cœur. Henri IV a été un roi populaire. Elle veut s'efforcer de gagner comme lui les faveurs du peuple. Son admiration pour Henri IV ne faiblira jamais. C'est lui qu'elle offrira en exemple au comte d'Artois et aux Émigrés. Il n'est pas jusqu'aux défauts du roi galant dont elle ne cherchera à s'inspirer. Elle en arrivera à changer de favoris plus souvent qu'il ne changeait de maîtresses. Il est vrai que pour cette besogne elle n'a pas besoin de forcer son tempérament.

Mais c'est surtout l'influence de Voltaire qu'elle subit. Elle s'est éclairée à ses ouvrages. Elle reconnaît le maître, et il sera son maître. C'est dans Voltaire qu'elle trouve la formule du gouvernement supérieur à tous les autres. Un souverain doit se laisser guider par la raison et accomplir le rêve d'un gouvernement « juste » et « hu-

main. » Le *despotisme éclairé* sera le type de gouvernement auquel s'attachera l'âme républicaine de Catherine. Elle n'en acceptera pas d'autre. Aussi garderat-elle toujours l'empreinte de Voltaire, et, quand éclatera la tourmente révolutionnaire, se refusera-t-elle à admettre qu'il soit pour quelque chose dans l'avènement de « l'hydre aux 1200 têtes. » Un jour elle enlèvera de ses galeries de l'Ermitage le buste du grand homme, — comme elle l'a fait de tant d'autres, — mais elle estime que, s'il vivait encore, il serait le premier à désavouer la Révolution. Elle ne l'a pas toujours approfondi ni compris. Si, d'ailleurs, elle ne le répudie pas, c'est qu'elle sent combien à son contact s'est façonné son esprit. Les idées d'humanité dont il a été l'éloquent avocat n'ont pas de plus chaud défenseur qu'elle, et elle lui doit une bonne part de ses plus nobles et de ses plus généreuses inspirations. C'est de lui qu'elle s'inspirera quand, en 1766, elle dira : « Il n'y a pas de cas où l'humanité souffre. »

L'âme de Catherine II s'était donc formée dans la lecture des œuvres les mieux faites pour lui donner la haine des injustices sociales et pour tremper la virilité de son caractère.

Et croit-on que les exemples qu'elle eut sous les yeux pendant son stage de grande-duchesse ne furent pas de nature à l'initier à bien des choses qu'elle apprit ainsi à condamner, et à lui faire souhaiter un changement dans la vie des peuples — comme dans celle des grandes-duchesses? — Quel est son entourage et à quelles intrigues ne se livre-t-il pas? L'impératrice Élisabeth, qui

gaspille son temps à la toilette et dans les plaisirs, et ne sait rien de ce qui se passe dans son Empire ; une cour livrée aux jalousies, aux intrigues, à une galanterie effrénée et aux malversations ; comme mari, un grand duc jouant du fouet avec ses chiens jusque dans son alcôve, s'enivrant tous les soirs, s'arrêtant avec les demoiselles d'honneur qui se moquent de lui, incapable d'une bonne action, — presque d'un acte raisonnable, — et aussi laid au physique qu'au moral.

Ce spectacle n'était-il pas fait pour dépraver l'âme d'une jeune princesse qui avait moins de quinze ans quand elle arriva à la cour d'Elisabeth ? Est-ce à cette école du vice qu'elle prit le goût de la luxure et de la dissipation? Son tempérament l'y porta naturellement, mais les exemples qui s'offrirent à sa vue n'y contribuèrent pas mal.

Cependant, sur cette philosophe de quinze ans, comme l'appelait le comte de Gyllembourg, les lectures, même les plus désordonnées, ne pouvaient-elles pas avoir quelque effet salutaire ? C'est ce qui arriva.

On sait que, tandis qu'elle était grande-duchesse, les souffrances morales et même physiques ne lui furent pas épargnées. Elle rongeait son frein avec impatience. Elle eut ses moments de révolte et ses moments de découragement. Un jour il lui est défendu de davantage pleurer son père qu'elle vient de perdre. Un autre jour, impuissante à maîtriser son courroux, elle demande à l'impératrice Elisabeth la grâce de retourner en Allemagne, de revenir auprès d'une mère qui n'a pour elle aucune affection, et pour laquelle elle n'en a pas davan-

tage ; la jeune princesse eut été bien fâchée d'être prise au mot : son rêve de gloire se fut évanoui du coup. Cette faveur lui fut refusée.

Certains jours elle se jette, pour s'étourdir, dans les plaisirs et la dissipation. La plupart du temps, elle s'enferme dans ses appartements pour échapper à un mari ivre et à l'espionnage des personnes placées autour d'elle. Il n'est pas jusqu'à cet isolement qui n'ait considérablement influé sur le développement de sa nature. Elle fut ainsi tour à tour entrainée par les vices qu'elle avait sous les yeux, et enflammée par les belles phrases dont elle se nourrissait. Elle se ressentit du contraste de cette double éducation. De même que les désordres de la cour de Russie excitèrent son tempérament sensuel, de même ses auteurs favoris influèrent sur le libéralisme de ses idées. Il en fut toujours ainsi pour elle. Le corps obéira aux mauvais penchants ; l'esprit restera sain. Ceci ne tuera pas cela. Les plaisirs ne parviendront jamais à absorber les bons éléments qu'il y a en elle.

C'est à cette école que se formera son caractère, que se fortifiera sa mâle énergie. Est-il surprenant qu'elle prenne une sainte horreur de tout ce qui est servitude, torture, tyrannie, persécution, gêne quelconque ? Aussi n'est-elle encore que grande-duchesse quand elle écrit que l'esclavage est « contraire à la loi chrétienne. » Elle l'a lu quelque part ; ce qu'elle voit en Russie ne va pas contre ce dire, et elle l'a retenu. A ses années de grande-duchesse se rapporte aussi cet enthousiaste éloge de la liberté : « Liberté, âme de toutes choses, sans vous tout est mort. Je veux qu'on obéisse aux lois, mais point d'escla-

vage. Je veux un but général de rendre heureux, et point de caprice, ni de bizarrerie, ni de tyrannie qui y déroge. » Et de fait quand elle peut se mettre en travers de quelque persécution projetée par le grand-duc, elle plaide avec chaleur la cause de l'humanité et de la justice. Elle parvient rarement à sauver les innocents, mais l'intention n'est pas douteuse.

Assurément, il entre chez elle un calcul en même temps qu'un bon sentiment. Confinée dans ses appartements elle a souvent pensé au rôle qu'elle peut jouer en Russie ; elle veut devenir la souveraine du pays dans lequel l'ont jetée les hasards du mariage. Elle poursuit résolument son but. Elle tiendra son rôle avec une habileté et une ténacité rares.

Elle veut être prévenante avec tout le monde à la cour d'Elisabeth, et elle affecte d'être russe autant que le grand-duc affecte d'imiter Frédéric II, qu'il ne comprend même pas, et qu'il appelle « le roi, mon maître ! » (1) « L'ambition seule me soutenait, » dit-elle dans ses Mémoires ; et elle ose écrire à l'ami Williams, ancien ministre d'Angleterre en Russie : « Je me suis résolue à régner ou à périr. » La petite *Figchen* avait dans un coin de la tête « un je ne sais quoi, » qui lui disait qu'elle deviendrait *de son chef*, impératrice de Russie.

Pour se préparer à ce couronnement, elle cherchait à se faire aimer du peuple qu'elle était appelée à gouverner. Elle ne négligeait personne, se faisant une règle de croire qu'elle avait besoin de tout le monde, des petits

(1) Mémoires de la comtesse Daschkof. Archives Woronzof, tome XXI, p. 31.

comme des grands. Par beaucoup d'affabilité et de prévenances elle sut ainsi capter la bienveillance de la nation russe, tandis que le grand-duc la mécontentait par ses ridicules et ses sympathies allemandes. On sait combien ce jeu servit admirablement ses desseins. Elle apprit la langue russe avec amour, se convertit à l'orthodoxie avec un zèle rapide ; et à l'église, au contraire du grand-duc qui se moquait ostensiblement du culte, elle apportait un visage calme et une attention soutenue, se donnant même des airs de dévotion qui n'étaient guère au fond de son âme (1). Elle faisait oublier son origine étrangère, se prêtait de son mieux aux mœurs russes, et se préparait au rôle d'impératrice qu'elle avait appris à travers Montesquieu et Voltaire, s'apprêtant à prendre dans la mesure du possible le contre-pied du spectacle que lui offrait la Russie d'Elisabeth.

Mais se rendant compte, dès le début, de quelle utilité pouvait lui être la civilisation occidentale, elle était également allée à elle, se disposant à en tirer profit pour le pays auquel l'avait attachée sa destinée. C'est dans cette civilisation occidentale qu'elle puisera les éléments du libéralisme qu'elle inaugurera en Russie.

(1) La comtesse Daschkof nous dit dans ses Mémoires que le grand-duc devenu le Tsar Pierre III apportait aux cérémonies religieuses auxquelles il était obligé d'assister la tenue la plus inconvenante. Il y faisait des grimaces et des bouffonneries, et contrefaisait les vieilles dames auxquelles il avait ordonné de faire la révérence à la française au lieu de l'inclination de tête à la russe. Il lui arrivait même de montrer sa langue aux ecclésiastiques. (Archives Woronzof, tome XXI, pages 30 et 41).

CHAPITRE III

Du libéralisme de Catherine II : 1° Dans ses écrits ; 2° Dans ses actes.

Le libéralisme de Catherine, jusqu'au jour de son couronnement, ne pouvait se manifester que par des tendances et des intentions. Il n'en sera plus de même quand elle aura gravi les marches du trône. Elle ne se contentera plus de lire les philosophes ; elle sera en relations suivies avec les plus illustres, et se prononcera sur leurs doctrines.

Dès 1762 nous allons la voir à l'œuvre. En ses actes comme en ses écrits elle restera pendant quelques années fidèle à la direction qu'elle a trouvée dans Montesquieu, dans Voltaire et dans ses autres auteurs favoris.

Les années 1775 à 1788, avons-nous dit, constituent en quelque sorte la période de transition pendant laquelle elle se détache peu à peu des utopies des philosophes, se replie sur elle-même, se tient sur la défensive, et attend des événements l'indication de la voie nouvelle qu'elle aura à prendre. Mais jusqu'à cette époque il n'est pas de page de sa correspondance et de ses ouvrages où n'éclate son libéralisme, de même qu'il n'est pas d'acte de sa carrière de souveraine qui ne semble

servir la cause de la liberté et ne paraisse fait pour le bien de son peuple.

Dès son avènement elle veut que son fils le grand-duc Paul reçoive un enseignement libéral. Peut-elle mieux faire que d'avoir recours à quelqu'un des grands savants dont s'honore la France, et qui au lieu d'être encouragés et utilisés par le gouvernement de Louis XV, sont traqués et menacés par lui ? Elle s'adresse à d'Alembert. Nous savons que d'Alembert refusa d'aller en Russie, mais une correspondance s'engagea entre Catherine et le philosophe. D'Alembert envoya ses ouvrages et dans ses lettres prit les jésuites à partie. Un jour viendra où l'Impératrice de Russie donnera en Russie Blanche un asile aux jésuites, et où elle les glorifiera, parce qu'ils sont devenus des ouvriers qui travaillent au triomphe de sa politique. Mais au moment où elle est en relations avec d'Alembert, les jésuites et la dévotion n'ont pas d'adversaire plus résolu qu'elle. Les Jésuites représentent les idées sectaires ; elle veut au contraire la liberté et l'indépendance religieuse, et elle applaudit aux doctrines de tolérance de d'Alembert. En 1778, elle dira encore : « La bigoterie rend l'âme et l'esprit *muchlig*. » (1)

Plus curieuse et significative encore est sa correspondance avec Voltaire. Avec son « maître » elle met les Jésuites « à l'index, » et elle n'a pour eux aucun ménagement. Quand elle met les capucins de Moscou à la raison parce qu'ils ont refusé d'enterrer un français qui n'a pas

(1) Lettre à Grimm du 10 janvier 1778 (*muchlig* : qui sent le rance, par extension : vieillot).

reçu les sacrements, Voltaire la félicite d'avoir frappé l'intolérance et d'avoir sû réduire « les prêtres à être utiles et dépendants.»(1) De son côté elle écrit à Voltaire : « C'est s'immortaliser que d'être l'avocat du genre humain, le défenseur de l'innocence opprimée... La persécution irrite les esprits, la tolérance les adoucit et les rend moins obstinés. » (2) C'est elle qui, un autre jour, dira à Voltaire : « Malheur aux persécuteurs ! » (3). Elle étonnera le grand écrivain par l'indépendance de son jugement, par le mépris du préjugé et par le libéralisme de ses maximes et de sa conduite. Il l'appellera la *grande Sémiramis du Nord*, comme les journaux de 1793 l'appelleront la *Messaline du Nord*. Le premier de ces deux titres ne saurait plus lui être contesté.

Mais Voltaire et d'Alembert ne forment pas tout l'état-major philosophique de la rivale du grand Frédéric. Catherine ne recule devant aucun moyen pour apprendre à l'Europe le libéralisme de son gouvernement, et pour assurer sa gloire.

Elle apprend que l'influence de Mme Geoffrin n'est pas à dédaigner. Son salon où fréquentent philosophes et gens du monde, et où s'arrêtent les étrangers les plus illustres, consacre les réputations. Elle correspond aussitôt avec Mme Geoffrin, prendra avec elle le ton bourgeois, et lui écrira comme une bourgeoise de beaucoup d'esprit. Il en sera de même avec Mme de Bielke qui habite Hambourg et dont l'influence est considéra-

(1) Lettre de Voltaire du 24 juillet 1765.
(2) Lettres des 29 juin et 9 juillet 1766.
(3) Lettre du 9 janvier 1767.

ble dans les cours de Suède, de Danemark et d'Allemagne. Elle n'aura pas de mots assez vifs pour condamner les souverains qui vivent d'arbitraire et de persécutions.

L'Impératrice recevra Diderot et Falconet ; elle leur fera le meilleur accueil. Elle consultera Diderot, et Diderot lui exposera ses théories. Il le fera avec animation, avec enthousiasme. Il est éloquent ; l'Impératrice, très calme, l'écoute avec complaisance ; elle est peut-être sous le charme, mais elle ne se laisse pas convaincre. Elle dispute point par point les théories du philosophe, l'approuve souvent, mais quand il va trop loin se contente de lui faire remarquer que la peau humaine sur laquelle elle travaille est autrement chatouilleuse que le papier. Diderot quitte Pétersbourg enchanté, et envoie à *sa* souveraine des plans sur une Université. Catherine les examinera et les annotera avec soin. Diderot sera un des premiers qu'elle reniera, mais il fut un temps où elle écouta ses théories avec faveur et où elle se complut à en appliquer la partie qui lui parut réalisable.

Elle fait le même accueil empressé à Falconet. Tandis qu'il travaille à la statue de Pierre le Grand, elle engage avec lui une correspondance, où, à côté d'aperçus lumineux sur le jugement de la postérité, elle pose des principes d'un libéralisme qui n'est pas douteux. A l'école de Montesquieu et de Voltaire elle ne peut avoir appris que des notions de liberté et de justice.

Il n'est pas jusqu'à Ségur, qui sera ambassadeur de France à St-Pétersbourg de 1785 à 1789, et jusqu'au Prince de Ligne, avec lesquels elle n'ait des entretiens

et ne prenne des allures où éclatent ses tendances libérales. C'est à Ségur qu'elle dira : « J'aime à louer, à récompenser tout haut, et à gronder tout bas. »

Elle ira même chercher Paoli pour lui exposer les sentiments qui l'animent. En 1769 elle écrit « aux braves corses défenseurs de leur patrie et de la liberté », et en particulier au général Paoli : « S'opposer à l'oppression, défendre et sauver la patrie d'une usurpation injuste, combattre pour la liberté, voilà ce que toute l'Europe vous voit faire continuellement depuis bien des années. Il est du devoir du genre humain d'aider et de secourir quiconque témoigne des sentiments aussi nobles, aussi grands et aussi naturels. » Il lui serait difficile de signer cette lettre qui est accompagnée d'un secours ; elle prend un pseudonyme transparent : « Vos sincères amis les habitants du Nord Pôle. » Et cette bizarre idée ne lui était pas venue tout d'un coup, car l'année d'avant elle écrivait au comte Tchernichef : « En ce moment, je fais tous les matins une prière : Mon Dieu, sauvez la Corse des mains des coquins de Français. »

La correspondance que Catherine entretint sans interruption avec Grimm de 1774 à 1796 est celle qui nous fait le plus connaître sa pensée de derrière la tête. Le laisser-aller des « bâtons rompus » qu'elle adresse à son « souffre-douleurs » est une garantie de sa sincérité. Grimm fuira la Révolution ; il quittera Paris où il a été mêlé plus que tout autre écrivain au monde philosophique, et il se réfugiera en Allemagne. C'est dans cette correspondance que nous recueillerons la pensée intime de

Catherine sur la Révolution. Puisque cette correspondance ne remonte qu'à l'année 1774 on pourrait croire qu'elle ne porte aucune trace du libéralisme de l'Impératrice. Il n'en est rien ; nombreuses au contraire, sont les louanges aux philosophes ; certes, l'ironie perce de temps en temps sous les éloges, et elle s'accentue avec les années ; mais nombreux aussi sont les passages de ses « pancartes, » où Catherine s'élève contre l'autoritarisme et les sottises du gouvernement de Louis XV. « Tous les miracles du monde, s'écriera-t-elle, n'effaceront pas la tache d'avoir empêché l'impression de l'Encyclopédie. »

On sait qu'elle offrit à Diderot de terminer en Russie la publication de l'Encyclopédie. Elle ouvrit donc son Empire à ce grand levier de l'émancipation sociale. Diderot préféra lutter contre les entraves du gouvernement français, et ne pas infliger à son pays la honte de terminer à l'étranger l'œuvre qu'il avait si magnifiquement entreprise. Mais Catherine prend plaisir à appuyer sur le libéralisme de ses actes, sur la tolérance qu'elle érige en dogme, et sur la façon dont elle entend servir la cause de l'humanité en travaillant au bien-être de son peuple.

Certes, ainsi qu'il a été dit, il ne faudrait pas ajouter une foi sans limites à ce qu'elle écrit à Voltaire et à ses autres illustres correspondants qui firent tant pour la gloire de son nom. Elle est naturellement portée à exagérer ses sentiments de libéralisme, quand elle s'adresse à des hommes dont les principes philosophiques sont la raison d'être. Mais quand elle écrit à Grimm, sa réputation en Europe est déjà chose faite, et elle n'a plus be-

soin de flatter les philosophes. Puis, est-il possible de nier la sincérité de ce qu'elle écrit à coups répétés, sous des formes si diverses, avec une persistance et une ténacité rares, à Grimm qui est son homme de confiance et à qui elle s'ouvre si souvent de ses projets ? Il serait difficile de l'admettre.

Aussi comprenons-nous Grimm trouvant que le programme politique de la Tsarine constitue un acheminement progressif à la suppression du pouvoir absolu. Cela aurait pu être si Catherine avait absolument conformé ses actes à son langage ; mais dans la pratique elle ne commit pas ces imprudences. Ses actes s'accorderont bien plus avec ses paroles, quand, pendant la Révolution, elle s'appliquera, au contraire, à fortifier le pouvoir absolu.

On sait qu'après avoir, à plusieurs reprises, travaillé à sa fameuse *Instruction pour le code* avec une fièvre qui mit de longues années à faiblir, elle se livra pendant six mois à écrire un nombre infini de règlements administratifs. Ces règlements, à ce qu'elle nous dit, partagés en 28 chapitres, formaient un total de quatre cents et quelques points en 250 pages in-4° imprimées. Les gouvernements de Tver et de Smolensk furent les premiers à bénéficier de cette règlementation. Nous la savons trop portée à s'engouer de ses œuvres, du moins au moment où elle vient de les écrire, pour la croire sur parole quand elle dit à Grimm : « Je vous jure que c'est ce que j'ai jamais fait de mieux et que vis-à-vis de cela je ne regarde l'instruction pour les lois dans ce moment-ci

que comme un bavardage. » (1) Ou bien quand elle lui écrit que les populations de Tver et de Smolensk, acceptent ces nouveaux règlements « à bras ouverts, » (2) et : « Il y a dans tout cela une cour d'équité qui fait des merveilles et que nos gens les plus au fait de la chicane appellent déjà présentement le tombeau de la chicane ; elle a fini un grand nombre de procès à Smolensk et réconcilié des familles que la discorde désunissait depuis longues années ; enfin, on la trouve délicieuse ; elle ne décide rien, elle ne signe rien ; elle ne punit personne, elle est sans appel en matière de procès et on l'adore. » (3)

Nous savons que la législomanie de Catherine procédant parfois « par enjambées, » et d'autres fois allant « clopin-clopant, » ne fut pas toujours heureuse. Il n'y a qu'une chose qui n'est pas douteuse, c'est son intention de travailler au triomphe de l'équité. Nous savons également que ses règlements administratifs, dont elle fit faire une traduction en allemand qu'elle envoya à Voltaire et à Grimm, — ils reçurent leur approbation, — ne mirent pas fin aux longueurs et aux iniquités de procédure, ni aux abus. Mais la volonté de redresser des abus ressort de toutes ces réformes, et il y faut voir aussi l'esprit dans lequel elles furent faites. Elles portent nécessairement l'empreinte de Montesquieu, de Beccaria, de Voltaire et des encyclopédistes. L'Impératrice s'inspira d'eux.

Il serait difficile de relever toutes les contradictions

(1) Lettre à Grimm du 29 nov. 1775.
(2) Lettre à Grimm du 20 janvier 1776.
(3) Lettre à Grimm du 18 avril 1776.

de Catherine II. Elles sont trop nombreuses pour qu'il soit possible de les énumérer. Dès 1776 elle éprouve déjà des doutes sur les doctrines philosophiques, et à l'endroit de Diderot elle formule des réticences qui étonnent au lendemain du voyage de l'encyclopédiste à Pétersbourg. Ainsi, le 1er septembre 1776, elle écrira à Grimm : « Oh ! que vous autres, gens d'esprit, voyez en imagination dans les choses ce qui n'est que dans votre tête; » et de Diderot dont elle vient de recevoir une lettre, elle dira : « Voyez un peu si sa tête était bien saine lorsqu'il m'écrivit. »

Il est donc nécessaire de faire des réserves sur la foi philosophique de l'Impératrice à partir de cette époque, Mais ce ne sont encore là que des boutades ; ses « chers philosophes » de 1766 restent ses chers philosophes. Quand, le 16 août 1775, elle écrit à Grimm : « C'est une belle chose que d'avoir affaire aux savants ou de tomber sous la patte d'un philosophe : ces gens-là vous classifient jusqu'à l'herbette et les fétus qu'ils foulent aux pieds, » boutade déjà, mais qui indique en quelle estime elle tient encore Messieurs les savants.

Il nous semble qu'elle nous fournit une assez juste idée de ce qu'elle était réellement en 1778 et de ce qu'elle voulait paraître, quand elle envoie à Grimm cette épitaphe qu'elle s'est préparée : « Ci-git Catherine seconde, née à Stettin, le 21 avril 1729. Elle passa en Russie l'an 1744 pour épouser Pierre III. A l'âge de 14 ans elle forma le triple projet de plaire à son époux, à Elisabeth et à la nation. Elle n'oublia rien pour y réussir. Dix-huit années d'ennui et de solitude lui firent lire bien des

livres. Parvenue au trône de Russie, elle voulut le bien, et chercha à procurer à ses sujets, bonheur, liberté et propriété. Elle pardonnait aisément et ne haïssait personne ; indulgente, aisée à vivre, d'un naturel gai, l'âme républicaine et le cœur bon, elle eut des amis ; le travail lui était facile, la société et les arts lui plaisaient. »

On sait que tout « en législatant », en 1780, elle entreprit pour son amusement, et aussi pour l'usage de son petit-fils, un petit ABC de maximes, qui, à son avis, « ne se mouche pas du pied. » Dans ce petit ABC elle dit, pour que Monsieur Alexandre ne l'ignore pas, « que par la naissance tous les hommes sont égaux, » et que « c'est par l'étude qu'ils diffèrent infiniment. » Une autre fois c'est de ce mot typique qu'elle annotera un mémoire : « Le souverain est toujours coupable si ses sujets sont mécontents de lui. » En 1780 (1) elle aura encore des réminiscences de libéralisme quand elle écrira à Grimm : « Chez moi tout le monde a son franc-parler. »

Veut-on savoir comment à cette époque elle entend le métier de souveraine ? Bornons-nous à ces deux citations. C'est le 22 juin 1781 qu'elle envoie à Grimm : « Les fêtes m'ennuient, si ce n'est pour quelque occasion fortement remarquable, et je n'aime nullement à me fêter moi-même. Quand j'ai donné quelque bon règlement, voilà ma fête, et je m'en réjouis. Comment voulez-vous que je m'ennuie ? Je suis toujours occupée ; n'y a que les fêtes qui m'ennuient. » Et le 14 novembre 1781 elle lui dit : « Notre vingtième année de règne se célè-

(1) Le 14 mai.

bre toute entière par des actes de grâce, et voilà comme il faut célébrer pareilles époques. »

En 1785 Catherine prie Grimm de lui envoyer à quelque prix que ce soit les œuvres complètes de Diderot et une dizaine d'exemplaires de l'ouvrage du futur conventionnel Romme. Comme nous sommes loin encore de tout esprit de réaction, de tout acte de répression ! Un tel langage ne fait-il pas contraste avec la violence inouie qu'elle marquera dans 4 ou 5 ans aux modérés de la Révolution de même qu'aux Jacobins et aux régicides ? Comme nous sommes loin de prévoir que d'ici peu l'élève de Voltaire, qui a appris de lui à détester l'intolérance sous toutes ses formes, ne fera pas de différence entre la Révolution et l'œuvre des Encyclopédistes ! Mais en 1785 l'Europe monarchique ne voit pas encore les dangers d'une révolution. Qu'eût dit cependant en 1790, la Tsarine, si vingt ans auparavant Diderot avait accepté ses offres, et si la Russie avait donné asile à l'Encyclopédie ?

Peu de personnes ont écrit comme Catherine. Elle fit du théâtre, de l'histoire et du journalisme comme de la « législomanie. » Elle écrivit des contes moraux avec la même facilité que des règlements d'administration. Il semble qu'elle se soit rendu compte de la portée de son œuvre littéraire, quand elle a dit : « Pour mes écrits, je les regarde comme peu de chose, j'ai aimé à faire des essais en différents genres ; il me semble que tout ce que j'ai fait est assez médiocre ; aussi n'y ai-je jamais attaché aucune importance, passé l'amusement. » Mais elle appréciait rarement ses écrits avec cette sévérité. La plupart sont d'une époque où elle ne s'é-

tait pas encore engagée dans la voie de la réaction. Or, ils témoignent tous de ses idées libérales. Sa correspondance, qui reste la partie vivante de son œuvre, est celle qui en témoigne le plus.

Mais ce n'est pas seulement dans sa correspondance et dans ses travaux ou « essais » de littérature qu'on relève l'allure philosophique de la pensée de Catherine II. C'est par son administration que Catherine doit surtout être jugée. Ses actes répondent-ils à ses paroles ? Il faut avouer qu'ils n'y répondent que dans une faible mesure.

Les actes de la première partie de son règne nous la montrent, cependant, l'adversaire résolue de tout arbitraire et l'amie d'un libéralisme éclairé. En 1766 elle écrit au roi de Pologne que « la perfection absolue » est une chimère, et qu'une sage politique doit se contenter du « meilleur possible. » Mais cela n'empêche pas de rechercher en toute chose l'idéal : en matière gouvernementale le despotisme éclairé est cet idéal possible, et à ses yeux la condition principale et nécessaire du pouvoir ainsi compris, c'est la tolérance.

Un fait certain, c'est que Catherine n'aimait pas les persécutions ; à l'opposé de ses prédécesseurs, il ne pourrait être cité, à sa charge, qu'un bien petit nombre d'exécutions. « Selon toutes les probalités, écrit-elle à Sievers pendant la révolte de Pougatchef, cela finira par des pendaisons. Quelle perspective pour moi qui n'aime pas les pendaisons ! » Elle écrivait de même à Voltaire, à Grimm et à Mme de Bielke avec laquelle elle s'indignait des pendaisons dont le jeune roi de Danemark

se rendait coupable. Elle dira à Choiseul-Gouffier qu'elle n'a jamais souhaité ni ordonné la mort de personne. C'est encore à Sievers qu'elle écrit : « Vous savez mieux que personne comme je déteste toute violence. En toute circonstance j'ai préféré les voies de la douceur et de la modération. » En effet, si elle fit exécuter le faux Pierre III, c'est qu'il y allait de la stabilité de son trône et de sa sécurité personnelle ; en effet, elle adoucit autant que faire se pouvait les rouages de son gouvernement, et parvint à passer aux yeux de l'Europe pour un monarque libéral. Elle n'aboutit, certes pas, à extirper les abus dont l'administration russe était coutumière ; mais elle les connaissait pour la plupart, et s'il en est beaucoup qu'elle toléra parce qu'elle n'aurait su les briser sans courir les plus grand dangers, il en est certains qu'elle supprima. Un jour, outrée de l'incapacité de plusieurs fonctionnaires, elle s'écria : « Un beau matin je les chasserai tous. » A dire vrai, à la fin de son règne elle laissa les abus prendre le dessus, ce qui amena une corruption extraordinaire ; mais il fut un temps où elle sut réprimer ces abus et se séparer de ses fonctionnaires infidèles ou imprévoyants. Ses efforts tendirent donc à rendre son gouvernement « juste » et « humain. » Elle n'éclaira pas la nation russe sur ses droits et ses devoirs. A quoi bon ? Le pays n'y était pas préparé ; puis reconnaissait-elle des droits au moujik ? Elle ne lui reconnaissait que le devoir d'obéir. Mais elle procura à la nation quelque bien-être matériel, et lui donna des lueurs de civilisation, en créant des écoles, des instituts, des académies, qui firent retentir au loin le

nom russe. « Jamais, disait-elle, on ne me fera craindre les peuples instruits. » Le mot, bien entendu, ne date pas de la période révolutionnaire ; elle l'écrit à Grimm le 23 septembre 1780, et elle a soin d'ajouter cette restriction : « Mais quand le seront-ils ? »

Elle se montra enfin accessible à tous, eut des regards de pitié pour certaines infortunes, cassa et atténua des arrêts de justice par trop extravagants, changea en exil les peines corporelles de nombreux condamnés, se prononça contre l'usage des confiscations, restreignit l'emploi de la torture et du fouet, et marqua des égards même à sa domesticité. On rapporte qu'après avoir donné des ordres à ses serviteurs, il lui arrivait parfois de s'excuser du dérangement qu'elle leur occasionnait. « Parviendrai-je à ne pas me faire craindre d'eux ? » dit-elle un jour. Debout la plupart du temps à 6 heures du matin, elle ne détestait pas de se passer de l'aide des domestiques, et souvent allumait son feu elle-même. Elle avait parfois des mouvements d'humeur et d'impatience, mais elle savait se contenir, et attendre de n'être plus sous leur fâcheuse influence pour prendre une décision. Sa munificence pour d'indignes favoris est proverbiale, et ne saurait être que condamnée ; mais sa générosité ne s'étend pas seulement aux favoris. Elle a la générosité du cœur à côté de celle de la bourse. Il a été dit qu'elle avait le port fier, que sa démarche gracieuse fascinait, et que toute sa personne respirait les plus grands charmes. La comtesse Daschkof pourra dire sans exagération qu'elle possédait « toute l'éloquence, la grâce et la finesse qu'il

faut pour gagner ou persuader son monde. » Il est très vrai qu'elle voulut être séduisante, et qu'elle sut l'être admirablement.

En un mot elle rendit aussi souple et féconde que possible la souveraine autocratie des Tsars. Aussi fut-elle à la fois respectée, vénérée et redoutée comme impératrice ; elle fut aussi la mère de son peuple. Les excès de sa conduite n'altèrent pas les mérites de sa politique. Elle fit en sorte que ce mot de *petite mère* dont l'avaient saluée en 1762 les régiments qui l'avaient acclamée leur Impératrice, ne fut pas un vain mot.

Son acte de libéralisme le plus saillant et le plus curieux est la convocation de la grande Commission Législative de 800 membres qui, dès 1767 et pendant plusieurs années, tint des séances nombreuses. Cette assemblée avait été réunie dans le but de refondre et de codifier les lois. Catherine eut à cœur d'assister à beaucoup de séances et de guider les travaux de la commission. Il peut être reproché à cette grande commission de s'être trop inspirée de l'avis officiel et de s'être montrée servile vis-à-vis du pouvoir, n'ayant de l'indépendance que l'apparence ; il peut lui être reproché de s'être égarée dans une foule de propositions secondaires et parfois comiques, d'avoir négligé les questions capitales et d'avoir lâché la proie pour l'ombre. Il peut lui être reproché l'insignifiance des résultats auxquels elle aboutit. Mais ce qui est vraiment unique, c'est la pensée maîtresse d'avoir, dans la Russie du XVIIIe siècle, convoqué cette grande assemblée, et le zèle que l'Impératrice apporta à élever ce monument de législation. « Apprenez

une nouveauté, écrit-elle à Grimm le 21 décembre 1774. Il y a une maladie nouvelle qui s'appelle la législomanie, dont on dit que l'Impératrice de Russie est fortement attaquée pour la seconde fois : la première elle ne fit que des principes ; cette fois-ci, c'est tout de bon la besogne. Oh ! la pauvre femme, elle en mourra ou elle achèvera ; voilà, n'est-il pas vrai, une maîtresse volonté, contre laquelle aucun obstacle ne tient ? » En 1767 première crise de législomanie ; seconde crise en 1774, et qui sera de longue durée, avec des hauts et des bas. En 1777 Catherine a perdu l'élan, la foi peut-être, mais la législomanie va encore son train, sans grandes « enjambées ;» Catherine cherche dans son cœur et dans sa tête, dans l'expérience des choses, dans les coutumes et les mœurs de la Russie, les principes qui président à la confection des lois. En 1782 elle fait encore de la législomanie depuis six heures du matin jusqu'à neuf. Pour son *Instruction* elle pilla Montesquieu et Beccaria. Soit. Mais elle se nourrit de la moëlle de leurs doctrines, et les commentaires qui accompagnent son *Instruction pour le Code* et ses règlements administratifs sont une preuve vivante de l'esprit qu'elle apportait dans une réforme dont elle tenait à doter la Russie. Est-il donc possible de nier qu'en élaborant ces règlements de législation et d'administration, Catherine a été guidée par l'esprit d'équité et de liberté dont elle était pénétrée ? L'*Instruction pour le Code* jugée trop révolutionnaire par les ministres de Louis XV fut interdite en France.

Pour nier l'œuvre de libéralisme de Catherine il a été dit qu'au lieu de délivrer la Russie du servage, elle en

aggrava les charges sur plusieurs points. Il est certain, en effet, qu'elle l'étendit à la Petite Russie et qu'elle disposa de nombreux paysans de la couronne en faveur de ses favoris et de ses courtisans. Il est difficile, cependant, d'admettre qu'elle eut l'intention d'aggraver la position matérielle de son peuple ; car la question du servage, à laquelle se heurta la grande Commission Législative, fut l'objet des efforts et des soucis de l'Impératrice. Il a été trouvé dans les papiers de la Tsarine, des projets d'ukases, écrits de sa main et prononçant l'abolition du servage. Tel, en effet, fut plus d'une fois son projet. Mais la Russie n'était pas mûre pour une modification aussi radicale des bases de la société; et si Catherine se fut avisée de guérir la Russie de cette plaie, elle en eût été sûrement empêchée par la noblesse. pas disposée à se dessaisir d'une telle source de revenus. Le servage était donc une plaie incurable de la Russie du XVIIIe siècle.

Ce qui est incontestable, c'est que la Tsarine fit mettre la question du servage au concours par la *Société d'économie*, — comme elle l'avait fait mettre en délibération au sein de sa grande Commission Législative, — et elle fit couronner un mémoire qui concluait pour l'abolition. En portant la question à l'ordre du jour, elle la fit juger par l'opinion publique et prépara ainsi l'abolition pour notre siècle. Ce qui est incontestable, c'est qu'à toute occasion Catherine parle du servage et le condamne dans des termes non équivoques. Il est donc permis d'affirmer qu'elle l'eut aboli si elle en avait eu les moyens. Et, il faut bien le dire, elle l'eut fait non pas tant seule-

ment pour faire faire à son peuple un pas immense dans la voie du bien être matériel, — ce dont elle avait grand souci, — que parce qu'elle sentait une telle réforme de taille à ouvrir une ère nouvelle à la civilisation et à constituer un immense progrès dont bénéficierait sa gloire.

Car, il faut bien le reconnaître, il y a un côté fâcheux aux actes de libéralisme dont elle se montra prodigue. C'est l'affectation qu'elle y mit. C'est la pose théâtrale qu'elle prit. Elle voulut étaler devant l'Europe le libéralisme de son gouvernement ; elle voulut étonner le monde en lui montrant une Russie libérale en face d'une France autoritaire ; elle voulut opposer la civilisation slave à la civilisation occidentale. Plus que ne l'avait été Frédéric II, dont elle se disait le disciple, et auquel elle ressemblait par tant de côtés, elle voulut être la souveraine des philosophes. Elle voulut représenter l'esprit du siècle. Pour être glorifiée par les philosophes, elle ne leur ménagea pas les éloges ; différente, cependant, sur ce point du grand Frédéric, elle ne les encensa pas au point de renier Dieu et de faire profession d'athéisme. Elle condamna les « mômeries », mais elle blâma ceux qui n'avaient aucune croyance religieuse, et elle eut grand soin de se conformer aux pratiques extérieures de la religion. Langeron nous dit dans ses *Mémoires inédits* : « Dans tout le cours de son règne Catherine II a insulté à l'humanité, à la vertu, aux mœurs, à la décence ; mais elle a ménagé les prêtres, et a rempli, sacrilègement à la vérité, mais enfin elle a rempli les

pratiques minutieuses et extérieures de la religion. » (1) Il a le soin d'ajouter : « Un grand défaut de Catherine, défaut qui cependant lui a fait faire de grandes choses, était un désir ardent et suivi d'être ou de paraître grande et puissante, d'étonner par des entreprises gigantesques, et d'occuper toujours d'elle. »

Catherine se fit gloire d'être l'amie des philosophes et de passer pour la souveraine la plus libérale de l'Europe. Elle y réussit beaucoup mieux que Frédéric II, et elle ne prit cependant des doctrines philosophiques que ce qui pouvait aider à sa politique et à sa gloire. Au premier abord il semble qu'elle leur emprunta beaucoup ; en réalité elle n'y toucha que d'une main discrète. Est-ce à dire avec M. Albert Sorel qu'elle aima « les philosophes français comme François Ier les artistes d'Italie et Louis XIV les poëtes de Paris ? » Il y a du vrai dans cette appréciation, car « portées par eux ses paroles ailées » faisaient le tour de l'Europe, et sa « presse officieuse » entre leurs mains travaillait pour l'immortalité. Il est certain que ses actes ne répondent pas toujours à son langage. La pose théâtrale qu'elle affecta donne le change à cet égard, et nuit un peu à la sincérité de son « credo » philosophique.

Néanmoins, il n'est pas possible de nier les dispositions libérales de son esprit ; et les réformes qu'elle accomplit ou qu'elle tenta avec plus de hâte que de sagacité répondent suffisamment de son esprit de tolérance. Les témoignages sont enfin trop nombreux et trop sérieux

(1) Mémoires de Langeron. Archives des aff. étrangères.

pour qu'il soit possible de nier en une certaine mesure la conviction de sa foi philosophique. Libérale d'instinct et par éducation, elle était indiquée pour plaider devant l'Europe la cause de l'humanité, et il n'y a pas que de l'artifice quand elle le fit : la conviction se mêle à l'intérêt de son Empire et de sa gloire. Aussi peut-être M. Waliszevski est-il à côté de la vérité quand il prétend que « son esprit essentiellement pratique semble avoir été absolument rebelle à la spéculation pure. » Oui, ses actes répondent de son caractère pratique ; mais est-ce à dire que son esprit resta entièrement fermé à la spéculation pure ? A certaines heures, le beau et le bien, à la condition qu'ils ne contrarient pas ses intérêts, paraissent avoir eu quelque prise sur elle. Là où M Waliszevski est absolument dans le vrai, c'est quand il dit que Catherine eut le don d'accommoder « toujours ses idées à ses intérêts. » C'est pour cela qu'elle fut une libérale dans la première partie de son règne, et se montra l'opposé dans les dernières années.

M. Albert Sorel parlant des souverains du XVIIIe siècle qui pratiquèrent les philosophes, s'exprime ainsi : « La philosophie fut, pour ces princes, à la fois un instrument de règne et un divertissement. » Ce fut le cas de Catherine plus que de tout autre. Les philosophes disposaient de l'opinion publique ; c'est pour ce motif qu'elle alla à eux. Ils furent aussi pour elle un divertissement ; elle se plut à leurs « bavardages, » mais il y avait cependant en elle un esprit sérieux qui ne cherchait pas le divertissement pour lui-même ; à un certain moment elle songea réellement aux souffrances

de l'humanité ; en écoutant les philosophes elle obéit à la fois à des vues intéressées et elle servit la cause de l'humanité.

C'est du reste à la façon de Frédéric II, et non à la façon de Joseph II, un autre disciple du roi-philosophe, mais bien différent de lui, que Catherine comprit les économistes et la philosophie. Joseph II, qui avait également cédé à l'esprit du siècle, écrivait en 1781 : « Depuis que je suis monté sur le trône, et que je porte la première couronne du monde, j'ai fait de la philosophie la législatrice de mon Empire. Ses applications logiques vont transformer l'Autriche. » Et de fait, il fit de la philosophie un usage si immodéré qu'il compromit cette « première couronne du monde. » Avec Catherine rien de semblable. Elle eut pour la philosophie des cajoleries, mais ne subit son influence que jusqu'au point où cette attitude s'accordait avec ses intérêts. C'est d'un œil à la fois complaisant et égoïste, et avec sang-froid, qu'elle la considère. Elle n'oubliera jamais son métier de souveraine ; c'est pourquoi, après avoir flatté les philosophes, elle les abandonnera quand elle n'aura plus besoin d'eux, et tirera sur la philosophie quand elle en verra les fruits dans la Révolution.

Il est donc à regretter, de la part de Catherine, que les effets aient si peu répondu à ses intentions de libéralisme. Mais s'il n'est pas possible de prétendre qu'elle se soit immortalisée par le bien qu'elle a fait, il est du moins possible de dire avec Diderot, qu'arrêtée plus d'une fois par les obstacles trouvés sur sa route, elle s'est immortalisée par le bien qu'elle eût voulu faire.

Il reste dès lors bien établi que grâce à sa ferme volonté, il fut un temps où l'Empire le plus autocratique de l'Europe fut ouvert, sinon aux expériences philosophiques, du moins au libéralisme de la civilisation occidentale. Aussi Diderot pouvait-il dire avec quelque exagération, mais aussi avec quelque apparence de raison, qu'il s'était trouvé « l'âme d'un esclave dans le pays qu'on appelle des hommes libres et l'âme d'un homme libre dans le pays qu'on appelle des esclaves. » (1)

Mais ce qui était vrai en 1774 ne le fut plus en 1789.

(1) Lettre de Diderot à Catherine II. Recueil de la Société Impériale historique Russe.

DEUXIÈME PARTIE

« L'ÉGRILLARDE » EN FRANCE

ET

LA RÉACTION EN RUSSIE

« L'ÉGRILLARDE » EN FRANCE

ET

LA RÉACTION EN RUSSIE

Il eut été surprenant, malgré ses attaches philosophiques, que l'Impératrice de Russie ne se fût pas élevée avec la dernière violence contre la Révolution française.

« L'Egrillarde » est un des termes énergiques et imagés par lesquels Catherine désigna la Révolution. « L'Hydre aux 1200 têtes » en est un autre.

Notre but est de saisir les jugements que l'Impératrice porta sur cette « Egrillarde, » d'indiquer l'accueil chaleureux qu'elle fit aux Princes et aux Émigrés et le concours assez platonique qu'elle leur prêta, de marquer la politique qu'elle tint vis-à-vis de la coalition pendant la période révolutionnaire, de montrer enfin

qu'elle fut constamment guidée par l'intérêt de sa personne et de sa couronne.

Nous serons amené à dire comment l'Impératrice, prise de peur, ne craignit pas, sur le tard, de démolir l'œuvre libérale des premières années de sa vie, et à esquisser d'un trait rapide la période de réaction qu'elle inaugura et dont la Russie se ressentit pendant plus de cinquante ans.

CHAPITRE PREMIER

Evolution de l'esprit de Catherine de 1775 à 1789. — Elle abandonne les philosophes. — Ce qu'elle pensait de l'Assemblée des Notables. — Elle ne prévit pas la Révolution française.

C'est de 1775 à 1788, avons-nous dit, que Catherine, sans renier formellement ses premières amours, se détourna peu à peu des philosophes et de leurs doctrines. Mais son enthousiasme philosophique faiblit graduellement, et nombreuses encore furent les marques de sympathie qu'elle témoigna à la littérature et aux idées d'humanité du dix-huitième siècle.

En 1775 Catherine entretient encore les meilleures relations avec les philosophes; elle a percé à jour le creux de quelques-uns des principes de Diderot, mais elle a si peu répudié l'ensemble de ses idées qu'elle se plaît à le consulter. Elle traite les encyclopédistes en amis. Tout au plus devine-t-on quelque ironie dans ce qu'elle écrit à Grimm : « Pour cela il faut avouer que ces philosophes sont de singulières conformations de gens : ils viennent au monde, je pense, pour mettre les points sur les i et pour rendre obscur et indécis ce dont

on était persuadé, comme de deux et deux qu'ils font quatre. » (1)

C'est à ce moment que Catherine consulte l'Encyclopédie, et s'adresse à son principal collaborateur pour un plan complet d'enseignement : « Mais écoutez un peu, Messieurs les philosophes, qui ne faites point secte, vous seriez des gens charmants, adorables, si vous aviez la charité de dresser un plan d'étude pour les jeunes gens, depuis l' a b c jusqu'à l'université inclusivement. Vous me direz que c'est une indiscrétion que de vous demander cela, mais on me dit qu'il faut trois sortes d'écoles, et moi, qui n'ai point étudié et qui n'ai point été à Paris, je n'ai ni science ni esprit, et par conséquent je ne sais point ce qu'il faut apprendre, et où puiser tout cela, si ce n'est chez vous autres. » (2)

Pouvait-elle mieux flatter l'amour-propre des philosophes? Il en est de même quand elle ajoute : « En attendant que vous acquiesciez ou que vous n'acquiesciez pas à ma prière, je sais ce que je m'en vais faire : Je m'en vais feuilleter l'Encyclopédie ; oh ! pour sûr j'y prendrai par les oreilles tout ce qu'il me faut et ne me faut pas. » De ce dernier mot est-il permis de déduire que Catherine ne se faisait déjà plus d'illusions sur l'œuvre encyclopédique? Ce serait aller bien loin.

On sait que Grimm et Diderot envoyèrent à *leur* souveraine un traité sur les écoles. « Dès que la gourme de la législomanie sera jetée, écrit-elle à son souffre-dou-

(1) Lettre du 16 mars 1775.

2) Lettre à Grimm du 27 février 1775. Le passage cité s'adresse à Diderot comme à Grimm.

leurs, je m'occuperai de l'ouvrage de Diderot. » Elle s'en occupa, en effet, et même l'annota.

Sa foi philosophique commence à être entamée, cependant, quand elle écrit que « les philosophes déraisonnent comme les autres hommes.» (1) C'est également en 1776 qu'elle dira à Grimm : « Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas les économistes qui me guideront. » Nous sommes, il est vrai, à un moment où la réputation de Catherine en Europe est désormais solidement établie, et où l'appui des philosophes ne lui est plus nécessaire ; avec l'avènement de Louis XVI les encyclopédistes ont perdu l'auréole et l'influence que leur donnait l'opposition du pouvoir. Catherine arrive ainsi peu à peu à se passer d'eux et à s'en dégoûter. Le 23 novembre 1785 elle écrira à Grimm, à propos des observations que Diderot a faites sur son *Instruction pour le Code* : « Cette pièce est un vrai babil dans lequel on ne trouve ni connaissance de choses, ni prudence, ni prévoyance ; si mon Instruction avait été du goût de Diderot, elle aurait été propre à mettre toutes les choses sens dessus-dessous. »

Ne soyons pas surpris de ce revirement. En 1785 Catherine a dit adieu aux rêves des philosophes. Son esprit pratique a démêlé le réalisable de ce qui ne l'est pas. Elle s'est accoutumée à l'absolutisme de son pouvoir, et elle est désormais décidée à faire ce que lui dicte son métier de souveraine autocrate.

D'ailleurs la plupart des philosophes ont disparu ;

(1) Lettre à Grimm du 18 août 1776.

ceux qui restent ont perdu leur prestige. Et elle n'a aucun goût pour les hommes de la génération qu'ils ont produit. Quand il lui arrivera de parler d'eux ce ne sera que pour condamner leurs chimères. Lorsque Madame Daschkof l'entretiendra de certain sophisme de l'auteur de *La Nouvelle Héloïse* : « On a tort de craindre la mort, car aussi longtemps que nous sommes elle n'est pas, et quand elle est nous ne sommes plus, » Catherine répliquera : « C'est un bien dangereux auteur; son style entraîne, et les jeunes têtes s'exaltent. » (1) On sait qu'elle n'aima jamais Rousseau, bien qu'elle eut sans doute inspiré Grégoire Orlof le jour où celui-ci lui avait offert pour asile son magnifique domaine de Gatchina. Catherine éprouvait de l'éloignement pour l'auteur du *Contrat social*, et ce fut vraisemblablement à cause de ses doctrines et de son caractère, autant que parce qu'il avait écrit sur la Pologne un travail peu fait pour plaire à l'Impératrice de Russie (2). C'est lui, dira-t-elle, qui a mis les Français « à quatre pattes. » (3)

Quand les évènements de France prennent une tournure singulière, elle s'en inquiète, parce que sa poli-

(1) Mémoires de la comtesse Daschkof.

(2) Considérations sur le gouvernement de la Pologne.

(3) C'est à Frédéric II que J.-J. Rousseau avait écrit le 30 octobre 1762 : « Pourrez-vous vous résoudre à mourir sans avoir été le plus grand des hommes? » Il est permis de supposer que Catherine eût pris une autre attitude à l'égard de Rousseau et lui eût souri, si la phrase avait été pour elle au lieu d'être pour le roi de Prusse. La façon dont Voltaire l'encensa et la façon dont elle lui sut gré de ses louanges, rendent la chose vraisemblable.

tique rêve d'une alliance avec la France, l'Autriche et l'Espagne. Ségur, qui est à Pétersbourg, pousse la souveraine dans cette voie. Le gouvernement de Louis XVI s'est laissé convaincre à demi ; il a signé en 1787 avec la Russie un traité de commerce, qui est la première étape de l'œuvre à laquelle ont enfin abouti à l'heure actuelle la diplomatie de la France et celle de la Russie. Il importe pour Catherine d'obtenir davantage, et elle craint que la politique intérieure de la France n'empêche le roi de souscrire à ses combinaisons.

Comme on pense, la Tsarine s'occupe beaucoup en 1787 de l'assemblée des notables ; mais elle n'en montre aucune alarme, et même nous retrouvons là les contradictions habituelles de son esprit. Le 4 avril 1787 elle écrit à Grimm : « Pour de votre assemblée de notables, quoiqu'elle fasse honneur aux bonnes intentions du roi, jusqu'ici on n'en a pas grande opinion chez nous. » Le lendemain elle dira : « L'idée des notables était admirable... » Il est vrai que c'est pour ajouter aussitôt : « Ce qui a fait la fortune de mon assemblée de députés, c'est que j'ai dit : « Tenez, voilà mes principes, dites vos plaintes ; où est-ce que le soulier vous blesse ? Allons, remédions ; je n'ai point de système, je souhaite le bien commun : il fait le mien. Allons, travaillez, faites des projets ; voyez où vous en êtes. » Et ils se mirent à visiter, à ramasser les matériaux, à parler, à rêver, à disputer, et votre très humble servante était à écouter et très indifférente pour tout ce qui n'était pas utilité commune et bien commun. »



Catherine est persuadée que le roi de France a le sens droit et qu'il veut le bien public ; mais est-ce dans ce but qu'il a convoqué ses notables ? Elle pose la question à Grimm : « Mais dites-moi un peu : vos notables, que veulent-ils ? Car, pour moi, je n'en sais rien. Je pense qu'on leur demande de l'argent, et alors il n'est pas douteux et fort naturel qu'ils n'ont pas envie d'en donner. » La Tsarine n'est pas fâchée de faire ressortir que si elle a convoqué son assemblée, c'est pour le bien de son peuple, et que si Louis XVI a convoqué la sienne, c'est pour en obtenir de l'argent.

Nous savons, d'ailleurs, par Ségur, qu'elle approuva la réunion des notables. Quand elle apprend, cependant, que Calonne a été remplacé, elle s'écrie qu'avec son assemblée elle n'a jamais eu à déplorer le renvoi forcé d'un ministre.

Les affaires de la cour de France, conduites avec la légèreté, les hésitations et les contradictions que l'on sait, ne pouvaient que péricliter. Dès que les nouvelles de Paris s'assombrissent, Catherine en marque de la mauvaise humeur. Le 29 juin 1787 elle écrit à Grimm : « Allez vous-en avec vos notables ; on ne sait plus sur quoi compter chez vous. Votre M. de Calonne ni aucun autre de chez vous ne me tente ; gardez-les pour vous ; cela en sait dix fois plus que moi, et fait dix fois plus mal que moi et mes employés, qui avons moins de belles phrases. » Et le 29 novembre : « Dès que chez vous j'entends parler de Parlement, je détourne mon entendement ; tenez, voilà deux rimes, l'une allemande, l'autre française. »

Les idées nouvelles de l'Impératrice se dessinent donc graduellement. Bientôt elle en arrivera à désavouer notre XVIIIe siècle, qu'elle a si fort encensé, et elle ira tout droit à la littérature allemande pour laquelle elle nourrissait il y a quelques années le plus profond mépris.

Dès 1778 le comte Tchernichef lui a écrit de France que l'agitation de la société française n'a d'égale que sa légèreté d'esprit, et qu'une explosion terrible peut se produire d'un moment à l'autre. A ce moment l'Impératrice n'a aucune crainte de voir cette explosion prochaine. Mais elle n'a jamais été insensible aux nouvelles de Paris, et au fur et à mesure que les évènements se corsent, elle leur prête une attention de plus en plus soutenue. Quand s'est déroulée à Paris l'affaire du collier, elle s'est fait envoyer tous les renseignements possibles. A tout propos elle s'élève contre la frivolité de la société française : « celui qui rit le dernier rit le mieux, » dira-t-elle à propos de Marie-Antoinette et de la légèreté de mœurs dont celle-ci donne le fâcheux exemple ; et elle se moquera de la versatilité de notre caractère.

Est-ce à dire qu'à ces signes avant-coureurs elle prévit l'orage qui allait éclater ?

L'Europe, travaillée par la philosophie, éprise elle aussi de réformes, — c'est surtout en Allemagne et en Italie que l'influence de Rousseau s'était fait sentir ,— avait prévu la chute prochaine du vieux monde et le règne de la souveraineté populaire. Dès 1782 Forster s'était écrié : « L'Europe me paraît à la veille d'une terrible révolution. » Et dans l'Europe civilisée les esprits

qui voyaient aussi loin que Forster étaient légion. Le réveil des peuples ne faisait plus doute pour bon nombre d'esprits perspicaces, pour tous ceux qui suivaient avec discernement le mouvement des idées.

Mais il n'en était pas ainsi en Russie. La civilisation occidentale y avait fait, il est vrai, son entrée, mais elle n'y avait encore marqué aucune empreinte ; la Révolution y surprit tout le monde, si ce n'est peut-être un petit nombre d'hommes passés par Paris où ils avaient acquis l'intelligence du mouvement qui se préparait. L'Impératrice, malgré ses origines allemandes, n'était pas mieux renseignée que son entourage russe : « Je ne suis pas de l'avis de ceux qui croient que nous touchons à une grande révolution, » écrit-elle à Grimm le 19 avril 1788. Il est vrai que dans une lettre du 3 septembre 1794 elle se vantera d'avoir « prédit au prince de Nassau et à quantité d'autres, quatre ans d'avance, ce qui est arrivé à Louis XVI. » D'un autre côté, d'après le journal de Khrapovitski, à la date du 16 septembre 1789, elle se serait écriée : « Ils sont capables de pendre leur roi à la lanterne, c'est affreux ! » Et le 21 octobre de la même année : « Il aura le sort de Charles Ier. »

La prédiction de ce dénouement n'a rien de bien extraordinaire. A partir de 1789 elle est sur bien des lèvres. Le 10 novembre, le prince de Ligne n'écrit-il pas à Kaunitz que Louis XVI est sur le chemin de l'échafaud ?

Il ressort de ces citations caractéristiques que Catherine n'avait en 1788 aucune vision du grand mouvement

qui se préparait. Au contraire, dès septembre 1789, elle fait allusion aux plus grosses calamités.

Pourquoi ce changement en si peu de temps ? Il faut l'attribuer à la prise de la Bastille. Nous savons, en effet, que ce fut la chute de la prison d'Etat qui donna l'éveil et l'alarme à l'Europe. Avant le 14 juillet Catherine avait des répugnances pour le régime que semblaient annoncer les premiers actes de l'Assemblée constituante ; après le 14 juillet ces répugnances se changèrent en une hostilité déclarée. Aussi est-ce à partir de 1789 que Catherine rejeta tout son passé libéral, et se lança dans la voie de la répression à outrance.

Malgré tout son génie, la grande Impératrice n'eut avant 1789 aucune idée de l'importance du bouleversement qui s'annonçait. Elle se méprit plus tard sur la portée des tragiques journées de la Révolution et se trompa entièrement sur les moyens de l'enrayer. Si elle ne saisit pas le but de la Révolution, c'est qu'elle n'en avait pas saisi les causes.

Non seulement elle ne vit pas le désaccord s'accentuant tous les jours entre la royauté et la nation ; elle ne se demanda même pas s'il pouvait exister un désaccord. Pour elle la nation n'existait pas ; les délégués de la nation ne représentaient rien ; ils étaient « l'hydre aux 1200 têtes. » A ses yeux il n'est pas d'autre pouvoir que le pouvoir absolu, et nul ne saurait porter une main sacrilège sur les prérogatives royales. Le despotisme est la seule forme de gouvernement, et il serait parfait s'il voulait être éclairé. Le règne de la « tolérance » et

des « lumières, » en effet, exige un monarque qui fortifie son autorité dans un gouvernement réparateur (1).

Aussi, après avoir mis la France à la tête des nations civilisées, Catherine n'attend pas que les « Jacobins » et les « régicides » soient au pouvoir pour lui donner la dernière place. C'est qu'elle la juge en quelque sorte à travers la Russie. La Russie ignore ce que c'est que la bourgeoisie et le Tiers-Etat. « Entre le moujik, d'une part, et le gentilhomme, de l'autre, il n'y avait rien. » (2) L'Impératrice ne s'aperçoit pas qu'en France il y a autre chose que la noblesse, et que cette autre chose c'est la nation, toute la nation. Le sens de la Révolution lui échappe.

Elle ne fera aucune différence entre l'Assemblée constituante, l'Assemblée législative et la Convention. Elle n'en fera aucune entre la Terreur et un pouvoir constitutionnel. A celui-ci elle lance ses foudres : « Je ne peux pas souffrir les constitutionnels, parce que ce sont eux qui sont accouchés de tous les maux présents et futurs. » (3)

Il est certain que nous ne nous représentons pas plus Catherine II que Frédéric le Grand à la tête d'un Etat constitutionnel. Elle n'était pas d'humeur à se prêter aux exigences et aux fantaisies d'un pouvoir législatif

(1) M. Albert Sorel, dans le premier volume de son ouvrage : *L'Europe et la Révolution française*, a fait admirablement ressortir le caractère de ce que les philosophes entendaient par « le despotisme éclairé » d'un gouvernement « juste » et « humain. »

(2) M. Alfred Rambaud.

(3) Lettre à Grimm du 8 décembre 1793.

quelconque. Si elle n'a pas pour Messieurs les Anglais une aussi grande confiance que le laisserait croire son inclination naturelle pour le Royaume-Uni, c'est à cause de l'instabilité de leur régime parlementaire.

Faut-il s'étonner que l'Impératrice de Russie ait si peu prévu et si mal compris la Révolution, quand tant de Français, parmi les plus éclairés, ne surent ni en saisir les causes, ni en prévoir les conséquences, ni en arrêter les effets ?

Langeron, qui parmi les tenants de l'ancien régime fut des plus perspicaces, avoue que les causes de la Révolution furent multiples : « Certainement l'embarras des finances a été la plus instante, et celle qui a précipité le dénouement, mais il avait été préparé pendant cinquante années par la ligue audacieuse et criminelle des philosophes qui avaient sapé tous les fondements de la morale, de la religion, de la subordination et de la fidélité. » (1)

Ainsi parle un des défenseurs les plus éclairés de la royauté. Il compte pour rien ce besoin de s'affranchir du joug, cette soif de liberté, dont furent pris et secoués tous ceux qui n'étaient pas les privilégiés de l'ordre social. Combien d'autres jugèrent la Révolution avec une partialité et une ignorance encore plus révoltantes ! Comme Langeron, Catherine attribua à la cause financière le déchaînement de la crise révolutionnaire. Comme Langeron elle s'en prit aux philosophes et aux

(1) Mémoires de Langeron. Archives des Affaires étrangères. Mémoires et Documents, tome XXI.

économistes. En 1795 elle écrira à Grimm que d'après Helvétius et d'Alembert eux-mêmes, l'Encyclopédie n'avait que deux objets : « L'un, d'abolir la religion chrétienne, l'autre, la royauté. »

Voilà où en arrivera celle qui se disait l'élève de Voltaire. N'y a-t-il pas quelque chose de tragique à lui voir ainsi condamner la cause du libéralisme et de la tolérance qu'elle avait si chaleureusement approuvée ? Pas plus que les partisans de l'Ancien régime, Catherine ne saisit rien à l'âme de la France. « De loin on juge comme un aveugle des couleurs, » écrit-elle à Grimm. C'est ainsi que de loin elle jugea la Révolution. L'eût-elle jugée plus équitablement si elle l'avait vue de près ? C'est douteux ; il lui eut fallu se soustraire à son métier d'impératrice. L'impossible ne saurait lui être demandé.

CHAPITRE II

Catherine se méprend sur l'importance et le rôle des États-Généraux. — La chute de la Bastille et ses conséquences à St-Pétersbourg.

A vrai dire, nous savons à l'avance de quel œil l'Impératrice considérera les événements révolutionnaires. La façon dont elle a envisagé l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique nous éclaire à cet égard. Son métier de souveraine autocrate lui permet-il d'accepter dans le domaine pratique les doctrines de liberté pour lesquelles elle s'est précédemment enthousiasmée ? Peut-elle faire autrement que de prendre en main les intérêts du pouvoir central ?

Comme on pense, Catherine condamna sans hésiter la révolution d'Amérique. Elle s'indigne que Georges III ait si facilement pris son parti de la perte de ses colonies ! Elle s'échauffe, il est vrai, en faveur de La Fayette, et en 1787 elle l'invite à se rendre à Kief ; — il en fut empêché par la convocation de l'assemblée des notables ; — elle est disposée à l'utiliser en Russie si jamais il tombe en disgrâce en France, et elle engage Louis XVI à se placer sous la protection de ce héros fêté de l'indé-

pendance américaine. Mais elle n'aime pas Franklin. Dès 1778 elle l'avait fait dissuader par Grimm d'entreprendre le voyage de Russie, et la joie que la société française temoigne à la jeune République d'Amérique lui paraît inquiétante. Catherine n'augure rien de bon de cet engouement.

Lorsque Necker dont elle avait souhaité l'avénement au pouvoir se prononça pour le doublement du tiers, l'Impératrice, ignorante des conséquences qu'allait entrainer cette mesure, l'avait louée sans hésiter. Louis XVI, dit-elle, y gagnera la faveur publique et deviendra aussi populaire qu'Henri IV. Si Catherine marqua un certain dépit de la réunion des Etats-Généraux, ce premier mouvement ne dura pas, et les premiers grands actes de la représentation nationale, tel le serment du Jeu de Paume, passèrent assez inaperçus à Pétersbourg. Certes, la Tsarine s'inquiétait de la « fermentation » de plus en plus grande des esprits en France, et elle en prévoyait de grandes calamités. Mais c'est la prise de la Bastille qui lui donna l'alarme.

Avant le 14 juillet 1789 ses préoccupations ont un but intéressé. Sa politique attend de la France un rapprochement qu'elle recherche. Le comte de Ségur, qui est arrivé à Pétersbourg en 1785 ne s'est pas contenté du rôle effacé de ses prédécesseurs ; il a su plaire à l'Impératrice, et il a défendu avec une rare intelligence les intérêts français en Russie ; il a été secondé par Louis XVI dont l'attitude vis à vis de la Tsarine est bien différente de celle de Louis XV ; une entente a été esquissée, qui pourra voir le jour si la France échappe à la crise

dont elle est menacée. Catherine est persuadée que le roi se tirera facilement des entraves que lui créent soit l'Assemblée des Notables, soit les Etats-Généraux. Il n'a qu'à vouloir, et à vouloir fermement, au lieu d'écouter les uns et les autres, notamment cette « tête à révolution » de La Fayette ; et il sera obéi. La Fayette, qu'en 1787 Catherine louait tant, et qu'elle avait voulu voir, n'est plus en 1789, qu'une « tête à révolution ! »

Si l'Impératrice encourage tant Louis XVI à briser l'opposition, c'est pour que l'influence française puisse se développer en Europe et lui prêter la main. Elle n'attacha donc pas grande importance à la convocation des Etats-Généraux, les comparant, comme elle l'a fait des Notables, à son ancienne Commission Législative. Elle est à cent lieues de se douter que les Etats-Généraux représentent la vraie France, et voudront être obéis. C'est que ce pouvoir nouveau, le pouvoir populaire, non seulement elle n'en admet pas l'origine, mais même elle ne se demande pas ce qu'il peut vouloir. Elle ne connait que le pouvoir du roi, et elle serait bien embarrassée de parler d'un autre. Le 27 janvier 1789 elle écrit : « Si les Notables ou les Etats-Généraux se montreront trop échauffés, je conseillerais de les régaler d'une ruade politique contre le parti stathoudérien en Hollande. Ce serait le moyen d'accommoder tout le monde, et peut-être l'unique d'apaiser l'effervescence que les têtes ont prise chez vous. » Et Catherine s'efforce de pousser la France à intervenir en Hollande : « Les Français aiment l'honneur et la gloire, dira-t-elle; ils feront tout pour elles dès qu'on leur montrera ce que

l'honneur et la gloire de la patrie exigent. » (1) Elle va jusqu'à charger Grimm d'avoir à ce sujet une conversation avec M. de Saint-Priest. C'est que ses intérêts, avoue-t-elle, en seraient joliment arrangés ! Nous avons dès lors l'explication de l'empressement qu'elle met à donner cet avis !

Pendant toute la période révolutionnaire, Catherine donnera des conseils, et se plaindra qu'ils ne soient pas suivis. A l'entendre ils auraient fait merveille. Nous n'en sommes pas convaincus. En 1792, en 1793 elle répétera cent fois aux Princes et aux Emigrés de prendre une ou deux bicoques quelconques au lieu de s'entêter contre Strasbourg ; à son avis, la bicoque prise, ils marcheront tout droit sur Paris, et la France sera conquise à la cause de la royauté. En 1789 elle pousse Louis XVI à user, pour guérir son peuple, du dérivatif des préoccupations extérieures. Petits moyens, et qui, outre leur impossibilité en un pareil moment, n'eussent aucunement enrayé la Révolution ! Les Etats-Généraux étaient là pour empêcher la royauté de s'engager dans la politique européenne. La France en avait assez avec ses embarras intérieurs. Si Catherine avait été à la place de Louis XVI, — ou à celle du comte d'Artois, — peut-être aurait-elle eu quelque idée géniale qui eût fait momentanément fléchir la marche fatale des événements ; mais plus vraisemblablement, avec une autre fermeté et une autre décision que Louis XVI, elle eut cherché à endiguer la Révolution par les mêmes moyens, et celle-ci l'eut emportée.

(1) Lettre à Grimm du 19 mars 1789.

Du reste, Catherine, bien que profondément troublée par la chute de la prison d'Etat, n'en discerne pas la portée. Ce qu'elle écrit le 10 mai 1791 à Grimm montre ses illusions sur le mouvement révolutionnaire et sur le rôle que joue l'Assemblée Constituante : « Les Etats-Généraux de 1359 ressemblent de même que la ligue, comme deux gouttes d'eau à tout ce qui se fait présentement; seulement les motifs étaient différents, et la fin de ce siècle a montré que ce XVIIIe siècle tant vanté ne vaut pas un liard plus que ceux qui l'ont précédé. » Si Catherine ne saisit pas en 1791 le rôle des Etats-Généraux, elle l'a saisi bien moins en 1789 ; aussi n'est-il pas surprenant que la *Gazette de Saint-Pétersbourg*, qui était la plus ancienne feuille russe, — elle remontait à Pierre le Grand, — sorte de journal officiel que l'Impératrice, toujours disposée à guider l'opinion et friande de polémiques, inspirait sûrement, (si elle n'y collaborait pas,) après s'être tue sur la convocation des Etats-Généraux et sur leurs premières délibérations, commence, lors de la prise de la Bastille, à s'occuper de nous.

L'article qu'elle fit débute ainsi : « La main tremble d'horreur en écrivant le récit.... » La *Gazette de Saint-Pétersbourg* recevait des informations de Paris, qui naturellement émanaient du parti royaliste ; quand les émigrés se pressèrent à la cour de Catherine, ils y collaborèrent sûrement. L'article sur la prise de la Bastille était-il de la souveraine ? Si l'on remarque qu'à partir de ce jour la *Gazette* flétrit les événements de France, — elle ira jusqu'à traiter les membres de l'Assemblée nationale « d'ânes de la liberté »,— et reflète fidèlement le

sentiment de l'Impératrice, il n'est pas douteux que celle-ci ait souvent influé sur les appréciations du journal.

La chute de la Bastille qui allait ouvrir à la France une ère nouvelle, se répercuta donc à Pétersbourg, et fut le prélude de la politique de réaction qu'inaugura Catherine.

Ségur, dans ses *Mémoires*, dit que « la chute de cette prison d'Etat et le premier triomphe d'une liberté orageuse » soulevèrent à Pétersbourg un enthousiasme indescriptible « parmi les négociants, les marchands, les bourgeois et quelques jeunes gens d'une classe élevée ». « Français, Russes, Danois, Allemands, Anglais, Hollandais, tous, dans les rues, dit-il, se félicitaient, s'embrassaient, comme si on les eut délivrés d'une chaîne trop lourde qui pesât sur eux. » Ségur avoue que cet enthousiasme fut de très courte durée, et que « la crainte de déplaire à l'Impératrice arrêta bientôt ce premier mouvement. Pétersbourg n'était pas un théâtre sur lequel on pût sans danger faire étalage de tels sentiments. »

Cet accès d'enthousiasme rapporté par Ségur n'est relaté par aucun document russe de l'époque. Il serait peut-être imprudent de se fier complètement à Ségur, qui sous l'influence de son parent La Fayette avait salué de son approbation « la chute du symbole des tyrans. » Nous savons que Catherine, qui se faisait montrer la correspondance des ambassadeurs accrédités à sa cour, surprit, au moment de la prise de la Bastille, une lettre de Ségur à La Fayette, et fut fort étonnée d'y trouver ce passage qu'elle fit copier : « Je vous félicite de cette

heureuse révolution qu'avait amenée l'impéritie de quelques ministres, le poids des impôts et l'ambition irritée des parlements. Je la craignais, parce qu'elle aurait détruit la France, si un concours presque miraculeux de circonstances n'avait fait évanouir tous les obstacles qui devaient vous arrêter dans vos opérations. » Catherine fut indignée, et s'écria : « Comment un ministre du roi peut-il écrire de la sorte ? »

Ségur eut-il réellement l'illusion de croire que la chute de la Bastille du despotisme était la *fin* du mouvement révolutionnaire ? Catherine, plus sagace en la circonstance, n'y vit qu'un *commencement*, et fit part à son entourage des grandes calamités qu'elle prévoyait. Il serait donc difficile d'admettre que Pétersbourg salua notre mouvement d'émancipation sociale par l'accueil enthousiaste que lui firent l'Italie et l'Allemagne dans certaines de leurs parties.

Pétersbourg et Moscou avaient pour toute bourgeoisie les industriels et les commerçants ; or, ceux-ci appartenaient presque exclusivement à la colonie étrangère. Il est bien possible que des étrangers établis à Pétersbourg aient manifesté leur joie de ce triomphe de la liberté, et aient félicité l'ambassadeur du roi de France. Il se peut même que quelques esprits frondeurs russes se soient associés à ces manifestations ; cela est d'autant plus vraisemblable que Genet, qui après Ségur occupa à Pétersbourg les fonctions de chargé d'affaires de France, reçut lui aussi, en 1790, 1791 et 1792, des souhaits pour le prompt épanouissement des idées nouvelles. Mais cette effervescence n'eut aucun caractère de généralité,

et ne fut qu'un feu de paille éteint aussitôt qu'on s'aperçut combien elle jurait avec les habitudes russes, avec l'esprit de la cour de Russie et avec les idées de la souveraine. Il est donc probable que les étrangers furent à peu près les seuls à y prendre part. Si quelques membres de la famille russe y participèrent, ils reconnurent vite que ce n'était pas « le bon mouvement. »

La prise de la Bastille vint donc porter le trouble dans l'âme de Catherine. Khrapovitski nous fournit le document aussi curieux que singulier d'une conversation qu'elle tint à ce moment-là avec son secrétaire intime. « Le pourquoi (1), dit-elle, est le roi. Il est ivre chaque soir, et le mène qui veut : d'abord Breteuil, du parti de la reine ; puis le prince de Condé et le comte d'Artois ; enfin La Fayette. On l'a persuadé de se rendre à l'Assemblée nationale. Tous les hommes notables, les princes du sang quittent la France. » Louis XVI sera accusé de bien des faiblesses de caractère, et Catherine aura la cruauté de faire peser sur lui les plus grandes responsabilités. Mais voilà un vice, l'ivrognerie, que nous ne lui connaissions pas, et dont ni révolutionnaires, ni émigrés ne l'accusèrent jamais.

Quel agent avait pu si mal renseigner la Tsarine ? Ce n'est pas de Simoline, son ambassadeur à Paris. C'est encore moins Grimm. Serait-ce que, portée d'instinct à comparer la France à la Russie, elle ait été entraînée par pure imagination à flétrir Louis XVI d'un des vices de Pierre III ? Quoi qu'il en soit, voilà une bizarre ac-

(1) La cause de tout cela.

cusation, et qui jusqu'à nouvel ordre n'a été contrôlée par aucun document historique français.

La dépêche que M. de Simoline adressa à Pétersbourg au lendemain de la prise de la Bastille donne la note juste. Elle fait ressortir l'importance que l'Impératrice attacha à ce premier soulèvement populaire, et le courroux qu'elle en conçut : « Cet évènement, outre sa gravité au point de vue général, a dans le moment présent une importance particulière pour notre cour. Ce serait une illusion de compter maintenant sur l'alliance de la France, et, encore plus, sur son importance politique. Quand même le nouveau ministère serait bien disposé pour l'alliance proposée par sa Majesté Impériale, il ne serait pas en position de s'en occuper. Pour les affaires que nous avons maintenant sur les bras, la France peut être considérée comme n'existant pas. Sans me permettre de donner des conseils, je crois de mon devoir de dire ce que je vois. Je dis donc que, quand même la France serait bien disposée à notre égard, elle n'est pas en position de nous rendre aucun service et que l'on doit tenir pour un rêve une alliance de la France avec la Russie... Les ministres sont maintenant tenus d'obéir à la direction prépondérante et aux influences du tiers-état. Si l'Impératrice a besoin de médiateurs pour mener à bonne fin les deux guerres qu'elle fait en ce moment, il faut nécessairement les chercher d'un autre côté. »

L'Impératrice soutenait une guerre difficile contre la Suède et contre la Turquie. « Elle avait compté sur la France pour l'aider à contenir la Suède et à démembrer

la Turquie, tout en nous amusant de vastes projets sur l'Inde dont tout l'effort fût retombé sur nous. » (1) Avec la révolution à Paris son rêve d'alliance s'évanouissait ; elle en conçut un violent dépit. Sa colère se porta d'abord sur Louis XVI, incapable de prendre une décision et de s'y tenir, et impuissant à conjurer l'orage ; elle va jusqu'à l'accuser d'ivrognerie quotidienne. Le jugement qu'elle porta sur la prise de la Bastille se ressent donc évidemment de l'effondrement de ses projets politiques.

Mais Catherine n'est pas femme à pardonner le renversement de ses desseins. Autant elle s'est jusqu'à ce jour contentée, dans ses conversations avec Ségur et les Français qu'elle reçoit, de porter sur nos événements un jugement relativement mesuré, autant dès lors elle jugera la Révolution avec la dernière violence. Lorsque Ségur quittera Pétersbourg, elle lui dira qu'il n'a peut-être pas conscience de l'étendue de la tempête qui va se déchaîner, et elle ajoutera : « Vous trouverez la France enfiévrée et très dangereusement malade. Mais je resterai aristocrate, c'est mon métier. »

Quant à Louis XVI, il ne remonte pas dans son estime. Elle n'a même pas pour lui les égards auxquels lui donneraient droit ses infortunes ; il n'est à ses yeux qu'un incapable. Mais si certains jours elle le ménage, elle lance ses invectives contre les indignes descendants d'Henri IV qui défendent si mal le trône de leur roi ; et sa colère se porte sur les « avocats », « procureurs », « savetiers »,— « l'hydre aux 1200 têtes »,— qui

(1) M. Alfred Rambaud.

ont eu l'audace de se faire législateurs. Le 15 novembre 1789 elle écrit à Grimm : « Comme les temps sont changés! Henri IV et Louis XIV se disaient les premiers gentilshommes de leur royaume et se croyaient invincibles à la tête de cette noblesse... Je ne saurais croire non plus aux grands talents de savetiers et cordonniers pour le gouvernement et la législation ; faites écrire une seule lettre par mille personnes, donnez leur à mâcher chaque terme, et vous verrez ce qui en arrivera. »

CHAPITRE III

Comment Catherine traite la noblesse française ? — Sa colère contre les « monarchiens. » — Elle accorde ses faveurs aux « expatriés » de Coblentz. — « L'Hydre aux 1200 têtes. »

Pour découvrir la pensée de l'Impératrice pendant ces années orageuses qui vont de la prise de la Bastille à la mort du roi, il importe, avant tout, d'indiquer ce qu'elle pense de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de la noblesse française, et de voir avec quelle violence elle s'en prend à ceux que, dans son langage imagé, elle appelle des « savetiers-législateurs. »

Voyons d'abord comment Catherine traite la noblesse.

Catherine la trouve bien déchue de son antique gloire, et indigne des titres de bravoure qu'elle a méritées à travers les siècles. Sait-on le conseil qu'elle lui donne pour se fortifier l'âme et réveiller son courage ? C'est de lire la Henriade ! L'avis n'est pas lancé au hasard ; il est renouvelé plusieurs fois. Henri IV et Louis XIV sont ses fétiches ; elle lit elle-même la Henriade. Elle conseille d'en faire autant. « Quelle chute ! écrit-elle à Grimm le 25 juin 1790 ; les ronces vont

croître sur les grands chemins ; Sully se réjouissait de ce que son cher Henri IV les avait fait disparaître; jamais je n'ai tant lu et relu la Henriade et tous les mémoires de ce temps-là que pendant cet hiver. »

La date du 4 août 1790 fut pour l'Impératrice une date pénible. Elle se résigna difficilement à voir la noblesse immoler ses privilèges sur l'autel de la patrie : « Une des plus absurdes opérations de l'hydre à 1200 têtes, c'est la destruction de la noblesse ; quoi ? ce que les familles ont acquis par leurs travaux, par leurs services, on le leur ôte ? Et pourquoi, s'il vous plaît, ôter aux gens l'honneur et le profit ? Quel sera donc l'aiguillon qui les fera aller ? » (1)

Il n'est pas difficile de saisir pourquoi cette question de la noblesse la touche tant au cœur. Au-dessus du moujik il n'y a en Russie que la petite noblesse qui tient la majorité des emplois de province, et la grande noblesse de cour. Qu'adviendrait-il de la Russie, si disparaissait l'aiguillon des titres, des privilèges, des paysans à donner ? Catherine ne peut pas se faire à cette idée de l'abolition des privilèges. Aussi faut-il voir comme elle revient sur ce sujet ? La lettre qu'elle écrit à Grimm le 27 septembre 1790 mérite d'être citée en entier, parce que la cause à laquelle elle attribue l'abolition des privilèges est d'un comique achevé, — bien que rien ne doive étonner de la part d'une souveraine qui changea si souvent de sentiment, et qui à côté d'idées géniales en eut tant d'erronées. — Ses erreurs

(1) Lettre à Grimm du 13 septembre 1790.

sont généralement gaies. On conviendra que celle-ci est du nombre. « Les fêtes de la paix m'ont donné la toux ; pour la faire passer je me suis mise au lit de gaîté de cœur ; j'espère dans six semaines lire dans les gazettes comme quoi je suis mourante. Mais au lit j'ai fait des réflexions, et entre autre j'ai pensé qu'une des causes pourquoi les Mathieu de Montmorency, les Noailles, etc., sont si mal élevés, et pensent si peu noblement qu'ils ont été les premiers promoteurs du décret qui abolit la noblesse, acquise cependant par les services et les travaux de leurs ancêtres, tout comme par ceux des autres familles, c'est en vérité de ce qu'on a aboli chez vous les écoles de jésuites : on a beau dire, ces coquins-là veillaient aux mœurs et au goût des jeunes gens, et tout ce que la France a eu de meilleur est sorti de leurs écoles. Je lis et relis la Henriade pendant ces troubles de la France ; conseillez aux Français de la lire, afin que les gredins ci-dessus nommés apprennent à penser. »

En même temps que la Henriade, Catherine lit des ouvrages classiques. La lecture des anciens est à son avis un merveilleux procédé pour se retremper l'âme. C'est dans une « pancarte » de la même époque qu'elle nous apprend quelle était sa distraction, en compagnie de son favori Platon Zoubof, quand le bruit des canons suédois arrivait jusqu'à Tsarskoé-Sélo. « Les anciens mettaient la plus grande valeur à supporter, à réparer les malheurs ; c'est là qu'ils déployaient la vraie grandeur de leur âme, et la trempe vigoureuse de leur esprit et de leur courage. Les héros modernes devraient les imiter, ils devraient se nourrir l'âme de la lecture des anciens ;

cela les fortifierait et soutiendrait les qualités nécessaires pour faire les grandes choses. Voulez-vous savoir ce que le général Zoubof et moi faisions cet été au bruit des canons à Tsarskô-Sélo dans les heures de loisir ? Eh bien, voici notre secret livré : nous traduisions un tome de Plutarque en russe. Cela nous a rendus heureux et tranquilles au milieu du brouhaha; il lisait encore outre cela Polybe. »

N'était-ce pas chercher bien loin des modèles, quand le danger était si proche ? Mais Catherine n'était pas fâchée de poser devant l'Europe et de lui faire croire que le canon suédois ne la troublait pas dans sa retraite de Tsarskoé-Sélo. Après tout, nous connaissons trop l'activité de son esprit pour nous étonner outre mesure. Mais ce qui est moins sûr, c'est que Zoubof partageât sérieusement ces lectures. Je sais bien que Catherine écrivait à Grimm le 9 mai 1792 : « Le général Zoubof est laborieux, intègre, rempli de bonne volonté et d'une excellente tournure d'esprit ; c'est un homme dont vous entendrez parler. » Mais il n'est aucun de ses favoris dont l'Impératrice n'ait fait les éloges les plus pompeux. Peut-être est-il plus sûr à cet égard de s'en rapporter à Langeron, qui connut Zoubof : « Zoubof était profondément ignorant, et d'une paresse au-dessus de son ignorance. Sa matinée se passait dans l'oisiveté la plus complète ; tantôt il polissonnait avec quelques favoris, tantôt il préludait sur son violon, tantôt il jouait avec son singe. Il ne lisait rien, ne répondait à rien et rien ne se faisait. » (1)

(1) Langeron. Mémoires inédits. Archives des Affaires étrangères. Mémoires et Documents, tome XX.

Le jugement de Langeron n'est pas suspect et mérite d'être retenu. Langeron, qui servit en qualité de colonel en Russie, arriva à Pétersbourg en 1790 et fut reçu à Tsarskoé-Sélo pendant que s'y trouvait le prince de Nassau. Il eut un long entretien avec l'Impératrice sur les troubles de France; il lui parut qu'elle en avait une « connaissance parfaite » et qu'elle les « jugeait parfaitement. » Il faut dire que Langeron était un fidèle partisan du roi; c'est l'effet qu'il produisit sur Catherine qui l'écrivit à Grimm : « Langeron me paraît un chevalier français qui ne raffole pas de votre folle démocratie royale. » Langeron nous raconte que huit jours après sa première entrevue avec l'Impératrice, il retourna à Tsarskoé-Sélo, en uniforme russe, et que Catherine lui tint ce langage : « Mon habit vous va fort bien ; il est un peu aristocrate; je ne sais si vous en êtes fâché. J'ai toujours eu une profonde estime pour les gentilshommes français. Je sais que Louis XIV et Henri IV, deux monarques que tous les autres doivent prendre pour modèles, se croyaient et étaient en effet invincibles à la tête de leur noblesse. »

Nous savons que la Tsarine eut toujours l'ambition de ressembler à Henri IV, de même qu'elle n'eût pas été fâchée que la postérité consacrât le siècle de la grande Catherine à la suite du siècle de Louis XIV. Cette préoccupation de se modeler sur le galant Béarnais se retrouvera jusque dans les avis qu'elle fait passer aux Émigrés à Coblentz. Quand elle écrit à ces « descendants d'Henri-quatre fugitif, » elle leur dit « qu'ils ne doivent pas avoir d'autres plans que ceux de ce héros de la

France ; » quand elle parle du comte d'Artois c'est à Henri IV qu'elle le compare ; et quand des émigrés lui tombent sous la main, elle leur prêche « de chercher leurs plans et leurs moyens dans la conduite de Henri IV, qui avait contre lui bien plus de choses qu'eux tous, et qui n'avait entre autre pas toute l'Europe pour soi. » Henri IV est pour elle « le type du monarque idéal. » (1)

Aussi quand les Émigrés auront donné le spectacle de leurs désordres, de leurs jalousies, de leurs divisions, et auront compromis la cause du trône de France, sa colère et son dépit contre cette noblesse française incapable de vaincre ou de se faire tuer n'auront plus de bornes. « Si j'étais, moi, M. d'Artois, M. de Condé, s'est-elle déjà écriée le 13 janvier 1791, je saurais faire usage de ces 300,000 chevaliers français ; morgué, ils sauveraient la patrie ou je mourrais en dépit de tous vos comités de recherches. » Ce sera bien autre chose quand ces chevaliers français, (300.000 ! Pouvait-elle être plus mal renseignée ?) se seront fait battre par les soldats de la République ! « Régner ou mourir » est sa devise, et elle n'admet pas d'autre alternative.

Langeron s'était entretenu aussi avec le grand-duc Paul. Il nous dit dans son journal que le prince héritier lui fit également l'effet d'être instruit de tous les détails de la Révolution. « Lorsque je lui peignis les malheurs de la famille royale, des larmes coulèrent en abondance de ses yeux, et de ceux de la grande-du-

(1) M. Léonce Pingaud.

chesse, et il me dit en pleurant : Oh ! Monsieur, ce n'est pas fini, et plût à Dieu qu'il n'arrive rien de plus funeste. » Langeron ajoute : « Le roi de Pologne avec qui je parlai aussi en grand détail de la Révolution, à mon passage à Varsovie, ne me parut pas en avoir une idée aussi juste. En qualité de philosophe, il penchait beaucoup pour les principes, dont il a été ensuite lui-même la victime. »

On voit avec quel esprit Langeron juge la Révolution. Il est homme de l'Ancien régime, et ne comprend guère mieux que Catherine la démocratie et le mouvement révolutionnaire. Il ne cache pas son hostilité contre la Révolution, car il ne saurait admettre qu'on la jugeât autrement; mais son intelligence est vive et son instruction solide ; de plus, il a quelque perspicacité, et il se prononce sur les évènements avec moins de passion que Catherine.

L'histoire ne pardonnera pas à Langeron d'avoir souillé sa vie en combattant la France, mais il a donné sur la Russie de Catherine et sur les principaux personnages de son entourage, — militaires et favoris, — un jugement indépendant qui mérite d'être retenu. Il est parfois sévère; mais les intrigues qu'il raconte appuient son dire. Le tableau qu'il nous trace de la cour de Catherine, de Patiomkine et de Platon Zoubof peut être considéré comme un monument fidèle et sûr. Il est donc permis de s'en fier à lui quand il dit de Zoubof qu'il fut le plus triste despote qu'eut la Russie, quand il nous fait le récit de ses réceptions aussi comiques que ridicules, et quand la platitude des courtisans lui fait pous-

ser ce cri : « Quels que puissent être les désavantages de la démocratie, elle pourrait alors paraître attrayante quand on sortait de chez Zoubof. » Pour que Langeron en arrive, en 1796, à parler ainsi, ne faut-il pas qu'il ait éprouvé un bien vif dégoût des choses vues en Russie ?

En résumé, Catherine porta ses espérances monarchiques sur la noblesse française, et ne lui pardonna jamais de s'être montrée si peu digne d'Henri IV.

Mais devant la scission de la noblesse française, un choix s'imposait. Catherine fit ce choix sans hésiter.

Elle n'eut pas de mots assez durs pour les nobles qui restant en France et prêtant la main au régime constitutionnel, les « monarchiens, » cherchèrent à envelopper, à guider Louis XVI, et en voulant le sauver ne réussirent qu'à se perdre.

Elle alla, au contraire, à la partie de la noblesse, qui, le cœur léger, ne craignit pas de s'expatrier et de porter les armes contre la France.

C'est à Coblentz que Catherine voulut voir les représentants légitimes de la royauté bourbonnienne ; c'est dans les Émigrés qu'elle voulut voir les amis du roi de France. Informée, dès le début, de la conduite des Émigrés et de leurs intrigues, elle ne s'en inquiéta pas, ni de leur impopularité ; elle leur maintint sa confiance le plus longtemps possible, parce que l'action parallèle qu'ils projetaient avec la coalition était faite pour servir les intérêts russes en Pologne.

Nous verrons plus loin qu'après avoir caressé et excité les Émigrés, — elle fut flattée, il est vrai, de s'improviser la protectrice des Bourbons, — elle les aban-

donna quand ils eurent donné la mesure de leur incurie et de leur impuissance.

Voyons maintenant comment l'Impératrice traite « l'hydre aux 1200 têtes. »

Avec elle Catherine ne garde aucun ménagement. Les mots les plus violents sont ceux qu'elle préfère. Ce n'est pas quand les excès de la Terreur donnent à la France un aspect sinistre que sa colère éclate le plus fort, c'est quand les Princes se dérobent à ses conseils, quand la coalition n'obéit pas à sa voix, en un mot quand sont en jeu les intérêts de sa politique.

Telles de ses invectives sont trop excessives et trop pittoresques pour qu'il ne soit pas précieux de les recueillir. Le 25 juin 1790 elle écrit à Grimm : « Jusqu'ici on regardait comme méritant la potence quiconque s'avisait de méditer la ruine d'un pays, et voilà toute une nation ou plutôt mille 200 députés de cette nation qui s'en occupent. Si on en pendait quelques-uns, je pense que le reste se raviserait ; il faudrait commencer par leur ôter les dix-huit livres qu'on donne à chaque député, et alors ces pauvres diables iraient regagner leur pain à leurs métiers, et faire une loi qu'aucun avocat n'y fut admis, car cela fait un tas de chicaneurs, contre lesquels dans tout pays l'on fait des lois, même très sévères, et en France de ces roquets-là on fait des législateurs. Ces canailles-là sont comme le marquis Pougatchef, dont je disais toujours que personne plus que lui n'est persuadé comme quoi il est un scélérat. »

Nous ne sommes qu'en 1790. En 1789 la Tsarine a dit

à Khrapovitski qui l'a consigné dans son journal : « Et comment des cordonniers sauraient-ils diriger les affaires ? Le cordonnier ne sait que faire des souliers. » Que pourra-t-elle dire contre les Jacobins de la Convention, puisqu'elle compare les membres de l'Assemblée Constituante à Pougatchef, ce qui dans sa bouche est la pire des injures? Et de fait elle n'en trouvera pas de plus terribles en 1793. C'est avec la même excessivité qu'elle parle d'hommes si différents : constitutionnels, girondins, régicides. Elle les jette tous dans le même panier. Ainsi elle écrira à Grimm le 23 juin 1790 : « Jamais à Kief personne ne se serait jamais douté qu'Alexandre de Lameth deviendrait un enragé.» Et elle terminera cette même lettre : « L'on dit que le maître se plaît à cette bourgeoiserie, et voilà ce qui ne détruira point la chose. Le royaume est à plaindre et tous les gens sensés ! Pour de la multitude et de son avis il n'y a pas grand cas à faire. » Aucun souverain n'aima la popularité comme Catherine ; par les philosophes elle avait obtenu les faveurs de l'opinion publique ; néanmoins, la multitude n'eut jamais son estime, et ce ne sont pas les évènements de France qui pouvaient la lui faire aimer. Elle ne varia pas sur ce point. Un autre jour elle écrivait à Grimm : « Le public n'a pas le sens commun, la plupart du temps. »

C'est en 1790 que la colère de l'Impératrice se déchaîne particulièrement violente. En août, au moment où elle vient de conclure avec Gustave III un traité qui met fin à ses hostilités avec la Suède, elle écrit à Grimm : « Le ton plaintif va très bien à un habitant de la capi-

tale d'un royaume qui prétend se régénérer, qui est en mal d'enfant depuis deux ans sans accoucher, et qui pour sûr est menacé d'une fausse couche, dont l'avorton est mort en naissant ou qui n'a mis au monde qu'un monstre pourri et puant..... Mais détournons les yeux d'un objet aussi odieux et détestable que les crimes de cette hydre à 1200 têtes. » Le 12 septembre elle est reprise d'une nouvelle crise : « Il faut dire la vérité, le ton régnant chez vous est le ton de la crapule ; ce n'est pas cependant ce ton-là qui illustra la France, mais bien celui de la cour de Louis XIV ; ce lustre se conserva dans l'opinion publique pendant 150 ans et ne s'est perdu que depuis trois ans qu'il s'évanouit tout à coup. »

Il n'est pas possible de citer toutes les « pancartes » de la souveraine. Un choix suffit, d'ailleurs, pour donner une idée de sa violence à l'égard de la Révolution. C'est ainsi que le 15 avril 1791 elle écrira à Grimm : « Voilà ce que produit le gouvernement des avocats, des procureurs et des écervelés qu'autrefois on ridiculisait au théâtre ; on dirait qu'ils se vengent présentement des risées du public. Tout pays a des lois contre la chicane et les chicaneurs, et chez vous on les a mis à la tête du gouvernement. » Et le 13 mai : « La meilleure des constitutions possibles ne vaut pas le diable, puisqu'elle fait plus de malheureux que d'heureux, que les braves et honnêtes gens en pâtissent et qu'il n'y a que les scélérats qui s'en trouvent bien, parce qu'on leur remplit les poches et que personne ne les punit. Voilà le modèle qu'on propose à toute l'Europe d'imiter ; avant cela je

pense qu'il faudrait qu'elle devint folle. Les démocrates français sont en démence, ne leur en déplaise. »

De toutes ces citations il ressort qu'aux yeux de Catherine les démocrates français furent des énergumènes auxquels ne convenait que la politique du sabre : « Croyez-moi, a-t-elle écrit à Grimm le 12 février 1790, pour venir à bout de ses ennemis le moyen le plus efficace sont les coups. »

Il ne faut pas trop rire des jugements parfois comiques que l'Impératrice porte sur la Révolution et sur les hommes qui la dirigèrent. L'orage qui se déchaîne à l'autre bout de l'Europe, elle ne l'aperçoit que de ses galeries de l'Ermitage, que de ses pelouses de Tsarskoé-Sélo, et outre qu'il lui arrive défiguré après un aussi long voyage, elle est obligée par métier de ne le considérer que d'après les intérêts de sa couronne et de son Empire. Ce qu'elle écrit à Grimm le 24 janvier 1789 restera jusqu'à la dernière minute de son règne la règle immuable de sa politique : « Il faut dire la vérité : vous êtes un grand politiqueur ; vous parcourez toute l'Europe en deux pages, mais comme cela s'est fait pour me dire que je n'ai qu'à faire que ce que mon intérêt me dictera, je vous en suis bien obligée, et je vous assure que je n'y manquerai pas. » Cet aveu soulève l'énigme de sa conduite. On ne saurait mieux dire, et nul n'aurait su se tenir à cette règle plus strictement qu'elle ne le fit. La raison d'Etat fut le principe immuable de sa politique.

CHAPITRE IV

Du sentiment de Catherine II sur Louis XVI et sur Marie-Antoinette. — M. d'Esterhazy et le marquis de Bombelles à la cour de Russie. — Catherine II et les Princes.

Mais il ne suffit pas d'indiquer ce que l'Impératrice a dit de la noblesse française et des représentants du peuple pour avoir sa pensée complète sur la marche de la Révolution. Il importe aussi de marquer ce qu'elle pensait de Louis XVI, de la reine, de Brunswick, de Bouillé, de la coalition, des Princes. Il importe surtout de savoir quelle conduite elle tint vis-à-vis de la France.

En le recherchant nous verrons une fois de plus combien cette femme de grand sens, qui se trompa si rarement sur les hommes et les choses de Russie, se trompa souvent sur les hommes et les choses de France.

Mais il est un point sur lequel elle n'erra jamais : le but de sa politique. Elle joua son rôle de mouche du coche avec une constance et une énergie qui ne le cèdent pas à l'admirable coup d'œil avec lequel elle envisagea ses véritables intérêts. Elle s'appliqua à lancer l'Allemagne et la Prusse sur le Rhin, de manière à avoir

ses coudées franches en Pologne et en Orient, et elle y réussit assez pour en tirer des bénéfices qui auraient été plus considérables encore si l'Europe n'avait pas pénétré ses intentions.

Nous avons vu que dès 1789 et 1790 Catherine considère le roi de France au-dessous du rôle qui lui incombe. Non seulement elle a décidé de ne pas lui prêter un concours efficace, mais encore elle critique son manque de caractère avec un sans-gêne rare. Louis XVI ne lui paraît-il pas un peu ridicule quand elle écrit à Grimm : « Pour ce qui regarde vos affaires en France, malgré mon amitié pour le personnage, je crains et je commence à comprendre que mon ami n'a pas la tête de sa place, ni de sa position. Tout le malheur d'une maison particulière souvent vient de ce que l'esprit du maître régit ou ne régit pas ses affaires, et alors, elles vont bien ou mal selon que sa tête va : il en est de même chez vous. » (1)

Catherine avait plus d'égards pour Marie-Antoinette. A la vérité, elle souhaite que les malheurs de la France aient une fin et que la situation de la reine se modifie ; mais elle estime avoir fait beaucoup pour Marie-Antoinette quand elle a dit que « c'est dans les grands périls que les grands courages triomphent. » Elle la compare, d'ailleurs, à sa mère, et la croit de taille à supporter vaillamment l'épreuve. A la mort de Joseph II elle écrira : « J'ai plaint mille et mille fois à ce sujet encore la reine de France qui a fait tant de pertes différentes en

(1) Le 21 avril 1791.

si peu de temps ; mais elle a bien le caractère de courage de sa mère et l'intrépidité de sa famille. »

Le 10 mai 1791 elle dit à Grimm : « Personne ne désire plus que moi que la France reprenne sa place en Europe, et je suis très tendrement attachée au roi, à la reine et à tout ce qui les regarde ; par métier et par devoir, d'ailleurs, je suis royaliste, et n'ai encore vu faire à aucune assemblée ou diète autre chose que des multitudes de bévues, ce qui assurément ne fait pas grand honneur à l'espèce humaine rassemblée... Il faut que vos Gaulois aient des cœurs de roche ; comment, cette reine qui, les larmes aux yeux, n'ose parler à personne, ce roi prisonnier auquel on fait écrire et publier des platitudes dénuées de dignité, des vérités qui le dégradent, ainsi que sa nation, aux yeux de l'Europe, ne trouvent pas de libérateurs, de sauveurs, des cœurs movibles pour les tirer de ces vilaines Tuileries bâties par Catherine de Médicis. Qu'on me les tire de Paris ; voilà à quoi toute la France devrait s'occuper. »

C'est la même préoccupation qui reparaît quelques jours après : « Vous feriez très bien d'emmener avec vous, si faire se peut, et même s'il se pourrait, de mettre, en vous en allant de Sodome et de Gomorrhe, dans votre poche le roi des Français, afin qu'il parvînt sain et sauf au moins jusqu'aux frontières de son royaume. Vous le remettriez là à M. de Bouillé lui-même ou à tel autre bien intentionné, afin qu'il préservât sa Majesté très Chrétienne de tous les malheurs dont il nous paraît menacé, et quoique nous n'ayons jamais un seul moment tremblé pour nous-même, nous

tremblons tous les jours de la vie, depuis près de 3 ans, pour notre grand ami Louis XVI, pour la reine son épouse et pour ses chers enfants que nous voudrions savoir hors de Paris. » (1) Voilà de belles protestations d'amitié, mais Catherine est trop pratique pour ne pas s'en tenir là. Elle n'aura pas la naïveté de tomber dans le piège qu'elle tend à l'Autriche et à la Prusse.

Louis XVI, circonvenu de conseils contradictoires écouta ceux qui lui disaient de fuir « Sodome et Gomorrhe. » Cette fuite, en apparence protégée par la Russie, puisque c'était par l'entremise de son ambassadeur à Paris, de Simoline, que la baronne Korf, fille d'un banquier de Pétersbourg, obtint pour elle, pour sa famille et pour sa suite, un passe-port qui devait servir à la famille royale, ne pouvait avoir que de l'écho à la cour de Russie. La joie de Catherine fut de courte durée. La nouvelle de l'arrestation des fugitifs arriva à Péterhof presque en même temps que la nouvelle de leur départ de Paris.

Cet échec piteux fit du roi de France le prisonnier de Paris. Catherine qui, à l'opposé de l'Empereur Léopold, ne voyait le salut que dans la fuite, en fut profondément troublée. Le 27 août 1791 elle écrit à Grimm : « L'ingratitude de la nation ou plutôt de la populace française vis-à-vis du roi est ce qu'il y a de plus frappant dans tout cela. J'ai de ma nature un très grand mépris pour tous les mouvements populaires, et je parie comme

(1) Lettre à Grimm du 1er juin 1791.

deux et deux font quatre que deux bicoques emportées par la force ouverte de qui il vous plaira feront sauter tous ces moutons par dessus le bâton qu'on leur présentera de quel côté qu'on le voudra, et que les plus fous et les plus enragés seront les premiers à s'y soumettre, et à dire le contre, tout comme ils ont dit le pour. Je crois que la plus grande difficulté pour le roi de s'enfuir était en lui-même, et c'est dont je suis très fâchée ; la reine connaissant son mari ne le quitte pas, et elle a raison, mais c'est encore une raison qui rendait sa fuite plus difficile. Pour moi, je n'ai jamais regardé la cause du roi comme étrangère aux têtes couronnées ; je la regarde comme la cause des rois... Pour moi, tous les Français que j'attrape, je leur prêche la réunion sur un seul point : fidélité parfaite au roi et à la monarchie, vivre et mourir sur ce point, et puis je les renvoie en leur disant : « Je serai l'amie et l'appui de tous ceux qui penseront ainsi. » Un mois après, le 23 septembre, elle écrira : « Un roi prisonnier ne peut que mal faire, parce que par là même qu'il est prisonnier, il est un malfaiteur ; ce n'est pas la place des rois que la prison : ils y font maigre figure... Mais écoutez donc, ce roi très chrétien signera-t-il une constitution anti-chrétienne ? Ipso facto, après signature il se trouvera excommunié. »

A la nouvelle que Louis XVI a fait le serment de fidélité à la Constitution, le courroux de Catherine redouble, et il est comique de voir de quelle virulente façon elle l'excommunie : « Eh bien, ne voilà-t-il pas que sire Louis XVI vous flanque sa signature à cette extravagante constitution et qu'il s'empresse de faire des serments

qu'il n'a aucune envie de tenir, et que personne ne lui demande, qui plus est. Mais que sont donc ces gens sans jugement qui lui font faire toutes ces bêtises-là ! Ce sont vraiment des lâchetés indignes : on dirait qu'ils n'ont ni foi, ni loi, ni probité. Je suis dans une colère horrible ; j'ai tapé du pied en lisant ces... ces... horreurs. Fi des vilains ! Quand vous reviendrez à Paris, et s'ils ne sont pas tous pendus encore, prenez une verge et donnez bonnement le fouet aux écoliers, conseillers du roi de France, pour toutes les pauvretés qu'on lui conseille de faire : cela s'appelle se discréditer, s'avilir, se rendre méprisable et ridicule ; en un mot, souffletez-les si vous pouvez ; je vous donne carte blanche pourvu qu'on les rosse :

Renoncer aux Dieux que l'on croit dans son cœur
C'est le crime d'un lâche et non pas une erreur. » (1)

Sa colère n'est pas feinte. Cinq jours après, le 30 septembre 1791, elle dira à Grimm : « Je pense que vous rirez de ma colère, mais c'est que je n'aime pas les bêtises. »

Le roi, à son avis, « s'est mis à la tête des émeutiers. » Dès lors, à quoi bon le secourir, puisque dans toute sa conduite il ne montre « qu'inconduite, » et puisqu'il a si peu conscience de l'intérêt monarchique ? C'est le moment où Catherine s'engage du côté des Emigrés. Ils vont être pour elle « les expatriés », en attendant le jour où elle ne les traitera plus qu'en *réfugiés*.

(1) Lettre à Grimm du 25 septembre 1791.

Il était écrit que les hésitations, les contradictions et le double jeu de sa politique devaient achever Louis XVI. Catherine, qui voyait cela, était depuis longtemps déjà décidée à se tourner vers les Emigrés avec lesquels elle entretenait des relations et qui avaient toutes ses préférences ; mais le serment constitutionnel de Louis XVI ne fut pas sans être de quelque poids dans sa détermination. « Que veut-on, que ne veut on pas, écrit-elle à Grimm le 9 mai 1792, je l'ignore, et personne n'y comprend plus que moi ; le mari disant une chose, la femme une autre, et le premier ayant consenti au dire de sa moitié, et de rechef lui donnant un gros démenti. » Le 23 septembre 1791 elle lui avait écrit : « Pour avec les petits-fils d'Henri IV, retirés à Coblentz, je suis depuis quelque temps sur un pied très amical, et ce n'est pas d'aujourd'hui que je m'intéresse pour eux, et je les aiderai avec persévérance de plus d'une manière. »

Nous savons à quoi nous en tenir sur ce « de plus d'une manière ; » elle leur fournira quelques subsides et ce sera tout. Elle ne ménagera pas les encouragements, il est vrai ; elle écrira : « Mon intention et volonté est que mes chevaliers de Saint-Georges (1) procurent au plus tôt à leur patrie la paix et la tranquillité et à leur roi ce qui lui appartient par droit pour le développement du royaume et le bien des sujets. » Dans cette même lettre elle dira aussi : « Il ne doit y avoir qu'un souci : rétablir l'ordre et l'obéissance, et écraser l'anarchie, cause de tous les malheurs. » Elle l'a écrit

(1) Les Emigrés.

également en 1791 à Zimmermann : « Détruire l'anarchie française, c'est se préparer une gloire immortelle. » Mais au lieu de conquérir elle-même cette « gloire immortelle, » elle préfère la laisser aux Emigrés, se contentant de recommander au comte d'Artois d'avoir de l'héroïsme comme Henri IV, qui « parvint à dompter la France par droit de conquête et par droit de naissance. »

On sait que Catherine considéra la cour des frères de Louis XVI comme une cour souveraine. Le comte d'Artois lui avait envoyé pour représenter ses intérêts à Pétersbourg, le comte d'Esterhazy, chargé de faire valoir qu'elle était la ressource dernière de la maison de Bourbon ; et Catherine avait délégué à Coblentz un des plus dignes de ses hommes de confiance, le comte Roumiantsof. M. d'Esterhazy arriva à Pétersbourg en *persona grata*, à un moment où M. Genet y représentait officiellement le gouvernement français. Mais M. Genet, frère de Mme Campan, était, au dire de M. de Saint-Priest qui avait toute la confiance de l'Impératrice, « un petit sot enragé, » et au dire de Catherine « un démagogue enragé ; » (1) le comte Ostermann lui signifiait, le 31 août 1791, de ne plus paraître à la cour, et le comte Bezborodko le traitait de « polisson » dans une note qu'il remettait à l'Impératrice. Sa mission pouvait donc être considérée comme terminée. Sa position, du reste, devint intolérable, et après les événements de juin 1792, il dut quitter la Russie. (2)

(1) Lettre à Grimm du 1er septembre 1791.
(2) Il quitta Pétersbourg le 27 juillet 1792.

Si nous en croyons Langeron, M. d'Esterhazy était un homme d'esprit, très instruit, et qui « sous un extérieur brusque cachait beaucoup de finesse. » Langeron ajoute que peu scrupuleux, il réussit à se faire adjuger un lot des dépouilles des Polonais et s'enrichit aux dépens des proscrits. En homme prévoyant, d'Esterhazy ne s'était pas borné à rechercher les bonnes grâces de Catherine et de Zoubof ; il s'était aussi adressé au grand-duc Paul, et il en avait reçu le meilleur accueil. L'Impératrice, devenue méfiante vis-à-vis des étrangers, le reçut avec une affabilité marquée. Langeron nous dit « qu'il était admis à la société la plus intime de l'Impératrice, passait avec elle toutes les soirées d'hiver à l'Hermitage, était de tous ses petits voyages dans l'été, et un de ses courtisans les plus assidus à Tsarskoé-Sélo. » Rostoptchine dit de son côté : « D'Esterhazy, grand faiseur de mots, occupe les femmes le long du jour par son désespoir au sujet du roi, et ses doléances arrangées pendant la nuit font beaucoup d'effet, et lui ont valu le titre d'homme sensible. » Langeron ni Rostoptchine n'exagèrent. Nous savons par sa correspondance avec Grimm que Catherine eut un vrai engouement pour d'Esterhazy. En 1795 elle dira : « C'est mon bon ami, il n'est jamais si heureux que quand il est avec moi. » Et Catherine se faisait chanter le *ça ira* par le fils de M. d'Esterhazy ! On á beau être anti-révolutionnaire, on n'en applaudit pas moins les chansons républicaines !

On sait également que Louis XVI et Marie-Antoinette inquiets du rôle que M. d'Esterhazy jouait à Pétersbourg et de l'influence qu'il y avait prise sur l'esprit de l'Im-

pératrice, y firent envoyer par M. de Breteuil, à qui ils avaient confié la direction de leurs intérêts dans les cours européennes, le marquis de Bombelles. On se doute de ce qui arriva. Bombelles arriva à Pétersbourg le 26 janvier 1792. Il était porteur d'une lettre de Marie-Antoinette à l'Impératrice, et d'un long mémoire de Breteuil. Il fut immédiatement reçu par le chancelier comte Ostermann, mais eut assez de peine à obtenir une audience de Catherine qui « l'accueillit avec sécheresse et hauteur. » (1)

Catherine n'aimait pas Breteuil qui, chargé d'affaires de France à Pétersbourg en 1762, lui avait refusé son concours pécuniaire, et ne s'était pas prêté à la conspiration à laquelle elle devait le trône ; elle avait gardé de ce refus un ressentiment profond. Catherine annota le mémoire de Breteuil, que Bombelles lui remit, de cette phrase significative : « Dans tout ce mémoire, je ne vois que la haine de Breteuil contre Calonne. Il faudrait envoyer au diable des conseillers tels que Breteuil. » (2). Et l'Impératrice met en marge de la lettre de la reine de France : « Qu'attendre de gens qui agissent sans discontinuer avec deux avis parfaitement contradictoires, l'un en public, l'autre en secret ? C'est elle qui a tout perdu, cette contradiction continuelle ; c'est elle qui empêche d'aller en avant. Le seul parti qui le pourrait, celui des Princes, on le voudrait en arrière. »

(1) *Coblentz*, 1789-1793, par M. Ernest Daudet.
(2) D'ici peu, Calonne ne sera pas mieux traité.

Bombelles était chargé de faire accepter par la Tsarine l'idée d'un congrès. Les réponses de Catherine restèrent évasives, et Bombelles ne put pas la décider à se prêter aux vues des Tuileries. Loin de parvenir à ébranler le crédit de d'Esterhazy, il ne réussit qu'à compromettre davantage la cause de Louis XVI et de Marie-Antoinette. L'Impératrice persista à considérer Esterhazy comme le représentant de la monarchie française. Devant un tel accueil, Bombelles quitta Pétersbourg.

Catherine tint si peu compte des désirs et des recommandations de la cour de France, qu'elle fit part au prince de Nassau et au comte Roumiantsof du but de la mission Bombelles, bien que Marie-Antoinette l'eût priée d'en garder le secret. Le comte Roumiantsof s'empressa d'avertir le comte de Provence et le comte d'Artois de ces négociations; et ceux-ci en conçurent un violent dépit contre Louis XVI. C'est ainsi que cette mission du marquis de Bombelles, faite au moment où un rapprochement venait d'être tenté entre les Tuileries et la cour de Coblentz, eut pour principal résultat de refroidir les rapports déjà tendus entre le roi et ses frères, entre Breteuil et l'Émigration représentée par Calonne et le maréchal de Castries.

Et ce qui prouve bien, d'ailleurs, quelle différence Catherine fit entre d'Esterhazy et Bombelles, c'est que tandis qu'elle écrivait à Grimm : « Le comte Esterhazy est ici, et je le traite sans aucune cérémonie, et il me paraît assez content de moi, » voici ce qu'elle disait de la mission de l'autre : « Si vous voulez que je vous dise

vrai sur l'envoi du marquis de Bombelles ici, je n'y vois qu'une envie démesurée du baron de Breteuil de faire accroire à tout le monde qu'il possède la confiance du roi et de la reine, et que ceux-ci veulent et désirent que les princes, frères du roi, restent en arrière ; l'envoi du comte d'Esterhazy nous a procuré l'envoi du marquis de Bombelles. » (1)

Une autre « pancarte » du 17 août 1792 est particulièrement instructive, non seulement sur le peu de cas que Catherine fait du marquis de Bombelles, mais encore sur ce qu'elle pense de la politique du roi et de la reine, et sur les sympathies qu'elle a pour les Princes. « Je ne me soucie point du tout de l'intrigant et petit méchant Bombelles, ci-devant ambassadeur du roi de France, présentement employé du baron de Breteuil, lequel a été avoué et désavoué par le roi très-chrétien, tout comme plusieurs autres pâtissiers d'intrigues, de façon que S. M. et la reine son épouse sont parfaitement discrédités par l'emploi de ces doubles, triples et quadruples employés de leur vouloir ou non-vouloir, et quand on presse leurs sus-dites Majestés de près sur ces mauvais moyens, ils s'excusent, disant que d'un côté ils manquent de conseillers et que de l'autre on les oblige de faire tout plein de choses à contre-cœur. Mais s'ils sont sans conseillers, c'est alors plus que jamais qu'il faudrait marcher honnêtement, droit et strictement honnête, et par cette droiture ferme et inébranlable ils sortiraient d'affaire, mais non jamais en se

(1) Lettre à Grimm du 4 juin 1792.

dédisant vingt fois par jour : il est étonnant comme souvent les gens manquent de principes... Il n'y a pas bien longtemps encore qu'on m'a fait parvenir que le roi de France aimerait mieux se jeter entre les bras des Jacobins que de se trouver entre ceux de ses frères ; après cela que dire et de quoi s'étonner si tout est sens dessus dessous ? Il y en a pour des dizaines d'années de chutes, rechutes et rerechutes, de façon que ni vous ni moi peut-être n'en verrons la fin. On ne veut pas que le parti des Princes lève la tête ; on craint ce parti si fort qu'on ne veut pas que leurs forces restent ensemble ; on les sépare par petits corps. Oui-da, laissez-les entrer en France; il y a toute apparence que pour peu que ces princes soient dignes du sang qui coule dans leurs veines, ils feront très bien tout seuls leur besogne. Les Autrichiens ne feront pas grand'chose, les Prussiens se fatigueront, s'épuiseront, et les Princes resteront en France forts de leur cause, avec un parti qui prendra le dessus, pour peu qu'on se conduise comme il faut. Or, pour cela, il ne faut que quatre ou cinq ingrédients, qui ne sont pas si difficiles à remplir. Courage, fermeté, magnanimité, sagesse et le jugement convenable pour mettre toutes ces pièces à leur place. Basta. » Ce fragment de lettre était trop caractéristique et trop remarquable pour ne pas être cité.

On conviendra que Catherine était dans le vrai de trouver assez risible ce luxe d'ambassadeurs venus à St-Pétersbourg pour y intriguer et s'y combattre les uns les autres, au lieu de collaborer et d'aider au relèvement de l'autorité royale. L'histoire a condamné

cette politique ; mais Catherine n'était pas seule à se rendre compte à quel point Louis XVI se perdait par ses contradictions, par sa faiblesse, et combien la cause monarchique se perdait aussi par les rivalités et les jalousies des uns et des autres. Il n'y avait qu'une voix pour tous ceux qui étaient perspicaces, et Langeron, dans ses *Mémoires* inédits déplore un tel état de choses : « Le parti royaliste français offrait alors dans les cours étrangères un scandale, disons même un ridicule (souvent pis qu'un scandale), qui nuisit beaucoup à sa cause et à ses ressources. Il y avait près de chaque souverain deux agents, un des Princes, frères du roi, et un du roi et de la reine. Ces agents dépendaient de deux diplomaties : A la tête de celle du roi était le baron de Breteuil, ancien ambassadeur à Vienne et à Naples, ancien ministre de la maison du roi ; l'autre obéissait aux ordres de M. de Calonne. Ces deux cabinets étaient aussi ennemis entre eux qu'ils l'étaient des républicains. » Catherine est donc assez excusable d'avoir fait des accueils différents à ces divers ambassadeurs, et d'avoir été à celui, -- M. d'Esterhazy, — qui outre qu'il lui avait convenu, représentait le plus ses préférences et ses intérêts.

Car, il faut bien le dire, si Catherine se met du côté des Princes, c'est surtout parce qu'elle juge cette tactique conforme à ses intérêts. Elle se rend parfaitement compte du peu d'empressement que l'Autriche et la Prusse apportent dans la défense de la cause monarchique. Pour stimuler leur zèle ne devra-t-elle pas payer d'exemple ? Ne sera-t-elle pas obligée de se joindre à

la coalition et d'envoyer ses troupes sur le Rhin ? Elle se le demande, et elle veut l'éviter, car il lui importe avant tout de tirer son épingle du jeu. C'est pourquoi elle tend la main aux Émigrés et prend fait et cause pour eux. De la sorte, le jour où l'Autriche et la Prusse réclameront son concours effectif, elle pourra leur répondre par un refus, refus motivé sur l'appui qu'elle prête déjà à l'action parallèle des Émigrés. Et encore se bornera-t-elle à être en quelque mesure le caissier des Princes, sans prendre part aux opérations militaires. Elle a vu dès le début qu'il était plus prudent, plus politique et plus économique d'aider ainsi la cause du roi. Aussi désire-t-elle voir les Princes faire une entrée triomphale en France, y être les maîtres, y écraser l'anarchie, et rendre à la royauté sa puissance déchue. Et elle en augure, avec un optimisme rare, que ce sera ainsi qu'elle le souhaite.

Voilà comment doit être interprété cet éloquent appel aux puissances : « Nous ne devons pas abandonner comme victime à des barbares un roi vertueux. L'affaiblissement du pouvoir monarchique en France exposera au danger toutes les autres monarchies. Pourquoi les souverains d'Europe ne viendraient-ils pas au secours du roi et de sa famille emprisonnés ? L'anarchie est le plus grand des maux, alors surtout qu'elle porte le masque de la liberté, ce mirage trompeur des peuples. L'Europe sera bientôt plongée dans la barbarie, si on ne se hâte pas de l'en préserver. Quant à moi, je suis prête à résister de toutes mes forces. Il est temps d'agir et de prendre les armes pour effrayer ces enragés ! Le respect

du rang convie, la religion ordonne, l'humanité appelle, et avec elle les droits précieux et sacrés de l'Europe l'exigent. »

Malgré toutes ces belles paroles, non-seulement Catherine n'appuiera pas de ses armes la cause monarchique, mais encore un jour viendra où elle se reprochera d'avoir fourni inutilement tant de subsides aux Émigrés. Le 5 septembre 1796, trois mois avant sa mort, elle écrira à Grimm : « Ils ont eu des fonds énormes. Qu'en ont-ils fait ? Ils ont vécu grandement, largement, et ont tout mangé, et n'ont fait que de l'eau claire. Au premier moment, ils ont eu 8 millions ; moi seule je leur ai fait tenir au delà d'un million et demi de roubles, la première année... »

CHAPITRE V

Comment la Tsarine entend combattre la Révolution ? — Gustave III et son projet de descente en Normandie. — Les dessous de la politique de Catherine II. — La Pologne paie pour la France.

Ecraser la Révolution !

Est-il surprenant que Catherine ait cru la chose si aisée, puisqu'ignorante des aspirations de la France, elle ne savait pas ce qu'était la Révolution et ne connaissait pas ses moyens d'action ? Aussi la nouvelle de Valmy produisit sur elle un effet foudroyant.

Elle a fait grand cas des talents du duc de Brunswick ; lorsqu'il a pénétré en France, elle a vu déjà « la jacobinière » de Paris exterminée. Quand Brunswick s'est fait battre, il n'est plus à ses yeux qu'une vulgaire mazette. En 1793, il sera « l'abominable duc de Brunswick. » C'est à lui qu'elle s'en prend de la défaite de Valmy. Le 31 octobre 1792 elle écrit à Grimm : « Mais quelle horreur, et quelle cacade (sic) que ce duc de Brunswick est allé faire ! Cette Champagne pouilleuse va devenir fertile par le fumier qu'ils y ont laissé. Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! que les deux cousins ont mal conduit leurs af-

faires et celles des autres ! Mais les lamentations ne mènent à rien qu'à se désespérer. »

Cette même lettre nous montre que si l'Impératrice a des regards de pitié pour Louis XVI prisonnier au Temple; les Princes et les Émigrés absorbent bien plus ses préoccupations. Il entre là, naturellement, un calcul politique. Les Émigrés et la coalition sont un atout dans le jeu de Catherine ; c'est sur eux que se porte son attention. « Je ne vous parle pas du malheureux roi confiné au Temple ; le plus heureux serait si on l'y oubliait ; mais je crains bien que non à moins d'un miracle... Mais ces pauvres Princes, frères du roi de France, et ces Émigrés que deviendront-ils ? Je ne pense qu'à eux. »

Y pensait-elle tant que cela ? Au fait peut-être se demandait-elle s'ils ne retomberaient pas à sa charge, au cas où la Révolution triompherait ! Cette préoccupation rentre bien dans son tempérament éminemment pratique.

Mais en ce moment critique, en cette année 1792 où, grâce à la propagande révolutionnaire, la cause monarchique est devenue une question vitale pour toute l'Europe, l'Impératrice songea-t-elle à faire une opération sur le Rhin ? Aux conférences qui ont eu lieu l'année précédente entre les puissances, elle a répondu que la cause de Louis XVI était la cause de tous les rois, qu'aucun souverain ne pouvait s'en désintéresser, et elle s'est efforcée d'entraîner les cours de Vienne et de Berlin à prendre activement en mains les intérêts monarchiques. Depuis lors, elle n'a pas cessé de les encourager à agir vigoureusement et rondement, se cassant la tête, suivant

son expression, à les lancer contre la France. Mais elle n'a pas bougé. Et quand la coalition est formée, elle s'efforcera d'en empêcher la dislocation ; mais elle se garde bien de promettre l'appui de ses armées. A ceux qui la presseront trop, elle répondra que les Emigrés ont déjà ressenti les effets de son bienfaisant concours, et qu'elle ne les abandonnera pas.

Elle a aussi un autre argument. A son avis, il importe pour la sécurité de l'Europe, de tenir en respect « la Jacobinière » de Varsovie, — les Polonais sont pour elle des révolutionnaires pasticheurs, — et elle veut bien se charger de cette délicate besogne. « Je suis bien aise, écrit-elle à Grimm le 7 décembre 1792, que vous soyez persuadé que je vois et pense droit sur les affaires du temps ; mais malgré cela je prêche aux sourds, tout le monde en croit savoir plus que moi sur cet article. Demandez à votre Saint-Nicolas (1) : il vous dira que personne ne m'écoute, quoique je dise les plus belles choses du monde ; le ciel les a tous doués d'aveuglement. » La vérité est que l'Autriche et la Prusse voyaient clair dans le jeu de Catherine et n'étaient pas disposées à lui abandonner la Pologne. Le premier partage avait excité les convoitises des trois co-partageants ; aucun d'eux ne voulait manquer à la curée.

Telle fut la politique de Catherine, après comme avant les défaites de la coalition. C'est dans les premiers mois de 1792 que Catherine avait rédigé son fameux *Mémoire* sur les mesures à prendre pour le rétablissement en France du pouvoir royal, — mémoire qui prouve avec

(1) M. de Roumiantsof.

quelle attention elle suivait les évènements de France, — ceux surtout qui se passaient à nos frontières, — et quelle gravité elle y attachait, mais qui ne montre guère son désir de participer à l'action commune. « L'affaire du roi de France est l'affaire de tous les souverains, écrit-elle encore une fois. Il est important pour l'Europe que la France occupe de nouveau dans le monde la position convenant à un grand pays. » Et voici comment elle s'exprime quand elle parle de l'armée qui doit rétablir l'ordre et la tranquillité en France : « Avec cette armée on peut délivrer la France des bandits, rétablir la monarchie et le monarque, chasser les faux prétendants, punir les scélérats, délivrer le pays du joug, proclamer immédiatement l'oubli et le pardon pour tous ceux qui feront acte de soumission et reconnaîtront le souverain légal. » Voilà, au dire de Catherine, le rôle qui incombe à l'armée victorieuse. On conviendra que Valmy dut lui causer une terrible surprise.

Dans sa note Catherine avait dit : « Le roi et le pays sont asservis et ruinés et pillés par les tyrans et les bandits. » En conséquence elle s'était rangée à l'avis de la publication d'un manifeste pour y dire que les révolutionnaires agissaient par la terreur et songeaient au renversement de la religion chrétienne comme à celui de la royauté.

Ce *Mémoire* était écrit de la main même de l'Impératrice.(1) Il ne faisait, d'ailleurs, que reproduire les appréciations de la *Gazette de St-Pétersbourg*. Mais, plus Catherine s'emporte contre la Révolution, moins elle est dis-

(1) Nous publions ce *Mémoire* à la fin de cet ouvrage.



posée à agir militairement. Le fait est que cette note ne nous montre pas l'Impératrice disposée à intervenir elle-même. Tant qu'elle le put, elle se contenta de fournir aux Princes des subsides, rognant même parfois sur les sommes qu'ils demandaient à sa caisse. Nous savons qu'en 1791 elle leur fit passer 500,000 roubles et leur promit autant pour l'avenir (1). Mais elle leur donnait surtout des avis, leur conseillant d'agir avec unité et de compter plus sur eux-mêmes que sur l'appui de l'Europe monarchique; elle critique à nombreuses reprises l'idée de s'attaquer à Strasbourg où ils éprouveront des difficultés, — et un premier revers leur serait fatal ; — elle les engage plutôt à se contenter de quelque « bicoque » facile à prendre, le premier succès devant donner de l'élan à leurs troupes et les mener à Paris !

Sa politique, en un mot, est contenue dans cet aveu qu'elle fit en 1792 à Khrapovitski : « Je me casse la tête pour entraîner les cours de Vienne et de Berlin à s'immiscer dans les affaires de France. La cour de Vienne consentirait, mais celle de Berlin ne bouge pas. Ils ne me comprennent pas. Ai-je tort? Il y a des raisons qu'on ne peut pas dire ; je veux les engager dans les affaires pour avoir les coudées franches. J'ai en vue beaucoup d'entreprises inachevées et il faut qu'ils soient occupés

(1) C'est le 1er octobre 1791 que Catherine avait envoyé deux millions de francs aux Princes ; mais elle y avait mis, il est vrai, la condition qu'ils délivreraient la France des « révolutionnaires. » « Comment refuser de vous assister encore lorsque vous me dites qu'avec ce secours vous délivrerez votre patrie de ses oppresseurs? Mais aussi c'est une condition que l'Europe entière attend de vous. »

pour ne pas m'entraver dans l'exécution. » Il n'est pas possible d'être plus explicite. Voilà, par cet aveu dénué d'artifice, les plans cachés de l'Impératrice dévoilés au grand jour. La question d'Orient et la question Polonaise restent sa préoccupation de tous les instants. Tour à tour abaisser la Turquie et la Suède, et s'emparer le plus possible des dépouilles de Stanislas-Auguste : la politique russe n'a pas d'autres visées. En 1792, la Tsarine caresse et prépare le second partage de la Pologne.

Il n'est pas douteux cependant qu'à un certain moment Catherine songea à prêter à la cause monarchique un concours effectif. Réconciliée avec Gustave III, elle médita avec lui une expédition qui aurait peut-être abouti, si l'assassinat du roi de Suède n'était pas venu l'arrêter. Mais ce qui n'est pas davantage douteux, malgré ce qui a été dit, c'est qu'elle s'engagea dans ce projet sans enthousiasme.

Elle faisait grand cas des soldats de Gustave III et de ses généraux, mais elle ne comptait aucunement sur les talents militaires de son associé qui devait commander l'expédition ; elle ne fut pas fâchée dès lors que l'assassinat du roi de Suède, qui la fit trembler, lui servit de prétexte pour empêcher l'exécution de ce projet. Voici comment Langeron, qui écrit en 1793, en parle : « Jusqu'alors la coalition contre la France n'avait coûté à Catherine II que quelques uniformes, quelques ducats, de belles lettres et 3 ou 4 manifestes. Souvorof avec 50,000 Russes eut été bien préférable et eut pu agir efficacement dans les opérations de la campagne qui se

préparait. Mais l'Impératrice était occupée d'un autre projet assez téméraire, gigantesque et qui par cela même devait plaire aux deux souverains qui voulaient l'entreprendre. Ces deux souverains étaient Catherine et Gustave. Ils avaient abjuré leur inimitié si active auparavant, et unissant leurs volontés, leurs désirs et leurs troupes, ils voulaient opérer une diversion très hasardée, mais qui pouvait être utile, même en ne réussissant pas complètement. Ils voulaient débarquer en Normandie 24,000 Russes sous les ordres du lieutenant-général Pahlen, et 12,000 Suédois. Le chevaleresque Gustave devait commander ce corps combiné, et avoir avec lui, pour diriger les opérations, le général français, marquis de Bouillé, homme de beaucoup de talent, d'une grande bravoure, audacieux, entreprenant et très propre à une pareille expédition. La mort du roi de Suède fit échouer cette expédition. Gustave fut assassiné dans un bal masqué à la salle de l'Opéra de Stockholm. Cette mort inattendue du roi de Suède affligea sincèrement Catherine. Elle avait conçu pour Gustave un véritable attachement, elle voyait avec peine ses projets de guerre renversés et elle craignait pour elle cet exemple de vengeance des Jacobins. L'expédition en Normandie fut ajournée, et ne pouvait plus avoir lieu avec le régent, le duc de Sudermanie. »

Ce récit a besoin d'être expliqué ou rectifié, notamment en ce qui concerne « le véritable attachement » de Catherine pour le « chevaleresque Gustave » et les regrets qu'elle eut de cette expédition manquée.

A plusieurs reprises, dans ses *Mémoires*, Langeron

répète que si les Russes avaient été de la coalition, ils eussent été à Paris sans coup férir. C'est Souvorof que Langeron eût voulu voir à la tête des Russes, Souvorof dont il rapporte un mot pittoresque qui ne serait pas déplacé sous la plume de Catherine. Souvorof parlant un jour à Langeron de la Révolution française, lui dit : « Messieurs les Français, vous êtes tombés du Voltairianisme dans le Jean-Jacquisme, ensuite dans le Rainalisme, et de là dans le Mirabeaulisme, et c'est le pire de tout. » De l'avis de Langeron si Souvorof avait commandé les Prussiens en 1792 il se serait rendu maître de Paris. Catherine ne pensait pas autrement quand elle disait à Grimm : « Vingt mille Cosaques seraient beaucoup trop pour faire un tapis vert depuis Strasbourg jusqu'à Paris : deux mille Cosaques et 6,000 Croates suffiraient. » (1) Mais elle se gardait bien de répéter trop haut cette fanfaronnade, car, décidée à ne pas intervenir sur le Rhin, elle n'était pas disposée à fournir un argument contre elle. Elle aurait bien voulu donner des coups de bâton à ces coquins de Jacobins, mais elle préférait en laisser le soin aux autres.

Il n'y a pas à s'y méprendre, quand le 14 avril 1792 elle écrit à Grimm : « Dès que je pourrai, je ferai donner des coups de bâton à ces coquins, afin de leur apprendre à parler. A la fin du 18e siècle, c'est donc un mérite apparemment d'assassiner les gens, et puis on vient me dire que c'est Voltaire qui prêchait cela ; voilà comme on ose calomnier les gens ; je crois que Voltaire aimerait mieux de rester là où on l'avait enterré que

(1) Lettre du 2 septembre 1791.

de se trouver en compagnie de Mirabeau à Ste-Geneviève. Mais quand est-ce donc qu'on mettra fin à toutes ces scélératesses ? »

Une nouvelle preuve, et irréfutable, que Catherine n'a pas la naïve intention d'aller frapper la Révolution à Paris, c'est l'aveu qu'elle en fait à Grimm le 9 mai 1792 : « Dites-moi, s'il vous plaît, d'où vient que vous croyez que les affaires de la Pologne ne sauraient aller en même ligne et de front avec celles de France ? Apparemment vous ignorez que la Jacobinière de Varsovie est en correspondance régulière avec celle de Paris... Enfin, ces Jacobins cherchent à répandre partout la confusion des langues, car tous ces arrangements polonais vont avec leurs lois sur toute matière comme une selle à une vache, selon le proverbe russe. Et vous voulez que je plante là mes intérêts et ceux de mon alliée la République et mes amis républicains, pour ne m'occuper que de la Jacobinière de Paris ? Non, souffre-douleur, je la battrai et combattrai en Pologne, mais pour cela, je ne m'en occuperai pas moins des affaires de France, et j'aiderai à battre le ramas des sans-culotte, tout comme le feront les autres. »

Elle écrivait, d'ailleurs, à Roumiantsof : « Mon poste est pris et mon rôle assigné. Je me charge de veiller sur les Turcs, les Polonais et la Suède. »

Ces aveux sont caractéristiques ; ils montrent, ainsi que celui qu'elle faisait à Khrapovitski, comment Catherine entend combattre la Révolution. Elle ne la combattra qu'en Pologne. (1)

(1) C'est le 30 avril 1792, en effet, que Catherine a donné l'ordre à ses troupes d'envahir la Pologne.

C'est que, depuis le jour fameux (1) où la Diète de Pologne, malgré la violente opposition des représentants du parti russe, avait voté l'hérédité du trône, supprimé le *liberum veto*, accordé au roi un droit de *veto*, et établi une constitution qui détruisait le principe même de l'anarchie, les affaires de Pologne, dans l'esprit de Catherine, s'étaient nécessairement confondues avec celles de France, et avaient pris le pas sur elles. « La Révolution de Pologne allait, pour le malheur des Polonais, se rattacher à toutes les affaires de l'Europe et se mêler à la Révolution française. » (2).

La constitution polonaise contrariait aussi les projets de la Prusse et de l'Autriche également intéressées à l'affaiblissement du royaume de Stanislas-Auguste. Mais la Russie, qui voulait la disparition — à son profit — de la Pologne, était la plus atteinte. Pendant la guerre contre les Turcs et contre les Suédois, Catherine avait dû négliger la Pologne ; mais l'arrière-pensée d'y revenir aussitôt qu'une occasion favorable se présenterait, ne l'avait pas quittée. La révolution de Pologne réveilla ses convoitises, et elle résolut d'en finir. Elle avait fait la paix avec la Suède. Elle jeta aussitôt les bases d'une entente avec la Turquie ; modérant ses prétentions, elle se contenta d'Otchakof avec la ligne du Dniester. En un mot, abandonnant momentanément le fameux projet grec, elle se tourne vers Varsovie, se préparant à consacrer toutes ses forces à l'affaire polonaise. Autant

(1) Le 3 mai 1791.
(2) M. Albert Sorel.

elle recherche l'amitié des Émigrés, qui rêvent le rétablissement de l'autorité despotique en France, autant elle s'associe aux partisans de la liberté et de l'anarchie en Pologne, et s'attache à eux. Cette contradiction ne l'effraie pas. Ses intérêts le veulent ainsi. « Eh bien, écrit-elle à Grimm, cette diète de Pologne que vous mettez au-dessus de l'Assemblée nationale, vient de renchérir en folie, car par amour de la liberté et pour être plus sûre d'icelle, elle vient de se livrer pieds et poings liés au roi de Pologne... Ne faut-il pas avoir le diable au corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, que de manquer ainsi à son premier principe ? »

A la base de cette constitution de 1791, qui s'inspirait des théories de Rousseau, avait été posée cette maxime venue de Paris : « Dans la société tout pouvoir émane essentiellement de la volonté de la nation. » Ce n'est pas cette formule qui effarouchait Catherine. Ce qui l'inquiétait, c'était de voir la Pologne échapper à l'anarchie et se relever sous un gouvernement réparateur. Il fallait l'en empêcher à tout prix. A partir de ce moment, elle redoubla d'efforts pour lancer la Prusse et l'Autriche sur le chemin de Paris ; mais l'Empereur Léopold voyait clair dans le jeu de la Tsarine, et Frédéric-Guillaume était également en défiance. Aussi « l'ardeur des deux Allemands à guerroyer sur le Rhin, se refroidissait à mesure que s'échauffait l'ardeur de la Russie à les y pousser. » (1)

L'Autriche était surtout rebelle. L'Empereur Léopold

(1) M. Albert Sorel.

n'avait connu sa sœur qu'à l'âge de 10 ans, et peu lui importait la destinée qui lui était réservée. Il résistait à tous les assauts, à toutes les insinuations. Il malmenait presque le comte d'Artois qui le serrait de près. L'Autriche ne voulait marcher que dans le cas d'une entente des puissances, et les efforts de la diplomatie démontraient l'impossibilité de cette entente. L'Espagne elle-même, qui avait promis son concours, se dérobait ; les autres puissances faisaient comme Catherine, et celle-ci voulait laisser l'honneur de l'aventure au roi de Prusse dont elle se moquait, et à l'Empereur dont elle se méfiait. L'Autriche et la Prusse, détournées par Kaunitz qui n'apercevait pas de dédommagements suffisants, étudiaient cependant les combinaisons permettant de démembrer et de spolier la France, pendant que la Tsarine jetait sur la Pologne des yeux d'envie.

La conférence de Pillnitz n'avait abouti, en 1791, qu'à un platonique plaidoyer dont les sous-entendus laissaient deviner que la cause du roi de France était sacrifiée. Les Princes firent des efforts désespérés; ils se heurtèrent à une résistance inflexible. Ils songèrent à s'adresser à Catherine, et composèrent ce fade écrit connu sous le nom de *Mémoire des Princes*, où, pour flatter ses goûts, les allusions à la Henri IV lui étaient prodiguées, et où se lisait ce passage naïf : « Les secours combinés de la Suède et de la Russie auraient un avantage qui les rendrait infiniment précieux : l'évidence de leur désintéressement. » La Tsarine dut bien rire en lisant cette épître ; elle ne se laissa pas prendre à cette « évidence. »

Catherine, décidée à ne pas se laisser amuser en de-

hors du projet Grec et du projet Polonais, pouvait-elle mieux faire que d'entretenir les Princes dans leurs illusions, quand, pour la flatter et la convaincre, ils lui écrivaient qu'ils suivaient « le panache de leur ancêtre Henri IV sur le chemin de l'honneur ? » (1).

L'Impératrice se contenta donc d' « invectiver » la Révolution et de « proscrire » les Jacobins.

Mais il n'en était pas de même de Gustave de Suède. Les Princes avaient trouvé en lui un avocat à la fois présomptueux et maladroit, ardent et désintéressé. Il était arrivé en 1791 à Aix-la-Chapelle ; il s'était posé en protecteur des Princes et des Emigrés, leur promettant de faire cause commune avec eux, non pas tant pour défendre Louis XVI dont il écrivait : « Sa conduite a sûrement passé en lâcheté et en ignominie tout ce qu'on pouvait présumer, » que pour anéantir le gouvernement « métaphysique » qui menaçait de gangréner toute l'Europe. Et tandis que Catherine prétendait que la cause du roi de France était la cause de tous les rois, Gustave écrivait à l'Impératrice : « Il peut être égal si c'est Louis XVI, Louis XVII ou Charles X qui occupe le trône pourvu qu'il soit relevé, pourvu que le monstre du manège soit terrassé, et que les principes destructeurs de toute autorité soient détruits avec cette infâme assemblée et le repaire infâme où elle a été créée. Le seul remède à cela, c'est le fer ou le canon. Il se pourrait qu'à ce moment le roi et la reine fussent en danger, mais ce danger n'équivaudrait pas à celui de toutes les

(1) Archives Woronzof, tome XVIII, page 16.

têtes couronnées que la Révolution française menace. »

On comprend dès lors que Gustave III pressât Catherine de se mettre à la tête de la coalition, et d'étouffer cette « épidémie d'effervescences populaires qui venait de s'étendre de l'Amérique sur la France. » C'est le ministre de Suède à Pétersbourg, Stedingk, qui s'exprimait ainsi. Mais Gustave ne réussissait pas plus que les Princes ; Catherine promettait et différait. Cependant, pour ne pas le décourager, elle lui avait envoyé au printemps de 1791, le comte Stakelberg, « avec un plan d'action contre la France ». « L'ardeur de Gustave, dit M. Albert Sorel, n'avait pas besoin de cet aliment. Il ne tient encore rien de la Russie, et déjà il se porte garant des résolutions de Catherine. Il offre à Breteuil 16,000 Suédois, il lui annonce 8,000 Russes. » Dissoudre l'assemblée, anéantir Paris, « ce repaire d'assassins, » tel est le projet de Gustave III, « qui mêlait toujours un peu de ridicule à toutes les actions importantes de sa vie. » (1). Son élan est tel que Breteuil, par ordre de Louis XVI, dut modérer son zèle, et l'engager à apporter plus de mesure dans ses desseins.

Catherine n'eut pas besoin d'être modérée par Breteuil ! Elle n'entendait pas aller si vite. On le vit bien quand, dans les derniers jours de septembre, un envoyé des Princes, M. d'Escars, arriva à Stockholm. Il avait été décidé, en principe, que les deux alliés tenteraient une descente en Normandie, et que le roi de Suède au-

(1) Mémoires de Langeron. Mémoires et documents. Tome XXI.

rait le commandement de l'expédition. M. d'Escars pensait trouver les troupes prêtes à s'embarquer. Il avait été dit que Catherine fournirait des troupes et l'argent nécessaire. Rien n'avait été fait, et M. d'Escars fut très surpris de trouver Gustave négociant encore avec l'Impératrice les termes de l'alliance dont les bases seules avaient été jetées. A vrai dire, le traité d'alliance ne fut signé que le 19 octobre 1791.

Les responsabilités de ce retard incombaient à Catherine, qui avait voulu déjouer ainsi les plans de son associé. Est-il permis d'en douter quand on sait ce qu'elle écrivait à Grimm le 22 octobre 1791, trois jours après l'échange des signatures ? « Le nouvel allié n'a pas honte de demander à venir se montrer ici, chose que nous cherchons à décliner tant qu'humainement possible. Comment voulez-vous que je lui confie des troupes ? Il ne les sait pas mener. » Est-il permis d'en douter quand on sait ce qu'elle répondit à l'émigré qui lui demandait de prêter du moins ses vaisseaux pour le transport des troupes du roi de Suède ? « Mes vaisseaux désarment, comment les Anglais regarderaient-ils cette expédition ? Ils sont de mauvaise foi. Ce projet-là est impossible. »

Les Princes joignirent leurs instances à celle de Gustave III. Ils le firent même avec une adulation qui ne leur coûtait guère : « Passant le Rhin ne fut-ce qu'avec 10.000 hommes, nous en aurions bientôt cent mille : le génie de Catherine II marchera devant nous. » Nous savons que Catherine se méfiait de la courtisanerie ; elle y était trop accoutumée. Elle ne se laissa pas convaincre.

Elle avait fait le meilleur accueil à M. d'Esterhazy ; elle avait reconnu la régence du comte de Provence et lui avait envoyé le comte Roumiantsof, ainsi qu'un présent de deux millions de francs. Elle fit plus ; elle dora son refus en promettant de songer vers le printemps prochain « aux moyens d'être de la partie, si les circonstances le lui permettent. » Elle s'en tint là.

Malgré ce refus, les Princes et le roi de Suède ne se laissèrent pas abattre. Ils avaient une confiance solide. Feignirent-ils cette confiance afin de ne pas davantage compromettre leur cause déjà perdue ? Il est plutôt permis de croire que leur sincérité était à la hauteur de leur naïveté. Leurs illusions n'avaient pas de limites. Ils persistèrent à compter sur le concours de la Tsarine. Les Princes, soit calcul, soit naïveté, ne voulaient voir en elle qu'une amie dévouée et désintéressée ; ils cherchaient le plus possible à se mettre sous sa protection ; Catherine avait grand soin d'entretenir leurs illusions, à Stockholm comme à Coblentz.

Le Princes crurent toucher au but le jour où Catherine fit avancer ses troupes. Mais les troupes russes prirent le chemin de la Pologne, ainsi que l'Impératrice l'avait écrit à Grimm. La paix de Jassy venait d'être conclue le 9 janvier 1792, et les généraux russes avaient reçu l'ordre de pénétrer en Pologne. Ainsi allait être réalisé ce mot de Kaunitz : « L'Impératrice n'attend que de voir l'Autriche et la Prusse engagées en France pour tout culbuter en Pologne. »

Comme on pense, l'Autriche n'était pas désireuse de prêter le flanc à ces combinaisons. Kaunitz le déclarait

formellement. De plus, l'Autriche ne voulait pas sacrifier son or et son sang pour rendre à la France, — dont elle avait été et dont elle redeviendrait dès lors la rivale, — sa puissance et son prestige passés, sans recevoir des dédommagements suffisants. Comme le dit M. Albert Sorel dans son bel ouvrage l'*Europe et la Révolution française*, aux yeux des alliés le salut du roi de France n'était plus que l'accessoire ; la spoliation du royaume allait devenir le principal but, même l'unique objet. « Il n'y a qu'une chose à faire, avait dit Kaunitz, empêcher les idées françaises de passer la frontière, et laisser la France se dégrader de plus en plus. » La mort subite de l'Empereur Léopold, survenue le 1er mars 1792, vint modifier les dispositions de la coalition.

Mais pendant tous ces pourparlers des alliés, Catherine avait perdu patience. Elle trouvait que la Prusse et l'Autriche la faisaient trop attendre. Elle avait senti qu'à Vienne et à Berlin, ses projets étaient percés à jour ; elle eut peur que Frédéric-Guillaume ne s'entendît avec l'Empereur pour l'arrêter en Pologne. Ne pouvant décider les deux souverains à se lancer sur le Rhin, elle s'était résignée « à partager la proie, faute de pouvoir l'accaparer. » La veille même du jour de la mort de Léopold, son vice-chancelier Ostermann avait fait des insinuations à cet égard à M. de Goltz, ministre de Prusse à Pétersbourg. La Prusse parut prêter l'oreille à ces propositions. Entre l'Autriche, qui pour assurer ses derrières, lui proposait l'intégrité de la Pologne et la garantie de la constitution de 1791, et la Russie qui lui offrait un accroissement de territoire, la Prusse n'hésita pas. Elle écouta sans

hésiter les propositions qui lui venaient de Pétersbourg.

Ces diverses menées diplomatiques en étaient là quand on apprit que le 16 mars 1792 Gustave III avait été assassiné au milieu d'un bal masqué. Il succombait à une conspiration de nobles fanatiques. Avec Gustave III disparaissait le plus ferme soutien de l'Émigration et de la cause de la royauté. Mais cette mort mettait Catherine fort à l'aise ; elle la déliait de ses engagements plus ou moins formels de fournir à l'Émigration un concours effectif. L'Impératrice ne manqua pas de se dégager. Ses troupes entrèrent en Pologne, et il ne fut plus question d'une expédition en Normandie. Elle fournit quelques nouveaux subsides aux Princes ; elle leur fit de nouvelles promesses : « Au reste, je n'abandonnerai pas assurément les petits-fils d'Henri IV. » Mais elle refusa de leur envoyer des troupes, prétextant que le concert des puissances avait changé de face depuis la mort de Gustave III et depuis la déclaration de guerre de la France à l'Autriche. (1)

Voilà qui explique comment l'Impératrice mit « tant d'ardeur à prêcher la croisade des rois et si peu d'empressement à l'entreprendre. »

Catherine s'en tint donc à combattre la Révolution française en s'attaquant à la Jacobinière de Varsovie. Et commentant les évènements, elle pouvait écrire le 13 août 1792 à Grimm : « Le feu roi de Suède et moi nous

(1) La déclaration de guerre de la France à l'Autriche est du 20 avril 1792.

avions dans la tête d'agir, et l'Espagne lui promettait de l'argent, mais depuis sa mort, celle-ci ne donne point d'argent, et le régent suit mal les prescriptions du testament de son frère ; par conséquent, nous ne marcherons pas encore de sitôt. »

N'est-il pas permis, dès lors, d'affirmer que si Catherine songea un moment à prêter à la cause de la royauté le concours de ses armées, elle le fit sans enthousiasme et avec l'arrière-pensée de l'éviter ? J'ajoute que si elle eût agi de concert avec Gustave III, elle l'eut fait pour ainsi dire contrainte et forcée et dans la plus faible mesure possible.

Comme on le voit, le récit de Langeron avait besoin d'être expliqué et rectifié. En réalité le « véritable attachement » que la Tsarine conçut pour Gustave III était douteux ; et si elle fut vraiment affligée de l'assassinat du roi, c'est surtout parce que, prise d'effroi, elle crut y voir la main des Jacobins.

Il est donc permis d'affirmer que loin d'être contrariée de ne pouvoir exécuter son plan de descente en Normandie, elle en fut vivement satisfaite. Il lui fut ainsi possible de mieux préparer le second partage de la Pologne qui sera signé le lendemain même de la mort de Louis XVI.

C'est son intervention en Pologne, en effet, qui, en 1793, jettera la méfiance entre la Prusse et l'Autriche, qui paralysera leurs mouvements, et qui permettra à la France de rassembler ses forces et de faire face à l'ennemi. Aussi, M. Albert Sorel a-t-il complètement raison

quand il dit : « Personne ne contribua plus que Catherine à former la coalition, mais personne ne contribua plus à la dissoudre, et c'est ainsi que, sans le vouloir et sans le savoir, elle rendit un immense service à cette Révolution qu'elle exécrait et dont elle souhaitait la ruine. La Pologne paya pour la France. »

CHAPITRE VI

Des relations de Catherine avec le marquis de Bouillé et le général Heymann.

Quand la Révolution aura définitivement triomphé, Catherine reconnaîtra à quel point les Émigrés et les alliés ont compromis la cause de la royauté par leurs jalousies mesquines et par l'âpreté de leurs convoitises. Elle n'eut pas besoin, d'ailleurs, d'attendre le dénouement de cette lutte pour se convaincre combien les Princes et leurs partisans tenaient peu d'Henri IV et étaient au-dessous de la besogne ; elle se rendit compte également que les amis du roi n'oubliaient pas leurs propres intérêts. Les exemples abondent. Catherine combla de faveurs, c'est-à-dire de biens, plusieurs d'entre eux, notamment Esterhazy et Choiseul-Gouffier. On sait que plusieurs officiers français allèrent combattre dans les armées russes ; d'autres offrirent leurs services et ne furent pas agréés. Bouillé, un des plus réputés et des moins heureux défenseurs de Louis XVI, fut de ce nombre. La correspondance de Catherine et de Grimm nous dévoile les curieux dessous de cet incident qui se rapporte à l'année 1791.

Dès 1790, Grimm avait vanté à *sa* souveraine les capacités militaires du marquis de Bouillé. Catherine avait retenu son nom et avait écrit à son souffre-douleurs : « Si j'étais Monsieur Bouillé, on ne m'aurait pas confié 18,000 hommes en vain ; je les aurais employés à chasser du royaume les procureurs et les avocats et toute la séquelle d'iceux. » (1)

Dans les premiers mois de 1791, le général Heymann, dont Bouillé faisait le plus grand cas et qui était son principal aide-de-camp, avait été reçu par Grimm. Et au mois d'avril 1791, nous voyons Grimm louer les qualités de Bouillé et de Heymann qui lui ont présenté une requête pour servir en Russie, le premier comme commandant en chef, le second comme lieutenant-général : « Bouillé est le seul homme de guerre qui se soit montré dans cette époque. Ses talents militaires, son activité, son coup d'œil, son intrépidité, sa détermination prompte comme l'éclair et toujours sage, l'ont porté au plus haut degré de réputation dans sa patrie et lui ont attiré la plus haute considération de la part des ennemis de la France. Ses vertus particulières ont ajouté un nouveau lustre à ses succès militaires. Le plus noble désintéressement, la générosité qui l'a toujours accompagné dans la victoire, ont rappelé et fait revivre en lui ces qualités touchantes des anciens chevaliers. » (2)

Il y en a plusieurs pages sur ce ton. Et le bon Grimm fait un éloge au moins aussi pompeux du général Hey-

(1) Lettre du 19 septembre 1790.
(2) Lettre de Grimm à Catherine II du 19 avril 1791.

mann. Grimm fait valoir leur désintéressement rare, mais il a grand soin de faire remarquer que Bouillé a été affreusement réduit par l'Assemblée nationale et qu'il ne touche plus que la somme dérisoire de 40,000 livres de France. Outre leurs appointements de commandant en chef et de lieutenant-général, outre leurs frais de voyage, ils réclament une gratification honnête, afin de faire honneur à leurs affaires et de payer leurs dettes. Bouillé se contenterait de 150,000 livres et Heymann de 80,000. Bouillé compte amener son fils et une suite d'un certain nombre d'officiers. A tous, il serait fait une position sortable, et quand l'âge de la retraite aurait sonné il leur serait accordé des bénéfices en rapport avec leurs grades. Si Catherine souscrit à ces conditions, Bouillé et Heymann, — convaincus qu'il n'y a plus rien à faire en France pour la cause du roi, (n'est-ce pas un peu tôt, car nous ne sommes qu'aux premiers mois de 1791?) partiront immédiatement et « arriveront à tire d'ailes au séjour où la gloire les attend. »

Et Grimm fait ressortir les avantages que Catherine trouvera à se servir de pareils officiers. Il est même urgent que Catherine prenne une décision, car Bouillé a rejeté les offres de l'Angleterre, mais il hésite à accepter celles que lui a faites l'Espagne.

Comment Catherine eût-elle pu résister à des propositions aussi séduisantes ? C'est Heymann qui avait dit à Grimm : « Donnez-moi un corps de 6,000 Russes, et si je ne vous remets pas l'ordre partout en un clin d'œil, vous me ferez mettre à la lanterne. » Quant à Bouillé, il a dit que la Russie seule a une tête souveraine, et que

c'est à son service qu'il veut se mettre, par goût comme pour l'intérêt de sa gloire.

Le général Heymann ne se contenta pas de présenter cette requête à Grimm ; il alla la porter à Catherine, et Bouillé lui donna comme instructions de faire ressortir qu'outre les avantages qu'il sollicitait pour ses officiers comme pour lui-même, il se réservait de quitter quand il le voudrait le service de la Russie.

Catherine était bien disposée pour Bouillé. Elle n'hésita pas à s'assurer ses services, ainsi que ceux de son état-major. Encore y apporta-t-elle des restrictions. Comme le prince de Nassau, Bouillé aura 46,000 roubles pour son entretien de général en chef, 10,000 de gratification pour son équipage, 6,000 pour la table et 2,000 de pension. M. de Heymann sera général-major avec des avantages pécuniaires en rapport. Les enfants de Bouillé seront reçus au service suivant leurs grades. Puis Catherine fixe à un maximum de 10 ou 12 jusqu'au grade de lieutenant-colonel, les officiers dont Bouillé se fera accompagner. Encore voudrait-elle avoir affaire à des officiers-ingénieurs « qui eussent de la pratique ! »

L'échec de la fuite du roi modifia l'opinion que Catherine se faisait de Bouillé. Aussi faut-il voir comme elle l'arrange ? « J'ai reçu une énorme lettre du marquis de Bouillé avec deux annexes : l'une sur les dispositions qu'il a faites pour la fuite du roi, qui n'a pas réussi ; par conséquent, quoi qu'il en dise, elles étaient vicieuses ; l'autre sur la propagande dont je me moque ; dans celle-ci, entre autre, il est dit qu'ils emploient 30 millions pour soulever tous les peuples ; mais il faudrait

commencer par les avoir ; or, ils n'ont que des assignats, et cela pas suffisamment pour eux-mêmes ; vous avez beau louer la tête du marquis de Bouillé ou Bouilly, elle n'est pas nette. » (1)

Il s'ensuit que l'Impératrice n'est pas surprise ni contrariée, quand elle apprend que Bouillé, confiant en la bravoure et en la réputation militaire du roi de Suède, est entré à son service. Ce qu'elle écrit à Grimm est caractéristique. « Je crains beaucoup que la tête du marquis de Bouillé n'ait reçu un rude échec par la fuite du roi manquée, mais il est très le maître d'entrer dans tel service qu'il lui plaira : pour moi, je n'y gagne ni n'y perdrai, parce que les choses iront comme elles allaient sans lui chez moi. » Bouillé est comme tous ceux qui lui tombent entre les mains ; elle les trouve tous « avec la tête au-dessous de la besogne. » Que lui importe, en effet, que Bouillé conduise ses armées ou non ? Cela ne l'intéresse guère plus que de voir Volney rendant la médaille qu'elle lui a envoyée. « Pour à moi, écrit-elle à Grimm en 1792, il peut m'être fort indifférent qu'il ait cette médaille, ou qu'il ne l'ait pas. Vous la donnerez dans l'occasion à un autre. »

Catherine, ainsi que le dit Langeron, destinait-elle Bouillé à l'expédition vaguement projetée avec Gustave III d'une descente en Normandie? Cela est fort douteux. Il semble, au contraire, qu'elle avait en vue d'attirer Bouillé en Russie pour profiter des services qu'il eût pu lui rendre. En 1791, on croyait à une rupture

(1) Lettre à Grimm du 16 septembre 1791.

imminente de la Russie avec l'Angleterre et la Prusse, et Bouillé, qui avait l'expérience « de l'allure et des manœuvres » de l'Angleterre, comme le fait valoir Grimm, pensait être employé contre elle ; de même Catherine aurait utilisé, contre l'armée prussienne, les connaissances que Heymann possédait de l'Allemagne. Ces calculs ressortent de la correspondance de Grimm avec l'Impératrice.

Ces relations de Bouillé avec la Russie ne constituent qu'un épisode assez singulier et insignifiant de la conduite de Catherine à propos de la Révolution, mais elles font connaître ce que l'Impératrice pensait de l'un des meilleurs défenseurs de la cause monarchique.

CHAPITRE VII

Catherine II et « la langue des Racine et des Voltaire. » — Le théâtre français à Pétersbourg sous la Révolution. — Madame Vigée-Lebrun à la cour de Russie.

Nous avons vu que Catherine se bornait généralement à invectiver « les avocats et savetiers » de l'Assemblée, sans chercher à expliquer leurs actes. Quand elle est informée, peu après l'assassinat de Gustave III et la mort mystérieuse de Léopold, que les Jacobins lui ont dépêché pour la tuer, deux ou trois individus dont on lui donne le signalement, elle s'en explique avec Grimm. Mais sous la plaisanterie on sent le courroux ; cette menace n'est pas sans la préoccuper. Il a été publié, dit-elle, qu'elle ne serait plus de ce monde, à Varsovie le 3 mai, et à Paris le 1er juin : « Je me crois en conscience engagée à vous écrire à ces dates, dit-elle à Grimm, afin que vous sachiez que je suis en vie à ces époques. » Et elle ajoute que pour mettre fin à toutes ces scélératesses, il suffit de donner des coups de bâtons à ces coquins. Ces exclamations doivent nous laisser assez froids, puisque nous savons Catherine décidée à ne frapper qu'à Varsovie.

D'ailleurs, si Catherine porte sur la France les jugements les plus faux, elle démêle avec un discernement incomparable les fautes des défenseurs du trône et les bénéfices qu'elle peut retirer des évènements. Elle jugea constamment à rebours l'état de l'opinion en France, — elle la croyait favorable à la royauté, — mais elle avait des vues justes sur les dessous des opérations de la coalition. Le vrai se mêle au faux dans cette tête extraordinaire qui apprécie les évènements tantôt avec sa finesse de femme, tantôt avec sa passion et ses préjugés de souveraine autocrate, toujours avec un rare bon sens quand il y va de l'intérêt de son Empire et de sa gloire.

Chez elle, cependant, se rencontre une préoccupation désintéressée : celle de l'avenir de la littérature française. Bien que la littérature allemande ait désormais ses faveurs, elle ne peut renier les œuvres dont elle s'est nourrie, ni méconnaître l'influence du rayonnement des lettres françaises. Elle s'en explique plusieurs fois avec Grimm, et il est curieux de voir le mouvement de sa pensée et les craintes qu'elle éprouve. A ses yeux, « les procureurs et cordonniers » qui gouvernent la France vont anéantir les chefs-d'œuvre de notre littérature et immoler sur l'autel de la Patrie le monument intellectuel de la France. « Il faudra, écrit-elle à Grimm le 23 juin 1790, faire jeter au feu tous les meilleurs auteurs français et tout ce qui a répandu leur langue en Europe, car tout cela dépose contre l'abominable grabuge qu'ils font. » Et le 12 septembre 1790 : « Qu'est-ce que les Français feront de leurs meilleurs auteurs, qui tous

presque vivaient sous Louis XIV ? Voltaire même, tous sont royalistes, ils prêchent tous l'ordre et la tranquillité et tout ce qui est opposé au système de l'hydre aux 1200 têtes. Les jetteront-ils au feu ? S'ils ne feront pas cela, on y puisera des maximes contraires à leur système, s'ils en ont. »

Grimm ne la tire pas d'embarras ; il augmente ses craintes, au contraire : « Il n'y a pas jusqu'à la langue que cette frénésie ne corrompe avec une rapidité alarmante, de sorte que la langue des Racine et des Voltaire aura incessamment un air étranger. (1) » Aussi le 29 avril 1791, elle reprend : « Je voudrais bien savoir ce que les Français feront de leurs meilleurs auteurs : feront-ils brûler leurs pièces et leurs ouvrages en place de Grève, car tout cela ne va plus aux bêtises qu'ils font; Rousseau les a mis à quatre pattes. » Dès 1789, rappelant l'éclat du pouvoir royal sous Louis XIV, elle s'était écriée : « Que diraient Boileau et son grand roi étant ressuscités à Paris dans ce moment ? »

Mais bientôt les préoccupations littéraires durent céder le pas aux préoccupations politiques. La gravité des évènements l'exigeait. La mort de Falconet n'attire pas son attention. Il en est de même de celle de Rulhière. Rulhière n'a plus pour elle qu'un intérêt rétrospectif. Par contre, elle a un mot de regret pour de Montmorin qui naguère encore a soutenu seul dans les conseils du gouvernement l'idée d'une entente de la France et de la Russie. Elle n'en aura aucun pour Necker

(1) Lettre de Grimm à Catherine du 20 décembre 1790.

quand il tombera du pouvoir. Mais c'est que Necker, avec lequel elle a été au mieux dans les débuts de la Révolution, outre qu'il a pactisé avec les clubs, s'est prononcé contre l'entente de la France et de la Russie. Elle ne lui pardonne pas une telle conduite.

Comme on voit, à partir de 1789, Catherine fit bon marché de notre littérature du XVIIIe siècle. Voltaire seul conserva ses sympathies. Encore fit-elle, pendant la Terreur, enlever son buste des galeries de l'Ermitage ; en 1792, le patriarche, si fêté auparavant, était absent de la fameuse colonnade de Tsarskoé-sélo, où, seul de ses contemporains, Fox avait été jugé digne d'avoir son buste à côté de Démosthène, de Cicéron, d'Ovide, de Sénèque, de Jules César, etc. ! On peut donc dire que pendant la Révolution, Catherine s'en tint à nos gloires littéraires du XVIIe siècle : Corneille, Boileau, Molière. Je ne nomme pas Racine, car nous savons qu'elle n'eut jamais un faible pour l'auteur de *Phèdre*.

En résumé, l'Impératrice attribua à notre littérature du XVIIIe siècle et à l'esprit philosophique une grande part de responsabilité dans la crise révolutionnaire. Mais si elle affecte de traiter de coquins et de scélérats les « avocats » et « savetiers » qui à son avis conduisaient la France à l'abîme, il faut convenir qu'elle s'abstint généralement de qualifier avec ces rigueurs ses anciens amis les philosophes. A part quelques allusions sanglantes à l'adresse de Diderot, à part cette affirmation que l'Encyclopédie avait eu pour but le renversement de toute monarchie et de toute croyance religieuse,

nous relevons dans sa correspondance peu de mots pittoresques ou blasphématoires contre la philosophie.

Ainsi, le 5 décembre 1793, au moment où l'œuvre terroriste est dans son plein épanouissement, elle tiendra à Grimm ce langage relativement mesuré : « Les philosophes français qu'on croit avoir préparé la Révolution française, peut-être ne se sont trompés que dans une seule chose, c'est qu'ils croyaient prêcher à des gens auxquels ils supposaient un cœur bon et des volontés en conséquence, et qu'au lieu de cela les procureurs, les avocats et tous les scélérats, se sont couverts de leurs principes, pour, sous ce manteau qu'ils ont bientôt secoué, faire tout ce que la scélératesse la plus exécrable ait jamais employé de plus horrible, et cette canaille parisienne, subjuguée par les crimes les plus atroces, ose se dire libre, tandis qu'elle n'a jamais éprouvé de tyrannie ni plus cruelle, ni plus absurde. » A l'heure où elle est le plus inexorable pour les régicides, l'ancienne libérale de 1767 a quelques excuses pour ceux qu'elle a jadis encensés.

Comme nous sommes loin du langage du grand Frédéric ! Celui-ci, sans embarras, a fait sentir aux philosophes avec lesquels il était en correspondance, le mépris qu'il avait pour eux ; la grande *Sémiramis du Nord* a des indulgences pour les philosophes qui ont disparu ou avec lesquels elle n'est plus en relations. Elle a le respect du souvenir.

Mais en 1793, la réaction peut seule prévaloir en Russie. Aussi y a-t-il lieu de remarquer cette bizarrerie : Avant la Révolution, alors que la philosophie fran-

çaise rayonnait dans le monde entier, l'œuvre la plus libérale qui soit sortie de la plume de Catherine, l'*Instruction pour le code*, fut interdite en France. Et c'est l'Impératrice qui pendant la Révolution française proscrivit la littérature française et lui ferma les portes de la Russie.

Sa méfiance, en effet, ne se porte pas seulement sur les hommes politiques ; écrivains et artistes pour lesquels elle a eu jadis un vrai penchant sont également soupçonnés par elle d'être des propagateurs des idées nouvelles et sont mis à l'index.

Est-il besoin de nommer les écrivains de second ordre qui pendant la période révolutionnaire, firent le voyage de Russie ? Ils sont peu nombreux, et n'y jouèrent aucun rôle. Sénac de Meilhan, il est vrai, s'adressa à l'Impératrice pour écrire l'histoire de Russie. Nous verrons plus loin l'accueil qu'elle lui fit et l'opinion qu'elle en prit. Sénac de Meilhan, d'ailleurs, était-il, à proprement parler, un écrivain ? Ancien administrateur du Hainaut, il aspirait à jouer un rôle politique, et les écrits qu'il a publiés sont dus sans doute aux loisirs que lui laissèrent la politique et l'administration.

Il n'est pas d'autre écrivain français de quelque importance qui se soit signalé à la cour de Russie pendant la Révolution. Ceux de nos compatriotes qui allèrent en Russie ou qui s'y trouvaient déjà étaient des émigrés et n'avaient rien de littéraire.

En ce qui concerne son commerce épistolaire, nous savons que l'Impératrice correspondit avec Grimm jusqu'à sa mort, et lui continua une confiance qu'il avait

bien méritée. Mais il fut le seul. Quand nous parlerons de la liaison de Catherine avec son « souffre-douleurs, » nous dirons que les relations de ces deux esprits si intimement unis, ne subirent aucune atteinte des évènements de la Révolution ; avec les années, cependant, Catherine, — sa correspondance en témoigne, — se livre moins ; elle n'a plus avec son correspondant les mêmes élans, les mêmes confidences. Et lorsque Grimm, qui a souffert de la Révolution, à cause des relations qu'il entretenait avec l'Impératrice de Russie, et qui s'est retiré en Allemagne, sollicite de Catherine la faveur d'un gîte à Pétersbourg pour y aller finir ses jours aux pieds de *sa* souveraine, c'est par des faux-fuyants qu'elle accueille son vieux « factotum, » remettant au lendemain, c'est-à-dire à l'année d'après, ce qui n'eut dû souffrir aucun délai.

La Révolution n'empêcha pas Pétersbourg de s'amuser. La Cour et la Ville eurent comme par le passé, leurs bals et leurs réceptions qui se succèdèrent sans interruption. La splendide fête que Patiomkine donna dans son Palais de la Tauride est du 28 avril 1791. Catherine était de beaucoup de ces fêtes. Le 15 février 1794, par exemple, elle écrira à Grimm qu'elle est très fatiguée pour avoir assisté la veille et l'avant-veille à deux bals, ce qui ne l'empêchera pas d'aller le soir même à un troisième. La société mondaine de St-Pétersbourg s'occupait peu de la Révolution ; accoutumée au luxe et aux plaisirs, elle n'était pas disposée à se priver de réceptions et de spectacles, de danses, d'opéra-bouffes et de comédies. Le théâtre français à Pétersbourg fut, pendant la Révolution, étroitement surveillé, mais il resta ouvert. Et de temps en temps le théâtre de l'Ermitage ouvrit ses por-

tes aux privilégiés. Les acteurs et actrices continuèrent donc à aller en Russie, et la façon dont certains y furent accueillis rappela les succès que Madame Todi, que Dufresne, etc., y avaient précédemment obtenus.

Quelques artistes se rencontrèrent aussi à Pétersbourg, mais ils y étaient en petit nombre. Doyen y devint le peintre favori de la cour, et l'Impératrice goûtait sa conversation. Quant à Mme Vigée-Lebrun, qui a laissé des mémoires sur son séjour en Russie, elle fut d'abord très fêtée. Précédée d'une réputation illustre, elle arriva à Pétersbourg en août 1795. A vrai dire, c'est surtout la société de Pétersbourg qui s'engoua de Mme Vigée-Lebrun. Rostoptchine nous dit qu'elle était très à la mode et qu'on lui donnait des fêtes. « Elle se fait payer 1000, 2000 roubles pour un portrait, comme on paierait deux guinées à Londres. » (1)

L'Impératrice subit cet engouement et commanda à Mme Lebrun les portraits de deux de ses petites filles. Mais Mme Lebrun ne se borna pas à être à la mode ; elle apporta des modes françaises, les indiqua aux dames de la société, et « la fureur de se costumer d'après ses idées, et tout plein d'extravagances, » (2) nous dit Rostoptchine dans une nouvelle lettre, contrarièrent l'Impératrice, et empêchèrent la voyageuse de réussir aussi longtemps qu'elle le croyait.

Rostoptchine déclare que sans être connaisseur en tableaux, les portraits des deux grandes duchesses lui paraissaient réellement très mauvais, avec leur coloris choquant « d'une teinte violette. » Quant à l'Impératrice elle

(1) Lettre de Rostoptchine à Voronzof du 14 septembre 1795.
(2) Lettre de Rostoptchine à Voronzof du 19 décembre 1795.

trouva les deux portraits tout bonnement détestables, et elle le dit à Grimm : « L'émule d'Angélique Kauffmann pour son premier essai, commence à peindre les grandes-duchesses Alexandrine et Hélène ; la première a une figure noble, intéressante, l'air d'une reine ; la seconde est une beauté parfaite avec une mine de sainte nitouche. Madame Lebrun vous accroupit ces deux figures-là sur un canapé, tord le cou à la cadette, leur donne l'air de deux petites vilaines savoyardes coiffées en bacchantes, avec des grappes de raisin, et les habille de tuniques gros rouge et violette ; en un mot, non-seulement la ressemblance est manquée, mais encore les deux sœurs sont tellement défigurées, qu'il y a des gens qui demandent laquelle est l'aînée, laquelle la cadette. Les partisans de Mme Lebrun élèvent cela aux nues, mais à mon avis c'est bien mauvais, parce qu'il n'y a dans ce tableau-portrait ni ressemblance, ni goût, ni noblesse, et qu'il faut avoir le sens bouché pour manquer ainsi son sujet, en ayant surtout un pareil devant les yeux : il fallait copier dame nature et non pas inventer des attitudes de singe. » (1) Le 18 décembre elle reprend : « Rien de plus vilain que le prétendu portrait d'Alexandrine et d'Hélène : ce sont deux singes accroupis qui grimacent à côté l'un de l'autre... Elles ont l'air de deux *filles*, et puis c'est tout. »

Et ce réquisitoire sert de prétexte à Catherine pour dire qu'il n'en était pas ainsi de la peinture en France du temps de Louis XIV. En art comme en littérature, l'élève des philosophes qu'elle a reniés est demeurée fidèle au siècle du grand roi.

(1) Lettre à Grimm du 8 novembre 1795.

CHAPITRE VIII

La mort de Louis XVI et l'oukase du 8 février 1793. — Rupture des relations entre la France et la Russie. — La police de Catherine II.

La mort de Louis XVI fut naturellement l'évènement capital qui agit le plus sur l'esprit de la Tsarine.

Catherine s'attendait-elle à ce dénouement de la Révolution triomphante ? L'avait-elle prévu quatre ans à l'avance, ainsi qu'elle prétend l'avoir dit au prince de Nassau ? Elle y était, du moins, préparée. L'évènement eut pour effet, cependant, de l'abattre profondément et d'accroître sa frayeur ; mais il ne lui arrache pas les imprécations auxquelles on pourrait s'attendre ! Depuis longtemps, Louis XVI est pour elle une quantité négligeable, et « l'être inerte » dont parle La Marck.

Masson prétend dans ses *Mémoires secrets* qu'à la nouvelle de la mort de Louis XVI, Catherine tomba en syncope et fut pendant plusieurs jours sous le coup de tremblements nerveux. Il est parfaitement exact qu'elle fut prise d'une fièvre violente. Khrapovitski n'omet pas d'enregistrer qu'elle garda le lit plusieurs jours et fut profondément affligée. Khrapovitski ajoute qu'elle ordonna aussitôt un deuil de six semaines.

« J'étais à Pétersbourg, dit de son côté Langeron dans ses *Mémoires inédits*, lorsqu'on y apprit la mort de Louis XVI. Elle y excita l'horreur qu'inspira partout et devait inspirer un forfait si inoui. Les Français établis en Russie eurent beaucoup à souffrir et de la société et du peuple même. »

Khrapovitski rapporte les réflexions qu'émit l'Impératrice à l'annonce de cette nouvelle : « C'est une injustice criante même envers un particulier ; il faut absolument exterminer jusqu'au nom des Français. » Elle sent que cet attentat est un défi à l'Europe monarchique, et il est visible qu'elle en est frappée d'horreur. Et voici ce que, à la date du 13 avril 1793, Catherine trouve pour exprimer son indignation : « Ecoutez, jusqu'ici on avait vu des royaumes tomber en quenouille, mais jamais encore, que je sache, on n'en avait vu tomber en scélératesse. Ce beau régal était réservé au XVIIIe siècle, qui naguère se vantait d'être le plus doux, le plus éclairé des siècles, et qui a enfanté des âmes atroces au milieu de la ville la plus réputée qu'on connût. Fi des abominables ! » (1)

Le jugement qu'elle ajoute est trop saugrenu pour ne pas être cité : « Savez-vous ce que c'est ce que vous voyez en France ? Ce sont les Gaulois qui ont essayé de chasser les Francs ; mais vous verrez revenir les Francs, et les bêtes féroces avides du sang humain seront ou exterminées ou obligées de se cacher où elles pourront. » Il faut croire qu'elle le pense comme elle le dit, car ce n'est pas là un jugement isolé. « En chassant la noblesse

(1) Lettre à Grimm.

de France, dira-t-elle un autre jour, qui ne voit pas que ce sont les Gaulois qui chassent leurs conquérants, les Francs, de la Gaule ? » Il n'est pas surprenant que Catherine ait si mal jugé l'état de la France pendant la tourmente révolutionnaire, puisque les Émigrés étaient la principale et presque la seule source de ses informations ; il en est de même de la *Gazette de Pétersbourg* qui reflète ses idées. Mais voilà une fantaisie historique qui dépasse les bornes et qui serait indéchiffrable si nous ne savions pas qu'en 1793 Catherine était plongée dans l'histoire de Russie et se livrait à ses travaux d'ethnographie avec l'ardeur qu'elle avait précédemment montrée pour le théâtre.

Il est donc établi que la mort de Louis XVI donna la fièvre à la Tsarine ; par contre, la mort de Marie-Antoinette ne lui donna rien du tout. Au récit touchant que Grimm lui fit du supplice de cette femme dont les imprudences et une grande légèreté étaient le principal crime, elle répondit par ces simples mots : « On s'opiniâtrait à croire que la reine entre les mains des Jacobins se trouverait plus en sûreté qu'entre celles des frères du roi. C'est un fait. Ce faux principe lui a coûté la vie ; voilà ce que c'est que d'en prendre. » Ce laconisme est significatif. La situation de Marie-Antoinette aux Tuileries en 1790 et 1791 lui a arraché quelques paroles de regrets ; mais c'est du bout des lèvres qu'elle les a formulées. Au fond, Marie-Antoinette ne lui a jamais été plus sympathique que Marie-Thérèse. Mais tandis qu'elle avait eu de l'ironie amère pour les pleurs hypocrites et le désintéressement feint de la mère, —

qu'elle appelait « maman, » — c'est le dédain qu'elle garda devant la mort de la fille. C'est au ministre de Russie à Paris, de Simoline, que Marie-Antoinette avait dit : « J'aime mieux courir tous les dangers possibles que de vivre plus longtemps dans l'état d'avilissement et de malheur où je suis. » La Tsarine ne s'était pas longtemps arrêtée à ces sensibleries.

On sait que la mort de Louis XVI eut de pénibles conséquences pour nos compatriotes résidant en Russie. Catherine prit contre eux des mesures draconiennes. C'est le 31 janvier qu'arriva à Pétersbourg la nouvelle de la mort du roi de France. Khrapovitski nous dit qu'à la date du 8 février, Catherine signa un oukase par lequel toutes relations politiques étaient rompues avec la France. De plus, elle exigea de tous les Français des deux sexes un serment de fidélité à la cause royale, d'après une formule qu'elle avait elle-même préparée. Ce serment fut prêté dans les églises, et ceux qui s'y refusèrent durent quitter la Russie immédiatement. La *Gazette de Pétersbourg* publia de longues listes de Français qui s'étaient soumis à cette obligation ; ce qui fait dire à Catherine, dès le 13 avril : « Pour moi, j'ai fait prêter serment à tout ce qui n'a pas voulu être chassé de la Russie : Imaginez, s'il vous plaît, ce qui en est arrivé. Tous les assermentés sont devenus zélés royalistes (1). » Catherine avait le succès facile ! Quand le comte d'Artois sera à Pétersbourg, Catherine dira que les Français résidant en Russie, « purifiés par le serment, » lui ont exprimé des sentiments de sympathique soumission.

(1) Lettre à Grimm du 13 avril 1793.

Il est certain, comme le dit Langeron, que presque tous les Français établis en Russie prêtèrent ce serment. Mais Catherine ne leur avait guère laissé le choix. D'après Brückner le nombre des étrangers de langue française qui résidaient en Russie peut être évalué à un millier environ. En réalité, il y en avait près de 1500, et 43 seulement refusèrent de prêter ce serment (1).

Ces 43 donnèrent là un bel exemple d'énergie morale et de patriotisme. Ils jugèrent, en effet, que quelque terribles que fussent les évènements de France, ils ne devaient pas infliger un blâme public au gouvernement de leur pays. Dans le petit nombre de nos compatriotes qui durent aussitôt quitter le territoire russe, il convient de citer Bousson de Mairet qui, précepteur du fils du général Panine, renonça par patriotisme aux offres les plus avantageuses, et ne craignit pas de rentrer en France au moment où le pays était le plus agité. Bousson de Mairet était depuis plusieurs années en Russie. Il avait été présenté par les Panine à Catherine II et au grand-duc Paul. L'Impératrice lui avait fait, comme à tant d'autres Français, l'accueil le plus bienveillant, et elle lui avait conféré le rang et le titre de lieutenant-colonel. Bousson de Mairet, obligé de quitter la Russie à la hâte, souffrit particulièrement

(1) Ces chiffres sont indiqués dans une note que l'un de ces 43, Bousson de Mairet, écrivit à la municipalité de Salins pour lui expliquer les motifs de son retour en France, et pour éviter d'être confondu avec les Émigrés. Bousson de Mairet a laissé des papiers que nous avons consultés, et sa vie, écrite par son petit-fils, paraîtra prochainement en librairie.

du changement de dispositions de la Tsarine à l'égard de nos compatriotes. Mais ceux qui demeurèrent en Russie ne furent guère plus favorisés.

Les ports russes reçurent l'ordre de ne recevoir aucun bâtiment portant pavillon français, et il fut donné trois semaines à nos agents consulaires pour quitter le territoire russe. Enfin, défense fut faite aux Russes de se rendre dans notre pays, de recevoir des journaux de France, d'entretenir des relations avec nos compatriotes, et un nouvel oukase du 8 avril, interdit d'introduire en Russie des objets quelconques d'origine française. Catherine redoutait tellement l'invasion de nos idées, qu'elle fermait la porte de la Russie même aux modes françaises. C'était une sorte de blocus exercé contre la France.

Les relations commerciales entre la France et la Russie étaient à cette époque trop peu importantes pour que notre industrie, qui se ressentait, d'ailleurs, de la crise politique et de la guerre dont nos frontières étaient le théâtre, en souffrit beaucoup. Mais les plus atteints furent les Français résidant en Russie, — et ils étaient nombreux, — qui durent se déclarer royalistes, — beaucoup malgré eux. — Ceux qui n'offraient pas toutes les garanties furent étroitement surveillés par la police sommaire de Catherine et soumis à ses vexations.

Dès 1791 il avait été dit que la France enverrait des agents à l'étranger dans le but d'y répandre les idées révolutionnnaires. Les souverains effrayés des progrès de la Révolution à Paris ne se trouvaient plus en sécu-

rité et craignaient de rencontrer dans ces émissaires des assassins. L'Impératrice de Russie, spécialement visée en raison de ses relations avec les Émigrés, n'était pas rassurée. Khrapovitski nous dit qu'un Français signalé comme voulant attenter à la vie de la souveraine, avait traversé Kœnigsberg le 22 mars 1791, où il avait été activement recherché, et que des mesures énergiques avaient été prises pour arrêter à la frontière et à Pétersbourg toute personne suspecte et non munie de papiers en règle. Autour de Tsarskoé-sélo une surveillance spéciale fut exercée.

En 1792 la cour de Russie avait voulu voir la main des Jacobins dans le meurtre de Gustave III et dans le décès de Léopold II ; aussi les craintes de l'Impératrice avaient-elles redoublé. Ce fut bien autre chose après la mort de Louis XVI, alors que d'après le bruit public, les démagogues songeaient à se débarrasser de toutes les têtes couronnées. Le général commandant le Palais d'Hiver imagina de doubler les sentinelles qui se trouvaient à toutes les portes. Catherine ne voulut pas laisser croire qu'elle avait peur ; elle fit suspendre l'exécution de cet ordre, mais recommandation spéciale fut donnée au chef de la police de redoubler de vigilance.

La police de Catherine II était singulièrement faite : sommaire, tracassière et aussi peu préventive que possible. La souveraine avait confié le service de la police à un homme sûr et réputé pour son énergie, Ryléef. Il a été cité bien des anecdotes sur Ryléef. Nous en choisissons deux, dont une est racontée par Langeron, dans

ses *Mémoires* ; elles sont assez caractéristiques pour donner une idée de l'intelligence de ce grand maître de la police et de ce que devait être la police impériale dans des mains aussi habiles !

Un jour Catherine ayant fait appeler Ryléef, lui dit qu'il y avait en France un parti de Jacobins portant des bonnets rouges, et lui recommanda de s'assurer s'il n'y en avait pas à Pétersbourg. A quelques jours de distance, Ryléef traversant la place de l'Amirauté aperçut à la fenêtre d'une maison un individu d'un âge avancé vêtu d'une robe de chambre et coiffé d'un bonnet rouge. Ryléef alla immédiatement à ce vieillard et lui donna l'ordre de s'habiller et de le suivre. Celui-ci, effrayé, obéit. Ryléef se fit annoncer aussitôt chez l'Impératrice ; il lui dit que, conformément à ses ordres, il avait arrêté un individu coiffé d'un bonnet rouge, et il le lui présenta. Mais grande fut la confusion de Ryléef quand l'Impératrice reconnut dans celui qu'il avait arrêté un général français en retraite auquel elle accordait une pension. La Tsarine fit des excuses au général, doubla sa pension, et Ryléef en fut quitte pour une sévère réprimande.

L'anecdote que nous rapporte Langeron a une telle couleur d'inoui que si nous n'avions pas confiance en sa véracité nous pourrions croire les bords de la Néva peu éloignés de ceux de la Garonne. Laissons parler Langeron : « L'Impératrice avait un chien anglais qu'elle appelait Tom, et qu'elle aimait beaucoup. Il mourut. Elle voulut le faire empailler et placer sous un verre.

Elle en donna l'ordre à Ryléef, grand maître de la police de Pétersbourg. Celui-ci ne comprit pas ce que l'Impératrice ordonnait ; mais comme un bon Russe subalterne ne doit jamais demander d'explication à son supérieur, et toujours répondre : *J'ai entendu*, quand même il ne saurait pas ce qu'on lui a dit, Ryléef répond : *J'ai entendu*, et sort pour chercher ce Tom. Il y avait à Pétersbourg un négociant anglais de ce nom ; il va chez lui et lui annonce que l'Impératrice avait ordonné qu'on l'écorchât et qu'on l'empaillât. Il était très persuadé qu'il fallait le faire tout de suite, et que M. Tom devait être enchanté de cette faveur. Celui-ci, qui n'avait pas les mêmes idées de subordination, ne se souciait pas que sa peau fut placée à l'Ermitage, et comme il avait plus de bon sens que Ryléef, il comprit tout de suite que celui-ci donnait en cela une nouvelle preuve de sa sagacité ordinaire. Il eut l'air de se soumettre à la fantaisie de l'Impératrice, et demanda seulement deux jours de répit, pour mettre ordre à ses affaires avant sa métamorphose. Ryléef les accorda avec peine ; il voulait commencer à l'instant l'opération que la souveraine avait ordonnée. Tom prévint Zoubof de cette plaisante méprise ; il en rit et en amusa l'Impératrice, qui ordonna à Ryléef de laisser la peau de M. Tom sur son corps ; mais elle ne le chassa pas, et cette indulgence (que je ne sais comment qualifier), était tout aussi extraordinaire que la sottise de ce maître de police. » (1)

(1) Mémoires de Langeron. Tome XX. Archives des Affaires étrangères.

Malgré le récit de Langeron, nous ne répondrons pas de l'authenticité de ce fait ! Mais on ne prête qu'aux riches, et il suffit de ces citations pour juger ce que pendant la période révolutionnaire la police russe devait être sous une aussi intelligente direction ! On conviendra que les Français à Pétersbourg n'avaient qu'à se bien tenir.

CHAPITRE IX

Le comte d'Artois à St-Pètersbourg en 1793.

On sait que le Comte d'Artois ne se contenta pas de harceler de ses lettres les souverains de l'Europe. Il ne ménagea aucune des visites qui lui parurent être utiles à la cause de l'Émigration. Il alla à Venise, à Pillnitz, à Dresde, à Londres, etc.; il alla aussi à Pétersbourg.

Ce fut quelques semaines après la mort de Louis XVI qu'il se rendit auprès de Catherine. Il avait été invité par l'Impératrice à venir plus tôt; quand, au printemps de 1793, il se décida à faire le voyage, Catherine ne tenait plus à sa visite. Il semble, dès lors, que M. d'Esterhazy eut dû indiquer au comte d'Artois les inconvénients qu'il y avait pour lui à se rendre à Pétersbourg à un moment où l'Impératrice éprouvait si peu le désir de le recevoir. Il faut croire qu'il n'en fit rien; et le comte d'Artois n'eut pas la sagacité de soupçonner les dispositions de l'Impératrice; ou s'il en fut informé, il passa outre.

Le comte d'Artois arriva à Pétersbourg dans les premiers mois de 1793. Langeron nous dit que les personnes de l'intimité de l'Impératrice purent remarquer la

contrariété qu'elle en ressentit ; « mais elle était trop bonne comédienne, ajoute-t-il, pour le faire paraître dans le public. »

Comme elle était décidée à ne pas se rendre aux invites et arguments que le comte d'Artois ferait valoir pour la cause du trône de France, elle s'ingénia à combattre le mauvais effet de ses refus en cherchant à l'éblouir. Elle lui prodigua les compliments et même les attentions les plus délicates. Le comte d'Artois fut reçu à Pétersbourg avec les plus grands honneurs. « La recherche, dit Langeron, fut portée à un point qui étonna les Russes et les étrangers. Rien ne fut omis de tout ce qui pouvait contribuer à satisfaire son amour-propre et à lui faire oublier ses malheurs. Il eut été difficile d'avoir plus d'esprit que Catherine. On ne pouvait avoir plus de tact et plus de grâce qu'elle quand elle le voulait, et dans cette occasion elle le voulut. » Elle ne s'en cache pas, d'ailleurs. Elle déclare à Grimm qu'elle a traité le comte d'Artois, « comme il convient à un fils de France, » et que sa conduite « a été vis-à-vis de lui franche et loyale. »

Ce qu'eût été à tout autre moment l'attitude du comte d'Artois, la légèreté de son caractère nous permet de le deviner. Mais au lendemain de la mort de Louis XVI, le frère du roi pouvait-il montrer autre chose qu'une vive affliction? Langeron, dont les sympathies pour l'Émigration doivent nous mettre en garde contre ses assertions, prétend que la conduite du comte d'Artois à Pétersbourg « fut admirable. Simple, décent, modeste, profondément et sincèrement affligé, sans jactance et sans affectation, montrant dans sa conversation un es-

prit froid et sage, il renversa toutes les idées qu'on avait en Russie de sa légèreté et de ses habitudes de jeunesse, et inspira le plus vif et le plus respectueux intérêt. »

Il produisit sur Catherine un effet assez analogue, ou du moins elle eut l'habileté de le laisser croire. Le contraire serait pour nous surprendre, car si l'Impératrice avait à ce moment subi cette visite avec quelque contrainte, elle n'oubliait pas son ancienne invitation, et le comte d'Artois était à ses yeux celui qu'elle aurait voulu voir sous les traits d'un héros à la Henri IV.

Du reste, le frère de Louis XVI pouvait-il à cette heure ne pas être reçu avec déférence dans toute cour royale? Il est vrai que ceux qui accompagnaient le comte d'Artois ne furent pas jugés avec la même faveur. La cour de Russie trouva « l'air et le propos trop grenadier » à l'évêque d'Arras auquel le comte d'Artois avait attribué les fonctions *in partibus* de premier ministre. Mgr de Conzié, évêque d'Arras, ne manquait pas d'une certaine habileté, mais « friand d'intrigues politiques, » il aimait à y jouer un rôle. La Russie, accoutumée à voir ses prélats se tenir loin des plaisirs galants, et se consacrer aux devoirs de leur charge, trouva étrange qu'un prélat français conférât avec celui qui était à la fois l'amant en titre et en fonctions et le premier ministre de l'Impératrice. Le comte d'Escars laissa trop voir que la table impériale était peu de son goût, et le chevalier de Roll fut également jugé avec sévérité.

Les égards ne manquèrent pas cependant aux uns et aux autres, et le comte d'Artois ne souffrit pas de la sévérité dont ses compagnons furent l'objet. Il y a lieu,

néanmoins, de faire des réserves sur les qualités que la Tsarine lui trouva. A la date du 13 avril, la veille du jour où le Prince quitta Pétersbourg, Catherine écrit à Grimm : « J'ai trouvé ce prince tel que je le souhaitais, d'une compréhension facile, l'âme élevée, le cœur bon et magnanime. » Et le 22 avril, après que le voyageur s'est embarqué pour l'Angleterre, elle ne pense pas autrement : « Mr d'Artois m'aime comme sa mère ; tout le monde a été très content de lui ; c'est un prince qui a un cœur excellent, une compréhension très facile, un sens droit ; il entend volontiers de bons conseils, et il les suivra, j'en suis sûre. Je lui crois du courage et de l'intrépidité. L'évêque d'Arras est une bonne et sage tête ; je voudrais un bon et expérimenté militaire près de Mr d'Artois. » Catherine ne doute pas qu' « une fois à même, » le frère du roi ne remplisse à merveille la besogne de lieutenant-général du royaume : « Le malheur est un grand maître, et en vérité, je pense que Henri IV n'en savait pas plus que lui. Les grandes affaires se régissent par quatre ou cinq axiomes : qu'il s'y tienne, il les fera. » Voilà bien des compliments, mais sous lesquels il n'est pas difficile, cependant, de deviner le peu de cas que Catherine fait des talents militaires du Prince. Elle lui reconnaît avec complaisance le sens droit, mais c'est sans doute parce qu'elle ne lui a pas trouvé l'esprit supérieur ni l'allure à la Henri IV qu'elle a rêvés pour lui.

Le comte d'Artois inspira donc quelque intérêt à l'Impératrice, et elle lui trouva de la grâce dans les manières avec un cœur excellent ; mais le silence qu'elle

observe sur son esprit politique est significatif, et quant à ses capacités militaires elle ne craint pas de les mettre en doute. Le dernier mot de Catherine sur le comte d'Artois se confondra d'ailleurs avec ce qu'elle dira en 1795 de l'Émigration : « Toutes ces têtes émigrées pour la plupart sont de très mauvaises têtes » (1). Elles les a toutes trouvées « au-dessous de la besogne ; » le comte d'Artois est sûrement du nombre. Le jugement définitif qu'elle porte sur l'Émigration l'atteint plus que tout autre. Au fond elle l'a vu à peu près tel qu'il est. Elle lui prodigue des éloges de commande, mais elle n'est pas éloignée de voir en lui « l'homme le moins fait pour reconquérir un royaume. »

Par contre, le comte d'Artois porte sur la Tsarine un jugement plus enthousiaste. C'est le moment où il dira : « Je ne la regarde plus que comme un ange » (2).

L'Impératrice n'eut pas besoin, du reste, d'attendre 1795 pour être fixée sur les mérites du Prince. En 1793 le comte d'Artois a déjà déçu ses espérances, et l'Émigration a donné les preuves de son impuissance. Le prince de Condé est le seul qui exerce encore quelque commandement, et sur lui seul s'est reportée la confiance bien réduite que Catherine a d'abord eue pour les frères de Louis XVI. Mme de Staël a dit des Émigrés qu'ils étaient « une poignée de Français perdus au milieu de toutes les baïonnettes de l'Europe. » Certes, Catherine ne s'était pas fait longtemps des illusions sur leur compte. Ce fut

(1) Lettre à Grimm du 12 juin 1795.
(2) Lettre du comte d'Artois à Vaudreuil.

un jeu de sa politique de les encourager, de les encenser et de les aider... de son argent et de ses conseils ; mais si l'engouement qu'elle avait eu jadis pour les philosophes fut plus d'une fois factice, celui qu'elle eut sur le tard pour les têtes émigrées fut feint plus encore, car il servait bien autrement les desseins de sa politique.

Mais pour en revenir au voyage du comte d'Artois à Pétersbourg, Catherine éprouva-t-elle quelque déception sur son compte quand elle s'entretint avec lui ? C'est peu probable, car elle l'avait précédemment jugé à travers la naïveté de ses manifestes et l'impuissance de ses plans. A la façon dont elle insiste auprès de lui pour que les Princes et les Émigrés sortent de leur inaction et donnent la mesure de leur valeur, il est visible qu'elle ne se faisait plus d'illusions : « Songez, lui dit-elle, qu'à la fin de l'année ou vous ne devez plus vivre, ou vous devez vivre glorieusement pour votre patrie et le rétablissement de votre maison. » Et quand, au moment de son départ de Pétersbourg, elle lui remit solennellement, une épée, au milieu de sa cour : « Je ne vous la donnerais pas si je n'étais persuadée que vous périrez plutôt que de différer à vous en servir. » L'épée de la Tsarine ne sortit jamais du fourreau. Elle prit un tout autre chemin, et que Catherine n'avait pas prévu : le comte d'Artois la remit plus tard à un usurier.

Une égoïste inaction fut donc le dernier mot de l'Émigration.

Comme bien l'on pense, ni la mort de Louis XVI ni la visite du comte d'Artois ne changèrent rien aux disposi-

tions de Catherine vis-à-vis des Princes et de la coalition. Quand le comte d'Artois quitta Pétersbourg, elle lui remit une somme considérable pour ses dépenses et celles de son frère. Elle eut même la délicatesse de lui donner les bijoux et les sommes qu'il était dans l'obligation, suivant l'usage, de remettre aux personnes de la cour attachées à son service; mais fidèle à son programme de non-intervention, elle ne poussa pas plus loin la générosité. Le 28 juin 1793, elle s'indigne contre l'esprit pratique des Anglais qui n'ont pas voulu recevoir le comte d'Artois à cause de ses dettes, et contre ce « salmigondis de politique et de vues contradictoires » des Émigrés dont on connaît les misérables résultats; mais le même jour, de ce mot qui la peint en entier, elle rassure Grimm sur ses projets: « Si je dois être de la partie, ce ne sera pas dans le chemin des sottises que je m'embarquerai. »

En 1794, le 10 février, elle écrira bien à Grimm qu'au printemps précédent elle a proposé de faire passer des troupes en Vendée au secours des royalistes. La vérité est qu'elle avait mis quelques millions à la disposition du comte d'Artois. Celui-ci lui avait-il arraché une promesse d'un concours plus effectif? Elle n'a fait du moins cette promesse que du bout des lèvres, avec la ferme intention de l'éluder, comme celle qu'elle a faite deux ans auparavant à Gustave III, et avec l'espoir que l'attitude de l'Angleterre et des Turcs lui permettra de s'y soustraire. Et en effet, quand le moment de s'exécuter arrivera, elle fera valoir que l'Europe poussant les Turcs à lui déclarer la guerre, elle doit être sur ses gardes, et

ne saurait envoyer ses troupes dans des pays lointains.

Et il en sera en 1795 comme pendant les années précédentes. Grimm n'avait pas besoin d'être rassuré à cet égard. Il savait que *sa* souveraine était toujours sage, mesurée, « et qu'elle connaissait parfaitement les intérêts de sa vaste monarchie. » Néanmoins, un jour il lui donna le conseil d'amuser la Prusse du côté de la France. Il y avait longs jours qu'elle y travaillait, et elle dut bien rire de l'avis de son « souffre-douleurs. »

En 1796, il est vrai, elle prendra enfin la résolution d'envoyer Souvorof avec 60.000 hommes sur le Rhin. C'est qu'il n'y a plus rien à prendre en Pologne. La fin de la Pologne a été consommée par le troisième partage du 24 octobre 1795.

La mort subite qui frappera l'Impératrice arrêtera l'ordre de marche de l'armée de Souvorof.

C'est ainsi que la *Question Polonaise* éclaire et explique la conduite de Catherine à l'égard de la France révolutionnaire. C'est ainsi que dans la lutte que l'Europe monarchique engagea avec la Révolution française, la main de Catherine se trouve partout, mais que ses armées brillèrent constamment par leur absence.

CHAPITRE X

La Russie au lendemain de la mort de Louis XVI. — Des invectives de Catherine contre «l'anarchie Gauloise » de 1793 à 1796. — Ce que la Russie pensait de la France pendant la Révolution.

Mais si la mort de Louis XVI ne modifia en rien la ligne politique qu'elle s'était tracée, Catherine n'en continua pas moins ses habituelles imprécations contre les Jacobins et les régicides. Sa verve ne tarira pas. Elle aura toujours des invectives contre les « avocats, » « procureurs » et « savetiers » de « l'hydre à 1200 têtes » ; et à ce vocabulaire pittoresque viendra s'ajouter celui des « écarts, » des « équipées » et des « fredaines » de « l'Egrillarde. » (1)

Dans les dernières années de son règne, la Tsarine n'apporta plus aux affaires la même énergie de travail, ni la même fermeté de direction ; mais son élasticité d'esprit n'a pas faibli, et c'est toujours avec la même

(1) Par *Egrillarde* la Tsarine entendra aussi parfois en 1794 la Pologne patriote. C'est le moment où Kosciusko tente de soulever sa patrie, et ses premiers succès eurent le don de mettre la Tsarine en fureur. On sait que Catherine réprima l'insurrection avec une rapidité et une énergie incroyables.

merveilleuse lucidité qu'elle démêle sur l'échiquier européen les intérêts de son Empire. Aussi est-ce plus encore contre la Prusse et contre l'Autriche que contre « l'Egrillarde » que se déchaîne désormais sa verve humoristique et critique. Son courroux contre la Prusse et contre l'Autriche est tel que dès 1794, à un moment où il n'est encore question que de restreindre le champ des opérations militaires, sa plume se livre aux excentricités les plus saugrenues. « Pour moi, je propose à toutes les puissances protestantes d'embrasser la religion grecque, pour se préserver de la peste irréligieuse, immorale, anarchique, scélératique et diabolique, ennemie de Dieu et des trônes; c'est la seule apostolique et véritablement chrétienne. C'est un chêne à racines profondes. La cour de Vienne, si elle se réduisait à défendre ses frontières, serait bientôt aux abois. Celui qui ne gagne rien, perd, et celui qui perd, ne gagne pas du tout. » (1)

Examinons d'abord ce que Catherine dit de « l'anarchie Gauloise, » de 1793 à 1796, et ce que la Russie pense de nous pendant la période révolutionnaire. Nous aurons ainsi un tableau assez complet de la pensée de la Tsarine et de l'état d'âme de son Empire au moment et au lendemain de la mort de Louis XVI.

Nous verrons ensuite comment l'Impératrice jugea l'attitude de la Prusse et de l'Autriche vis-à-vis de la Révolution triomphante.

(1) Lettre à Grimm du 6 juillet 1794.

L'année 1793 pouvait-elle se passer sans quelque nouvelle crise de Catherine contre les révolutionnaires ? Le 19 novembre elle conspue « les scélérats régicides qui ont usurpé le pouvoir en France et qui en font un vaste désert, habité par les animaux les plus féroces qui aient jamais souillé la terre. » Et le 6 décembre : « Ils ne savent que piller et tuer, mais ils tueront tant qu'ils seront exterminés ; il est vrai que cela ne réparera rien et ne préservera que l'avenir. » L'année suivante elle écrira à son ambassadeur à Berlin que les Français sont des « brigands » auxquels il ne faut pas des alliés ou des amis, mais auxquels suffisent des complices et des victimes.

Le mépris qu'elle ressent pour les sans-culottes et les régicides s'étend à tout ce qui porte un nom français. La France de 1793 n'est pas en odeur de sainteté en Russie. Autant l'Impératrice a eu à cœur, jadis, d'attirer nos compatriotes, autant à cette heure elle les réprouve et les éloigne. « Chez nous, a-t-elle écrit à Grimm il y y a déjà un an, on n'admet plus si vite des Français : au moins faut-il qu'ils passent la quarantaine politique. » (1) Des Émigrés eux-mêmes elle dira que s'ils veulent venir en Russie, ils devront changer leur allure et leur langage, sans quoi elle les priera de s'en retourner. Quelques Français servent dans ses armées ; elle a accepté les services de Richelieu, de Langeron, de Roger de Damas, du marquis de Lambert et de quelques autres ; mais ce ne sont que des exceptions ; elle ne les

(1) Lettré du 9 mai 1792.

a acceptés que parce qu'elle a recueilli sur eux les meilleurs renseignements, et parce que, de notoriété publique, ils appartiennent au parti de la monarchie. Encore a-t-elle refusé au comte de Damas un poste d'aide de camp à sa cour, de crainte d'avoir un espion à ses côtés. Son dédain pour nos compatriotes est tel qu'elle se fera violence pour reconnaître les services que de brillants et valeureux officiers comme Richelieu, Langeron et Damas ont rendus à la Russie. Et nous savons qu'elle refusa les offres d'une quantité d'autres officiers français. Tel, par exemple, ce marquis de Juigné, qu'elle a connu et dont elle sait la parfaite honorabilité ; mais elle ignore ses qualités militaires, et « il doit être très vieux » ; elle n'en veut donc pas. Catherine n'accepte guère que ceux qui consentent à quitter la France sans esprit de retour, et qui par leur âge et leurs capacités lui assurent une longue durée de services.

Les Français auquel elle fait un accueil sans réserves, comme le comte de St-Priest auquel elle confia des missions à Vienne et à Stockholm, et comme de Choiseul-Gouffier, (1) qui gagna ses faveurs et reçut des terres, des paysans et des places lucratives, restent donc des exceptions ; et si d'Esterhazy eut à l'Ermitage et à Tsarskoé-Sélo ses grandes et petites entrées, c'est parce

(1) L'ouvrage de M. Léonce Pingaud sur *Choiseul-Gouffier*, est très caractéristique du double rôle que joua cet ambassadeur de France à Constantinople. Choiseul-Gouffier ne craignit pas de desservir les intérêts français, et sous le prétexte de travailler au relèvement de la monarchie, il rendit des services signalés à la Russie. C'est ainsi qu'il s'attira la faveur de l'Impératrice qui pour se l'attacher sut y mettre le prix.

qu'il était le représentant du comte d'Artois (1). La Tsarine voit partout des émissaires ou des amis des Jacobins, et la consigne est de se défier de tous les Français. Quand on sait quelle est en Russie la puissance d'un mot et même d'un signe du souverain, on se convaincra que Catherine n'exagère pas quand elle écrit à Grimm le 12 février 1794 : « On ne loue pas les Français chez nous, et jamais je n'ai vu détester plus cordialement qu'on ne les déteste. »

Nous savons, en effet, que dès le début de la Révolution, la noblesse russe n'avait pensé rien qui vaille du mouvement émancipateur qui allait ensanglanter la France et ébranler les vieilles assises de l'Europe. Si Catherine n'entrevit jamais la portée et les conséquences de la Révolution française, la noblesse russe les entrevit moins encore. Mais l'une et l'autre montrèrent une égale violence à condamner les idées nouvelles.

C'est le même comte Rostoptchine qui en 1795 écrira de Pétersbourg : « Il y a peu d'honnêtes gens ici, » qui en 1792 dira des Français : « Je m'étonne comment ces gens peuvent inspirer un intérêt réel. Je ne leur en aurais jamais accordé d'autre que celui qu'on a à la représentation d'une pièce touchante ; car cette nation n'existe que par la comédie et pour la comédie. » (2) Et

(1) Voir l'ouvrage de M. Léonce Pingaud : *Les Français en Russie et les Russes en France*, pages 187 à 201. Nul n'a parlé avec plus de compétence et de détails du rôle que les Émigrés jouèrent à la cour de Catherine et sur les champs de bataille de Russie.

(2) Lettre de Rostoptchine à Semen Voronzof, du 28 septembre 1792, archives Voronzof, tome VIII.

c'est en 1794 qu'il lancera cette autre apostrophe : « Quand on étudie les Français on trouve quelque chose de si léger dans tout leur être qu'on ne conçoit pas comment ces gens tiennent à la terre ; je suis tenté de croire qu'ils sont formés de gomme élastique qui se prête à tout. » (1) En 1820 son opinion sur nous sera tout aussi injuste : « Le Français ne connaît pas l'assujettissement au devoir. Il n'y est retenu que par la crainte. Le serment est un jeu de mots, et il ne connaît d'autre amour que celui de sa personne, d'autre motif de conduite que son intérêt, d'autre stimulant que la folie. »

Ce sont là des jugements pittoresques, mais trop peu sérieux pour nous faire connaître l'état d'âme de la Russie sur notre compte pendant la période révolutionnaire. La lettre de Genet, du 5 juin 1792, est plus caractéristique : « Les jeunes gens de la cour détestaient les Émigrés parce qu'ils avaient eu quelques succès auprès des femmes, et les gens sensés parce qu'ils ne cessaient de parler des privilèges de la noblesse dans un pays où l'aristocratie est beaucoup plus à craindre que la démocratie. »

Oui, sans doute, les succès de quelques-uns de nos compatriotes dans certains salons de Pétersbourg, où avec les frivoles passe-temps et les jeux de société si à la mode au XVIIIe siècle, ils apportèrent une grâce et une galanterie qui ne pouvaient qu'être appréciées des dames russes, leur attirèrent des jalousies dont souffrit

(1) Lettre de Rostoptchine à Voronzof, du 28 mai 1794, archives Voronzof, tome VIII.

notre réputation. Oui, sans doute, la plupart des émigrés affectèrent de parler privilèges dans une cour où il y en avait tant, et ils affichèrent outre mesure des idées et des goûts français qui ne pouvaient leur attirer que des hostilités. Nous savons que Roger de Damas se compromit à la cour de Russie pour s'être montré en uniforme français.

Mais ce ne furent là que des causes secondaires.

Puisque la haine de la noblesse russe ne se porta pas seulement sur nos jacobins, mais s'étendit aussi aux royalistes, il se peut qu'à l'égard des Émigrés les causes de réprobation qu'invoque Genet soient plausibles. Comme semble le dire M. Léonce Pingaud, il ne résulta rien de bon de ce rapprochement de notre société de l'Ancien régime avec la jeune noblesse slave.

Mais à l'égard de la France et des Français en général, il est plus prudent, pour apprécier les causes de notre discrédit en Russie, de ne pas s'en rapporter seulement à Genet ou à Rostoptchine. La Russie du XVIIIe siècle, plus que celle de nos jours, se laissait guider par la voix de son souverain. Il suffisait que Catherine vit dans tout Français un régicide ou un scélérat pour que son entourage n'aperçût pas différemment. Puis il était logique qu'à une période où nos savants et notre littérature avaient été si choyés, succédât une période de lassitude. Ce qui était singulier, c'est que dans un pays où l'impulsion du souverain décidait de la mode et d'un engouement, ce fût la même impératrice qui nous jetât aux gémonies après nous avoir portés au pinacle. Enfin, malgré le soin des royalistes de se dé-

pouiller de toute allure libérale, il est à croire que sous certains points ils parurent aux Russes infectés « des opinions qui dominaient dans leur pays. »

C'est à ces causes qu'il convient surtout d'attribuer le discrédit dont nous fûmes victimes en Russie pendant la Révolution.

Quel changement depuis le jour où le baron de Breteuil écrivait en 1763 : « Le gros de la nation russe n'a point en général de prévention défavorable à la France. Elle en a même une idée de supériorité qui lui en impose, sans trop la révolter... Nos modes, nos airs, nos ridicules et même nos vices sont fort du goût général et décident en notre faveur la plus grande partie de la jeunesse. » (1) Mais en 1763, Catherine était engouée de nos philosophes, de notre littérature, de nos mœurs, de notre civilisation, et la noblesse russe avait suivi l'impulsion de sa souveraine. En 1793 la Russie officielle obéissait au mot d'ordre contraire de son Impératrice : les Français étaient conspués à la cour de Russie.

Dans cette haine il entrait une grande part de mépris. Aussi, au lieu de s'insurger contre la Révolution française, la noblesse russe se borna-t-elle à lui opposer le masque d'un silence dédaigneux. Nous avons cependant plus que les boutades de Rostoptchine pour savoir ce que la Russie d'alors pensait de la Révolution. A côté des appréciations des ambassadeurs Markof et Simoline,

(1) Mémoire sur la Russie, du 1er septembre 1763. Mémoires et documents, tome IX. Archives des Affaires étrangères.

consignées dans leur correspondance officielle, nous possédons les jugements de Semen Voronzof, ambassadeur de Russie à Venise, puis à Londres où il joua pendant la Révolution un rôle considérable, et ceux de l'un de ses correspondants, le prince Kotchoubey, qui en 1792 représenta la Russie à Constantinople.

Semen Voronzof, frère de la comtesse Daschkof et d'Alexandre Voronzof qui, pendant de longues années et jusqu'en 1794, occupa sous Catherine II le ministère du commerce, et sous son petit-fils Alexandre Ier le ministère des Affaires étrangères, et neveu de Michel Voronzof, ancien chancelier et favori de l'Impératrice Elisabeth, était un esprit délié et indépendant. Lors de la révolution de 1762 il avait pris parti pour Pierre III, en même temps que Madame Daschkof, sa sœur, contribuait à l'avénement de la jeune souveraine. De cette attitude il avait gardé contre Catherine II un certain ressentiment, qui durant toute sa carrière, se manifesta par une liberté de jugement rare chez les Russes de cette époque. Catherine, mise en garde contre lui, l'occupa, mais le tint éloigné de Russie. Il passait pour un mécontent et l'était dans quelque mesure. Semen Voronzof avait reçu une éducation toute française ; il avait beaucoup voyagé et était venu en France ; la civilisation occidentale lui était familière, et il en avait reçu la bienfaisante action. Il était donc singulièrement préparé à comprendre la portée des événements dont la France allait être le théâtre ; et si un Russe eut pu prévoir et pénètrer la Révolution française, c'est bien lui. Cepen-

dant il prévit mal la Révolution française et la comprit plus mal encore.

C'est qu'il nourrissait pour la France une haine et un mépris dont on s'explique mal la cause. Ou plutôt on ne se l'explique que trop : Catherine ayant dans les premières années de son règne accordé ses faveurs à la langue de Voltaire et développé en Russie le goût de la littérature française, Semen Voronzof voulut sans doute prendre une attitude opposée ; de plus dans sa carrière de diplomate, Voronzof avait trouvé presque constamment en face de lui le représentant de la France en hostilité avec les intérêts de la Russie. Aussi quand on lui offrit l'ambassade de Paris ou celle de Londres, choisit-il sans hésitation cette dernière, parce qu'il estimait que l'Angleterre devait être l'alliée de son pays. La France, au contraire, ne pouvait jamais devenir, à son avis, l'amie de la Russie qui combattait tous les jours ses alliées séculaires, la Suède, la Turquie et la Pologne, et avait déjà amoindri leur puissance.

Le jugement de ce gentilhomme russe à notre égard ne peut donc être que suspect. Ce n'est pas seulement la Révolution, en effet, qu'il comprend dans ses invectives ; ce sont tous les Français, les Émigrés comme les jacobins, et il n'a jamais pour la France humiliée ou victorieuse le moindre sentiment de sympathie ou de générosité. Il critique même les Russes qui font apprendre le français à leurs enfants. Son attitude contre notre pays est une attitude d'hostilité non dissimulée.

Est-ce à dire que tous les Russes nourrissaient pour la France et pour la Révolution la même haine et le même

mépris ? Le prince Kotchoubey qui s'était arrêté en France en 1791 et 1792, avait vu les débuts du mouvement révolutionnaire. Le 12 octobre 1791 il écrivait de Paris : « La nouvelle législature se conduit si indignement que je crains qu'elle ne gâte tout, » et il prévoyait « des horreurs » à brève échéance. Rentré à Pétersbourg, il se lamenta sur la lenteur des opérations du duc de Brunswick ; mais c'est le 10 juillet 1794 seulement qu'il écrira à Voronzof : « Je déteste les Français plus que jamais, et si vous m'avez vu un peu pencher pour la Révolution, je penche maintenant beaucoup pour une contre-révolution. » Von Vizine et Karamzine qui étaient venus en France n'étaient guère moins sévères pour nous.

De tous ces jugements il est permis de conclure, sans tomber dans l'excessivité de Voronsof, que la France pendant la période révolutionnaire, comme Catherine l'écrit à Grimm, fut très mal vue sur les bords de la Néva. Les sympathies que notre représentant à Pétersbourg, M. Genet, recueillit au moment où il se vit interdire l'entrée de la cour, ne furent que des manifestations isolées, émanant, pour la plupart, d'étrangers établis en Russie ; il faut rappeler, d'ailleurs, que ces marques de sympathie sont de 1791 ; et si Genet s'était encore trouvé en Russie de 1793 à 1796, il est peu probable qu'il eût été l'objet de manifestations de ce genre. La correspondance de Semen Voronzof avec son frère et avec Rostoptchine, et celle de Kotchoubey réflètent donc dans quelque mesure les sentiments de la haute société russe à notre égard.

Ce n'est pas d'ailleurs seulement à partir des journées

fameuses dont la prise de la Bastille ouvrit l'ère, ou même à partir de la réunion des Etats-Généraux, que Semen Voronzof s'efforça de jeter sur nous la défaveur ; il commença bien auparavant, à un moment où la propagande des idées philosophiques ne menaçait pas encore les fondements de la vieille société. Dès 1784, il nous témoigne une antipathie non dissimulée, et il va si loin, dans ses écarts de langage, qu'en 1787, à un moment où Ségur représente la cour de Versailles à St-Pétersbourg et a gagné l'Impératrice à un rapprochement avec la France, son frère Alexandre Voronzof, sent la nécessité de le calmer et de lui conseiller plus de modération. Mais la haine de Semen Voronzof contre la France était trop enracinée pour qu'il écoutât les conseils de la prudence ; la nation française reste pour lui « l'abominable nation française, » et il dira : « Les Français ne sont pas plus mûrs pour la liberté que les nègres d'Amérique. »

Il faut reconnaître, cependant, qu'à côté de jugements excessifs et ridicules, il formule parfois sur la Révolution quelques opinions justes. Dès 1788 il remarque que « la Révolution est faite dans les esprits français. » Nous avons vu que Catherine n'eut jamais conscience de cet état d'âme de la France. Plus tard, quand, à en croire l'Impératrice, la France est dégoûtée du régime révolutionnaire et réclame le retour des Bourbons, Voronzof, mieux renseigné, fait remarquer que les neuf-dixièmes de la nation sont pour les Jacobins ; et il s'écrie : « La phrase magique de la constitution, *le peuple est souverain*, a tourné la tête à toute la nation. » Et tandis que Catherine range l'esprit d'égalité parmi

les inepties qu'a engendrées la Révolution, Voronzof, plus clairvoyant, reconnaît que la France est troublée jusqu'à la moëlle par cette fièvre d'égalité.

Il porte également sur l'Émigration, pour laquelle il n'a pas plus de sympathies que pour la Révolution, des jugements indépendants, exacts et sévères ; jugement indépendant, puisqu'il avait connaissance de toutes les faveurs dont sa souveraine honorait les « gueux errants » de Coblentz ; jugement exact, quand il avoue que l'opposition des Émigrés, leurs maladresses et leurs bravades furent pour beaucoup dans les excès de la Révolution ; jugement sévère quand il écrit : « Les Émigrés sont aussi corrompus et lâches que le reste de cette nation infâme dont ils sont à présent les victimes ; ils ne s'occupent que de luxe et de vanité. »

Il n'était pas inutile de faire ressortir que si le sentiment de Voronzof se rencontre avec celui de Catherine sur bien des points de l'épopée révolutionnaire, il en est d'autres, sur lesquels l'ambassadeur, mieux informé, marque une opinion bien tranchée de celle de sa souveraine. Nous avons dit, d'ailleurs, que Catherine savait à quoi s'en tenir sur la valeur et le rôle des Émigrés. Pense-t-elle, au fond, bien différemment de Voronzof, quand celui-ci déclare que le comte d'Artois, « d'un caractère très léger, n'a aucune énergie dans l'âme, » et que « ses enfants ne promettent rien ? » Il ajoute : « Aucun de ces Princes ne rétablira jamais la France. » Catherine pensa de même, et si avant d'en faire l'aveu elle encense tant les Princes et les encourage à persévérer dans leurs vaines revendications, c'est qu'elle y trouve des satisfactions pour la politique de son Empire.

Et il ne faut pas croire que les émigrés qu'elle recevait, les d'Esterhazy, les Nassau-Siegen, les de St-Priest, les Choiseul-Gouffier, etc., fussent par son entourage accueillis sans restrictions aucunes. Ils étaient acceptés parce que la souveraine l'exigeait, et parce que la politique impériale le commandait ; mais d'instinct la société russe repoussait les Français avec un empressement égal à celui qu'elle avait mis jadis à les attirer ; la réaction se produisait contre tout ce qui portait un nom étranger, et elle était particulièrement violente contre nous.

Nous savons aussi par Langeron qu'il n'était pas facile aux Français servant comme lui à l'armée de Patiomkine de se faire accepter des officiers russes. C'est lui qui nous dit que le comte Roger de Damas, dont les hautes facultés étaient gâtées par un amour-propre exagéré, mais officier distingué par sa bravoure et par son coup d'œil, était détesté à l'armée russe, non pas à cause des faveurs que lui accordait Patiomkine, mais à cause de sa qualité de Français. C'est par Langeron que nous savons que M. de Boismilon qui servait avec lui à l'armée de Patiomkine fut accusé d'espionnage et eut à subir des humiliations. Langeron, lui aussi, fut exposé à toutes sortes de calomnies et de faussetés ayant pour but de le séparer de son compagnon d'armes, le comte de Damas, et de le discréditer aux yeux de Patiomkine. Les Russes ne pouvaient pas concevoir comment des hommes tels que MM. de Damas, de Richelieu, de Langeron, etc., pouvaient venir risquer leur vie et dissiper leur fortune pour une cause étrangère, et dans le seul but de se dis-

tinguer. Aussi étaient-ils toujours portés à ne voir dans ces gentilhommes français que des aventuriers de basse extraction, et on sait que l'origine roturière était pour eux la tache originelle. Langeron nous donne à cet égard un détail piquant : « A St-Pétersbourg, deux ans après l'arrivée de M. de Damas en Russie, on me demandait si réellement il était d'une grande naissance, et si sa position en France était aussi avantageuse qu'il le disait, et beaucoup de ceux qui me faisaient cette question, n'étaient sûrement pas eux-mêmes d'une origine bien distinguée. »

Mais quoi de plus caractéristique que la scène que Langeron eut en 1791 avec Patiomkine ! Elle nous montre bien le mépris des Russes pour les Français et pour la noblesse française. Cette scène a donné lieu à des récits exagérés et inexacts. D'après la version la plus répandue, Patiomkine, au milieu d'un repas, aurait dit à Langeron qu'il mettrait facilement tous les Français à la raison avec des Kosaks ; et Langeron de répondre qu'il n'en viendrait pas à bout avec toute son armée.

Langeron se défend dans ses Mémoires d'avoir fait cette réponse qui aurait été insultante et déplacée pour l'armée où il servait. Il rétablit les faits et y ajoute quelques réflexions : « Un jour, à table, Potemkin maltraita la noblesse polonaise. Le comte Gourowski applaudit à cette insulte. Il attaqua ensuite la noblesse française : Je lui répondis avec une fierté qui eut paru partout très simple et fort placée, mais qui alors était en Russie le comble de la témérité. Tous ceux qui étaient à table pâlirent et tremblèrent. Potemkin se leva furieux et quitta la table.

Le soir, M. Gourowski me reprocha ma vivacité ; je lui reprochai sa bassesse. Il me répondit : « Il faut vivre. » C'était le cas de lui répondre comme M. d'Argenson, ministre de la police à Paris, répondit un jour à l'abbé Desfontaines, qui lui disait la même chose : « Je n'en vois pas la nécessité. »

Il a été rapporté que Langeron dut quitter le soir même le quartier général ; Langeron nous dit qu'il y resta encore 15 jours, et qu'après avoir obtenu son passeport, il alla prendre congé de Patiomkine, qui le reçut avec froideur, mais avec politesse, et il ajoute : « Si le prince Potemkin eut vécu, je ne serais jamais retourné en Russie sous le règne de Catherine II. »

Voilà comment, sous la Révolution, nos compatriotes étaient reçus en Russie, et comment étaient reconnus leurs services parfois éminents.

En résumé, la société russe, après avoir été, pendant quelques années, à la suite de son Impératrice, engouée de notre littérature, de nos idées et de nos mœurs, dont elle n'avait saisi, il est vrai, que les côté factices, se tourna contre nous dès que la philosophie se fit révolutionnaire, et elle engloba dans une même haine les philosophes et les écrivains, la Révolution et la France elle-même. Les Russes ne firent exception que pour les Emigrés, ou plutôt pour quelques émigrés. « Quant à la masse de la nation russe, » elle était trop peu consciente d'elle-même pour pouvoir saisir les idées qui s'agitaient en Occident, et « elle demeura parfaitement indifférente » au mouvement révolutionnaire (1).

(1) M. Albert Sorel.

CHAPITRE XI

L'Impératrice renie l'Émigration réduite aux abois. — Elle reconnait Louis XVII et Louis XVIII. — De l'attitude de Catherine vis-à-vis de la Prusse et de l'Autriche en 1794, 1795 et 1796. — Le Prince Henri de Prusse et Thugut.

On conçoit le désir de Catherine de voir écraser la France issue des idées révolutionnaires. On conçoit la colère qu'elle éprouva quand elle se rendit compte des fautes accumulées par tout le monde. La coalition et les Émigrés n'arrivèrent qu'à se faire battre. Elle en voulut aux uns et aux autres de ne pas avoir suivi les avis qu'elle leur avait prodigués.

Veut-on voir d'abord comment elle traite les Émigrés auxquels étaient allées toutes ses sympathies. Dès 1791 elle leur a conseillé d'entrer en France et d'y prendre une ou deux bicoques, au lieu de s'entêter à Strasbourg : « Pour moi, a-t-elle écrit le 1er septembre 1791 à Grimm, je soutiens qu'il ne faut s'emparer que de deux ou trois bicoques en France et que tout le reste tombera de soi-même. » Les Émigrés n'ont pas suivi ce conseil ; aussi en 1794, à un moment où leur rôle est fini, s'en plaint-elle de nouveau. « Ces émigrés dont vous

me parlez, s'ils avaient pu faire corps en France, ils seraient bien mieux que partout ailleurs, et voilà pourquoi il y a deux ans que je prêchais aux princes de la maison de Bourbon de se saisir, comme ils pourraient, de se saisir, dis-je, de la première bicoque qui tomberait sous leurs mains, parce que cette bicoque aurait servi de noyau, mais eux à Coblence visaient à Strasbourg ; or, ce morceau était trop gros pour leurs forces, et d'ailleurs ne valait rien : aussi ne l'ont-ils pas eu. » (1)

On pense bien qu'en 1794 Catherine n'espère plus grand chose des Émigrés. A cette heure, la France républicaine est victorieuse sur toute la ligne. L'armée de Condé, à laquelle Catherine a sérieusement offert de fonder une colonie sur les bords de la mer d'Azov, n'est plus qu'un état-major d'officiers sans soldats, sans discipline et sans autorité. L'Impératrice ne peut pas le dissimuler; par moments, cependant, elle atténue la situation désespérée de ces derniers combattants, mais quand il n'y a plus moyen de cacher leur échec complet, elle en revient à ses habituelles récriminations sur le passé.

Le 8 avril 1795, par exemple, elle condamne de nouveau le « conseil de Coblence » qui aurait dû employer « l'énorme somme qu'on lui avait donnée et dont il disposait, » à mettre sur pied 10,000 Français avec lesquels il se fut emparé, « les princes à la tête, de la première bicoque prenable. » Et elle ajoute : « Il aurait fait noyau en France, surtout dans un temps où les scélérats n'avaient pas une compagnie comme il faut sur pied. Mais

(1) Lettre à Grimm du 3 avril 1794.

au lieu de cela on voulait avoir Strasbourg, pour y passer l'hiver, et on prétendait y avoir des intelligences ; ce n'était pas mon avis à moi ; je leur prêchais la bicoque. »

Autour de Catherine, il y a longtemps que les Émigrés ont été jugés à leur valeur ; Rostoptchine aura pour lui le sentiment général quand le 20 août 1795 il écrira à Voronzof : « Les Émigrés à force de dire et de faire des sottises, commencent à ennuyer et se soutiennent faiblement. Il paraît même que le vertueux Esterhazy n'est plus aussi signifiant qu'il l'était. J'en juge par un air affable et un ton honnête que je lui ai trouvé. Plusieurs d'entre eux sont allés établir des fermes en Crimée, et finiront, je crois, par mourir de faim. »

C'est bien autre chose quand Catherine parle de la coalition. « Comme la jalousie entre les puissances a pris le dessus sur toute autre vertu, il en est résulté les trois misérables campagnes que nous avons vues. »(1) La coalition, pas plus que les Émigrés, n'a voulu suivre ses conseils. N'est-il donc pas logique qu'aux yeux de la Tsarine ce soit pour ce motif que la cause de la monarchie est perdue en France ? Les Princes et les Émigrés n'ont pas voulu se contenter de la « bicoque. » L'Autriche et la Prusse ont agi, mais mollement, trop tard, avec un esprit de défiance réciproque et avec l'arrière-pensée de morceler la France. Les efforts des uns et des autres n'ont été ni combinés, ni poursuivis avec suite. La défaite de l'Émigration et celle de la coalition sont dues à toutes ces causes.

(1) Lettre à Grimm du 22 janvier 1795.

On ne saurait dire que Catherine n'ait pas vu juste. Le jugement qu'en 1795 elle porte sur les fautes de l'Émigration et sur l'attitude de la coalition, c'est le jugement que l'histoire a prononcé. L'insuffisance, les jalousies, les rivalités, la rapacité ne pouvaient que déterminer l'échec d'une cause détestable et immorale par elle-même : des Français combattant des Français, et les pays voisins poursuivant une guerre de conquêtes sous le masque d'une restauration monarchique. Il nous suffit de constater que le bon sens de Catherine ne se méprit pas sur ces fautes, et que les conseils qu'elle prodigua avec une énergie qui n'eut d'égale que son refus répété de participer aux opérations militaires, n'étaient dictés que par l'intérêt de son Empire. Si c'est là prendre en défaut le caractère de la femme, on ne saurait nier que ce soit du moins faire l'éloge du coup d'œil de la souveraine.

Autant, en effet, Catherine, avant la mort du roi, a poussé l'Autriche et la Prusse à intervenir en France, autant, après 1793, elle s'ingéniera à ce que cette ligue à deux se maintienne, et s'étende si possible aux autres puissances. C'est que ses intérêts sont toujours les mêmes. Tant qu'il reste un morceau de la Pologne, ses convoitises ne sont pas apaisées. Il s'agit de préparer un troisième partage du royaume de Stanislas-Auguste. La colère qu'elle ressentit contre la Prusse traitant avec la France républicaine, indique nettement cette arrière-pensée. Le prince Kotchoubey aurait pu écrire à Voronzof en 1794 ou en 1795 ce qu'il lui écrivait en 1792 : « Nous avons réveillé tous les cabinets de l'Europe, nous avons fait

l'impossible pour les faire agir ; et nous ne prenons d'autre part dans leur mouvement que celle qui convient à nos intérêts, c'est-à-dire nous accordons de l'argent aux Princes, tandis que nos mains restent libres avec des forces militaires plus que suffisantes pour effectuer nos vues. »

L'Impératrice fera l'impossible pour retenir la Prusse et l'Autriche sur les frontières de France. Aussi faut-il voir son dépit quand Berlin traite avec la France nouvelle, et de quel mépris elle accable le prince Henri de Prusse, le roi Frédéric-Guillaume, ses ministres et ses plénipotentiaires, surtout Hardenberg ! A ses yeux, le roi de Prusse a trahi la cause des rois. Autant, jadis, elle a fait l'éloge du prince Henri quand il a aidé ses projets, autant aujourd'hui elle le couvre de ses sarcasmes. Et sa colère n'est guère moindre contre l'avocat Thugut, — avocat est pour elle une des pires injures, — quand elle apprend que l'Autriche a l'intention d'imiter l'exemple de la Prusse et de « traitailler » avec la France.

« Il est temps, écrit-elle à Grimm le 27 août 1794, que toutes les puissances reconnaissent comme moi Louis XVII pour roi, qu'elles mettent ses amis, ses parents en avant, qu'elles leur fournissent les moyens de se rendre là où le devoir et la nécessité générale les appellent pour le rétablissement de la religion et du roi. » Catherine s'est empressée de reconnaître Louis XVII. Que lui en coûtait-il, en effet? Mais envoyer une armée sur le Rhin eût été autre chose, et Catherine

persévère dans son attitude égoïste de non-intervention !

Au printemps de 1795 le ton s'accentue. Le 1er février elle s'écrie : « La guerre serait finie depuis longtemps si on avait suivi mes avis. Au lieu de prendre les moyens véritables de finir, on s'est embourbé jusque par dessus les oreilles. A présent si on ne fera pas ce que je dis, soyez sûr qu'il y va de la destruction générale ; c'est moi qui vous le dis ; je suis un prophète abominable qui ne s'est jamais trompé. » La modestie de Catherine est en défaut ; nous avons des doutes sur son infaillibilité ; elle s'est souvent trompée sur les autres. Où elle n'a jamais vu trouble, c'est quand il s'est agi des intérêts de son Empire et de sa gloire ; et c'est encore à ses projets de derrière la tête qu'elle songe, quand elle « prophétie » que si la guerre contre les Français n'est pas poussée avec une nouvelle vigueur, « il en arrivera à tous les Etats sans exclusion aucune, qu'ils seront tous engloutis par la colère céleste. »

A la première nouvelle que la Prusse parle d'arrêter les hostilités, l'Impératrice s'écrie : « Point de paix sans honneur ! » Et elle écrit à Grimm : « Comment faire la paix avec des scélérats, avec des régicides, dont la perfidie est reconnue à chaque instant ? Qu'est-ce que l'Allemagne peut se promettre autre chose que sa ruine présente et future de cette paix honteuse qu'on lui négocie ? Ne vaudrait-il pas mieux et ne serait-il pas plus honorable, je vous le demande, de s'armer avec vigueur, d'agir avec énergie pour la défense commune ; enfin de charrier droit et de repousser la canaille républicaine

jusque dans ses anciens foyers, là où la famine finirait bientôt ce beau régime enfanté par l'enfer... Mais je crains beaucoup que prêcher une conduite loyale et franche, c'est prêcher aux sourds, car pour la goûter, il faudrait balayer du théâtre au moins deux tiers des acteurs : un tiers jacobin, un tiers voyant faux par vanité; resterait le tiers du sens droit. »

Et quand le roi de Prusse est sur le point de conclure « cette paix infâme avec les régicides, » elle marque Frédéric-Guillaume de ce stigmate : « S'il la fait, on pourra dire qu'après Jésus-Christ mort pour nous tous, il n'y a personne qui fît au monde un plus grand sacrifice que le roi de Prusse, car il y perd réputation, honneur, bonne foi, et peut-être tranquillité, repos, etc., etc., et outre cela, il deviendra le premier dupé de l'Europe et la première dupe aussi. » (1) Du premier coup sa colère a atteint le maximum et elle se maintiendra à ce diapason. Seulement au lieu de faire peser toute la reponsabilité de cette « paix honteuse » sur Frédéric-Guillaume, qui du reste ne remontera pas en son estime, c'est le prince Henri, promoteur et conseiller du roi son neveu, qui recevra les principaux coups. Pour lui elle n'a aucun ménagement. Avant même de savoir si ses plans de pacification auront le dessus à Berlin, elle s'emporte contre lui, le traite « d'homme fougueux, » de « petit-maître, » de « commère empressée, » l'accuse d'être constitutionnel et le traite de « fou. »

Ne soyons pas surpris de ce luxe d'épithètes. Le prince

(1) Lettre à Grimm du 7 avril 1795.

Henri avait dit de la guerre avec la France : « Commencée bêtement, elle a été bêtement conduite. Elle est contraire à l'intérêt de notre pays. *Nous avons d'autres ennemis que les Français.* »

Les efforts de Catherine pour empêcher la Prusse de traiter avec les « régicides, » ne se démentirent pas. Pour y arriver elle alla jusqu'à faire prier le duc de Brunswick, par l'intermédiaire du marquis de Lambert, qu'elle dépêcha à Berlin, d'user de son influence auprès du roi de Prusse. Il était trop tard, et le duc de Brunswick se déroba à cette mission. La Prusse, d'ailleurs, ne serait pas revenue sur sa détermination.

Le 12 avril 1795, un courrier apporte à Catherine, avec une lettre du roi de Prusse, la nouvelle de la conclusion de la paix (1). Catherine de s'écrier aussitôt que c'est une paix conclue « avec les bandits régicides et l'écume du genre humain. » Elle ajoute : « Le grand Henri a fourré donc le roi, son neveu, dans un procédé contraire à tous les traités qu'il avait conclus avec l'Empereur, l'Angleterre et moi... Le grand Henri hait son neveu cordialement, car s'il l'aimait le moins du monde, il n'aurait jamais pu le fourrer dans des procédés aussi honteux pour lui-même que désastreux pour le reste de l'Europe et peut-être pour le roi de Prusse le premier. » Et le 14 avril, elle écrit à Grimm : « Si le prince Henri devient roi de France en récompense de la honteuse et désastreuse paix qu'il a fait conclure à son neveu, au moins faudra-t-il espérer que s'il n'est pas guillotiné lui-même, il fera

(1) La paix de Bâle avait été signée le 5 avril.

justice des ennemis de sa cause, ou bien aussi nous dirons que le petit grand homme fait et fait faire des pauvretés impardonnables, et que lui et son neveu *n'ont ni foi ni loi ni entrailles.* » Enfin, le 11 juin, elle dira : « Il y a des gens qui prétendent que c'est le prince Henri de Prusse que les régicides prétendent donner pour régent à Louis XVII quand ils le rétabliront. Si cela est, je parie que sous six mois S. A.R. sera guillotinée. » (1) La fantaisie se mêle à l'indignation.

Mais le solitaire de Rheinsberg, principal coupable, n'est pas le seul sur lequel elle s'acharne. Le prince Henri, à ce qu'elle affirme, « la met en rang d'oignon avec Robespierre ; » elle lui rend la pareille, en le mettant de pair « avec Philippe-Egalité d'infâme mémoire. » Et elle ne s'en tient pas là. Le roi de Prusse et ses ministres ne sont pas ménagés. De Frédéric-Guillaume, elle rapporte l'opinion que lui en avait dite le prince Henri lui-même : « L'oncle jacobin de Rheinsberg m'a dit en 1770 du neveu jacobin que c'était un sot, et en cela au moins faut-il convenir qu'il ne s'est pas trompé. » Un autre jour, elle dira que ce cher neveu « ne voit guère plus loin que son nez. » On sent cependant la différence qu'elle fait entre le roi de Prusse et son oncle de Rheinsberg : le premier n'est qu'un sot ; du second qu'elle sait ne pas être un sot, elle n'est pas éloignée de penser et de dire qu'il est un fripon. Quant au marquis Lucchesini (2), voici comment elle le traite : « C'est un Italien ;

(1) Lettre à Grimm.

(2) Lucchesini, ambassadeur de Prusse à Varsovie, devenu un des hommes de confiance de Frédéric-Guillaume, poussa

ceux-là comme les Grecs savent dégager leur tête d'entre la hache et le billot. »

Et tout cela, parce que la Prusse s'est refusée à continuer contre la France une guerre désastreuse, et s'est retirée d'une coalition où la Tsarine ne figurait que nominalement. Tout cela, parce que entre une guerre de principes et une guerre de profits, la Prusse a opté pour la seconde. Un mois avant sa mort, en octobre 1796, Catherine ne lui a pas pardonné sa conduite. Informée des armements du roi de Prusse, elle se demande si c'est la Russie qu'ils visent, et elle s'indigne de ce qu'il n'a pas voulu entrer dans le chemin « de l'honneur et de la gloire » qu'elle lui a indiqué.

Il ne faut pas être surpris que Catherine surveille si attentivement les menées de Frédéric-Guillaume. La Russie voit déjà dans la Prusse l'ennemie de l'avenir ; aussi la Tsarine s'occupe-t-elle bien plus de Berlin que de Paris.

Il en sera pour l'Autriche comme pour la Prusse, avec cette différence que Catherine s'en prend peu à l'Empereur François II. C'est son ministre Thugut qu'elle frappe de son courroux. Thugut apporte dans les affaires un coup d'œil et une prévoyance qui inquiètent l'Impératrice ; quand Catherine apprend que l'Autriche est disposée à interrompre les hostilités et s'oppose à ce que Louis XVIII aille retrouver l'armée du prince de Condé, elle s'écrie : « Outre que la cour de Vienne grogne

le roi à négliger les affaires de France, à traiter avec elle et à exiger des dédommagements en Pologne. C'est cette politique qui eut le dessus à Berlin, et on conçoit que Catherine ne fût pas animée de sentiments bien sympathiques pour un tel conseiller.

toujours et que Thugut, en grand politique qu'il est, voit toujours noir et par conséquent midi à quatorze heures, on le soupçonne en ce moment de traitailler avec les régicides ; raison de plus donc de grogner. S'il traitaille et fait la paix, ce qui est très douteux, car les scélérats pour leur intérêt, ne peuvent ni la faire ni la tenir, ce citoyen Thugut ne pourra pas dire, comme François Ier : « Tout est perdu excepté l'honneur ; » la moitié de la phrase leur restera pour récompense. » Et l'avocat Thugut « entiché ou entaché d'une grosse touche de jacobinisme, » elle le met « au ban de l'Empire. »

Ce qui l'indigne aussi, c'est que Thugut empêche Louis XVIII, — elle l'appelle ainsi désormais, — de se rendre à l'armée de Condé pour se mettre sous sa protection. « Pour moi, a-t-elle dit dès le 31 août 1795, je regarde comme honteux de ne pas reconnaître Louis XVIII en la personne du Régent, dès que Louis XVII est mort. C'est sur ce pied là que j'en ai parlé à mes alliés. » Et le 19 septembre 1795 elle dira à Grimm, qui à tout propos rompt des lances contre le régime révolutionnaire et contre les ennemis de *sa* souveraine : « J'ai reconnu Louis XVIII. J'aimerais beaucoup qu'on le fit passer en France avec le corps du prince de Condé, et que la descente de Monsieur réussisse en Bretagne. Mais le Jacobin Thugut voudrait que la République continuât à dévaster la France, son système dût-il gagner les pays de son maître, c'est un avocat ; cela veut morigéner le monde, et c'est contre les avocats et les procureurs que jusqu'ici toutes les lois étaient faites. » Et Grimm, qui suivant son habitude renchérit sur le lan-

gage de sa bienfaitrice traitera Thugut de « vermine politique. »

Catherine ne peut pas admettre, en effet, — et la logique est pour elle, — que Louis XVIII erre en fugitif de lieu en lieu, mendiant un asile. A son avis, Louis XVIII eut dû entrer en France ; c'est ce qu'elle aurait fait à sa place, et elle y eut joué un « rôle très significatif, malgré les autorités constituées et non constituées, » (1) de telle sorte qu'il eût été dit : « Voilà un drôle qui ne se mouche pas du pied. » Et à défaut de la France, c'est auprès du prince de Condé, et à proximité de l'armée du maréchal Souvorof, de manière à s'appuyer sur elle, et à ne plus la quitter quand elle aura atteint la Bohême, que le devoir appelle Louis XVIII : « S'il ne sera pas près de la France, comment y entrera-t-il donc ? Il paraît que ces gens-là voudraient que les alouettes toutes rôties leur volassent dans la bouche. » Comme on voit, elle ne se gêne pas pour railler le chef de la maison de Bourbon.

La Tsarine, en effet, a enfin résolu de faire une démonstration militaire sur le Rhin. Nous sommes en 1796. Catherine juge qu'il ne lui est plus possible de se dérober ; les progrès des idées révolutionnaires en Europe sont tels qu'elle commence à redouter sérieusement de les voir pénétrer en Russie. Par sa situation géographique la Russie n'est pas exposée comme les contrées des bords du Rhin ou des frontières des Alpes. Aussi, Catherine, dans les premières années de la Révolution, n'a-t-elle guère redouté

(1) Lettre à Grimm du 27 juin 1796.

pour son Empire la propagande révolutionnaire. Quand, en 1790, elle exprime la crainte que l'épidémie ne gagne l'Europe, il est bon de faire des réserves sur la sincérité de son dire : la question Polonaise et la question Orientale, qui lui tiennent bien plus à cœur, lui dictent ce langage. Mais c'est bien autre chose en 1796. Les armées de la République triomphent de toutes parts, et l'Allemagne ne sera bientôt plus un rempart assez épais ni assez solide pour les contenir. Enfin l'Impératrice n'a plus à convoiter Varsovie. Elle se décide donc à intervenir. Souvorof doit se mettre en marche à la fin de novembre. Il partira à la tête de 60.000 hommes pour réparer les défaites de la coalition.

La mort subite de Catherine vint mettre à néant un projet qui vraisemblablement n'eut rien changé aux événements. En 1791, en 1792 ou même en 1793, une armée de 60000 Russes commandés par Souvorof eut pu modifier la marche des événements. En 1796 il était trop tard.

« Le 6/18 novembre, à 9 heures du matin, raconte Langeron, après s'être levée et habillée comme à son ordinaire, après avoir déjeuné et expédié quelques affaires, l'Impératrice passa dans sa garde-robe et n'en revint plus. Ses femmes étonnées de l'y voir rester si longtemps l'appellèrent ; et voyant qu'elle ne répondait pas, firent ouvrir la porte. On la trouva couchée sur le parquet et expirante d'un coup d'apoplexie foudroyante. On la porta dans sa chambre, on la mit sur un matelas, et on lui prodigua, mais en vain, tous les secours de la

médecine ; elle termina sa carrière dans le courant de la journée. »

La grande Sémiramis du Nord disparaissait au milieu de l'éclat des retentissantes victoires de la République ; à un autre moment cette mort eut pu considérablement influer sur les événements européens. A la fin de 1796 elle était sans conséquences internationales sérieuses.

CHAPITRE XII

Catherine se méprit sur les causes, le caractère et les conséquences de la Révolution française. — Elle eut la vision de Bonaparte-Genghis-Khan.

Comme on voit, les opinions de Catherine II sur la Révolution et les conséquences qu'elle entraîna constituent un composé bizarre de vues justes et fausses. Ainsi que l'a dit M. Albert Sorel, « la Révolution heurtait ses idées, blessait ses passions et contrariait sa politique ; » mais la Tsarine n'en comprit pas les causes, ni le caractère, ni les conséquences.

L'Impératrice ne comprit pas les causes de la Révolution. Certes, elle en saisit la cause financière, lui attribuant même une portée exagérée. Elle crut peut-être que le déficit du Trésor royal était la base du conflit entre le souverain et la nation, tandis qu'il ne fut que le prétexte. Ignorante de la France populaire, ou bien la jugeant à travers la Russie du moujik, elle ne vit pas l'abîme qui la séparait de la royauté. Elle ne comprit rien à la France dégoûtée de la pourriture des classes élevées et éprise de liberté. Elle n'aperçut ni les causes morales ni les causes sociales de la Révolution. Quand

se déroula l'affaire du collier, elle se la fit raconter, mais pour satisfaire sa curiosité ; et elle était à cent lieues de s'imaginer que de tels scandales auraient de l'écho dans le peuple. Elle ne se douta jamais que le luxe effréné et les immoralités dont Paris offrait le spectacle, appelaient une rénovation sociale.

Si elle reconnut que les philosophes étaient pour beaucoup dans l'éclosion de ces sentiments, elle se méprit sur le rôle qu'ils avaient joué, et elle eut été bien embarrassée si on lui eut demandé comment il pouvait se faire que J.-J. Rousseau nous eut mis « à quatre pattes. » Elle dit bien que le but des Encyclopédistes était de renverser tous les trônes et toutes les religions, et elle félicite Grimm, — c'est en 1794 qu'elle le lui dit, — « de n'avoir jamais voulu être compté parmi les illuminats, illuminés, ni philosophes, car tout cela ne vise, comme l'expérience le prouve, qu'à détruire ; » mais elle eut été fort empêchée d'expliquer comment les idées de liberté — et de destruction, — (puisqu'à son avis elles allaient ensemble), avaient gagné les esprits et la nation entière.

Elle se méprit également sur le caractère de la Révolution. Un mouvement d'une telle force et d'une telle étendue, unique dans l'histoire des peuples et dans lequel l'Ancien régime s'écroulait du faite à la base pour faire place à un monde social tout nouveau, ne pouvait pas éclater sans causer de l'affolement et apporter avec lui des catastrophes sanglantes. Peut-on dire que l'Impératrice de Russie prévit le caractère violent de la Révolution, — comme son caractère profondément réno-

vateur, — quand nous l'avons vue rapprocher les États-Généraux de 1789 de ceux de 1359, et attaquer les Constitutionnels avec une violence au moins égale à celle qu'elle montre pour les régicides ? A ses yeux ils sont tous des scélérats et des bandits.

Catherine se méprit enfin sur les conséquences de la Révolution. Mais sur les conséquences de la Révolution, comme sur ses causes, et plus peut-être, elle eut quelques aperçus justes. Veut-on quelques exemples ?

Deux mois avant sa mort, avec une naïve ignorance, elle écrira à Grimm : « Toute la France veut un roi. » (1) Mais dès le 1er septembre 1791, elle lui avait écrit. « Si la Révolution française prend en Europe, il viendra un autre Gengis ou Tamerlan lá mettre à la raison : voilà son sort, soyez en assuré, mais ce ne sera pas de mon temps. » Et à plusieurs reprises, durant les journées de la Terreur, elle prophétisera la prochaine venue d'un César, d'un Gengis-Khan ou d'un Tamerlan. Tout d'abord, il est vrai, elle ne conçoit qu'un César venant de l'extérieur, et qui réduira les nouveaux Gaulois. « Mais César réduisit les Gaules ! Quand viendra ce César ? Oh ! il viendra, gardez-vous d'en douter. »

Grimm, sans l'entretenir dans cette idée, lui a dit que les « Welches » avaient prouvé par l'usage qu'ils avaient fait de la liberté « qu'ils y étaient propres comme la vache à danser sur la corde, » (2) et que le despotisme peut seul sortir de cet état d'anarchie. Peu à

(1) Lettre du 5 septembre 1796.
(2) Lettre de Grimm du 20 décembre 1790.

peu l'idée d'un sauveur se fixa dans l'esprit de la Tsarine ; elle se demanda alors s'il ne sortirait pas du sol de France pour mettre ses compatriotes à la raison. Ainsi le 11 février 1794 elle écrira à Grimm : « Si la France sort de ceci elle aura plus de vigueur que jamais ; elle sera obéissante et douce comme un agneau ; mais il lui faut un homme supérieur, habile, courageux, au-dessus de ses contemporains, et peut-être du siècle même ; est-il né, ne l'est-il pas, viendra-t-il ? Tout dépend de cela ; s'il s'en trouve il mettra le pied devant la chute ultérieure et elle s'arrêtera là où il se trouvera : en France ou ailleurs. » Elle ne doute pas, d'ailleurs, que ce sauveur ne se présente, car il n'y a « disette d'hommes » dans aucun pays. Il s'agit de les trouver et de savoir s'en servir. A son avis les événements créeront immanquablement cet homme supérieur, et la France l'acclamera.

En 1795, cette pensée reparait plus souvent. « Je soutiens, dira-t-elle le 8 avril, qu'il n'y a que le pouvoir illimité qui sera goûté du peuple français, et que toute autre sorte de gouvernement ne saurait pacifier les troubles intérieurs de la France. La France est lasse, jusqu'à l'extinction, du républicanisme qui lui a fait tant de mal. Et puis la République finit toujours en royauté. Voyez l'histoire du monde, voyez jouer les enfants et les animaux : sont-ils tous de force égale, ou est-ce le plus fort qui l'emporte sur les autres ? » Et deux jours après, elle ajoutera : « Fiez-vous en pour la contre-révolution aux Français même : ils feront cette besogne-là beaucoup mieux que tous les coalisés. Ils

vont grand train. » Du reste, d'après elle, les Français « ont été menés comme des moutons, et jamais peuple n'est plus sage qui sort fatigué comme celui-ci de la bagarre. » Voilà des circonstances, estime-t-elle, qui faciliteront singulièrement la venue et le succès de celui qui en réduisant la France sera le sauveur de l'humanité.

Il peut être objecté que cette prédiction n'était pas difficile, car de l'état d'anarchie dans lequel se trouvait la France, il ne pouvait sortir, pour dompter les éléments déchaînés et faire tout rentrer dans l'ordre, qu'une force représentée par un sabre. Encore faut-il savoir gré à Catherine d'avoir fait cette prédiction assez tôt, puisque nous la voyons poindre dès 1791, et faut-il la féliciter de ne pas nous avoir prédit le sort de la Pologne. Elle savait, il est vrai,à quoi s'en tenir là-dessus. Elle savait que l'Empereur et le roi de Prusse n'arriveraient jamais à s'entendre pour morceler la France républicaine.

En résumé, la grande Sémiramis du Nord ne se préoccupa pas outre mesure de la Révolution, puisqu'elle ne se décida à agir efficacement qu'en 1796 ; mais elle s'en préoccupa assez pour en tirer profit. Elle prodigua les conseils aux Princes et aux Émigrés, et si elle leur donna de l'argent, c'est afin d'éviter l'envoi de ses soldats. Elle n'eut pas de cesse à pousser les puissances sur le Rhin, afin de les y occuper et d'avoir les mains libres en Pologne. Elle se déroba enfin à toutes les invites d'intervention en lançant contre la Révolution les épithètes

les plus grosses et les plus grasses de son vocabulaire expressif et imagé. Et son parler agressif serait assez pittoresque s'il avait été un peu plus renouvelé.

Cependant elle ne fut jamais indifférente aux évènements de France, et quelques dates de la période révolutionnaire lui furent plus particulièrement pénibles ; soit que ces crises lui révélassent le danger, soit qu'elles lui en fissent voir l'étendue et l'approche. La prise de la Bastille lui ouvrit les yeux ; la fuite manquée du roi la déconcerta ; l'abolition des priviléges de la noblesse l'indigna ; Valmy lui révéla l'impuissance des alliés ; quand Louis XVI monta sur l'échafaud, elle eut le frisson et garda le lit ; quand Gustave III fut assassiné, elle craignit de voir un meurtrier surgir en Russie ; quand les Jacobins firent publier leur intention de la faire tuer, elle multiplia les précautions autour d'elle ; quand la Prusse se détacha de la coalition, elle cria à la trahison.

Si tout d'abord elle ne crut pas à l'exportation des idées révolutionnaires, quand elle vit quels progrès celles-ci avaient fait en France, et de quel envahissement elles menaçaient l'Italie et l'Allemagne, elle craignit de leur voir faire le voyage de Russie. En résumé, à un certain moment, elle prit peur, et pour accomplir son métier d'impératrice elle eut recours aux mesures répressives. Dès l'aurore de la Révolution elle avait dit adieu aux idées de liberté et de tolérance, et elle avait inauguré un régime de réaction. Aussitôt qu'elle sentit le péril pour son Empire, elle redoubla de rigueurs.

Mais il ne faut pas songer à trouver chez elle un réquisitoire raisonné des principes révolutionnaires ; elle ne dit rien de la justice sommaire de l'échafaud ; les

mots de tyrannie et de liberté se confondent dans sa tête et prennent à ses oreilles les mêmes sons ; elle ne cherchera pas à expliquer comment dans une pareille tourmente la tyrannie est un mal nécessaire qui parfois conduit à un régime de liberté.

En résumé, le sens profond de la Révolution échappa à sa compréhension, et elle assista à la banqueroute de l'Ancien régime, sans se douter que cette banqueroute de la monarchie française allait atteindre tous les trônes. Mais elle eut parfois des éclairs de divination, et dans la mêlée de l'Europe elle eut toujours la vue juste et pratique des intérêts de la Russie et de sa gloire.

Si elle assista aux premiers exploits de celui qui allait être appelé à rétablir l'ordre social sur de nouvelles assises (1), elle ne reconnut pas en lui ce sauveur annoncé, et ne parut pas voir en ce général Bonaparte l'étoffe du Napoléon, qui après avoir, à Tilsitt, tendu la main à son petit-fils, porterait ses projets de conquête jusqu'en Russie. Elle avait prévu un Gengis-Khan mettant la France républicaine à la raison. Si elle eut vécu quelques années de plus, elle eut été stupéfaite d'apercevoir ce Gengis-Khan, né en Occident, compatriote de Paoli, et portant le fer et le feu jusque dans son Empire.

(1) On sait qu'au moment où le Comité de salut public lui refusa son appui, en 1788, Bonaparte avait songé à offrir son épée à Catherine II, comme il fut aussi pris de l'idée de réorganiser l'armée turque. C'est quand on lui dit que l'Impératrice de Russie réservait ses faveurs aux royalistes et rejetterait sa demande, que Bonaparte renonça à ce dessein. Voilà un projet qui s'il eut été poursuivi, eût pu singulièrement modifier le cours de l'histoire.

CHAPITRE XIII

Catherine II réactionnaire. — Ses principaux actes de répression : La franc-maçonnerie et Novikof. — Le procès de Radichtchef. — *Vadim à Novgorod* et la comtesse Daschkof.

Il nous reste à examiner brièvement par quels actes d'administration intérieure l'esprit de réaction de Catherine II se manifesta pendant la période révolutionnaire.

Nous avons dit qu'au lendemain de la mort de Louis XVI l'Impératrice imposa à tous les Français établis en Russie le serment de fidélité à la cause monarchique ; nous avons dit qu'elle ferma ses ports à nos navires et les portes de l'Empire à tous nos produits. Mais Catherine ne s'en tint pas à rompre avec nous toutes relations diplomatiques, et à se préserver des Français qui auraient pu apporter en Russie des idées de subversion sociale. C'est surtout contre les Russes que sa police exerça une surveillance et des rigueurs toutes spéciales.

Et d'abord la Russie était-elle accessible à la propagande révolutionnaire ? Catherine a bien des fois répété que la Russie, par son éloignement de la France, était à

l'abri de toute contagion. Dès les premières journées de la Révolution, elle s'est écriée : « De pareils désordres sont impossibles en Russie. » Et ses ministres, obéissant à ce mot d'ordre souverain, ont répété à l'envi que la Russie était le seul pays d'Europe qui n'eût pas à redouter les principes révolutionnaires. Il n'est pas douteux, en effet, que, par le caractère de sa civilisation, la Russie n'était pas mûre pour les théories individualistes et égalitaires.

Si l'on en juge cependant par les précautions infinies que la souveraine prit pour se préserver de la « propaganda » et pour réprimer chez ses sujets toute attitude de libéralisme, il est permis d'affirmer, au contraire, que Catherine éprouva des craintes sérieuses, — car il n'est dans les habitudes de personne de se prémunir contre un danger imaginaire. — Mais la Russie avait tout intérêt à faire croire qu'elle se trouvait dans une zone trop éloignée du foyer contaminé pour redouter un bouleversement social, et Catherine n'était pas femme à négliger ce côté de son métier de souveraine.

Voronzof, plus indépendant dans son langage et plus sincère, ne se montre pas si rassuré. Il avoue que la Russie ne sera pas préservée de l'épidémie, et il revient souvent sur l'effroi que lui causent pour son pays les doctrines révolutionnaires. « La contagion sera universelle, écrit-il le 13 décembre 1792. Notre éloignement nous garantira pour quelque temps ; nous serons les derniers, mais nous serons aussi les victimes de cette peste universelle. Nous ne la verrons pas, mais

mon fils la verra. » Et un autre jour : « C'est une contagion qui gagnera de proche en proche... Le peuple est partout ignorant et bête, et ce cri de *point d'impôts et égalité parfaite* est trop attrayant pour qu'il ne se soulève... Notre tour viendra, plus tard à cause de l'éloignement, mais il viendra. »

D'autre part, Genet, notre représentant à Pétersbourg, écrit en 1790, 1791 et 1792 qu'il est des Russes qui applaudissent à l'avènement d'une Révolution dont ils ne voient que les aspirations de liberté et d'équité. Et nous relevons dans sa correspondance, à la date du 4 mars 1790, cette phrase significative : « Si d'une part je crains l'aristocratie, de l'autre je frissonne en pensant à ce que serait chez un peuple grossier et barbare une révolution populaire : tout serait détruit, tout serait anéanti, tout périrait par la flamme et le fer. » Tenu éloigné de la cour, Genet ne connaissait qu'indirectement ce qui se passait dans l'entourage de l'Impératrice, mais mêlé par cela même à un monde qui avait peu d'attaches officielles, il pouvait mieux que d'autres raisonner sur l'écho en Russie des évènements de France.

Il n'est pas difficile, d'ailleurs, malgré le soin avec lequel elle affecte de se montrer rassurée, de relever dans la correspondance et les écrits de l'Impératrice, la preuve de la frayeur que lui inspirait pour son Empire la Révolution française. Dès 1790 elle a dit que si les principes dominants en France devenaient épidémiques en Europe, « la conquête de cette partie du monde serait facile et se ferait aussi certainement que deux et deux font quatre. » Elle n'est pas sans songer à la Russie,

quand, bientôt après, elle écrit : « L'affaiblissement du pouvoir monarchique en France menace toutes les monarchies ; » et ce sera bien autre chose après la chute de la royauté et le triomphe du nouveau régime. Il est permis de croire que comme Voronzof, Kotchoubey et beaucoup d'esprits avisés, Catherine, qui se rappelait trop la Jacquerie de Pougatchef pour ne pas en redouter une nouvelle édition, reconnut à la Révolution un caractère européen autant que français.

Du reste, la Révolution n'avait-elle pas manifesté, à un certain moment, un caractère universel, s'attaquant à tous les trônes, et rédigeant la déclaration des droits de l'homme plutôt que des droits du citoyen français ? A la vérité, la Révolution était trop occupée chez elle pour envoyer en Russie des missionnaires de la parole nouvelle et des agents chargés de conspirer contre la souveraineté impériale. C'est plutôt par les écrits que les idées révolutionnaires auraient pu pénétrer en Russie et se fixer dans les esprits. Catherine échappa à ce péril en interdisant l'entrée de la Russie à tout objet de provenance française. Les journaux et les brochures étaient surtout visés dans cette prohibition. De 1793 à 1796, les Russes et les Français établis en Russie durent donc se contenter, pour connaître les affaires de France, de la *Gazette de St-Pétersbourg*, des nouvelles apportées par quelques rares voyageurs, enfin des lettres particulières qu'ils pouvaient recevoir et qui passaient par le fameux cabinet noir.

De 1789 à 1792, la *Gazette de St-Pétersbourg* avait jeté sur la Constituante et les « savetiers » de la Législative de

ridicules et d'odieuses calomnies ; elle avait comparé nos plus célèbres orateurs à des comédiens, et l'assemblée elle-même à un théâtre où l'on ne jouait que des farces ; elle s'était écriée que Bacchus était le véritable Dieu de la nouvelle liberté française ; et tandis qu'elle portait au pinacle le rôle et les actes des Émigrés, elle avait comparé la journée du 10 août 1792 à la chute de Jérusalem. Mais à partir de la mort de Louis XVI, l'officieuse gazette, — par ordre supérieur, — avait trouvé plus sage de rester muette sur les évènements de Paris.

Quant aux voyageurs ils étaient étroitement surveillés et parfois arrêtés ; on pense bien que la correspondance était décachetée, et quand le cabinet noir le jugeait nécessaire, supprimée : « *On* a vu par la perlustration..., dit Khrapovitski dans son journal ; l'Impératrice me donna la perlustration. » *On* c'est la souveraine, et il n'était pas de lettre soupçonnée de contenir des renseignements utiles ou des idées dites malsaines, qui ne passât par les mains du fameux Pestel, « l'homme du cabinet noir. »

On conviendra que pour un habitant de la Russie de cette époque, les moyens d'informations étaient réduits à bien peu de chose ; aussi n'est-il pas surprenant que Kotchoubey s'adressât souvent à Voronzof pour avoir un supplément de nouvelles. En présence de telles rigueurs, comment la Russie aurait-elle pu être éclairée sur les évènements qui se déroulaient en France ?

C'est même avec des précautions infinies et après s'être entourée des renseignements les plus minutieux, que la Tsarine accueillit les victimes de la Révolution,

redoutant toujours qu'elles ne fussent dans quelque mesure « infectées du venin révolutionnaire. » Elle s'attacha donc à s'écarter de tout contact révolutionnaire. A cet égard, cependant, elle commit une inconséquence singulière. Tandis qu'elle envoyait en Sibérie son bibliothécaire Du Pujet, et Sibourg, le précepteur des grandes duchesses, elle garda La Harpe auprès d'elle jusqu'en 1795, allant jusqu'à affecter de le défendre contre ses adversaires. L'exception qu'elle fit pour La Harpe est trop frappante et trop à sa louange pour ne pas être signalée.

La Harpe, qu'elle avait pris pour précepteur de ses petits-enfants Alexandre et Constantin, était Suisse et imbu des idées philosophiques. Il ne se cachait pas pour donner son approbation aux conceptions nouvelles. Catherine avait fait choix de lui à un moment où elle se trouvait encore sous l'influence de l'esprit libéral. Elle avait pensé, — et en cela elle avait vu juste, — que confier l'éducation de ses petits-enfants à un disciple des philosophes passerait pour un acte de hardiesse et d'indépendance que l'Europe libérale soulignerait de son approbation ; et nous savons qu'elle n'était pas indifférente à ces louanges. Tandis que quelques lecteurs de Diderot et de Rousseau avaient reculé devant l'application de leurs doctrines, la majorité n'avait pas craint d'identifier la cause de la Révolution politique et sociale avec celle de la philosophie. La Harpe était de ces derniers.

Il eut été logique que pendant la crise révolutionnaire, Catherine se débarrassât d'un homme qui par

son instruction et ses convictions appartenait si peu à l'Ancien régime, et s'associait si mal à ses idées personnelles. Il n'en fut rien. Catherine garda La Harpe auprès d'elle et de ses petits-enfants. Il continua à jouer à la cour de Russie, et sous les yeux de l'Impératrice, un rôle important ; et les évènements de France ne l'empêchèrent pas de donner un enseignement libéral à ses élèves. Appelé à coudoyer tous les jours ceux des émigrés qui approchaient l'Impératrice, il n'en continua pas moins à préparer pour le trône le prince qui devait plus tard tendre la main à Napoléon, c'est-à-dire au monde nouveau, et se faire ensuite le promoteur de la sainte alliance et être le porte-drapeau de la réaction.

On conçoit difficilement que La Harpe ait réussi à se maintenir dans cette situation équivoque et à conserver les bonnes grâces de l'Impératrice. Mais Catherine s'était attachée à lui ; comme elle le savait incapable de prêter la main à un acte quelconque de rébellion, elle n'admit pas qu'il pût être dangereux, et elle se plut à le garder, se bornant à le plaisanter et à l'appeler familièrement « Monsieur le Jacobin. »

Les Émigrés firent tout ce qu'ils purent pour se débarrasser de lui. Esterhazy et le prince de Nassau le haïssaient et étaient particulièrement mécontents de le voir occuper un tel poste de confiance. C'est à lui que les Princes et les Émigrés s'en prirent de ce que l'Impératrice ne leur prêtait pas un concours actif. Ils intervinrent auprès de la souveraine pour qu'elle se séparât d'un homme qui, à leur avis, compromettait leur cause ; ils s'adressèrent à l'ambassadeur de Russie à Coblentz,

le comte Roumiantsof, et au Prince de Wurtemberg. Mais leurs efforts se brisèrent devant la résistance de la Tsarine. Catherine répondit sur un ton ironique, et La Harpe se disculpa dans un mémoire où, avec sa sincérité habituelle, loin de dissimuler ses idées libérales, il en fit parade.

Bien des anecdotes ont circulé, qui montrent le prix que l'Impératrice attachait aux leçons de La Harpe, et la confiance qn'elle avait en lui. Un jour, à la cour, quelques émigrés s'étant, suivant leur coutume, répandus en louanges sur l'Ancien régime en France, le jeune grand-duc Constantin, qui n'avait que 14 ans, impatienté, leur répondit que ce qu'ils anonçaient sur l'état des choses en France avant la Révolution était absolument faux. Les émigrés, troublés par l'assurance du jeune homme qui faisait le procès des anciens privilèges, lui demandèrent de qui il tenait de semblables idées. Constantin répondit qu'il les avait apprises de La Harpe. L'Impératrice, qui était là, applaudit son petit-fils (1).

Nous savons d'autre part, et notamment par le prince Adam Czartoryski, que le jeune grand-duc Alexandre, dont il était devenu l'ami et le confident, avait été impressionné bien plus encore que son frère cadet par les

(1) Genet écrivait de Pétersbourg à M. de Montmorin, en 1791, que le grand-duc Constantin « était un ardent démocrate. » Sans aller jusque là, on peut affirmer qu'à ce moment les doctrines républicaines ne faisaient pas peur au jeune grand-duc ; les intrigues des Émigrés à la cour de Russie lui répugnaient et étaient sûrement pour quelque chose dans les sentiments qu'il manifestait.

leçons de La Harpe et ses principes d'égalité, de justice et de fraternité. Le grand-duc Alexandre condamnait, par exemple, le principe de l'hérédité, et affirmait ses préférences pour un régime issu des vœux populaires.(1) Le prince Czartoryski lui-même, imprégné de l'esprit de 1789, était parfois obligé, de modérer son jeune compagnon.

Mais le cas de La Harpe, avons-nous dit, est exceptionnel. On conçoit donc qu'avec ce régime de rigueurs inauguré en 1793, il n'était pas facile à l'action révolutionnaire de se manifester et de se développer en Russie, et à la Révolution d'y faire des adhésions. Kotchoubey nous dit cependant que comme tous les autres pays la Russie comptait quelques partisans des idées nouvelles.

On sait la tournure d'esprit mystique des Russes, et combien sont vives leurs aspirations d'idéal religieux et social. Cette attitude, ou plutôt ce penchant, car il n'y a là rien que de très sincère, était tout aussi marqué à la fin du XVIIIe siècle que de nos jours. Les esprits d'aujourd'hui, emportés par la mode ou par besoin intellectuel, peuvent impunément se laisser aller aux visions mystiques d'un Tolstoï. La Russie en a fini avec les sectes bizarres ou ridicules, qui par leurs pratiques extérieures ou le mystère de leurs communications et de leurs intrigues, semblaient vouloir ébranler l'unité de l'orthodoxie toute puissante, et qui par contre-coup portaient atteinte à la souveraineté impériale.

(1) Plus tard Alexandre dira à Napoléon que l'hérédité est un abus de la souveraineté, et c'est Napoléon qui lui soutiendra que cette hérédité est le repos et le bonheur des peuples !

Vers la fin du règne de Catherine la vogue était surtout aux *Martinistes* ou francs-maçons ; la haute société se laissa entamer par leurs idées et subit leur direction morale. Catherine se préoccupa naturellement de ce mouvement des esprits. « A une génération de gais esprits qui lisaient Voltaire, succédait, à sa grande stupéfaction, une race de pleurnicheurs et de jeûneurs qui mortifiaient leur chair, lisaient des élucubrations pieuses et semblaient vouloir dépasser en austérité les chartreux » (1).

La franc-maçonnerie, il est vrai, n'était guidée par aucun fanatisme religieux. Elle s'en prenait surtout aux abus existants, et les plus hauts fonctionnaires comme les plus puissants personnages de l'Empire en faisaient partie. Il était donc permis à l'Impératrice de craindre que les idées révolutionnaires ne trouvassent là un terrain tout préparé, et que la franc-maçonnerie ne devînt un danger pour l'Etat. « Franc-maçonnerie ou Révolution, aux yeux de l'Impératrice, c'était tout un. » (2) Aussi s'appliqua-t-elle pendant les dernières années de son règne, à se garantir des francs-maçons et à les combattre énergiquement.

C'est, il semble, à partir de 1786, que la franc-maçonnerie avait pris en Russie un développement qui pen-

(1) M. Alfred Rambaud a publié dans la *Revue Bleue* plusieurs études d'un haut intérêt sur la Russie de Catherine II durant les dernières années de son règne. Celle ayant pour titre : *Les Libéraux russes et la réaction* (*1790-1792* (n° du 19 mars 1881) est le travail le plus complet qui ait paru en France sur la franc-maçonnerie russe et les principaux actes de répression de l'Impératrice Catherine.

(2) M. Alfred Rambaud.

dant plusieurs années n'alla qu'en grandissant. Une note de Novikof, qui fut à la fois le plus ardent propagateur de la culture intellectuelle et des idées de liberté, et un des chefs suprêmes de la franc-maçonnerie, indique que la Russie possédait à cette époque 39 loges appartenant à des types divers. Ce chiffre paraît être au dessous de la vérité, car presque toutes les villes de quelque importance, Orel, Revel, Vologda, Arkhangel, Vladimir, Mohilev, Kasan, même en Sibérie, Irkoutsk et Tobolsk, avaient leurs loges maçonniques.

Il va sans dire que St-Pétersbourg et Moscou, « la capitale des mécontents » comme dit Ségur, possédaient les groupes les plus nombreux et les plus actifs. Ces loges étaient en relations entre elles, les frères de chacune d'elles communiquant avec les autres sous des noms d'emprunt. Elles étaient aussi en relations suivies avec les francs-maçons de Suède, d'Angleterre, d'Allemagne surtout. Etait-il invraisemblable de supposer qu'elles étaient aussi en relations avec les révolutionnaires de France ? Catherine en fut sans doute persuadée ; les preuves lui manquèrent, il est vrai, et nous savons aujourd'hui que non seulement les francs-maçons, également appelés Martinistes, n'entrèrent pas en relations avec la France révolutionnaire, mais encore qu'ils répudièrent les principes nouveaux. Ils voulaient simplement éclairer la nation et chasser les abus. Néanmoins la franc-maçonnerie formait sur toute l'étendue du territoire russe un réseau ténébreux qui était bien fait pour inquiéter l'Impératrice.

Nous savons, en effet, que la franc-maçonnerie inspi-

rait à l'entourage de l'Impératrice une haine violente et une crainte peu dissimulée. Le mystère dont étaient entourés son organisation et le but qu'elle poursuivait, ne pouvait vraiment pas lui attirer les sympathies de la cour ; et c'est ce mystère qui lui fut reproché. Elle n'en recruta pas moins de nombreux adhérents dans le monde officiel. C'est ainsi que nous trouvons, affiliés à la franc-maçonnerie, et y occupant des grades, beaucoup de personnages de la haute société. Par exemple : l'historien Elaguine, qui avait été un des secrétaires de l'Impératrice et des plus chers,mais qu'elle renia et dont elle annonça la mort à Grimm en ces termes : « Pour M. Yélaguine, il est mort, et son histoire restera probablement non achevée ; mais il a laissé un fatras inoui sur la maçonnerie qui démontre qu'il était devenu fou. » (1). Et puis : Le prince Kourakine, le prince Nicolas Troubetzkoï, le général d'artillerie Mélissano, le général Tchoulkof, le poëte Khéraskof, les princes Riepnine, Gagarine et Kolovski, un Ivan Tourguénief, grand-père du célèbre romancier, le major Koutousof, le prince Engalytchef, le baron Schreder et bien d'autres.

Il semble que le professeur Schwartz, Lapoukhine et le célèbre publiciste Novikof furent les plus zélés adhérents, les plus convaincus de l'utilité et de la grandeur de l'œuvre. Ils jouèrent dans la franc-maçonnerie le rôle prépondérant. Quand on saura qu'un des secrétaires confidents du grand duc Paul, Plechtchéef, qui sous le règne suivant jouit un

(1) Lettre du 12 janvier 1794.

moment d'une grande influence, faisait aussi partie de l'association, et en était un ardent propagateur ; quand on saura que l'Impératrice était persuadée que son fils était disposé à protéger l'association, on conviendra que Catherine, toujours à l'affût des intrigues qui auraient pu aboutir au renversement de sa couronne, — et elle savait par expérience combien la chose était facile en Russie, — interprétait sagement son devoir de souveraine en surveillant les travaux et les menées de la franc-maçonnerie. Il y avait là pour elle une question de salut devant laquelle le fait de renier son passé libéral était bien peu de chose.

Est-ce à dire que l'on doive accepter sans contrôle les accusations que le comte Rostoptchine a portées contre les francs-maçons ? D'après le comte Rostoptchine, compagnon et confident du grand-duc Paul, comme d'après Schirinski-Schakhmatof, qui fut un des ministres d'Alexandre Ier, on retrouverait la main des Martinistes dans toutes les crises et calamités qu'éprouva la Russie, depuis la Jacquerie de Pougatchef jusqu'à l'invasion Napoléonienne.

Rostoptchine n'hésite pas à accuser les Martinistes d'avoir noué des relations avec les Jacobins, et il rapporte que dans un dîner de trente couverts, les conspirateurs tirèrent au sort pour savoir qui assassinerait l'Impératrice. Le sort, dit-il, désigna Lapoukhine. Rostoptchine, qui écrit en 1811, à la veille de la campagne de Russie, dira également que ces mêmes Martinistes conspirent sous le patronage de Napoléon qui compte se servir d'eux !

L'ardente et maladive imagination de Rostoptchine nous rend son jugement suspect. Quel était ce Lapoukhine, qui, de l'avis de Rostoptchine aurait été désigné pour égorger l'Impératrice ? Personne en Russie ne souhaite plus que lui le succès des armées russes. C'est lui qui, en 1790, écrira à Koutousof : « Tout va bien, et nous vivons fort tranquilles, *grâce au règne de Catherine II;* » et un autre jour : « Je passe pour un Martiniste, bien que je ne sache pas et n'imagine pas ce que c'est que le Martinisme. Je ne suis pas né avide et je consentirais volontiers à ne pas posséder un seul serf ; mais, avant tout, je désire et je demande à Dieu qu'il préserve notre patrie de cet esprit de fausse liberté qui ruine tant d'Etats en Europe et qui, à mon avis, est partout pernicieux. » Et Lapoukhine n'est pas le seul à désavouer la Révolution française, à un moment où elle n'a encore fait couler aucune goutte de sang, à un moment où elle s'est contentée d'émanciper l'individu et de jeter les bases du régime moderne. Il n'est donc pas admissible que ces hommes fussent les complices et les amis de l'œuvre révolutionnaire. Loin d'être des révolutionnaires, ils forment des vœux pour leur souveraine ; ils s'attaquent aux abus du règne et souhaitent la fin des scandales ; ils sont tout bonnement des libéraux amis des réformes philanthropiques et sociales.

On ne saurait leur faire un reproche d'avoir voulu combattre les abus et régénérer les mœurs russes. On sait combien dans les dernières années du règne de Catherine, grâce à un relâchement de travail et à quelques défaillances de volonté de la souveraine, les scandales

et les abus qui n'avaient jamais complètement disparu, se propagèrent en Russie. Au lieu de se cacher dans l'ombre, ils se montrèrent au grand jour, avec un cynisme rare. Langeron qui ne s'étonne pas facilement, en est déconcerté, et Rostoptchine, l'ennemi des libéraux, nous en fait l'aveu.

C'est Rostoptchine qui nous apprendra que les vols de Ribas depassent 500.000 roubles par an, et il n'y a pas que Ribas qui vive de prévarications. En février 1796 Rostoptchine écrira à Semen Voronzof : « On fait des horreurs dans l'intérieur du pays. Jamais le crime n'a marché la tête levée comme à présent. L'impunité et l'audace sont au comble. » Et il nous dira qu'un certain Kavalinsky, jadis chassé par l'Impératrice pour vols et rapines, vient d'obtenir un poste de gouverneur, parce qu'il a un polisson de frère qui est Directeur de la chancellerie du favori Platon Zoubof. Et c'est Rostoptchine qui à la date du 8 décembre 1795 écrira cette piquante et suggestive anecdote : « Il est arrivé avant-hier une histoire horrible au beau-frère de M. Zinowief. C'est un M. Doubiansky, qui a été page de la chambre, capitaine aux gardes et en dernier lieu conseiller à la Banque et chevalier de Saint-Wladimir. Il vint à un bal bourgeois. En voyant passer une coquine qui a été jadis entretenue par le comte Valérien Zoubof, il dit à celui avec qui il parlait : « On dit que cette fille se marie ; il faut que son promis prenne bien garde à sa santé. » Quelques minutes après, un officier s'approche de lui, et lui demande s'il a tenu ce propos sur le compte de cette fille, et sur la réponse affirmative de M. Doubiansky il lui

donne une demi-douzaine de soufflets et lui met toute la figure en sang. Cet officier doit épouser la coquine et est une de ces viles créatures du comte Zoubof. On le renvoya sans aucune punition au régiment, et on ôta à M. Doubiansky les privilèges du page de la chambre. »

Rostoptchine a beau avoir le caractère fougueux et inquiet, on n'invente pas des faits de cette nature ; il faut donc y voir une part de vérité. Aussi, comme nous le comprenons, quand, en villégiature à Tsarskoé-Sélo pendant l'été de 1794, il va passer quelques jours en ville et s'écrie : « Il n'est pas désagréable de quitter la cour pour quelques jours. C'est un séjour trop fatigant si on est étranger aux intrigues. »

Mais ce n'est pas à la cour seulement que s'étalent les scandales et dans l'administration que règnent les abus ; ils sont partout, et c'est peut-être parce que la société elle-même offre le spectacle d'un déplorable affaissement des mœurs. Le croquis que Rostotpchine nous en trace en mai 1796 est curieux et prouve bien que la noblesse russe n'avait rien à apprendre du contact des Émigrés : « Nos femmes qui donnent le ton en ville sont devenues folles ; c'est Mandini, un chanteur de l'opéra-bouffe, qui les a portées à l'extravagance la plus complète. Cet histrion est l'objet de leur querelle, de leur jalousie et de leur bonheur. On porte les devises qu'il distribue, et je vous citerai celle de Mme Divof: « Sempre Pazza. » Rien de plus drôle que de voir la princesse Dolgorouky, hors d'elle-même, applaudir toute seule, et au fond de sa loge crier des bravo et des fora ; une

princesse Kourakine s'extasier et raconter à tout le monde que Mandini est venu passer une soirée chez elle, en robe de chambre et en bonnet de nuit, parce qu'il venait de jouer à L'Hermitage et qu'il craignait de se refroidir. La femme de ce Mandini, fille publique de Paris, est reçue partout, et on nous donne pour raison que c'est par égard pour son mari. Ne dirait-on pas que c'est l'épouse du comte Roumiantzof ou d'un autre héros du siècle ? On n'a qu'à s'écrier : Pauvres gens ! Et ajouter : Ils le veulent bien. »

On conviendra qu'il était naturel que des hommes de bonne volonté se soient rencontrés pour réformer de telles mœurs, et pour préparer par une éducation plus morale et une instruction plus solide l'avénement d'une génération moins corrompue.

Ce sont ces sages réformateurs auxquels Catherine et son gouvernement, c'est-à-dire tous ceux qui autour d'elle à la cour, et loin d'elle dans les provinces, vivent de ces abus, feront la chasse. « La vertu et la justice, pourra dire Rostoptchine, succombent toujours, quand l'intrigue et le crime s'arment contre eux. »

L'esprit le plus créateur et le plus puissant des *Volnodoumtsy* du règne de Catherine, fut Novikof. « Il fut avant tout un puissant agent du développement intellectuel de la Russie » (1). On peut dire que Novikof fut en Russie le vrai créateur de la presse périodique. Non seulement il fit monter à 4000 le chiffre des abonnés de la *Gazette de Moscou*, ce qui pour l'époque était magnifique, mais il créa une foule de journaux et de revues

(1) M. Alfred Rambaud.

ou magazines qui s'adressaient à des publics spéciaux et divers. Il fonda même un journal de modes. Moscou devint avec lui un ardent foyer de travail et de civilisation.

A sa voix et sous sa direction une littérature nationale ne se dégagea pas de cet amas de travaux intellectuels ; mais il fut un précurseur ; il déblaya le terrain pour ceux qui suivirent ; avec lui l'âme russe commenca à se reconnaitre et à se révéler.

Les visées de Novikof allèrent plus loin. Il ne s'en tint pas à développer au sein de la nation la culture intellectuelle. Le bien-être physique et moral de chacun et le relèvement social des malades et des dégradés, n'eurent pas de plus actif défenseur. Avec l'argent qui lui était confié, et qui affluait dans sa caisse, il fonda des collèges, des instituts, des sociétés philanthropiques, des hospices, des hôpitaux, des pharmacies, et ses établissements, gérés avec autant d'ordre que d'intelligence, firent aux établissements officiels une concurrence dont se plaignirent les fonctionnaires qui profitaient du gaspillage.

Novikof s'était d'abord placé sous le patronage de l'Impératrice. Il avait rendu compte dans l'un de ses recueils *le Peintre,* d'une des pièces de théâtre de Catherine, *O Vrémia* (1),et la Tsarine l'avait vivement remercié. Elle l'avait encouragé dans cette voie, applaudissant à ses efforts, à son action intellectuelle, à ses créations hospitalières, à ses œuvres de bienfaisance ; et Novikof, de son côté, avait dans ses journaux et revues

(1) Oh ! Temps !

félicité l'Impératrice de ses dispositions libérales ; c'est donc avec l'appui et le concours de sa souveraine qu'il s'était appliqué à réformer les mœurs de ses contemporains.

Novikof apprit à ses dépens ce que pouvait être l'inconstance d'un souverain. Jalousé pour la grande influence qu'il avait dans l'Empire, et pour la concurrence qu'il faisait aux établissements de l'Etat, il n'aurait, cependant, jamais été sérieusement inquiété si la Révolution française n'était pas venue changer les dispositions de Catherine. « Ce fut la Révolution française qui lui porta le coup mortel. » (1) Il va sans dire que le revirement qui se produisit dans l'esprit de Catherine ne fut pas instantané, et il va sans dire aussi que l'entourage de la souveraine fut pour beaucoup dans la détermination qu'elle prit à l'égard du grand publiciste. Novikof fut d'abord étroitement surveillé ; ce n'était qu'un demi-succès pour ses ennemis. En 1792 Catherine se décida à un acte de violence. Novikof fut arrêté et dépouillé de ses biens ; ses librairies et ses établissements furent fermés. Toutes les œuvres dont il était l'âme furent arrêtées et brisées.

Le procès de Novikof fut retentissant et pénible. Ce procès d'ailleurs, fut surtout le procès de la franc-maçonnerie. Le mystère des délibérations maçonniques et les caractères secrets de leurs correspondances furent les principaux arguments de l'accusation, les seuls griefs qui purent être relevés à la charge de

(1) M. Alfred Rambaud.

Novikof. Les juges n'en pensèrent pas moins, comme Catherine, que Novikof — qui à tant d'égards aurait pu être proclamé le bienfaiteur de ses concitoyens, — était un danger pour l'Empire ; il fut reconnu coupable et enfermé à Schlüsselbourg, d'où il ne sortit, vieilli et usé, qu'à l'avènement de Paul Ier, et pour finir dans une existence misérable et obscure.

On peut donc dire que le procès de Novikof fait pour atteindre et écraser l'œuvre des libéraux russes est l'acte de réaction capital de l'Impératrice qui avait si longtemps émerveillé l'Europe par l'indépendance de ses propos et le libéralisme de son gouvernement. Mais il n'est pas le seul. S'il était seul on pourrait croire que Catherine en frappant Novikof avait voulu frapper la franc-maçonnerie en tant qu'association ténébreuse et se débarrasser de son principal chef. Tandis qu'en réalité, Catherine en s'en prenant à la franc-maçonnerie avait songé à frapper l'œuvre libérale de tous ceux qui ne pensaient pas comme elle. Aussi aucune voix ne s'éleva en Russie pour disculper et défendre le grand publiciste. L'opinion publique resta muette. Tandis qu'en un pays d'individualisme et de liberté, un tel procès eut été l'étincelle qui aurait fait éclater l'incendie, la citadelle de Schlüsselbourg garda son aspect sombre, sans être inquiétée par aucun attroupement ; aucune protestation ne se fit entendre ; personne ne bougea. Devant une telle indifférence, n'est-il pas logique d'admettre que la Russie de Catherine était peu préparée au développement des idées révolutionnaires ?

Il est deux autres actes de l'Impératrice, parmi bien

d'autres, qui prouvent à quel point cependant, elle redoutait que l'esprit révolutionnaire ne fît des progrès dans son Empire. C'est l'exil de Radichtchef, et la saisie d'une pièce posthume de Kniajnine, *Vadim à Novgorod.*

Alexandre Radichtchef était un jeune seigneur, intelligent et laborieux qui occupait un emploi dans l'administration des douanes et s'était signalé à Alexandre Voronzof, ministre du commerce, non seulement par quelques ouvrages philosophiques de valeur, mais encore par la conduite régulière et intègre de sa vie retirée et sans éclat. Alexandre Voronzof s'intéressait à lui. Radichtchef avait présenté en 1785 à la censure un ouvrage intitulé : *Voyage de Saint-Petersbourg à Moscou.* La censure trompée par ce titre peu sensationnel qui ne la mettait pas en garde, approuva le livre sans le lire.

Si Radichtchef avait publié son voyage en 1785, il est probable que Catherine, qui, nous l'avons vu, s'était élevée contre le servage, au point de songer à son abolition, n'eut rien dit des idées qu'il contenait, et qui ressemblaient si fort à celles qu'elle avait si souvent exprimées. Mais Radichtchef ne fit paraître son ouvrage qu'en 1790. Il était en retard de 5 ans. De 1785 à 1790 la pensée de Catherine s'était complètement modifiée. Un livre où l'auteur osait dire qu'il n'y avait pas de liberté en Russie puisque 40 millions d'hommes s'y trouvaient les esclaves de 300,000, et où se rencontrait cette phrase : « Ce n'est pas de la sagesse des propriétaires, qu'il faut attendre la liberté, mais de l'excès même de l'asservissement, » — phrase qui semblait faire appel

à l'insurrection, — ne pouvait pas en 1790 passer impuni aux yeux de Catherine. Alexandre Voronzof, qui portait de l'intérêt à Radichtchef, fut obligé de reconnaître qu'un tel ouvrage « sonnait le tocsin de la Révolution. »

L'opinion de l'Impératrice que nous trouvons dans la lettre qu'elle écrivit à Bruce, gouverneur de Saint-Pétersbourg, pour l'informer des mesures à prendre, nous montre à quel point ses vues s'étaient transformées. Aurait-elle osé écrire quelques années auparavant ? « C'est un livre plein des imaginations les plus nuisibles, subversif de la paix publique, destructif du respect dû à l'autorité, visant à soulever le peuple contre les fonctionnaires et le gouvernement, enfin plein d'expressions outrageantes contre le pouvoir suprême. »

En 1790, la souveraine qui a écrit l'*Instruction pour le Code* a déjà une telle épouvante de la Révolution naissante, qu'elle ne songe qu'à étouffer tout germe d'indépendance, tout écrit qui fait appel aux idées de liberté. Radichtchef qui quelques années auparavant aurait été félicité pour avoir mis à nu les abus existants, fut dépouillé de ses biens et condamné à mort par la chancellerie secrète et au knout par le Sénat. La paix conclue avec Gustave III de Suède lui valut une commutation de peine; il fut envoyé pour dix ans en Sibérie, à Irkoutsk; la générosité d'Alexandre Voronzof apporta quelques légers adoucissements à son malheureux sort.

On voit donc qu'à partir de 1790 Catherine ne veut plus croire qu'il puisse exister des abus dans son Empire, ou plutôt elle les couvre de son autorité, et en les cachant

elle les encourage. Ses efforts ne tendent qu'à fortifier l'autorité gouvernementale; tout le monde doit respectueusement s'incliner devant l'autel de sa souveraineté. C'est ainsi que Catherine fut amenée à renier tout son passé libéral.

A côté des faits tragiques et poignants, il en est de plus gais, mais qui révèlent également à quel point l'Impératrice foule aux pieds le libéralisme du temps jadis. En 1795 nous la voyons faire la chasse à la *Société d'Economie politique*, qui, sur son invitation, a mis autrefois au concours la question de l'abolition du servage. Et il faut voir de quel air dégagé, et avec quelle hardiesse, — qui, si elle n'était pas sincère, serait de l'effronterie, — elle se vante de ce fait d'armes. « La Société d'Economie politique de Saint-Pétersbourg, écrira-t-elle à Grimm après lui avoir dit que dans les pâtés de Périgueux les truffes brillent par leur absence, m'est connue par les traits de génie qu'elle a produits dès sa naissance; d'abord, après son établissement, elle a rêvé pendant six mois comment avoir de l'argent, et elle est accouchée du sublime trait de génie de venir m'en demander. » Mais, il y a un an, en 1794, Catherine a découvert que l'impression des mémoires de la Société lui coûtait chaque année une centaine de roubles (!); elle a découvert aussi que sous prétexte d'augmentation de frais, la Société a eu l'art, depuis un certain nombre d'années, de lui tirer de la poche jusqu'à 4,000 roubles par an, « dont elle distribuait des prix à droite et à gauche, et proposait des questions, les unes plus bêtes et plus oiseuses que les autres. » Et Catherine

ajoute : « Alors, comme j'avais ri du premier trait de génie de la Société, à peu près comme de la levée du siège de Varsovie, je me suis fâchée tout de bon et ai dit au président que cela s'appelait friponner, d'autant plus qu'ils retiraient le profit de la vente de leurs mémoires soi-disant fameux et dont je ne paierais pas dix sous; alors il m'a dit qu'on ne les achetait guère, sur quoi j'ai répliqué qu'il était donc inutile de les imprimer et que je ne donnerais plus une obole pour l'impression; depuis ce moment je n'en entends plus parler, ni de leur économie, et moi j'ai augmenté le nombre de mes axiomes par celui-ci : toute Société économique qui ne sait pas donner l'exemple en vivant de sa propre économie, ne devrait pas écrire pour faire prospérer l'économie des autres. »

Des traits comme celui-là éclairent singulièrement les dernières années de la vie de Catherine. On sait que pour ses favoris elle ne fit jamais assez de folles prodigalités. Du temps d'Orlof et de Lanskoï, cependant, elle trouvait assez dans son budget personnel pour accumuler à l'Ermitage les richesses artistiques et pour protéger les œuvres utiles. Du temps de Zoubof la cassette particulière de la Tsarine se refuse à des libéralités de cent roubles par an. Les Zoubof absorbent tout !

L'incident auquel donna lieu la publication de *Vadim à Novgorod* n'est pas moins concluant sur les idées nouvelles de la Tsarine.

Kniajnine était mort en 1791. Ses héritiers ayant trouvé dans ses papiers plusieurs pièces inédites, les portèrent à un libraire qui les communiqua à la comtesse

Daschkof, présidente de l'Académie des sciences. Celle-ci, dont on connaît l'esprit aventureux et frondeur, rendit les manuscrits de Kniajnine au libraire, sauf la tragédie de *Vadim à Novgorod* qu'elle publia, aux frais de l'Académie, dans le tome 39 du théâtre russe, après l'avoir communiquée au conseiller de la chancellerie Kazadavlef, « qui n'y trouva rien de contraire aux lois ou à la religion. »

La pièce passa d'abord assez inaperçue; mais le comte Soltykof l'ayant dénoncée au favori Zoubof comme étant « fort dangereuse dans le temps présent, » le grand maître de la police reçut ordre aussitôt, — c'était en 1793, — de saisir le volume, et le Procureur général du Sénat de faire une enquête. Ce qui fut fait. La comtesse Daschkof se rendit au Palais, et eut avec l'Impératrice une scène assez vive qu'elle nous raconte dans ses *Mémoires* : « Qu'ai-je donc fait, lui dit l'Impératrice, pour que vous publiiez contre moi et mon autorité des maximes dangereuses ? » « Moi, Madame répliqua la comtesse Daschkof, non, vous ne le pensez pas.» « Savez-vous, reprit Catherine, que je ferai brûler cette tragédie par la main du bourreau ?» Mme Daschkof, persuadée que l'Impératrice agissait sous l'influence de quelqu'un de son entourage, répliqua, à ce qu'elle nous raconte dans ses *Mémoires* : « Et que m'importe, madame, qu'elle soit brûlée par le bourreau ? Ce n'est pas moi qui aurai l'occasion d'en rougir ; mais, pour l'amour de Dieu, avant que vous fassiez un acte si peu en harmonie avec tout ce que vous faites et dites, lisez la pièce, et vous y trouverez un dénouement que vous-même et

toutes les personnes attachées au gouvernement monarchique pourraient désirer ; mais surtout, souvenez-vous, madame, qu'en la défendant, je n'en suis ni l'auteur, ni celui qui en profitera par sa publication. »

Est-il vrai que la comtesse Daschkof, malgré sa grande liberté de langage vis-à-vis de sa souveraine, lui parla avec cette assurance ? C'est Madame Daschkof qui le prétend, et nous ne jurerions pas qu'elle n'ait arrangé le récit pour se donner cette noble attitude de résistance. Toujours est-il, que la comtesse Daschkof fut sur le point de donner sa démission de Présidente de l'Académie des sciences ; elle se ravisa le surlendemain, et alla comme d'habitude au lever de l'Impératrice qui lui donna sa main à baiser ; la comtesse Daschkof faisant allusion à la scène de l'avant-veille lui cita ce proverbe Russe : « Un chat gris avait sauté entre nous, mais il ne faut pas le rappeler ; » et la réconciliation des deux femmes se fit pleine et entière.

Dans l'intervalle, Catherine avait-elle lu *Vadim à Novgorod* ? Cela est possible, bien qu'en 1793 son ardeur pour les lectures se fût beaucoup ralentie. Néanmoins l'Impératrice mieux informée, se rendit aux prières de la comtesse Daschkof. *Vadim à Novgorod* ne fut pas brûlé de la main du bourreau ; l'ordre de saisie fut même rapporté dans une certaine mesure : le gouvernement impérial se borna à enlever de la circulation une partie des volumes mis en vente.

Que contenait donc de si subversif cette pièce qui se terminait dans une grande apothéose du pouvoir absolu, en la personne de Rurik, fondateur de l'empire Russe ?

Quelques tirades sur la liberté et l'égalité, bien pâles à côté de celles, dans le *Mariage de Figaro,* que Catherine avait l'habitude d'applaudir à son théâtre de l'Ermitage.

Quel contraste entre la Catherine de 1762 à 1775 et la Catherine de 1790 à 1796 ! Autant dans la première période elle a flatté l'esprit de liberté et de réformes dans la personne de ses représentants les plus illustres, autant à la fin de sa carrière, se donnant à elle-même un éclatant démenti, elle condamne ceux qui ont continué à suivre le chemin qu'elle avait tracé; et elle couronne sa carrière en proscrivant par des rigueurs excessives et l'arbitraire de sa police les idées que jadis elle a faites siennes, et auxquelles elle doit sa réputation de souveraine libérale ainsi que son titre de grande Sémiramis du Nord.

Les conséquences de ce revirement furent considérables. Ce régime de rigueurs contre la presse et la librairie étouffa dans son germe l'éveil d'une activité littéraire que la Tsarine avait jadis si puissamment contribué à faire naître. Il faudra attendre plus de soixante ans, c'est-à-dire la fin de ce régime de répression, pour assister enfin au premier épanouissement de la pensée russe.

La réaction de Catherine a donc causé à la pensée russe un retard de plus d'un demi-siècle. C'est ainsi que les contradictions s'appellent : après avoir été l'amie des philosophes et la souveraine libérale par excellence, Catherine se fit l'adversaire résolue et implacable de toutes les idées de liberté. Et après avoir fait entrevoir

à l'âme russe les beautés et les richesses artistiques et littéraires de l'Occident, — car elle ne lui communiqua jamais l'empreinte d'une esthétique nationale, — Catherine éteignit elle même cette belle flamme, et fit reculer les horizons de civilisation qu'elle avait avancés.

La peur de la Révolution française explique ces contradictions ; elle ne les excuse pas. On peut donc dire avec Brückner que « Catherine attrista les dernières années de sa vie par une lutte sans merci contre le libéralisme auquel elle avait auparavant voué un vrai culte. » Mais pour conquérir une grande place dans l'histoire, Catherine avait jadis renié d'un cœur léger sa nationalité et sa religion. Qu'était-ce donc pour elle de renier son passé libéral, puisqu'il y allait à la fois de l'intérêt de son Empire et du sien propre ?

CHAPITRE XIV

Conclusion.

L'Impératrice combattit donc la Révolution française, mais par la parole plus que par des actes. Son langage reflète une énergie et une violence voulues ; ses actes se bornèrent à des subsides aux Émigrés. « Mme La Ressource, » comme elle aimait à s'appeler, en prit donc fort à son aise avec une Révolution qui de son propre aveu atteignait toutes les monarchies.

Il a été dit, pour l'excuser, que si la Tsarine avait pris part à la lutte contre la Révolution, elle eut montré par là des calculs intéressés. Ne peut-on pas le dire davantage de la conduite qu'elle tint ? Si Catherine, avec une patience de mouche du coche, lança la Prusse et l'Autriche contre la France, et s'abstint elle-même de prendre part à toute opération sur le Rhin, ce fut pour obéir à ces calculs intéressés, et pour retirer en Pologne et en Orient des bénéfices sérieux.

Quand on démêle les dessous de la politique de Catherine II, il faut se garder d'y chercher l'esprit sentimental et chevaleresque d'un Gustave III ; on n'y trouve que l'égoïsme froid d'un Léopold II, — avec le génie en plus. —

C'est avec la tête et non avec le cœur que les Empires grands et petits doivent être dirigés ; Catherine ne faillit jamais à ce devoir.

Elle avait trouvé dans les œuvres du grand Frédéric des préceptes comme ceux-ci : « Tout ce qui donne de la gloire est grand »..... « Il ne faut pas avoir la conscience étroite quand on gouverne le monde ». Mais elle n'avait pas eu besoin de se les rappeler. Elle les portait en elle.

Au contraire, c'est par une répression active que l'Impératrice réduisit les idées de libéralisme qui se firent jour en Russie pendant la période révolutionnaire ; la forme qu'elles prirent et le milieu dans lequel elles se produisirent écartaient tout danger immédiat. Catherine, néanmoins, engagea la lutte avec elles, et elle les supprima. Les abus firent la tache d'huile et ce furent eux qui triomphèrent.

Ainsi se termina dans la réaction un règne dont les débuts avaient donné tant de gages à la cause de la justice et de la liberté. Du jour où l'Impératrice jugea que la philosophie se faisait « séditieuse, » elle l'expulsa, et la Russie qui était redevable à notre littérature philosophique de ses lumières et d'un commencement de civilisation se ligua avec sa souveraine pour combattre les idées nouvelles.

Est-il possible, dès lors, de contester la grande action qu'exerça la Révolution française sur l'esprit de Catherine ? Est-il possible de nier la crainte que cette Révolu-

tion lui inspira, et en certains points la fâcheuse influence qu'elle eut sur les destinées de la Russie ?

Si l'on cherchait les causes du pénible revirement qui se fit dans cette âme précédemment ouverte aux doctrines les plus larges, il y faudrait voir peut-être l'expérience du pouvoir, qui apprit à Catherine que la monarchie n'est guère compatible avec les idées de liberté, et ne peut résister aux courants populaires sans de solides principes d'autorité, et dans les moments de crise, sans l'arbitraire. Il y faudrait voir aussi peut-être le ralentissement normal de cet esprit supérieur, qui après un labeur immense subit une lassitude inévitable, conséquence du poids des années. C'est l'avis de Langeron : « Lorsque l'Impératrice, nous dit-il dans ses *Mémoires*, eut atteint l'âge de 60 ans, et qu'on vit qu'à l'affaiblissement de sa santé, se joignaient celui de son esprit, l'ennui du travail, la satiété des jouissances, et peut être plus que tout, les remords du passé et la terreur de l'avenir, lorsqu'on vit que non seulement il était facile de lui dérober la connaissance de tout ce qu'on se permettait de plus coupable ; mais encore qu'elle n'avait plus la force ni la volonté de réprimer les horribles injustices qui pouvaient encore parvenir à sa connaissance, on ne connut plus aucun frein, on ne redouta plus aucun danger, et l'intérieur de la Russie offrit le spectacle triste et affligeant des spoliations les plus choquantes, des vols les plus manifestes, des déprédations les plus criantes, et d'une scandaleuse cascade d'abus de pouvoir, d'oppressions et de tyrannies, qui descendait du ministre et du gouverneur général jusqu'au dernier des employés. »

A mesure donc que s'affaiblit le ressort de sa volonté, Catherine, qui sentait davantage la nécessité d'un pouvoir fort, eut recours, pour suppléer à son manque d'énergie et d'égalité de caractère, à l'arbitraire; elle laissa de la sorte se déchaîner les appétits de ses dignitaires et fonctionnaires grands et petits. Ainsi s'explique sans doute l'indifférence avec laquelle les soldats, les officiers et le peuple russe, qui avaient été si fiers de leur grande souveraine reçurent la nouvelle de sa mort. Langeron nous dit qu'ils ne firent paraître ni douleurs, ni regrets. (1)

Mais dans le revirement de la politique de l'Impératrice, il faut voir surtout la frayeur qu'elle conçut des événements qui se déroulaient en France. Catherine II eut réellement peur de l'extension en Europe des idées révolutionnaires, et à un certain moment de leur entrée dans son Empire.

La Révolution française eut donc de l'écho à St-Pétersbourg, et j'ajoute un fâcheux écho, puisque le régime de rigueurs qu'elle amena, et dans lequel les successeurs de Catherine persévérèrent jusqu'à la guerre de Crimée, arrêta pendant plus d'un demi-siècle le développement de la pensée russe pour lequel la grande Impératrice s'était d'abord tant dépensée.

L'attitude de Catherine pendant la Révolution fran-

(1) Le prince Adam Czartoryski, comme patriote Polonais, n'avait pas eu à se louer de Catherine II; aussi ne la ménage-t-il guère dans ses *Mémoires*. Il nous dit cependant qu'elle avait su conquérir dans tout le pays, et en particulier à St-Pétersbourg, « la vénération et même l'amour de ses serviteurs et sujets. »

çaise jette-t-elle sur le caractère de la femme et sur le coup d'œil politique de l'Impératrice un jour nouveau ?

A vrai dire elle nous confirme surtout ce que nous connaissions, mais elle le fait d'une façon éclatante.

Nous savions déjà quel esprit supérieur était Catherine, dont il a pû être dit : *quelle femme ! quelle souveraine !* et que la Russie désignait simplement : *L'Impératrice* ! comme la France du XVIIe siècle disait de Louis XIV : *Le Roi !*

Nous savions que ses facultés capitales étaient la clarté des vues et la fermeté du caractère. Pour elle les principes n'étaient rien, les circonstances étaient tout. Philosophe par goût, et par intérêt l'amie des philosophes, elle poussa contre la Révolution ce cri de guerre : *Ecrasez l'infâme* ! qu'à la suite de Voltaire et de d'Alembert, elle avait poussé contre l'arbitraire, contre le jésuitisme et contre l'esprit de réaction ; et peut-être la conviction y était-elle plus la seconde fois que la première !

Ce revirement se produisit graduellement, par évolution. Mais un jour il éclata brusquement, et la contradiction entre la première et la seconde partie de son règne n'en est pas moins choquante. Nous savons, il est vrai, que les contradictions ne l'arrêtaient pas. Il s'en suit qu'on pourrait croire qu' « elle manquait de suite dans ses desseins. » Il n'en est rien. Sa politique, au contraire, était dirigée avec un esprit de suite et une énergie rares, mais les événements n'étaient pour elle que des occasions ; et la Révolution française lui fut « une série d'occasions. » (1)

(1) M. Albert Sorel.

Quand elle prenait des résolutions politiques, les combinaisons de la tête étouffaient vite les mouvements du cœur. La raison d'Etat avait seule voix au chapitre. Opportuniste de génie, elle aurait créé l'opportunisme, s'il avait été à créer. Néanmoins, elle ne fut opportuniste que quant aux moyens : tantôt libérale avec les philosophes qui célébrèrent ses vertus, tantôt réactionnaire pour échapper au danger des idées révolutionnaires et leur barrer la route. Mais les grands projets qui sont le triomphe de son règne, — elle eut ses *projets de chevet* comme ses « livres de chevet », — elle les poursuivit avec un ténacité comme avec une énergie et une habileté qui ne se démentirent jamais. Elle avait admirablement joué des philosophes, et Voltaire avait chanté ses victoires en Turquie ; elle joua si bien de la Révolution et de la cause des rois, que l'Europe dût courber la tête et accepter le fait acquis quand retentit le cri douloureux : *Finis Poloniæ.*

L'attrait de la personne de Catherine et les charmes de son esprit ont été souvent vantés ; l'éloge de sa souplesse de main n'est plus à faire. Mais de toutes ses qualités, c'est surtout le bon sens et la fermeté de caractère qu'il importe de bien marquer ; en effet, elle n'avait que la notion du possible, du réalisable, et c'est avec la ténacité d'une allemande nourrie de la moëlle des anciens, sans omettre les *Illustres* de Plutarque, qu'elle poursuivit les plus vastes desseins.

Et ce qui est curieux, c'est la tranquilité de son esprit ! Elle avait voulu en certains points continuer l'œuvre de Pierre-le-Grand ; pour cela elle s'était faite russe avec

autant de zèle que Pierre-le-Grand en avait mis en apparence à se faire *occidental*. Mais son âme était restée allemande ; l'âme russe, inquiète et mystique, lui était étrangère. Ainsi elle lit Polybe quand elle entend le canon suédois qui ébranle les vitres de son palais de Tsarskoé-Sélo ; et elle traverse les crises les plus graves sans que celles-ci altèrent en rien la *nature* gaie et sereine de son *être*. La crise révolutionnaire l'émeut davantage ; mais plus d'une fois son émotion est voulue. Ses invectives contre les révolutionnaires sont souvent spontanées et sincères ; d'autres fois elles sont réfléchies ; elles ont pour but de lui éviter l'envoi de ses soldats sur le Rhin. Les mots, chez elle, tiennent la place des actes. La Coalition, les Emigrés elle les renvoie dos à dos, avec des promesses. Pendant ce temps l'affaire Polonaise se déroule, se complique et se dénoue..... à son profit.....

C'est ainsi que malgré les abus qui marquèrent la fin de son règne, à un moment où sa volonté et son énergie avaient faibli sous le poids de l'âge, elle put laisser « la Russie transformée et prospère. » (1) C'est ainsi que tandis que la vieille Europe se régénérait sous le souffle nouveau de la Révolution, la Russie s'appropriait les traditions de conquête de l'Ancien régime, se faisait *vieille Europe* et s'arrondissait aux dépens de ses voisins.

Il a été dit que les passions faisaient de Catherine II un beau monstre ; soit. Mais il pourra être toujours répondu qu'elle fut surtout un beau caractère. Le bon

(1) M. Albert Sorel.

sens et l'énergie sont les marques principales de ce beau caractère. Elle sut vouloir et elle voulut.

En résumé, la Révolution française valut à l'Empire des Tsars une période de réaction sous laquelle la pensée russe languit pendant près de soixante ans, mais elle lui valut aussi les plus belles de ses conquêtes. Pour celui qui dans la politique des peuples ne s'arrête pas à la moralité des moyens et ne voit que le but, — c'est-à-dire le succès, — Catherine II a fourni à la Russie une des pages les plus glorieuses de son histoire.

DES RELATIONS DE CATHERINE II

AVEC

NECKER, MIRABEAU ET SÉNAC DE MEILHAN

DES RELATIONS DE CATHERINE II

AVEC

NECKER, MIRABEAU ET SÉNAC DE MEILHAN

Dans notre étude sur *Catherine II et la Révolution*, quelques points ont dû être réservés comme ne se rattachant que difficilement au cadre de ce travail. Notre intention est de les examiner à part, et de donner ainsi à cette étude un supplément qui puisse aider à en justifier le titre.

Nous avons pu parler des rapports de la Tsarine avec quelques-uns des hommes qui jouèrent un rôle prépondérant dans les évènements contre-révolutionnaires, et notamment le comte d'Artois, le marquis de Bouillé, le marquis de Bombelles, le comte d'Esterhazy.

Mais il en est d'autres que nous avons laissés de côté.

Nous ne dirons rien de spécial du prince de Nassau-Siegen, parce que son action militaire de brillant *condot-*

tiere et son action diplomatique de *dilettante* qui se dépensaient partout à la fois, en Russie comme en Espagne et à Vienne comme à Paris, ont été fièrement exposées dans un ouvrage récent du marquis d'Aragon. Nous avons plus d'une fois cité Choiseul-Gouffier, mais ce qu'en a dit, avec un savoir incontesté, M. Léonce Pingaud, nous dispense de nous étendre davantage sur cet ambassadeur de France à Constantinople qui eut l'habileté de devenir l'un des confidents les plus chers de la grande souveraine du Nord. Nous nous abstenons également de conter les relations de Catherine avec de St-Priest dont nous avons signalé les missions malheureuses à Pétersbourg, puisque celles-ci ont été décrites dans les plus grands détails par M. Ernest Daudet. Nous avons nommé aussi le marquis de Lambert, le duc de Richelieu, Roger de Damas, et surtout le comte de Langeron, dont les Mémoires encore inédits nous ont été, et nous seront pour nos travaux futurs, d'un si précieux concours. Mais leur action fut surtout militaire, et il n'entre pas dans nos plans de tracer ici le récit de leurs faits d'armes.

De tous les Français marquants, — amis du roi ou émigrés, — qui de 1789 à 1796 firent le voyage de Pétersbourg, Sénac de Meilhan est le seul dont il n'a presque pas été parlé en France. L'Impératrice entretint cependant avec ce Français que M. Alfred Rambaud qualifie d' « audacieux flagorneur, » une correspondance des plus curieuses, et leurs relations sont trop importantes pour ne pas nous y arrêter. Elles nous ouvriront quelques horizons sur la pensée de la Tsarine à

l'égard de la Révolution. Nous y gagnerons surtout quelques aperçus curieux sur le caractère et l'imagination de cette femme extraordinaire. C'est le prince de Ligne qui avouait qu'à son premier voyage en Russie il s'attendait à voir « une grande femme roide comme une épingle, » ne parlant que par sentences et demandant à être toujours admirée ; Catherine, qui rapporte elle-même le fait, ajoute que le prince « fut fort aise de s'être trompé et de trouver un être auquel on pouvait parler et qui jasait. » Dans le *portrait* que la Tsarine composera pour Sénac de Meilhan, comme dans les lettres qu'elle lui écrira, nous verrons comment Catherine entendait être jugée par l'histoire. Il est assez médiocre, à la vérité, de savoir ce que l'Impératrice pensait de Sénac de Meilhan ; mais les hommes doivent être rattachés aux évènements ; c'est pourquoi la pensée de Catherine sur Sénac nous révèlera quelque chose des faits auxquels il fut mêlé comme des personnages qu'il fréquenta.

Mais c'est surtout l'opinion de l'Impératrice sur les principaux meneurs de la Révolution que nous avons dû négliger. Il serait curieux cependant de savoir ce que l'Impératrice pensait d'eux. A cet égard nous ne devons pas être exigeants. Catherine, qui de la philosophie a surtout aimé les philosophes, — à cause des services qu'ils lui ont rendus, — ne connaîtra guère les révolutionnaires. A la vérité, sa pensée ne fait pas doute ; elle les comprend tous dans un même sentiment d'horreur ; mais elle s'abstient de parler d'eux ; il entre du dédain dans sa haine, et elle ne veut pas les connaître. Nous

avons vu de quels outrages elle poursuit la Révolution et les « avocats, » « cordonniers » et « savetiers » de « l'hydre aux 1200 têtes. » Elle s'en tient à ces généralités. « Les démocrates français, dira-t-elle, sont en démence, ne leur en déplaise ; » elle le dira sur tous les tons. Mais elle ne s'inquiète aucunement des individualités qui tonnent à la tribune nationale ou qui gèrent les destinées de la France. Sa correspondance est presque muette sur les hommes qui de 1788 à 1796 occupèrent le pouvoir en France. Catherine est également sobre d'appréciations sur les constitutionnels et sur les révolutionnaires ; entre eux, d'ailleurs, elle ne fait pas de différences ; à peine établit-elle quelques nuances. L'odieux de la guillotine ne lui arrachera même aucune parole de pitié pour ceux qui en seront les victimes. Elle n'a pas prononcé le nom de Danton quand les pouvoirs publics subissaient son influence ; elle ne le prononcera pas davantage, bien qu'il soit difficile d'admettre que ce nom lui fût inconnu, quand Danton montera à l'échafaud. Elle condamne les « frénésies » révolutionnaires, mais elle ne veut pas savoir quels sont les « faiseurs » qui tour à tour traversent l'arène politique. Législative, Convention, Comité de Salut public, Girondins, Plaine, Montagne, etc., sont autant de mots qui lui restent étrangers ou de la signification desquels les nuances lui échappent. Ils sont absents de sa correspondance.

Il existe cependant quelques exceptions à cette règle.

Dans la foule des hommes qui apportèrent le contingent de leur activité et de leurs forces à la défense des idées libérales ou des principes révolutionnaires, certains

arrêtèrent passagèrement l'attention de l'Impératrice. De ce petit nombre La Fayette et Bailly. Nous avons dit que Catherine admira La Fayette tant qu'il n'avait à son actif que les lauriers de sa glorieuse expédition américaine; elle l'invita même à lui rendre visite en Russie; elle le renia quand il eut pris son attitude constitutionnelle et quand il eut pour lui la faveur populaire. De Bailly elle a lu les ouvrages et elle en a fait un cas infini; aussi son nom revient-il assez fréquemment sous sa plume. Grimm a demandé pour lui une médaille, puis une tabatière, et la Tsarine a approuvé l'idée de son « souffre-douleurs. » Mais cet engouement est de 1788 ; quand elle apprend que Bailly est maire de Paris, vite elle revient sur sa décision première, et elle défend à Grimm de remettre son portrait, — « le portrait de l'Impératrice la plus aristocrate de l'Europe, » — à un pareil « maire du palais démonarchiseur. » (1)

Et Danton n'est pas le seul dont elle ne prononce même pas le nom. Il en est ainsi de presque tous les hommes de la Révolution. « Je suis la bête noire des Jacobins, » écrit-elle à Grimm, mais elle ne nous dit pas où commence le Jacobin et où il finit. A ses yeux, tous ceux qui sont plus ou moins imbus de l'*esprit nouveau* sont d'affreux Jacobins. Turgot n'a pas été son homme. Mallet du Pan n'est qu'un « déclamateur; » outre cela, « bavard et ennuyeux au possible, » et aussi « haïssable » que Necker qui en 1795 n'est plus que « très vilain et bête. »

(1) Lettre à Grimm du 22 juin 1790.

Grimm, l'intime ami des encyclopédistes, s'est fait anti-révolutionnaire. Peu d'hommes autant que ce critique qui occupe une si grande place dans la littérature de la seconde partie du XVIIIe siècle, comprirent moins la portée des idées nouvelles, et peu outragèrent davantage la Révolution. C'est lui qui, l'année d'avant l'ouverture des États-Généraux, dira : « Je vois bien que vous voulez inventer la liberté, et dépasser, à force de génie, les Anglais et les Américains, mais tâchez de ne pas rester derrière les Polonais. » Grimm s'entend comme pas un au métier de courtisan. Il flatte les idées anti-révolutionnaires de Catherine, les excite même ; il le fait dans un style lourd, mais avec un zèle parfois divertissant. Grimm parlera quelquefois à sa souveraine de Barnave, de Camus, de Condorcet, de Rolland et de quelques autres *têtes* du parti de la nation. Catherine prononcera dès lors deux ou trois fois les noms de Barnave, de Camus et de Condorcet, mais elle dédaignera d'entrer en discussion à propos d'hommes qu'elle accuse d'être causes de tout le mal.

Nous savons qu'elle inspira la *Gazette de St-Pétersbourg*, qui dès 1790 dira : « La liberté ne fait vivre que les brigands. » Ces brigands sont pour l'officieuse Gazette, c'est-à-dire pour la Tsarine, « de fortes têtes de législateurs alourdies par la fumée des liqueurs fortes. » Comme le dit M. Pingaud, « les constituants sont comparés à des ivrognes ; » et la *Gazette* impuissante à trouver des expressions plus violentes contre les régicides, se taira quand arriveront les journées de 1793.

Ce n'est qu'à la fin de 1794 que la Tsarine demande

à Grimm s'il a jamais connu « ce vilain abbé Sieyès qui doit avoir été un des grands faiseurs en France. » Grimm la satisfait, mais ne lui fait pas l'éloge du conventionnel. Le 14 avril 1795 elle lui répond qu'elle a lu son « fatras » de nouvelles, et qu'elle souscrit très volontiers « à la pendaison de l'abbé Sieyès. »

S'il est un homme qui personnifie le régime de la Terreur, c'est bien Robespierre; ses satellites furent des subalternes. Croira-t-on que Grimm ne parle de « Robertspierre » qu'en 1795 ? Aussi Catherine ne prononce-t-elle ce nom qu'une fois; c'est pour dire que le prince Henri la met « en rang d'oignon avec Robespierre. » Elle rétablit du moins l'orthographe du fameux Jacobin.

Philippe-Égalité est le seul qui ait le don d'exciter sa verve. Traître à la cause monarchique, elle a pour lui moins de ménagements que pour n'importe qui. La *Gazette de Pétersbourg* dira de lui en 1790 : « Il fut l'un des pires meneurs, nés pour la honte et le malheur des hommes. » Si le mot n'est pas de l'Impératrice, elle ne l'eut pas désavoué. Elle hait Orléans plus encore que Robespierre et que Marat. A ses yeux celui qu'elle appelle « Philippe Capet » ou le « sieur d'Orleans » est un horrible monstre.

Voilà à peu près à quoi se réduisent les confidences de la Tsarine sur les hommes qui servirent la Révolution, soit à ses débuts, soit au moment de ses triomphes. Il va sans dire que si elle prédit pour la France un sauveur, elle ne le vit jamais. Comme celui de Danton, comme celui de Marat, le nom de Bonaparte est absent de sa correspondance.

Deux hommes cependant semblèrent faire sur l'Im-

pératrice une impression particulière. C'est d'abord Necker, et aussi Mirabeau.

Aussi avons-nous cru devoir noter comment Catherine considéra ces deux hommes d'un tempérament si dissemblable et à aptitudes si diverses, qui souvent se combattirent, qui se jalousèrent, mais qui firent tant pour le triomphe des idées de liberté et d'émancipation.

C'est pour ces divers motifs, — les autres hommes de la Révolution ayant été par Catherine considérés des quantités négligeables, — que nous nous sommes borné à parler de Necker, de Mirabeau et de Sénac de Meilhan.

Ce complément nécessaire à une étude sur *Catherine et la Révolution française* nous permettra de mieux apprécier l'attitude de la grande Impératrice pendant la période révolutionnaire.

NECKER (1)

Il en fut de Necker comme de la plupart des Français que Catherine avait fréquentés. Elle eut le respect de la mémoire de quelques-uns, de Voltaire surtout, dont elle se plaisait à dire : « mon maître, » mais elle les renia presque tous. Elle eut pour Voltaire certains ménagements et ne voulut pas admettre qu'il eût été pour quoi que ce fût dans l'avènement de la Révolution. Mais Voltaire fut une exception. Necker eut le sort de la plupart des philosophes, de Diderot notamment qu'elle avait affectueusement reçu à Pétersbourg, et qui, nous le savons, devint à ses yeux un braillard à utopies dangereuses.

A peu près tous les Français illustres avec lesquels l'Impératrice avait été en relations éprouvèrent ce retour des choses d'ici-bas. Nous avons vu que ce revirement se produisit à l'heure où l'Europe eut la première

(1) Un extrait de cette étude sur les relations de Catherine et de Necker a paru en feuilleton dans le *Journal des Débats* (Débats roses), du 9 janvier 1894.

sensation de la gravité du mouvement révolutionnaire. Il est facile de le constater à l'égard de tous ceux qui de près ou de loin se déclarèrent en faveur des idées nouvelles, même à l'égard de ceux qui indirectement parurent prêter à la Révolution l'appui moral le plus léger.

Il en est de ceux que la Tsarine ne connut jamais, qui n'eurent jamais l'avantage d'être en correspondance avec elle, et qu'elle se borne à citer dans ses « pancartes, » comme de ceux qu'elle avait vus ou avec lesquels elle avait été en relations épistolaires. Les hommes qu'elle a portés aux nues avant 1789, comme Ségur, elle sera impitoyable pour eux aussitôt que la prise de la Bastille sera venue porter le trouble dans son âme.

Necker fut de ce nombre. Et il en est peu pour lesquels le revirement de la Tsarine fut plus rapide et plus curieux.

Malgré sa passion pour écrire, Catherine n'éprouva jamais le désir de correspondre avec le financier genevois. Mais elle lut quelques-uns de ses ouvrages, et le nom de Necker revient fréquemment dans sa correspondance avec Grimm. Il est même à noter ce point singulier, qu'au moment où elle en arrive à dire de lui pis que pendre, elle prétend n'avoir jamais loué ses ouvrages ni ses talents de financier. Nous la voyons déclarer qu'elle ne s'est jamais méprise sur la valeur de cet économiste. Cependant, quelques années auparavant, Necker a été l'objet de son enthousiasme ! Il ne faut point être surpris de cet oubli ! Nous sommes fixés sur la portée des oublis de l'Impératrice. Elle n'a cure des

plus grosses contradictions. Les préoccupations du moment absorbent sa pensée ; son jugement varie avec les évènements, c'est-à-dire avec les dessous de sa politique. Il faut dire, à sa décharge, qu'elle est souvent de bonne foi ; parfois même elle est brutale dans sa sincérité.

I

Necker jouissait déjà de quelque réputation, quand il fit paraître, en 1775, son ouvrage sur le commerce des grains. L'ouvrage fut remis à Catherine en 1777, par M. de Schouvalof. L'Impératrice le lut avec avidité, et chargea Grimm de dire à l'auteur, qu'elle savait de ses amis, que c'était un « excellent livre. » (1) Elle ajoute : « Voici qui est pour vous : l'auteur de ce livre, que je lis moi-même, est une tête profonde ; ce n'est pas un livre qui est fait pour tout le monde, et il n'y a qu'une certaine trempe de gens qui le comprendront ; je l'ai admis parmi mes livres classiques à moi. » On sait que les livres qui lui sont chers, elle les admet « à l'honneur du crayon rouge ; » l'ouvrage de Necker obtient cette faveur. Elle y relève cependant des erreurs. Elle ne peut pas se ranger de l'avis de l'auteur quand il parle du Nord ; mais elle l'excuse : « N'y ayant jamais été, il n'en

(1) Lettre du 5 octobre 1777.

connaît pas le local. » Ces erreurs, d'ailleurs, la contrarient si peu, que si elle le connaissait, elle entrerait «par ci par là en dispute avec lui. » Catherine, malgré le faible qu'elle avait eu pour les philosophes, n'avait jamais goûté l'économie politique ; en 1777, elle avait pour cette science le plus profond mépris : « Il me pleut des livres économiques, écrit-elle à Grimm en 1775 (1), mais je les jette tous au feu sans les lire ; cela est pécore, je l'avoue, mais je ne puis les souffrir, et je mange et mangerai du pain sans vous, les braillards. » L'exception qu'elle fait pour Necker permet de juger du degré d'estime qu'elle a pour son talent.

On sait quelle doctrine Necker professait sur l'amitié, et quelle conduite il tint vis-à-vis de ses amis quand il occupa le pouvoir. A son avis un homme politique ne doit rien faire en faveur de l'amitié. Necker suivit strictement cette ligne de conduite. Elle ne lui réussit pas. Naturellement il mécontenta ses amis et la plupart ne le lui pardonnèrent pas.

Etranger et protestant, Necker s'était cru tenu à plus de probité qu'un autre. Cette conduite valut à son honnêteté une teinte de puritanisme qui lui fut reproché. C'est ce qui faisait dire à Grimm : « Ce qu'il y a de sûr et ce qu'on a observé, c'est que pour son intérêt il vaut mieux être l'ennemi de M. Necker et avoir eu des torts avec lui que d'être son ami : car jamais il n'a rien pris ni retranché à ceux dont il avait à se plaindre, de peur qu'on le soupçonnât d'être guidé par la passion et

(1) Lettre du 20 septembre.

par la vengeance, et jamais il n'a voulu réparer le mal que ses opérations ont fait à ses amis de peur qu'on ne le crût partial en leur faveur. Cela est peut-être d'un grand caractère, mais que je ne me sens pas le courage d'envier. Cela n'est pas consolant pour ceux auxquels il prend intérêt. » (1)

Grimm était des amis de Necker. Mais nous savons pourquoi il blâmait le ministre de cet excès de probité. C'est parce qu'il avait enlevé à Madame d'Epinay le petit revenu « de 1500 roubles » qu'elle se faisait sur les fermes générales. Necker avait jadis sauvé Mme d'Epinay contre la rapacité de l'abbé Terray. Il lui retirait aujourd'hui ce qu'il lui avait fait accorder quelques années auparavant. Grimm se plaint amèrement ; mais il n'ose pas récriminer outre mesure, car il sait « le gouvernement endetté, et par conséquent toujours gueux et toujours aux expédients pour trouver de l'argent. » Necker est dans son rôle, Grimm en convient, de défendre les intérêts du Trésor ; il a dû supprimer tous les bénéfices sur les fermes, sans tenir compte de quelques situations intéressantes. Mme d'Epinay a été forcément sacrifiée. Grimm n'en rend pas moins justice au mérite financier de Necker. Mais il s'indigne que le ministre en soit réduit « à la nécessité de tondre sur un œuf. »

Cela n'empêche pas Grimm de s'écrier, quand Louis XVI appelle le marquis de Castries au ministère de la marine : « C'est le quatrième choix sublime de ce jeune monarque : Maurepas, Vergennes, Necker, Cas-

(1) Lettre à Catherine II du 27 février 1781.

tries. Quand on a mis la main sur quatre hommes de cette trempe, on a le droit de se faire pardonner quelques choix moins heureux. »(1) Grimm place les quatre hommes sur la même ligne ! Nous le verrons tout à l'heure mettre Necker entre Turgot et Calonne et les rendre, tous les trois, seuls responsables de la Révolution !

Grimm aura une vue plus juste de la réalité, quand, à propos du nouvel ouvrage de Necker sur l'état des finances, dont il envoie un exemplaire à Catherine, de la part de l'auteur, il juge ainsi du flux et du reflux de la popularité en France : « J'ai constamment observé que le public de ce pays-ci se venge tôt ou tard de l'enthousiasme et de l'engouement qu'on lui a inspirés, aussi je n'ai jamais eu autant de peur pour M. Necker qu'au moment où je le vois porté à son pinacle. » Grimm n'en croit pas moins l'ouvrage de Necker appelé à obtenir en Europe le succès prodigieux qu'il a déjà obtenu en France, et il engage l'Impératrice à le lire si elle en a le temps, et si « le dédale de la finance française » ne la rebute pas.

Certes, sur le mouvement littéraire de Paris, Catherine avait ses idées personnelles. Il n'est pas rare cependant de la voir adopter celles de son « souffre-douleurs. » Quand il s'agit d'hommes qui lui sont indifférents ou d'œuvres banales, elle s'écrie : O souffre-douleurs, vous avez raison, ma basta ! amen ; et elle passe à autre chose. Quand, au contraire, il s'agit d'une personne ou

(2) Lettre à Catherine II du 15 octobre 1780.

d'un objet qui lui tient à cœur, elle contrôle l'avis de son « factotum », et donne le sien en connaissance de cause.

Elle s'occupera de Mme d'Epinay, mais il importe de laisser Necker à ses travaux et à ses plans d'économie. « Laissez faire M. Necker, écrit-elle ; je pense que le temps viendra qu'il pensera à ses amis ; à présent il pense à la France. » (1) Elle sait combien difficile il est, quand on est au pouvoir, de résister à l'assaut des amis ; aussi, loin de reprocher à Necker « le tic de préférer ses ennemis à ses amis, » elle lui trouve un grand courage qui dénote une âme forte : « C'était mettre un frein aux prétentions et montrer le comble du désintéressement Tout cela sont de forts symptômes d'âme forte et inébranlable et de toutes les qualités qui la constituent. » En écrivant ces lignes, Catherine songeait peut-être combien est heureux l'homme d'Etat qui peut se passer d'obliger ses amis en retour de services rendus ou en prévision de services escomptés.

Catherine II lut le *compte-rendu* de M. Necker sur l'état des finances de France, et il faut voir avec quel air de conviction elle s'écrie : « L'admirable ouvrage ! » Elle prie Grimm de remercier l'auteur et de lui dire « le cas infini » qu'elle fait de ses talents. Elle ajoute : « Je ne doute nullement que le ciel l'a destiné pour tirer la France de l'état très embarrassé dans lequel il a trouvé les finances de ce royaume, mais ce n'est pas l'ouvrage d'un jour ni d'une année, je le sais par expé-

(1) Lettre à Grimm du 29 mars 1781.

rience. » Aveu qui en dit long sur l'état des finances de Russie ! Catherine avait été et se trouvait encore aux prises avec les embarras et les difficultés ; la lecture de l'œuvre de Necker pouvait lui être d'un utile secours.

Quand Necker tombe du pouvoir, elle ne cache pas la sottise que vient de commettre Louis XVI : « Enfin M. Necker n'est plus en place ; c'était un beau rêve que la France a fait, et une grande victoire pour ses ennemis. Le caractère de cet homme rare est à admirer dans ses deux ouvrages. Le roi de France a touché du pied à une grande gloire. » Un peu plus, et Catherine s'écrierait : Quel imbécile, ce roi de France qui se prive naïvement des services d'un homme si merveilleusement doué ! Elle se retient et se borne à dire : « Il fallait à M. Necker une tête de maître qui suivît ses enjambées. » (1) On voit le cas qu'elle faisait déjà de Louis XVI en 1781 ! Ce sera bien autre chose, ainsi que nous l'avons vu, quelques années plus tard.

Est-il admissible qu'il y ait là, à l'adresse de Necker, des compliments banals qui ne coûtent guère à la plume d'une Impératrice ? Je sais bien qu'à ce moment Grimm lui parle d'un jeune Genevois qui « fait le portrait en émail supérieurement, » et qui a admirablement réussi Necker ; or, de l'avis de Grimm, il n'est pas de figure qui soit plus difficile à saisir sans tomber dans la charge que celle du grand financier ; et Catherine II ne répond pas à l'invite. Mais d'un autre côté quand Grimm lui demande l'autorisation de remettre à Necker

(1) Lettre à Grimm du 10 juillet 1781.

la copie de ce qu'elle a écrit sur lui, elle l'y autorise, s'indigne que Louis XVI reconnaisse si peu le mérite des hommes qu'il emploie, et ajoute : « Necker y verra l'estime que j'ai pour lui et pour ses bottes fortes. »

II

La retraite de Necker dura sept ans. Il les mit à profit en écrivant sur l'administration des finances un nouvel ouvrage que Grimm fit parvenir à Catherine. C'est en 1785. Necker, pendant les années qui viennent de s'écouler depuis sa disgrâce, n'a rien fait qui puisse lui faire encourir le blâme de l'Impératrice. Nous la trouvons cependant légèrement refroidie à son endroit. Elle ne l'accablera pas encore de ses sarcasmes, mais elle est revenue de son engouement, et elle se tient sur la réserve. Depuis le jour où Louis XVI s'est débarrassé de ses services elle n'a pas prononcé son nom, et ce revenant à figure d'importun ne lui dit rien qui vaille. L'esprit de l'Impératrice commence son évolution. Cette première étape n'a encore rien de bien significatif. Catherine II ne prévoit pas d'assez loin pour juger l'état précaire de la monarchie française, pour prévoir l'avènement d'un régime nouveau, et pour distinguer le rôle que poursuivra Necker. Pour juger des causes de cette évolution il importe de savoir qu'en 1785 Catherine n'a plus besoin de recourir aux conseils du finan-

cier genevois. Aussi s'écriera-t-elle que les finances de la France ne la regardent pas, et que le livre de Necker ne lui apprendra rien pour celles de la Russie, car elle sait tous les dangers qui en pareille matière doivent être écartés. (1)

Il va sans dire que Catherine mettra un empressement modéré à lire le nouvel ouvrage du financier. Autant elle a lu les travaux précédents de Necker avec le ferme désir d'y rencontrer le génie de l'auteur, autant n'ouvre-t-elle celui-ci qu'avec l'idée arrêtée de n'en pas partager l'esprit : « Je n'aime point du tout le génie fiscal, ni les inventions de gains brimboriaux, qui ne servent qu'à persécuter les gens et rapportent fort peu.» Elle espère néanmoins, que Louis XVI qui, dit-on, lit l'ouvrage, fera amende honorable et reprendra Necker, « car enfin tout le monde n'est pas Louis XV, dont la protection n'était bonne à rien. » (2)

Le 10 août, Catherine n'a pas encore lu 20 pages du livre de Necker. Elle a pris deux fois le volume, mais « tant de choses sont venues à la traverse, » qu'elle a dû remettre cette lecture à plus tard :« Je lis présentement l'ouvrage de M. Necker, et quand je l'aurai lu, je vous en dirai un mot. » Le mot se fait attendre. Ce peu d'empressement chez Catherine qui dévorait les lectures les plus diverses, parfois même les plus parfaitement ennuyeuses, ne se comprendrait guère si nous ne la savions pas revenue de son enthousiasme. Le 8 novembre,

(1) Lettre de Catherine à Grimm du 22 avril 1785.
(2) Lettre de Catherine à Grimm du 26 avril 1785.

cependant, elle a fini l'introduction. Celle-ci lui a produit bon effet, et elle charge Grimm d'assurer le grand financier de toute son estime : « On voit qu'il était à sa place et qu'il la remplissait avec passion. J'aime ces mots : *Ce que j'ai fait, je le ferais encore.* On ne parle pas comme cela sans être bon ; il faut l'être éperdument, pour n'en avoir rien perdu après beaucoup de traverses. »

Jusque là le changement n'est pas bien sensible. Mais Catherine, mise en goût par l'introduction, poursuit sa lecture. L'ouvrage ne répond pas à son attente. Deux jours après elle écrit à Grimm que les frais de recouvrement l'ont « ennuyée mortellement, » et qu'elle va vite à la comédie allemande pour se refaire. Mais elle déplore l'état des finances de Sa Majesté très chrétienne ; à son avis, elles sont « une chose tout à fait dégoûtante. » Le lendemain 11 novembre, elle se plaint d'être réduite à lire « une matière aussi dégoûtante » que les finances du roi très chrétien. « Je crois que bientôt Sa Majesté saura lequel de ses échantillons de finances était le plus de son goût, car il a tâté des Turgot, des Necker et du Salmigondis présent. » Le fâcheux effet de cette lecture, loin de s'atténuer, va s'accentuant. Le 20 novembre, à propos du livre de Necker, elle dira qu'elle n'aime pas du tout les faiseurs de projets, car sur cent il y en a rarement un qui soit applicable. Quelques lignes plus bas, il est vrai, elle dira que les projets de Diderot n'avaient pas le sens commun.

Par le « Salmigondis présent » Catherine entend Calonne dont les dépenses et les faiblesses achèvent de

faire le vide dans le Trésor public. En 1787 Calonne lui envoie « toute sa kyrielle de projets, » et aussitôt elle écrit à Grimm : « Je crains beaucoup que cela ne soit tout aussi ennuyeux que les trois volumes de M. Necker; je souhaite que cela ne soit pas tout aussi chimérique et aussi inutile. » En 1787 Catherine ne croit plus désormais au mérite de Necker. Les réformes financières qu'il a tenté de faire aboutir au ministère, et qu'il défend dans son ouvrage, ne vont pas à la tête de la Tsarine qui voit grand et ne peut pas se complaire dans une politique de « gains brimboriaux » et d'économies ridicules. L'esprit novateur de Necker a, d'ailleurs, été condamné par Louis XVI. En 1787 cela suffit à Catherine pour le condamner à son tour ; elle est revenue des utopies des philanthropes, elle expérimente sur le vif, et nous savons qu'elle n'est plus disposée à se laisser endoctriner par « les bavards » et les « faiseurs de projets. »

Quelques semaines plus tard (le 30 juin 1787) elle dira que Calonne n'a jamais été de son goût, et que ses emprunts doivent le faire détester de la nation. Mais le 21 avril 1788, au moment où Calonne est à son tour obligé d'abandonner le pouvoir, elle porte sur lui et sur Necker, dans un rapprochement téméraire, ce jugement qui ne dénote pas un grand sens des hommes vus à distance. « Je suis persuadée, comme deux et deux font quatre, que Calonne a raison et que Necker a tort, et qu'on a bien fait de renvoyer le dernier et mal fait de faire déguerpir le second. Celui-ci était plus fait pour la besogne que l'autre, quoi qu'on en dise. »

Elle conservera ces illusions sur Calonne pendant quelques années. En 1791 elle écrira : « Si les livres de Calonne et de Burke ne font point d'effet sur les têtes de tout genre en France, il faudra dire qu'ou bien ils ne lisent plus, ou bien qu'ils ont la tête tellement renversée qu'il n'y a que la ruine totale qui les guérira trop tard de leur frénésie. » (1)

Catherine modifiera son jugement sur Calonne, le jour où il fera le voyage de Russie. Calonne approche l'Impératrice. Pour lui comme pour la plupart des Français qui ont fait le voyage de Russie, le voile tombe. Elle les a loués de loin ; quand elle les voit à Pétersbourg ils perdent leur prestige. Sur certains elle se trompa grossièrement. On ne saurait dire que c'est le cas pour Calonne. Personne ne s'inscrira en faux contre ce jugement. « Jamais je n'ai vu une plus mauvaise et plus creuse tête que ce Calonne qui a été ici très longtemps méprisé et ennuyant tout le monde avec des projets verbeux qui n'avaient ni queue ni tête. » (2)

Louis XVI avait eu tellement tort d'éloigner Necker, qu'il fut obligé de le reprendre. Inconséquences du roi qui perdront la royauté ! Malgré son nouveau ministère le financier genevois ne regagna pas les bonnes grâces de Catherine II. Les répugnances de celle-ci ne firent que s'accroître.

Comment expliquer ces revirements et ces contradictions? Il n'est pas besoin d'en aller chercher bien loin

(1) Lettre à Grimm du 12 janvier 1791.
(2) Lettre de Catherine à Grimm du 11 mai 1796.

l'énigme. Nous connaissons l'admiration de Catherine en 1791 pour les ouvrages de Burke ; elle les porte aux nues parce qu'ils étaient dirigés contre la Révolution. Il en était de même des écrits de Calonne. Elle les jugeait avec sa haine de la Révolution. Quand Calonne est arrivé au pouvoir il y a représenté le parti de la cour ; il s'y est montré le défenseur maladroit et inutile de la royauté. Plus tard tout ce qu'il écrit contre Necker ou sur les finances de la France a pour but de défendre les prérogatives de la royauté. Il n'est pas surprenant que Catherine lui ait donné son approbation, jusqu'au jour où le voyant de près elle ait perçé à jour son ignorance et son immense vanité.

Necker représente une politique tout opposée. La cour de Versailles le subit, mais le déteste. C'est en grande partie pour ce motif que la Tsarine l'a pris en aversion. Dès sa première chute du pouvoir, le financier genevois passe pour le défenseur des idées de liberté ; il dispose de la faveur populaire ; il a pour lui les clubs ; il est le représentant des idées nouvelles. Cela est un crime aux yeux de Catherine. Elle le boude d'abord, puis elle le malmène.

Mais nous savons que les calculs intéressés sont toujours le mobile déterminant des actes de Catherine II. Nous serons suffisamment édifiés sur les vrais motifs de l'aversion de Catherine pour Necker quand nous aurons rappelé qu'en 1788, au moment où Ségur travaillait à Pétersbourg à unir les politiques de la France et de la Russie, et où la cour de Versailles voyait ce rapprochement d'un œil favorable, Necker se prononça au

sein du ministère contre l'alliance projetée, et contribua à l'échec d'un projet auquel l'Impératrice s'était ralliée.

Si la Tsarine déjà mise en défiance contre Necker par ses attaches avec les clubs, l'attaqua si vivement à partir de 1788 et de 1789, ce n'est donc pas seulement parce qu'il appartenait au camp libéral en France et appuyait de son autorité les revendications de la nation, mais aussi parce qu'il s'était prononcé contre l'alliance de la France et de la Russie.

La seconde chute de Necker est du 11 juillet 1789. Elle fut le signal d'un soulèvement. On pense bien que la prise de la Bastille n'était pas faite pour ramener à Necker les sympathies de l'Impératrice autocrate. Quand Necker, plus sage que les chefs populaires, se sera aliéné les clubs, et se reposera dans sa retraite de Coppet, Catherine II ne se réconciliera pas avec lui. Necker a trempé dans le mouvement révolutionnaire : Il n'est plus pour elle qu'une idole brisée.

On s'explique donc que le 21 juin 1790, Catherine écrive à Grimm : « Pour M. Necker, il y a fort longtemps que je lui ai tiré ma révérence, et je crois que pour le bonheur de la France, il aurait été fort heureux s'il ne s'était jamais mêlé de ses affaires. » Grimm lui avait écrit : « M. Necker a fini sa carrière ministérielle, et sa réputation s'est enterrée sous les ruines de la monarchie. »

L'année suivante, nous voyons Grimm apporter autant de violence à attaquer Necker qu'il en a apporté jadis à le louer et à l'excuser. Il adresse à Catherine un réquisitoire en règle contre les écrivains qui s'avisent d'être des

hommes d'État. Celle-ci répond aussitôt : « Je suis très fort de votre avis sur le compte des ministres littérateurs : J'ai une très grande aversion pour eux. Votre Necker n'a jamais été mon homme, ni Hertzberg ne le sera : Un ministre qui n'a point de tact n'a point l'esprit juste, et par conséquent c'est une peste contre laquelle il y a des précautions à prendre. » (1)

Nous savons trop les discours violents que Catherine tient en 1791 contre la Constituante et son œuvre égalitaire, pour être surpris de son langage vis-à-vis de Necker. Il serait étonnant, au contraire, qu'elle ne prît pas de nouveau à partie l'ancien ministre de Louis XVI, comme le ministre de Sa Majesté Prussienne. C'est ce qu'elle fait : « Si jamais j'attrape le portrait de Necker, dit-elle à Grimm, il aura Cœur Montorgueil (2) pour pendant, je vous en réponds. » Encore trouve-t-elle à Hertzberg, « cette pécore qui n'a pas plus de connaissances en fait d'histoire » que sa perruche, des qualités de ténacité dont Necker manque totalement.

Et Necker fournit à la Tsarine, l'occasion de faire un reproche à son « souffre-douleurs ! » Pourquoi Grimm n'a-t-il pas insinué au financier genevois, lors de son premier ministère, les erreurs et les difficultés de l'œuvre qu'il entreprenait? Pourquoi ne l'a-t-il pas détourné de se faire l'avocat et le propagateur d'une si détestable cause? Mais Catherine II avoue aussitôt que cela n'eût pas été possible, car le caractère de Necker ne l'eût pas

(1) Lettre à Grimm du 21 avril 1791.
(2) Hertzberg.

permis. « Je sais aussi qu'il est difficile de faire entendre raison à l'homme lorsque le Ciel le punit ou munit d'orgueil : alors tous ses organes sont fermés pour tout ce qu'on peut lui dire ; n'y a que lui qui voit, qui imagine, qui opine, et tout ce que pensent et disent les autres, fut-ce la plus belle chose du monde, n'est rien autre qu'une offense à son orgueil : un orgueilleux est ivre d'orgueil ; j'en ai vu comme cela, et je les dépeins d'après nature. » (1) La Tsarine n'a pas oublié ce que Grimm lui a écrit en 1781. « Necker aimait un peu à tapisser sur la rue, à faire un grand éclat devant sa boutique, à attirer tous les yeux, à les détourner peut-être de tous les autres, pour jouir exclusivement du frou-frou de la réputation. » Catherine II n'y a pas vu grand mal d'abord ; elle se l'est rappelé le jour où Necker a perdu ses sympathies.

Ce n'est pas encore assez : Grimm a souffert de la Révolution. Aussi n'a-t-il pas besoin de se forcer pour réchauffer les idées contre-révolutionnaires de sa souveraine. Il a, d'ailleurs, pour habitude d'étudier ses goûts et de flatter ses penchants. Catherine ne parlera plus de Necker que deux ou trois fois. Le 14 avril 1795 elle écrira à Grimm : « Je vous félicite d'avoir rompu communication avec le citoyen Necker. Souvenez-vous de l'aversion que j'avais toujours pour ce faiseur de phrases empesées, et dans lesquelles on voyait à chaque ligne, en grandes lettres, le MOI. » Et elle souscrit très

(1) Lettre à Grimm du 10 mai 1791.

volontiers au jugement de Grimm qui jette Turgot, Necker et Calonne dans le « même panier. » (1)

Grimm survécut de 11 ans à Catherine II. La grande Impératrice mourait au moment où son vieux « souffre-douleurs » lui écrivait que Turgot, Calonne et Necker, malgré leurs différences de caractère et de systèmes, étaient les « véritables auteurs du bouleversement. » Si Catherine en avait eu le temps, elle aurait sûrement approuvé son peu judicieux correspondant.

Les Émigrés et leurs partisans ne parleront pas autrement de Necker. Le jugement de Langeron, par exemple qui sert en Russie, mérite d'être rapproché de ceux de Catherine et de Grimm. Voici comment en 1796 il parle de Calonne et de Necker : « A ce misérable charlatan, à cet étranger égoïste et peu scrupuleux dans les commencements de sa fortune, à ce banquier gonflé d'orgueil et de sottises, et dévoré d'ambition, et dont la médiocrité en administration égalait les folles prétentions, à ce Necker enfin qui perdit le souverain et l'Etat qui l'avaient adopté, succède le Calonne, bel esprit de toilette, idole de quelques vieilles femmes, déprédateur aussi léger qu'inconséquent. » (2) Puisqu'un français avisé parle ainsi, faut-il être surpris de voir Catherine et son « souffre-douleurs, » traiter les ministres et les anciens ministres du roi de France avec ce sans-gêne, et accuser

(1) Lettre déjà citée du 11 mai 1796.

(2) Mémoires inédits de Langeron. Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Fonds de Russie, Mémoires et Documents. Tome 21.

d'être révolutionnaires ceux qui par le libéralisme de leur esprit et de leur politique ont aidé au sain développement des idées nouvelles.

III

Il est difficile de parler de Necker sans rien dire de Mme Necker. Nous savons à quel point la femme de caractère et de grand sens à laquelle s'unit le financier genevois contribua à l'élévation et à la fortune de son mari. Mme Necker, avec des qualités intellectuelles rares, et un fonds d'honnêteté encore plus rare, quand à celle-ci se joint une grande beauté, parvint, à force de patience et de tact à *grouper* un salon qui exerça sur son époque la plus salutaire influence. Je dis à dessein : *la plus salutaire,* car la probité de Necker et la distinction d'esprit et d'allure de sa femme détonnent singulièrement sur la frivolité des mœurs de l'époque. C'est Mme Necker qui nous dit qu'à Paris elle ne put vivre sur le fonds d'idées qu'elle avait acquises en Suisse. Pour se mettre à la *note* du jour, elle dut refaire son esprit *tout à neuf*. Elle ajoute cependant : « J'en excepte la partie des mœurs. » Elle n'exagère pas. Sa probité morale coudoya la corruption et la fausse sensibilité sans être aucunement atteinte ; de même que si elle reçut la plupart des philosophes et eut pour certains d'entre eux

une vraie sympathie, sa foi la préserva de la philosophie.

Il serait donc incomplet de ne pas noter ce que Catherine II pensait de Mme Necker. A vrai dire, nous ne le savons guère. Nous ne pouvons que nous en douter. Autant l'Impératrice parle volontiers du financier philanthrope, autant elle dissimule sa pensée sur sa femme. Par deux ou trois fois une courte allusion, et c'est tout.

Mme Necker ne négligea pas cependant de se faire bien voir de l'Impératrice de Russie. Quand la comtesse Daschkof, qui avait pris une part si active au couronnement de Catherine II, fit son premier voyage à Paris, elle reçut la visite de Mme Necker. La comtesse ne demeura que 17 jours à Paris, et elle les consacra presque exclusivement à Diderot. Mme Daschkof raconte dans ses Mémoires (1), qu'un soir, tandis qu'elle conversait avec Diderot, — cela lui arrivait quelquefois jusqu'à 2 et 3 heures du matin, — son domestique vint lui annoncer la visite de Mme Geoffrin et de Mme Necker. Le philosophe ne laissa par le temps à Madame Daschkof de répondre, et avec vivacité ordonna de dire à ces dames que la comtesse n'était pas chez elle. « Mais, fit observer celle-ci, je connais Mme Necker de Spa, et l'autre est en correspondance avec l'Impératrice, ainsi sa connaissance ne pourrait me faire de tort. » Diderot répliqua que dans les 9 ou 10 jours qu'elle devait encore rester à Paris, elle ne pourrait voir ces dames que 2 ou 3 fois au plus, et qu'elles prendraient d'elle une idée

(1) Tome XXI des archives Woronzof.

fausse. « Or je ne puis souffrir, s'écria l'encyclopédiste, que l'on blasphème mes idoles. Si vous restiez deux mois, je serais le premier à vous faire lier connaissance avec Mme Geoffrin ; elle est une bonne petite pâte de femme ; mais comme elle est une des trompettes de Paris, je ne veux pas qu'elle vous voie à la hâte. » La comtesse Daschkof céda ; elle fit dire à Mme Necker et à Mme Geoffrin qu'un accès de fièvre l'empêchait de les recevoir.

Le lendemain, la comtesse recevait une lettre fort aimable de Mme Necker : Mme Geoffrin ne pouvant pas supporter l'idée de savoir Madame Daschkof à Paris sans la voir, lui faisait dire par son amie qu'elle serait inconsolable si elle n'obtenait pas la faveur d'être reçue. La jeune femme eût été réellement heureuse de faire la connaissance de Mme Geoffrin et de revoir Mme Necker. Mais Diderot veillait et ne le permit pas. Elle répondit que très flattée de l'opinion « peut-être non méritée, » qu'on se faisait d'elle, ce n'était pas dans l'état de santé où elle se trouvait qu'il lui était possible de la justifier, et elle priait Mesdames Necker et Geoffrin d'agréer ses regrets. Mme Daschkof n'en continua pas moins, rapporte-t-elle dans ses Mémoires, à courir dans Paris de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, à fréquenter nos théâtres en costume de simple bourgeoise, afin de ne pas attirer les regards, et à réserver le reste de son temps à Diderot.

On sera peut être surpris de cette démarche de Mme Necker. Il ne faut pas oublier que les deux femmes s'étaient rencontrées à Spa ; il était donc permis à Mme Nec-

ker de se présenter chez la comtesse traversant Paris. Il faut dire de plus, que Mme Necker préparant l'avénement de son mari, se serait bien gardée de dédaigner ou même de négliger une bonne amie de l'Impératrice, la jeune et belle comtesse Daschkof, si recherchée et si fêtée.

La comtesse Daschkof ne put donc parler à sa souveraine des mérites de ces deux femmes dont la réputation était si grande à Paris, que d'après ce qu'elle en avait ouï dire. Mme Necker aurait voulu, sans doute, mieux que cela, et aussi Mme Geoffrin.

Mais en 1780 la comtesse Daschkof fit un nouveau séjour à Paris. Elle y reçut un accueil aussi empressé que la première fois. Diderot l'embrassa avec effusion ; elle déjeuna souvent chez l'abbé Raynal, et elle recueillit les mêmes hommages que quelques années auparavant. Mme Necker fut du nombre de ceux qui lui témoignèrent le plus de sympathies. Est-il invraisemblable de penser que Mme Daschkof fit partager à l'Impératrice sa bonne opinion sur le compte de Mme Necker ?

Mais Mme Necker n'est pas connue seulement pour son esprit et pour l'influence de son salon. On sait que l'hôpital Necker est sa fondation et qu'elle le dirigea pendant dix ans. Grimm, en 1781, envoya à Catherine II « la continuation de l'hospice de charité par Mme Necker, ou le résultat de ses comptes de la dernière année. » Catherine accusa réception de l'envoi à Grimm. Ce fut tout. L'Impératrice n'ajouta aucune réflexion. C'est dire que Mme Necker ne fixa guère sa pensée.

En 1781 Mme Necker écrivit à Grimm que son mari,

tombé du pouvoir et malade, « était tourmenté au milieu de sa fièvre de l'idée de n'avoir pas parlé de sa reconnaissance et de sa vénération pour l'Impératrice des Grecs. » Grimm fit parvenir le billet à St Pétersbourg. Catherine II ne répondit pas.

L'Impératrice se méprit-elle sur les mérites de cette femme de bien, et sur le rôle qu'elle joua réellement ? Il est difficile de l'admettre, car elle était religieusement tenue au courant des moindres incidents de la vie de Paris. Il faut dire plutôt que Catherine ne prêtait pas grande attention aux personnes de son sexe. Elle ne se plaisait que dans la société des hommes. (1) Croyait-elle la femme incapable de grandes pensées comme de belles actions ? Toujours est-il qu'elle rechercha rarement les relations de femmes. Sa correspondance avec Mme Geoffrin ne dura que peu de temps, et elle date des premières années du règne, à un moment où la nouvelle Impératrice avait besoin de se créer des intelligences dans un salon en vogue et d'y faire connaître l'intérêt qu'elle portait aux Arts et aux Lettres.

En 1782, lors du voyage du comte et de la comtesse du Nord à Paris, Grimm envoya à Catherine un billet de Mme Necker et deux billets de Mme de la Ferté-Imbault, afin qu'elle pût juger du succès de ses voyageurs. Ceux-ci avaient eu à cœur d'aller voir Necker et sa femme dans leur retraite de St-Ouen, où ils leur dirent les choses les plus flatteuses. Le comte du Nord s'entretint pendant plus d'une heure avec l'an-

(1) Voir lettres de Catherine à Grimm et à Mme de Bielke.

cien ministre, et lui déclara qu'il avait de la « vénération » pour lui. Quant à Mme Necker elle s'extasia sur les connaissances, le ton et la grâce de la comtesse du Nord. Nous avons dit ce que l'Impératrice pensait de Necker en 1782 La réponse qu'elle fait à Grimm mérite d'être citée: « Billet de Mme Necker, qui me donne les yeux qu'Homère donne à Junon. Je vous prie de l'en remercier et de lui dire qu'ils ne sont en vérité pas plus grands ni plus clairvoyants que ceux de M. son mari. »

Comme on voit, Mme Necker fit de son mieux pour se concilier les bonnes grâces de la Tsarine. Il semble que Catherine conçut d'elle une opinion favorable ; elle la jugea évidemment femme de mérite et femme de bien. Tout, du moins, porte à le croire ; car elle s'abstint de le dire. On peut dès lors affirmer que Mme Necker lui resta indifférente.

Catherine II se tait également sur Madame de Staël. Sa correspondance ne fait sur elle, que deux allusions sans importance. Quand Necker et sa femme consentent au mariage de leur fille, Catherine écrit à Grimm : « Tout le monde dit que la fille de M. Necker fait un très mauvais parti et qu'on la marie mal. » Et le 2 septembre 1788 : « M. Necker n'est-il pas honteux de ce que sa fille est nommée l'ambassadrice de cet exécrable Falstaff ? » Mme de Staël en était encore à ses débuts intellectuels. Catherine ne se figura jamais quelle « tête » et quel caractère allait montrer la fille des Necker.

Mme de Staël avait puisé en elle et chez les siens un fonds de libéralisme que la Tsarine eut sûrement condamné. Mais Mme de Staël s'écriera un jour : « Quel horible

fléau que la démocratie française ! ». Si Catherine eut vécu le jour où l'auteur de tant d'œuvres d'un idéalisme si élevé tint ce langage, il n'est pas sûr qu'elle n'eût pas applaudi.

IV

Il n'était pas inutile, pour compléter l'idée que nous devons nous faire de Catherine II à partir de 1789, d'indiquer sa pensée sur Necker, car elle nous montre au vif l'état d'âme de cette souveraine évoluant avec une extrême sensibilité, au gré des événements politiques qui se déroulent en France. Catherine déteste la Révolution, et elle la hait dans la personne de tous ceux qui ne l'ont pas combattue, ne faisant pas de différence entre ceux qui furent épris de liberté et ceux qui pour le triomphe de leur politique confisquèrent cette liberté à leur profit. Il en fut de Necker comme de La Fayette dont elle le rapprocha plus d'une fois, et pour lequel, nous l'avons vu, elle fut pendant un temps prise d'admiration. Elle les désavoua pour les mêmes motifs ; elle confondit l'un et l'autre avec les Jacobins. Et elle ne pardonna pas à Necker de s'être prononcé en 1788 contre l'alliance de la France et de la Russie.

II

MIRABEAU

Les royalistes de Paris et ceux de Coblentz furent parmi les fournisseurs attitrés de la *Gazette de St-Pétersbourg*.La noblesse russe eut également une part de collaboration et d'influeuse à l'officieuse *Gazette*.Mais celle-ci représente surtout la pensée personnelle de Catherine et celle de son gouvernement. Quand l'Impératrice ne dicte pas les articles à insérer, ce sont du moins ses vues qui sont imprimées. Rien n'est publié dont l'esprit n'ait été approuvé par la Tsarine. Et cela est vrai, notamment, lorsque la *Gazette* enregistre les évènements de France. Quand elle se livre sur la personne des constituants ou des jacobins aux plus grossières et cruelles invectives, on peut dire que c'est la pensée de Catherine qu'elle reflète.

Ainsi quand la *Gazette* s'écrie que le comte de Lameth, « ennemi non seulement du roi, mais de la patrie, » est allé manifester aux Tuileries, « à la tête d'une canaille avinée, » la moindre distinction ne saurait être faite entre l'avis de la *Gazette* et l'opinion de la Tsarine. Nous savons que Catherine, après avoir fait au

comte de Lameth l'accueil le plus empressé quand il lui fut présenté par Ségur, le trouva un des plus dangereux enragés de « la frénésie gauloise. »

On connait cependant l'attitude des Lameth à l'Assemblée nationale. A quelques nuances près, ne furent-ils pas, avec Mirabeau les représentants les plus autorisés du Tiers-État, de ceux qui tentèrent « de concilier les droits traditionnels de la couronne avec les libertés indispensables à la nation ? » (1)

Mirabeau fut l'éloquent défenseur de cette politique de conciliation. S'il eut vécu, et si la Cour se fut prêtée de bonne grâce à ses vues constitutionnelles, au lieu de le combattre sourdement, peut-être eut-il épargné à Louis XVI la chute finale. « Mirabeau, a-t-il été dit justement, avait déchaîné la Révolution, il prétendait la diriger ; il se sentait de taille, et la vérité est que, si l'œuvre n'avait exigé que du génie, il était fait pour l'accomplir. » (2)

Lui seul, était capable, sinon de sauver le roi, du moins de ralentir la fin de la monarchie française, et de greffer sur l'ancien régime le gouvernement de tolérance, de liberté et d'égalité poursuivi par les vœux de la nation. Aussi Mirabeau mort, sa place vide fit-elle éprouver un serrement de cœur à tous ceux qui, compréhensifs de la gravité du mouvement qui se préparait, l'avaient jugé seul capable d'arrêter le torrent et de diriger le courant. « La marche des délibérations surtout,

(1) M. Alfred Rambaud.
(2) M. Albert Sorel.

révélait toute l'étendue de la perte que la tribune avait faite. C'était la même armée ; mais elle avait perdu son chef. Sa voix gouvernait l'Assemblée, son génie seul était une majorité. » (1)

C'est cet homme que l'Impératrice, avec une entière ignorance des choses de France, désavoua à l'unisson des autres constituants.

Est-ce parce que Mirabeau a qualifié la société russe de son temps de fruit précoce d'une « serre chaude couverte de neige, » que Catherine se livre contre lui à ses habituelles attaques ? Nous savons Catherine très sensible aux jugements que les étrangers portent sur son Empire et son gouvernement comme sur sa personne. Ce n'est pas seulement parce que Rousseau a écrit *le Contrat Social* et s'est posé comme l'énergique adversaire des traditions monarchiques, qu'il a déplu à la Tsarine ; c'est aussi parce que dans son *Contrat Social* il a pris à partie Pierre le Grand, et parce qu'il a écrit sur le relèvement de la Pologne un travail qui va à l'encontre des vues ambitieuses de la Russie. On connaît l'histoire de l'abbé Chappe d'Auteroche, qui dans son *Voyage en Sibérie* avait

(1) Ainsi parle dans son *Journal*, un témoin quotidien des séances de l'Assemblée nationale, Stanislas de Girardin, qui fit partie de l'Assemblée Législative dont il devint le Président, et qui sous le Consulat, l'Empire ainsi que la Restauration, occupa avec une grande distinction les postes les plus élevés. Stanislas de Girardin était un esprit libéral qui échappa par miracle aux excès de la Terreur qu'il avait courageusement condamnés. Son *Journal* qui se rapporte aux années 1790 à 1827 sera prochainement publié par nos soins et par ceux de son arrière-petit-fils, le comte Fernand de Girardin.

autant parlé de la Russie que des observations astronomiques dont il avait été chargé, et s'était permis d'écrire sur les mœurs et l'administration russes des critiques que l'Impératrice jugea offensantes pour le sentiment national ; l'Impératrice crut devoir y répondre par son *Antidote*. Et si l'abbé Raynal ne fut jamais des amis de Catherine, peut-être en faut-il voir le « pourquoi » dans les pages qu'il avait écrites sur la Russie dans son *Histoire philosophique*. A peu près tous ceux qui soutinrent ou eurent la hardiesse de supposer que la Russie n'était pas une nation civilisée, reçurent les démentis et les imprécations de la souveraine du Nord.

Toujours est-il qu'il n'en fut pas de Mirabeau comme des philosophes, comme de Lameth, de Necker, de Ségur, de Bailly, etc., que l'Impératrice abandonna après leur avoir octroyé sa confiance et ses faveurs. A l'égard du grand remueur d'idées, de l'éloquent tribun, pas le moindre revirement à noter dans l'esprit de Catherine. Elle n'apprécia jamais sa pensée politique, ni les fleurs de rhétorique dont il savait si brillamment la revêtir.

C'est en 1787 que pour la première fois la Tsarine parle de lui, et en 1789, au moment où elle presse le gouvernement français d'agir vigoureusement en Hollande, elle écrit à Grimm que si le livre de Mirabeau n'est pas plus véridique sur le compte d'autrui que sur le sien, il ne mérite aucune attention. C'est du bel ouvrage *La Monarchie Prussienne*, paru l'année précédente, que veut parler la souveraine.

Le 20 décembre 1790 Grimm écrit à sa souveraine

que « la frénésie gauloise » corrompt tout avec une rapidité alarmante, et qu'il n'y a pas jusqu'à la langue qui ne soit déjà profondément atteinte, « de sorte que la langue des Racine et des Voltaire aura incessamment un air étranger. » Et il prophétise avec un sérieux divertissant que « la langue russe deviendra celle des cours et la langue française la langue des savants. » Prophétie qui n'a pas même le mérite de l'originalité ! Grimm avait été devancé par l'abbé Galiani. De l'avis de Grimm, notre langue passera pour avoir cessé d'être écrite et parlée à peu près à la mort de Voltaire. Et il ajoute : « Ce n'est sûrement pas dans le verbiage civique d'un tas d'avocats et de polissons, ni dans le jargon de Mirabeau que la postérité reconnaîtra le caractère de la langue française. » Voilà le cas que le critique Melchior Grimm fait de l'éloquence du grand orateur de la Révolution ! Comme si l'art moderne de la parole, qui exige les conditions politiques de l'actualité et de l'improvisation, pouvait prétendre à la perfection littéraire ! Catherine ne répond pas à ce trait de son « souffre-douleurs, » mais nous savons à quoi nous en tenir sur son sentiment : à ses yeux, le parler de Rousseau et le « jargon » de Mirabeau ne font que déformer la langue du siècle de Louis XIV. On sait cependant que Mirabeau fut en même temps que le tribun de la Révolution, « un historien profond et concis, et un écrivain de premier ordre. » (1)

Par cela seul que Mirabeau s'est fait le défenseur des

(1) M. Edmond Rousse.

revendications sociales, par cela seul qu'il n'est pas l'instrument béat de la souveraineté royale, il apparaît à la grande *Sémiramis du Nord* comme un enragé dangereux ; elle ne conçoit pas que ses talents de parole lui aient valu la grande place qu'il a prise à l'Assemblée, et par contre-coup dans l'État. A la vérité, elle ne le dit pas ; elle s'en tient à ses habituelles et impersonnelles invectives ; mais il n'y a pas de doute sur le fond de sa pensée, et le nom de Mirabeau est le premier qui se cache derrière son terme générique d' « avocats », de « savetiers », etc.

D'ailleurs, la *Gazette de St-Pétersbourg* parle pour elle. Un jour ne dira-t-elle pas que Mirabeau est de ceux qui « tirent de leurs spéculations philosophiques de quoi remplir leurs poches, » et ne l'accusera-t-elle pas de filouterie ? Elle ignorait peut-être que c'était Calonne qui, sous son ministère, avait confié des missions à Mirabeau, s'était servi de lui et l'avait « lancé » dans le monde politique. Un autre jour, avec une égale mesure de la réalité, la *Gazette* s'écriera que Mirabeau est homme à laisser « la patrie dans la misère et ses héritiers dans l'opulence, au milieu des richesses acquises par la trahison. » Quand il est question de Mirabeau pour remplacer Bailly comme maire de Paris, la *Gazette* reprendra : « Tant mieux ! Car M. Mirabeau ne réussira que plus vite à s'élever jusqu'à la lanterne, dont il s'est rendu digne depuis longtemps, comme un des principaux auteurs des infortunes publiques. » Voilà des accusations qui ne le cèdent pas en violence à celles dont Mirabeau a été l'objet de la part de ses adversaires du dedans : « Le

gibet est le seul genre d'élévation qui manquait à Mirabeau. » (1)

Peut-être ces traits arrivaient-ils en droite ligne de Paris ; mais l'Impératrice les laisse imprimer et on conviendra qu'elle ne les eût pas désavoués.

Pour s'en convaincre, d'ailleurs, il n'y a qu'à citer ce qu'elle écrit à Grimm lorsque le grand tribun a disparu de la scène politique.

Le 20 mars 1791 Grimm lui a fait savoir que Mirabeau est à toute extrémité. On sait que Mirabeau mourut le 2 avril. Dès le 20 avril, à un moment où elle a à se plaindre de ce « grossier brouillon » de Hertzberg, l'Impératrice s'écriera que c'est la place vacante de Mirabeau qu'il devrait prendre.

Mais sa « pancarte » du 30 avril est autrement caractéristique. Grimm lui avait écrit sur la mort et les obsèques de Mirabeau, sur le rôle politique de cet homme prodigieux, sur les conséquences de sa disparition, ces lignes passionnées : « Suleau appelle Mirabeau un être colossal. Il faut lire homme monstrueux. Il est impossible qu'un monstre lâché en liberté ne se rende même immortel par ses ravages... Mais l'audace et la perversité portées au plus haut degré, qui étaient les qualités dominantes de Mirabeau, réunies à une versatilité et à une oblique de conduite, ne peuvent entrer dans la composition d'un grand homme. Il est mort, il y a 8 jours, à ce qu'il paraît, des suites d'une débauche, et de l'agitation violente et continuelle dans laquelle il vivait depuis

(1) Les Actes des apôtres.

environ deux ans, et sa mort en ce moment est généralement regardée comme un malheur public, parce qu'après tous les maux qu'il avait causés à sa patrie, on espérait qu'il la préserverait de ceux par lesquels les Lameth, les Barnave, et quelques autres de la pire espèce du Club des Jacobins, avec lesquels il s'était brouillé, se flattent de donner le coup de grâce à la monarchie. Il faudra voir si le ciel propice enverra quelque autre monstre pour la sauver, et pour succéder à celui-là : car pour voir paraître quelque grand homme, quelque grand caractère, quelque héros à qui la France doive son salut, je crois qu'il y faut renoncer. Rien ne caractérise mieux la démence de cette nation, rien ne prouve combien elle est loin de sa guérison que les honneurs incroyables rendus après sa mort à un homme généralement méprisé pendant sa vie et que sous plus d'un rapport on pouvait regarder comme un échappé de la potence. » Et Grimm se demande s'il ne quittera pas la rue de la Chaussée-d'Antin où se trouve son domicile, parce qu'elle vient d'être débaptisée et appelée rue Mirabeau.

Grimm s'était-il rappelé que le marquis de Mirabeau avait dit de son fils qu'il était un mâle monstrueux au moral comme au physique ? Le « colossal » et le « monstrueux » du réquisitoire de Grimm reçoivent l'approbation de Catherine qui y répond le 30 avril : « Mirabeau était l'être colossal ou monstrueux de notre temps, car dans un autre il aurait été fui, détesté, enfermé, pendu, roué, etc. Il faudrait feuilleter l'histoire et voir si jamais pays ait été sauvé par autre qu'un réellement grand

homme, et d'après cette découverte je prédirais ce qu'il en sera de la France. » Et deux jours après elle lui dira : « Je n'aime pas les honneurs rendus à Mirabeau, et je ne comprends pas pourquoi, à moins que ce ne soit pour encourager la scélératesse et tous les vices. Mirabeau mérite l'estime de Sodome et de Gomorrhe. »

Voilà donc un homme dont Grimm a dû reconnaître que sa mort était regardée comme un malheur public ! Et c'est dans ces termes qu'en parle l'Impératrice ! Qu'eût-elle dit, si Mirabeau, au lieu de prêter un appui tardif au roi et de compromettre sa réputation politique dans ce marché louche, eût persévéré, sans aucun égard pour la monarchie agonisante, dans son rôle de revendicateur et de justicier du peuple ?

Nous savons que Catherine n'ignorait pas les pourparlers qui existaient entre la cour de Versailles et le grand tribun. Nous savons aussi que Catherine, qui pour le triomphe de ses vues diplomatiques est femme à tirer parti de toutes les circonstances et ne craint pas de se plier aux nécessités politiques de la monarchie parlementaire, avait chargé son ambassadeur à Paris, Simoline, de se mettre en rapport avec Mirabeau, comme étant le seul homme capable de faire triompher les vues de la Russie dans les conseils de l'Assemblée. Et au dire de Rostoptchine (1), Mirabeau fut généreusement payé pour pousser la France à la guerre avec l'Angleterre ! Argent qui fut donné en pure perte... pour la Russie. On sait, en effet, qu'il y eut entre Simoline et Mirabeau plusieurs

(1) Archives Woronzof, tome VIII.

entrevues. La mort du grand orateur vint interrompre ces conciliabules et entraver les plans secrets de l'Impératrice.

Les entretiens de Simoline avec Mirabeau sont si vrais que la *Gazette de St-Pétersbourg*, à la mort de l'orateur, prit une allure et un ton qui contrastaient avec ses habitudes. C'est que l'officieuse gazette connaissait les relations du défunt avec l'ambassade russe à Paris, et les services qu'on attendait de lui. C'est en termes mesurés qu'elle rappelle le rôle révolutionnaire qu'a joué Mirabeau ; et au lieu de piétiner sur son cadavre, elle va presque jusqu'à faire l'éloge du grand citoyen qui, pris tardivement d'un zèle royaliste, a prêté l'appui de son éloquence et de son influence à la cause de l'ordre et d'un roi constitutionnel. Ce jour-là, ce n'est pas un royaliste français qui a rédigé la *Gazette*. Catherine est passée par là, ou du moins elle a donné l'ordre de ménager celui dont le gouvernement russe a recherché le concours.

Avec Grimm, cependant, elle ne garde pas ces ménagements, et elle serait tentée d'appliquer au grand tribun ce mot de Mirabeau lui-même sur Philippe-Egalité, que Grimm lui rappellera : « Son âme était toujours grosse du crime, sans pouvoir en accoucher. » A quoi bon, en effet, cacher sa pensée vraie à son « souffre-douleurs, » puisque les « pancartes » qu'elle lui adresse ne sont pas destinées à la publicité ?

La Révolution suivra son cours. Catherine ne remarquera pas que si Mirabeau avait vécu et pu à la fois conserver son autorité sur les clubs et venir à bout de

l'entêtement du roi ainsi que briser la volonté de son entourage, il eut peut-être épargné à la Révolution quelques journées sanglantes. Elle n'a pas vu que Mirabeau fut « le plus sage politique » de la Révolution en même temps que son « plus grand orateur » (1) Un an après sa mort, le 14 avril 1792, quand elle apprend que Voltaire et Mirabeau ont été portés au Panthéon, affecté à la sépulture des grands hommes, elle écrit à Grimm : « Je crois que Voltaire aimerait mieux de rester là où on l'avait enterré que de se trouver en compagnie de Mirabeau à Ste-Geneviève. Mais quand est-ce donc qu'on mettra fin à toutes ces scélératesses ? »

Il résulte de ces appréciations que Catherine n'apprécia jamais Mirabeau. et que si elle s'adressa à lui, par l'intermédiaire de son ambassadeur, ce fut à contre-cœur, et parce qu'elle savait toujours faire plier ses préférences personnelles devant l'intérêt de sa politique.

En ce qui concerne son jugement sur la Révolution, ce que la Tsarine nous dit à propos de Mirabeau, est un témoignage de plus qu'elle n'établit jamais de différences entre ceux qui voulurent bâtir le régime moderne sur les ruines fumantes de la monarchie française, et ceux qui entendaient concilier l'esprit nouveau avec la tradition de l'hérédité monarchique.

Les Russes de la fin du XVIIIe siècle ne connurent la Révolution française que par les émigrés qui affluèrent en Russie, et par les violentes critiques que la *Gazette de St-Pétersbourg* porta sur elle. A l'exemple de leur Impé-

(1) M. Edmond Rousse.

ratrice, ils haïrent la Révolution, et par contre-coup l'esprit français. Pas plus que Catherine ils ne se doutèrent qu'entre le royalisme intangible et les révolutionnaires bon teint, il se trouvait des hommes à idées intermédiaires et modérées qui rêvaient autrement que par les décombres et par le sang, les réformes légitimement réclamées par la nation.

C'est pour n'avoir pas établi ces différences entre libéraux et jacobins, c'est pour n'avoir rien compris aux nécessités politiques du régime dont les Etats-Généraux souverains étaient le point de départ, que Catherine et les Russes de son temps, avec autant d'ignorance que de passion, condamnèrent des hommes comme Necker et Mirabeau à l'égal de Robespierre ou des autres régicides.

III

SÉNAC DE MEILHAN (1)

L'Impératrice Catherine n'aimait pas la France, par jalousie peut-être, la politique de Louis XV ayant toujours contrarié les vues de la Russie. Mais elle lui enviait la gloire de ses littérateurs ; aussi est-ce pour ses hommes de lettres, plutôt que pour ses hommes d'Etat, qu'elle se prit à un certain moment d'une affectueuse sollicitude.

Mais que de différences dans la façon dont elle accueillit les écrivains et les savants qui lui rendirent visite à St-Pétersbourg ! Diderot et Grimm furent entre tous, ceux auxquels elle réserva le meilleur accueil. Et comme

(1) Les lettres de Catherine II à M. de Mordwinof et à Sénac de Meilhan, que nous donnons ici, et à l'aide desquelles cette étude a pu être écrite, ont été publiées en 1885, par la *Société Impériale Historique Russe*. Nous croyons qu'elles n'ont pas encore été éditées en France, et la critique historique qui s'est occupée de Catherine, et pour cela s'est surtout jetée sur les « pancartes » de la Tsarine à Grimm, s'est encore très peu servie de celles que la souveraine adressait à Sénac de Meilhan. Cette correspondance n'est donc guère connue que des lecteurs, en nombre restreint, du Recueil de la *Société Impériale Historique Russe*.

ses entretiens avec Diderot diffèrent cependant de ceux qu'elle eut avec Grimm !

A Grimm, d'origine allemande comme elle, mais dont l'esprit s'est assoupli aux goûts français, aussi bien que celui de l'Impératrice s'est acclimaté à l'atmosphère russe, elle s'ouvre de ses divers projets, lui communiquant les préoccupations les plus intimes de sa politique et parfois de son cœur ; en ce qui regarde Diderot, elle subit le charme de sa parole, mais elle se garde de ses utopies, et n'en fait pas moins à sa tête ; c'est à la russe qu'elle juge des choses de son gouvernement, tandis qu'elles sortaient à la française du cerveau de l'encyclopédiste.

Les rapports de la Tsarine avec Sénac de Meilhan sont d'une bien autre nature. Grimm possède toute la confiance de la souveraine. Diderot l'acquiert aussi ; il la doit surtout à l'éclat de sa réputation ; puis il la perd bientôt. Sénac de Meilhan n'obtiendra jamais cette confiance.

De Meilhan, en effet, n'a ni l'autorité de Diderot, ni celle de Grimm ; ses ouvrages sont dans la pénombre. Il faut que la souveraine s'informe pour le connaître, quand il lui écrira et se présentera à elle. Il n'arrive pas à Pétersbourg précédé d'un cortège d'œuvres supérieures. De plus, son voyage est de 1791, et il y a loin, nous l'avons vu, de la Catherine de 1774 à celle de l'époque révolutionnaire.

Enfin, et c'est là la cause principale de l'indifférence qu'elle témoigne à Sénac de Meilhan, Catherine II n'a pas cherché à entrer en relations avec lui ; elle ne l'a

pas attiré dans son Empire. Sainte-Beuve, qui a parlé de Sénac de Meilhan, s'exprime ainsi : « M. de Meilhan fut appelé en Russie par l'Impératrice Catherine, qui, sur sa réputation, et d'après la lecture de ses ouvrages, voulait faire de lui son historien et celui de son Empire. » Jadis, en effet, l'Impératrice a adressé à d'Alembert des offres que celui-ci a rejetées ; après d'Alembert, elle a aussi invité Grimm et Diderot à la venir visiter : Diderot, par curiosité peut-être, pour rêver avec lui de projets de réforme sur la Russie, et par calcul. Grimm, pour le récompenser des services qu'il lui a déjà rendus, et qu'il est appelé à lui rendre journellement.

Sainte-Beuve, trompé par ces précédents, a cru qu'il en avait été de Sénac de Meilhan comme des autres. Rien n'est moins vrai cependant. Sénac de Meilhan se propose à la souveraine pour écrire l'histoire de son règne. Catherine II prend des renseignements sur son compte, fait étudier son caractère, sonder ses vues. Elle l'accepte enfin, après certaines hésitations, comme à regret. Sénac de Meilhan agréé cherche ensuite à s'imposer. La demi-confiance de la première heure se changera dès lors en quasi-méfiance, et la Tsarine lui fera entendre que son départ serait agréable. Sénac de Meilhan sera presque chassé de Russie.

Les critiques qui ont traité de Sénac de Meilhan ne se sont pas entièrement mépris d'ailleurs sur l'accueil qui lui fut fait à St-Pétersbourg. « Arrivé à la cour de Rus-« sie, dit Sainte-Beuve, Sénac de Meilhan réussit moins « de près que de loin ; il quitta bientôt Pétersbourg avec « une pension ; toutefois, la mort de l'Impératrice la lui

« fit supprimer et vint détruire ses projets de composi-« tion historique. » La vérité est qu'il réussit peu de loin, qu'il réussit moins encore de près, et que s'il quitta St-Pétersbourg ce n'est pas le désir d'y rester qui lui faisait défaut.

Catherine II n'attira donc Sénac de Meilhan en Russie qu'avec certaines appréhensions, subissant presque ses propositions. Si l'on ajoute qu'à cette époque, en 1791, Catherine II soulevée de haine contre la Révolution grandissante, et par suite contre la France elle-même, avait par contre-coup une profonde aversion pour tous les Français, même parfois, ainsi que nous l'avons vu, pour ceux qui soutenaient la cause du roi, on comprendra aisément comment Sénac de Meilhan, en dehors même des motifs inhérents à son caractère difficile, ne pouvait guère réussir à la cour de Russie, et comment ses tentatives n'aboutirent qu'à un départ précipité.

Ce sont toutes ces causes que nous font parfaitement saisir les peu nombreuses mais importantes lettres de Catherine à Sénac de Meilhan, que la *Société Impériale Historique Russe* a publiées dans un des volumes de son recueil. Elles nous donnent la nature des rapports qui existèrent entre Catherine II et Sénac de Meilhan, nous mettant à même de reconstituer, à l'aide de documents officiels, la vérité sur cet incident d'un Français de distinction à la Cour de Russie. Elles nous permettent d'établir que, malgré les craintes de notre ambassadeur à St-Pétersbourg, la Tsarine ne songea jamais à utiliser de Meilhan pour quelque projet contre la France. Elles

nous apprennent aussi quelque chose sur la pensée de l'Impératrice à l'égard de la France et de la Révolution en 1791 et en 1792. Elles jettent enfin un jour tout particulier sur la nature si complexe de Catherine généralement confiante à l'excès, devenue avec le temps plus circonspecte, et même méfiante à l'égard de ceux, — les Français surtout, — qu'elle ne connaît pas et qui s'adressent à elle. Au surplus, il sera curieux d'observer comment la Tsarine devina les desseins de Sénac de Meilhan et avec quelle sagacité elle parvint à les déjouer.

I

Nous ne voulons pas tracer ici le portrait de Sénac de Meilhan, bien qu'il y ait quelque chose à retoucher à celui que nous en a laissé Sainte-Beuve, et beaucoup à retrancher à l'éloge que nous en a fait M. de Lescure. Bornons-nous à rappeler brièvement ce qu'il a écrit, les situations qu'il occupa et surtout celles qu'il aurait voulu avoir. Cela nous suffira pour juger de la moralité de l'homme ainsi que de ses mérites, et pour apprécier si l'Impératrice de Russie eut raison de lui montrer quelques sévérités après son accueil réservé mais cordial du début.

Sénac de Meilhan était fils de Sénac, premier médecin du roi Louis XV. Il vécut à la Cour, et dès son plus

jeune âge fut initié à ses intrigues, à ses bassesses, à ses scandales. C'est là qu'il prit des allures libertines qu'il garda toujours, ce qui a fait dire à Sainte-Beuve : « La corruption du siècle et de la Cour l'avait atteint au cœur ; la nature de son esprit s'en ressentit. »

Sénac de Meilhan eut des ambitions politiques et des ambitions littéraires. Il fut d'abord intendant des provinces d'Aunis, puis de Provence,—Marseille a ses allées de Meilhan, — et il arriva promptement intendant des provinces du Hainaut. Il fit enfin un court passage au Ministère de la guerre en qualité d'intendant général des armées du roi.

Sénac de Meilhan vaut surtout par ses ouvrages, mais pour lui la carrière littéraire avait pour but de le servir dans la carrière administrative et politique. Il débuta par ses « *Mémoires d'Anne de Gonzague, princesse Palatine,* » où intentionnellement il imita assez peu le style de la Princesse, pour laisser deviner sa supercherie littéraire. Ses « *Considérations sur la richesse et le luxe,* » qu'il écrivit pour combattre les doctrines de Necker, attirèrent sur lui l'attention publique, mais ne lui donnèrent pas le poste de contrôleur-général des finances auquel il visait. A l'avénement de Louis XVI il avait pensé que le nouveau roi ferait appel à ses lumières ; il n'en fut rien, quoiqu'à vrai dire, en 1788 il ait été sérieusement question de son entrée au contrôle général. Il se vit préférer Calonne, Brienne, Necker. C'est le banquier genevois surtout qui lui barra le chemin du pouvoir ; aussi tous ses écrits respirent-ils contre lui la haine la plus vindicative.

Les autres ouvrages de Meilhan furent ses « *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, » qui parurent en 1787, et « *Du Gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution, avec le caractère des principaux personnages du règne de Louis XVI.* » Le premier le classe parmi les moralistes; le second parmi les politiques théoriciens. Malgré leurs lacunes, ces ouvrages méritent encore d'être consultés. M. de Lescure nous dit que, « supérieur, en finesse du moins, à Duclos, Sénac de Meilhan fut, après La Bruyère,le meilleur et le plus vif de nos moralistes observateurs. » Soit, mais bien après La Bruyère, et pas trop loin de Duclos.

L'infériorité du moraliste chez Sénac de Meilhan se trouve dans la nature de la société qu'il observe et qu'il nous retrace. Il ne fréquenta que la société élégante et corrompue qui « a son quart de loge à l'Opéra, joue au loto et soupe en ville. » M. de Lescure nous avoue que pour mieux comprendre les hommes de son temps, « il prit le parti de leur ressembler. » Il y réussit si bien que ses livres comme sa vie s'en ressentent. Duclos, il est vrai, nous a déjà dépeint cette même société, mais Sénac vient après Duclos, et dans l'intervalle la dégénérescence du siècle s'est accentuée. C'est donc cette société vicieuse de fin d'époque, au caractère qu'il appelle *sexagénaire*, que Sénac de Meilhan fait revivre. Est-il surprenant, dès lors, que ce philosophe passablement égrillard, (1) qui « ignore les sous-entendus ou les

(1) C'est Sénac de Meilhan qui ose rapporter ce mot cynique, lequel est de son frère, Sénac, le fermier général. Celui-ci dit un jour à sa femme : « Je vous permets tout excepté

dédaigne, » ait négligé cette autre société, plus pure et plus saine, qui allait constituer la nation ? Il ne la connaissait pas.

Ce même reproche doit être adressé à Sénac de Meilhan historien politique. Non seulement il ne prévit pas la Révolution ; mais encore, en 1795, après le gros de la tourmente, il ne comprit ni la grandeur de ses mobiles, ni la portée de ce qu'elle avait fait. Quelque part il dit bien que « la Révolution de la Fràncе semble être celle de l'esprit humain ; » mais son entendement ne va pas plus loin, ne creuse pas davantage le caractère d'universalité de la grande Révolution, et il ajoute : « De nos jours la puissance des souverains est assise sur des bases inébranlables. » N'est-ce pas lui qui croyait que la Révolution n'aurait jamais éclaté, s'il avait été appelé à présider aux destinées de la France ?

C'est, en effet, Sénac de Meilhan qui a écrit : « Qu'un homme de génie soit le ministre des finances d'un roi d'Espagne, et ce superbe pays vivra. » Il n'est pas douteux que Sénac de Meilhan avait pensé être le providentiel « homme de génie » de la France et la sauver du péril révolutionnaire. Nous allons voir qu'il visa également à être cet « homme de génie » en Russie.

Sa perspicacité, comme on voit, avait des limites, et sa présomption n'en avait pas ! Pour se convaincre de cette perspicacité, il suffit de lui demander quelles

les princes et les laquais, » ce qu'elle interpréta en s'affichant avec le prince de Conti. Grimm dit que c'était là un « mot de famille ; » n'était-ce pas plutôt un *mal de famille?*

furent les causes de la Révolution : « Les causes de la Révolution, dit-il, se réduisent à trois en France : les écrits et la conduite de M. Necker qui ont enflammé les esprits des gens du monde et du peuple, la trop facile bonté du roi et l'assemblée des notables. M. Necker a déterminé l'explosion. » Pour Sénac de Meilhan Necker était l'origine et la cause de tous les maux ! Grimm ne jugera pas différemment la Révolution ; seulement il fera à Turgot l'honneur de l'associer à Necker.

Sénac de Meilhan fut donc en quelque sorte un historien moraliste non des idées et des mœurs de son époque, mais des idées et des mœurs d'un certain monde. Il ne pressentit jamais les éléments nouveaux d'une forte démocratie régénérant le « *caractère sexagénaire* » du siècle. La basse jalousie étouffa toujours son jugement, et c'est ainsi que « le mouvement intime et la force souterraine de la Révolution lui échappèrent. » (1)

Il faut ajouter que si dans ses écrits il poursuivit Necker de sa haine, (2) il ne ménagea pas davantage d'Alembert. Il entrait dans ses plans d'être des 40 immortels en même temps que contrôleur général ; or, d'Alembert, dont l'influence académique était prépondérante, lui barra le chemin de l'Institut. La Révolution

(1) M. de Lescure.

(2) En 1795, à une époque où il n'avait plus rien à espérer, et où il aurait dû ne plus dénigrer par parti-pris, Sénac de Meilhan disait : « Je ne compare pas M. Necker au grand Pompée, mais je vois en lui la cause de tous les maux, comme Cicéron voyait dans ce grand homme celle des malheurs de son temps. »

brisa donc sa carrière littéraire comme sa carrière politique . Quand il émigra ses œuvres n'avaient pas encore reçu des salons et de la société de Paris cette consécration dont un fauteuil d'immortel pouvait être le couronnement ; puis les personnes qui pouvaient l'apprécier se dispersèrent en Europe ou se cachèrent en France, et la mort le surprit à Vienne en 1803.

Tel fut Sénac de Meilhan dont le nom est aujourd'hui oublié malgré le mérite de ses écrits. Sainte-Beuve fait remarquer qu'il aurait dû être de l'Académie, et assurément il n'y eut pas fait mauvaise figure ; il ne fut cependant ni grand moraliste ni grand historien, et il serait excessif de dire avec M. de Lescure qu'« il ne lui a manqué que du cœur pour être éloquent, et que l'éloquence pour être un grand écrivain. » Mme de Créqui, avec laquelle il eut la bonne fortune de se lier d'une solide amitié, et qui ne ménageait pas la vérité à son égard, disait de ses *Considérations sur la richesse et le luxe*, que l'ouvrage « était superficiel et sans méthode. » La plupart de ses autres écrits pourraient être l'objet de la même critique. M. de Lescure est plus près de la vérité quand il avoue que « Sénac eut toutes les qualités et tous les défauts des hommes plus brillants que solides qui sont l'honneur des décadences. »

Le Prince de Ligne nous a laissé de lui une très flatteuse esquisse. Après leur voyage en Russie, Sénac de Meilhan et le Prince de Ligne se rencontrèrent à Vienne et se vouèrent une réciproque affection. Ils étaient tous les deux au déclin de la vie, et tous les deux ils avaient

rêvé de hautes destinées. L'un s'était cru grand capitaine appelé à commander les armées ; l'autre eut voulu diriger la politique des peuples. Ils étaient faits pour se comprendre, et ils firent ensemble, comme dit Sainte-Beuve, « leur dernier rêve d'imagination. » Aussi devons-nous nous montrer circonspect quand le Prince de Ligne nous dit de son ami qu'il était un homme d'Etat en même temps qu'un homme du monde. Réduisons l'éloge à de plus justes proportions. Un mot résume bien l'idée que l'on doit se faire de Sénac de Meilhan : il fut un *homme de cour*. Le comte de Roumiantsof ne pensera guère autrement quand il dira que Sénac de Meilhan était « un bel esprit » mais non « un bon esprit. »

C'est cet *homme de cour* qui après avoir émigré en 1791 à Aix-la-Chapelle, puis à Brunswick, alla ensuite en Russie et fut reçu par Catherine II. Il y alla avec l'idée d'écrire l'histoire du règne de l'Impératrice. Par les lettres que lui adressa la souveraine, nous allons voir comment ce projet naquit et comment il fut conduit ; nous verrons aussi l'accueil que Catherine II fit à Sénac de Meilhan, l'impression qu'il lui produisit et les conséquences qui s'ensuivirent.

L'histoire de ce voyage de Sénac de Meilhan à Pétersbourg, qu'il nous sera facile de reconstituer, ne nous permettra pas seulement de mieux connaître le caractère ambitieux et versatile de Sénac de Meilhan ; elle nous permettra surtout d'apprécier l'attitude de l'Impératrice à l'égard d'un Français de marque au moment où celle-ci s'élevait le plus contre la France révolutionnaire, et elle sera pour nous un complément de précieuses informations sur la pensée de Catherine vis-à-vis de la Révo-

lution. En chemin, nous démasquerons les insidieuses visées de Sénac de Meilhan, et nous verrons à quels moyens dut recourir la Tsarine pour se débarrasser de cet importun et de cet intrigant qui disait qu'à défaut du Ministère des finances de Russie, il se contenterait de quelque poste d'ambassadeur.

II

Les critiques qui ont parlé de Sénac de Meilhan prétendent, comme Sainte-Beuve, qu'il fut appelé à Saint-Pétersbourg par l'Impératrice. Il est bon de rectifier ce dire, d'interpréter l'accueil que M. de Meilhan reçut en Russie, de montrer de quelle façon l'Impératrice concevait une histoire de son règne, et d'établir pour quels motifs cette histoire ne fut jamais écrite.

Le 4 octobre 1790, Catherine II écrivait à M. de Mordwinof, son chargé d'affaires à Venise : « Je viens de re-« cevoir une lettre d'Aix-la-Chapelle, signée Sénac de « Meilhan, qui a attiré mon attention. A cette lettre « était joint le prospectus des Mémoires sur la vie du « Maréchal Duc de Richelieu pour servir à l'histoire du « XVIIIe siècle et un conte ou roman moral intitulé « Les « deux cousins. » Ce dernier est un ouvrage charmant « rempli de traits qui désignent l'esprit et la profonde « connaissance du cœur humain de l'auteur. Par le « prospectus, j'ai vu que M. de Meilhan se signe : Maître

« des requêtes honoraire intendant des provinces du « Haynault et du Cambrésis, etc. Par les informations « que j'ai pu faire ici sur son compte, il jouit de la ré- « putation intacte d'un honnête homme rempli d'esprit « et de mérite, dont la carrière a été interrompue par « les troubles qui agitent sa patrie. Dans sa lettre, M. de « Meilhan me dit avoir pendant plus de 20 ans admi- « nistré plusieurs grandes provinces, et qu'il est un de « ceux que la Révolution a obligé de sortir de France.

« Il me propose entre autre d'écrire l'histoire de la « Russie au XVIIIe siècle. Mais pour que je puisse consen- « tir à ce projet, il faudrait que je fusse sûre que celui qui « se chargerait de ce travail renonçât aux préjugés que « la plupart des étrangers ont contracté contre la Rus- « sie, comme par exemple de voir tout en noir sur son « compte sans avoir égard à ce qui se passait dans le « même temps dans les autres pays ; d'avancer que cet « Empire n'avait ni loix ni administration avant « Pierre Ier, tandis que le contraire existait ; il est vrai « que les troubles qui ont suivi la mort du Czar Ivan « Wasiliévitz avaient arriéré la Russie de 40 à 50 ans, « mais avant ce temps elle allait de pair avec toute l'Eu- « rope. Les efforts encore qu'elle a faits pour se réunir « et délivrer ses provinces des Tartares est un point « d'histoire tout à fait méconnu. Avant cette invasion, « les Grands-Ducs de Russie avaient la part la plus mar- « quée aux affaires d'Europe, et étaient alliés et parents « à toutes les maisons souveraines de notre hémisphère, « et ils contribuèrent plus d'une fois au maintien de tel ou « tel autre roi ou empereur dont ils avaient embrassé les

« intérêts. Pour ce qui regarde l'histoire particulière de « mon règne, je pense qu'il en est de l'histoire des princes « de leur vivant comme des statues qu'on leur dresse avant « la mort : on ne sait pas trop si c'est l'ornement d'une « ville ou bien un monument mérité ; je pourrais sans « doute fournir des mémoires très véridiques, appuyés « sur des faits, mais il faudrait pour l'un et l'autre ou- « vrage que l'auteur ou le rédacteur se soumît aux pé- « nibles règles qu'il serait indispensable de suivre. « Parce qu'une histoire ou des mémoires pour servir à « l'histoire de Russie qui serait entreprise avec mon « approbation et consentement ne saurait comporter « aucune autre tournure ni tendance que celle qui se- « rait dirigée pour la plus grande gloire de l'Empire et « servît à la postérité d'émulation et de miroir : toute « autre moins glorieuse lui serait nuisible, parce que « nous vivons dans un temps où bien loin de diminuer « l'éclat des actions et des choses, il s'agit plutôt de « soutenir les esprits et de les encourager et diriger « vers cette élévation qui mène aux grandes choses ; ce « n'est pas assurément la pente vers l'égalité absolue « de tous les États qui enfante l'anarchie dont la France « est travaillée dans ce moment-ci qui les opèrera. Mes « informations me disent que M. de Meilhan n'est point « du tout imbu du système présent qui domine en « France. Il ne faut pas se tromper sur ce que je dis, ce « n'est pas des flatteries que j'entends, mais la juste « appréciation des faits, dont l'approbation ou l'impro- « bation élève ou abaisse les esprits. Comme M. de « Meilhan d'Aix-la-Chapelle doit se rendre à Venise où

« il me prie de lui faire donner une réponse, pour la-
« quelle il s'adressera à vous, et me prie de lui garder
« le secret sur ses propositions, vous lierez connaissance
« avec lui et tâcherez de connaître de plus près sa façon
« de penser sur les *choses* et les évènements et de vous
« mettre aux faits quelles pourront être au vrai ses
« intentions : Veut-il venir ici ? Et à quel titre ? Il y sera
« reçu comme un étranger qui se distingue par son
« esprit et les charges qu'il a occupées. Mais son esprit
« est-il assez pliant pour être susceptible à se laisser
« diriger dans un travail aussi important que l'est celui
« qu'il veut entreprendre ? Vous lui direz que j'ai reçu
« sa lettre, son livre que j'ai trouvé charmant et le
« prospectus des mémoires pour servir à l'histoire du
« duc de Richelieu, que je connais quelques-uns de ses
« autres ouvrages, entre autre l'histoire d'Anne de
« Gonzague, Princesse Palatine ; que je suis très sen-
« sible à l'estime qu'il me témoigne, que celle des hon-
« nêtes gens a toujours été le but auquel j'ai visé ; que je
« crains bien que ce que j'ai établi chez moi avec connais-
« sance de cause n'aye égaré chez eux ceux dont l'inten-
« tion était de courir la même carrière. M. de Meilhan a
« bien saisi l'esprit de mes Instituts. Que vous avez ordre
« de lier connaissance avec lui afin de vous mettre
« mieux au fait de ses intentions et de lui être utile et
« afin de m'en faire votre rapport ; qu'il peut bien juger
« lui-même des difficultés d'écrire l'histoire d'un pays
« dont on ignore jusqu'à la langue, dont les usages
« n'ont pas toujours été ceux de plusieurs autres pays,
« que pour cela, cependant, ses usages ne sont, dans le

« fond, pas plus étranges que ceux de bien d'autres « peuples ; que ce pays cependant seul est capable de « remplir les lacunes des histoires des autres pays, qu'à « l'envisager autrement cette histoire serait manquée. « Vous vous appliquerez encore à savoir de lui quelle « pourrait être la route par laquelle il se rendrait « ici, afin que les recommandations qu'il demande « puissent être envoyées. A la page 37 de son roman « moral j'ai trouvé lumineux et frappant le trait sui- « vant : « Le pouvoir, dit-il, est comme le vin qui force « à la révélation du caractère. » Celui qui a été confié à « M. de Meilhan lui a fait développer le caractère qui « lui a acquis la réputation intacte laquelle est parve- « nue jusqu'en Russie. Il est fâcheux sans doute pour la « France que son état présent la prive des gens de mé- « rite ; jusqu'ici elle brillait par la splendeur qu'avait « répandu sur ce royaume le règne de Louis XIV. D'au- « tres principes amèneront sans doute un autre état de « choses incalculables jusqu'ici, mais si l'anarchie pré- « sente de la France se communique aux autres Etats « de l'Europe, il n'est pas difficile de prédire que les « Turcs seuls en profiteront et que toutes conquêtes leur « en deviendront faciles. Vous pourrez faire usage de « cette lettre vis-à-vis de lui, si vous le jugerez à propos. « Adieu, portez-vous bien. »

Cette lettre remarquable méritait d'être citée en entier, non-seulement parce qu'elle établit de quel côté venaient les avances, mais encore parce qu'elle nous présente l'état d'esprit de l'Impératrice, certains points de son caractère, et l'idée qu'elle se faisait de

son Empire ainsi que des évènements de France et de leur écho en Europe.

Catherine II, si l'on veut, attire donc Sénac de Meilhan à St-Pétersbourg ; mais c'est de Meilhan qui a offert ses services, et comme il se doute que l'Impératrice de Russie, malgré toutes ses connaissances en littérature, ignore ses écrits qui ne datent que de 1786 et de 1787, il joint à sa requête ses Mémoires sur la vie du maréchal de Richelieu et un conte moral. De la sorte, il pense pouvoir plus facilement gagner les bonnes grâces de la souveraine; et il complète son dossier en signant de ses qualités. Sénac n'omet aucun de ces détails qui peuvent assurer le succès de sa demande.

Mais si Catherine a jadis recherché avec ostentation et reçu avec enthousiasme les visites et les services des Français lettrés, en 1790, alors qu'elle n'a plus besoin de l'éloquence et de l'influence des philosophes, elle n'agit plus avec le même entraînement. D'ailleurs, si elle a prodigué à certains philosophes des sentiments de réelle sympathie, elle a toujours montré quelque réserve à l'égard de ceux qui se sont proposés à elle. Sous les offres directes, il semble qu'elle entrevoit des requêtes qui pourraient la gêner un jour, et dès lors elle montre un peu de roideur. Et d'abord elle ne saurait s'entourer de trop de précautions. Elle s'informe donc à St-Pétersbourg des antécédents de Sénac de Meilhan et de sa personne. L'enquête est favorable sans doute, et les renseignements qu'elle recueille correspondent avec ceux dont se prévaut de Meilhan. Il a été un de ceux que « la Révolution a obligés de sortir de France ; » or,

toutes les sympathies de Catherine sont pour eux ; elle consent donc à entrer dans les projets de Sénac, et pour cela elle charge son ambassadeur à Venise de poursuivre l'enquête, et de sonder les vues et le caractère du voyageur ; à la suite de quoi elle jugera si l'autorisation peut lui être accordée d'écrire l'histoire de Russie.

Une crainte de la souveraine, qui, sans l'avouer, est flattée de l'offre, est qu'une histoire composée de son vivant ne soit un monument d'éphémère durée. Ce qui la préoccupe le plus, c'est que Sénac de Meilhan ne connaît rien de la Russie, ni de ses origines historiques, ni de ses mœurs passées ou actuelles, ni même de sa langue. Or, acceptera-t-il d'être guidé dans son travail ? Les Mémoires, les documents ne feront pas défaut à l'historien, ils lui seront même donnés par la souveraine ; et comme il faut savoir les interpréter, elle lui indiquera le moyen de s'en servir, et les lui présentera sous le jour qu'elle voudra ; il devra accepter l'idée inspiratrice de la Tsarine ; au lieu d'être « *l'auteur* » d'une histoire de la Russie, il n'en sera que le « *rédacteur.* » Ce sera l'histoire du règne de Catherine II par Catherine II que Sénac de Meilhan aura à signer.

Il s'agit donc pour M. de Mordwinof de consulter le voyageur, d'étudier ses dispositions et de savoir s'il se prêtera à ce rôle. Si Sénac de Meilhan a cette souplesse, Catherine ne demandera pas mieux que de le recevoir à Pétersbourg « comme un étranger qui se distingue par son esprit et les charges qu'il a occupés. »

Malgré ces précautions, un monument aussi officiel

pourrait tourner contre la gloire de l'Impératrice. Et Catherine est prise d'hésitation. Elle n'aime pas en effet «les statues dressées du vivant» des souverains ; on sait qu'elle refusa à Falconet l'autorisation de dresser sa statue à côté de celle de Pierre-le-Grand. Aussi donne-t-elle déjà ses appréciations sur la Russie passée et présente. Elle indique déjà les idées dont doit être conçue une histoire de la Russie ; elle ne se doute pas encore, dans la confiance de l'éloignement, que Sénac de Meilhan, n'a songé à cette histoire de Russie qu'afin d'arriver jusqu'à elle, de capter sa confiance, et de gagner un haut poste administratif ou diplomatique, le rêve de sa vie.

N'est-ce pas un plaisir également de suivre la Tsarine dans ses jugements sur la France révolutionnaire ? Elle parle de l'état alarmant de la France, non en se plaçant au point de vue français, mais au point de vue des souverains ; elle sent que la passion populaire a remplacé la raison d'Etat, et elle pressent que ces idées pourraient gagner la Russie. Elle redoute la Révolution, parce que la Révolution ébranlera les trônes voisins, et parce que si l'anarchie se communiquait aux autres Etats de l'Europe, les Turcs qu'elle combat en ce moment, en bénéficieraient aux dépens de son Empire. C'est dans le même esprit qu'elle écrivait à Grimm, quelques mois après : « Si le mal de votre Révolution gagnait, ce qu'il ne fera pas à cause des sottises de vos gens, j'en féliciterais les Turcs. » Se trouvant en guerre avec les Turcs, c'est d'eux qu'elle joue en ce moment vis-à-vis de l'Europe.

Pour tous ces motifs, bien que ces craintes soient vagues et indécises, elle redouble de précautions à l'é-

gard des Français, avant de leur ouvrir les portes de la Russie et de les admettre dans son entourage. La confiance du temps jadis a fait place à la prudence. Pourra-t-elle diriger M. de Meilhan dans son travail ? A toute époque elle aurait tenu à donner l'impulsion à un ouvrage de cette importance, mais en 1790 elle y tient plus que jamais, car il est désormais devenu nécessaire d'étouffer dans l'œuf tout germe révolutionnaire. Sénac de Meilhan devra dans son histoire de Russie réprimer toute tendance réformatrice et se garder de toute approbation libérale qui jetterait dans l'Empire l'étincelle d'incendie.

C'est ainsi que doit être interprétée la pensée de Catherine.

Cette lettre remarquable nous fait donc bien voir ce qu'eût été dans l'esprit de la souveraine une histoire de son règne. Catherine aurait fait la part large à Pierre Ier et aux autres fondateurs de l'Empire slave, attribuant à chacun la gloire qui lui revenait ; mais en étant la glorification de son Empire, cette histoire aurait été par contre-coup la glorification de sa personne. Nous savons quelle admiration la Tsarine nourrissait pour Louis XIV. Elle n'aurait pas été fâchée que Sénac de Meilhan écrivit l'histoire du règne de Catherine II, après avoir lu le *Siècle de Louis XIV*.

Sénac n'avait garde de refuser des conditions qui lui permettaient de se rendre à St-Pétersbourg. Dès son arrivée à Venise, M. de Mordwinof chercha à étudier son caractère et lui communiqua la lettre de sa souveraine. Meilhan remit immédiatement une longue réponse à M.

de Mordwinof, qui la transmit à St-Pétersbourg, en y joignant ses observations : « Tout ce qui me reste à « ajouter à la lettre de M. de Meilhan où il s'étend assez « amplement pour satisfaire aux observations de votre « Majesté Impériale, c'est que pendant le peu de jours « que j'ai tâché de pénétrer son caractère, son esprit « me paraît assez pliant pour être susceptible à se lais- « ser diriger dans le travail aussi important qu'est celui « qu'il désire d'entreprendre. » Et comme M. de Mord- winof sait que Catherine II tient à être rassurée sur les idées politiques du voyageur, il ajoute : « Quant au sys- « tème actuel de sa patrie, il pense qu'il ne peut subsis- « ter, qu'un enthousiasme aveugle a dirigé tout et que « c'est plutôt une dissolution qu'une rénovation. » Nous savons, en effet, que Sénac de Meilhan, comme la plupart des fidèles de l'Ancien régime, vit bien la dissolution, la destruction, mais n'aperçut jamais la rénovation. M. de Mordwinof rassura donc la Tsarine sur le caractère suf- fisamment souple de son futur historien et sur son état d'esprit politique.

Les lettres de Sénac de Meilhan et de M. de Mordwi- nof parvinrent le 13 décembre 1790 à la Cour de Russie. Dès le 16 décembre, suivant sa coutume de ne jamais laisser sa correspondance en souffrance, Catherine envoie à M. de Mordwinof une nouvelle « pancarte » où elle lui dicte ses intentions.

La passion d'écrire de Catherine II devrait nous por- ter à croire qu'elle répondit aussi à Sénac de Meilhan. Il n'en fut rien. Elle se contenta de dire à M. de Mord- « winof : « Je ne réponds point à la lettre de Sénac de

« Meilhan parce que je sens qu'elle m'entraînera dans « des dissertations sur l'histoire méconnue de la Russie, « matière riche et peut-être chère à mon esprit ; je me « réserve de m'en entretenir avec lui s'il persiste dans « la résolution d'entreprendre le voyage de la Russie « qu'il médite. »

Quelques mois sont nécessaires au voyageur pour arriver en Russie ; Catherine n'en attend pas moins ces quelques mois avant d'entrer dans ses dissertations habituelles sur une matière qui est « si chère à son esprit. » C'est que si sa défiance à l'égard de cet étranger, dont elle n'a point recherché les relations, commence à se dissiper, elle n'éprouve encore pour lui que de l'indifférence. Puis Catherine n'a peut-être pas trouvé une saveur particulière aux « pancartes » de ce nouveau correspondant. Pour ces divers motifs, le 16 décembre 1790, ayant déjà reçu deux longues lettres de Meilhan, elle se contente de répondre à M. de Mordwinof en le chargeant de communiquer ses volontés au voyageur.

La souveraine acquiesce au projet de Sénac, mais elle le fait sans phrases et sans empressement. Elle lui envoie par les soins de son ambassadeur 2000 ducats pour les frais du voyage, et elle lui donne l'assurance qu'il sera très libre de se livrer à son goût pour le travail et pour l'étude de l'histoire de la Russie, *traitée comme elle l'entend ou désire qu'elle soit entendue*. C'est dire que Sénac de Meilhan sera tout-à-fait libre dans son travail, à la condition de ne voir et de n'écrire que ce que lui commandera l'Impératrice. Catherine cependant, qui, quelques années auparavant, avait prétendu avoir

l'âme républicaine, n'avait jamais eu comme Louis XIV ou d'autres autocrates, des dispositions marquées à dicter ses volontés à des scribes historiographes ; mais en 1790 les idées libérales des premières années de son règne ont fait place à des idées autoritaires, et il ne s'agit plus d'une œuvre simplement littéraire et morale ; il s'agit d'une œuvre historique et philosophique qui doit constituer un monument élevé à la mémoire de son peuple et lui servir de modèle dans l'avenir. Or, Catherine, qui jadis a paru écouter les beaux projets de Diderot, ne veut pas que la Russie soit conseillée par le caprice d'un étranger utopiste ; elle veut que la Russie reste ce qu'elle est, marchant dans la voie qu'elle s'est tracée ; pour cela, la souveraine s'entoure de toutes les sauvegardes, exigeant que son historiographe s'assimile la Russie du dix-huitième siècle comme celle des premiers Tsars.

Aussi Catherine témoigne-t-elle peu d'enthousiasme pour cette histoire de son règne. Elle dit à M. de Mordwinof : « Si Sénac de Meilhan persiste dans son projet, » ce qui signifie presque : j'aimerais autant qu'il y renonçât.

Le moment devait arriver cependant où Catherine II ne pourrait point éviter de correspondre avec Sénac de Meilhan. Dans une nouvelle lettre, datée du 16 février 1791, et que M. de Mordwinof avait également fait parvenir à Pétersbourg, Sénac de Meilhan demandait à l'Impératrice un petit mot, afin de savoir sous quel aspect elle désirait que son voyage fût envisagé, de manière à ne pas éveiller la curiosité du monde diplomati-

que. Meilhan avait-il déjà remarqué le peu d'empressement que la Tsarine mettait à l'attirer dans sa capitale ? Toujours est-il qu'il lui en toucha un mot dans sa lettre, car l'Impératrice dans sa réponse du 13 mars débute ainsi : « Je suis fâchée de vous avoir causé quelque « sorte d'inquiétude, cependant je n'ai pas eu d'autre « doute sur votre détermination à venir ici, que celui « que pourrait faire naître naturellement en moi l'état « embrouillé des choses dans votre patrie, lequel ne « saurait qu'influer sur la situation personnelle des in- « dividus, et plus particulièrement encore sur celle de « ceux qui ont eu part au gouvernement. » Catherine n'engage pas la discussion avec Sénac de Meilhan à propos de l'opinion qu'il doit se faire de l'Empire de Russie ; elle se borne à lui dire : « Je ne vous dirai « rien aujourd'hui au sujet de l'*histoire chère à mon es-* « *prit*. Ce que vous m'en dites est très flatteur pour moi ; « je me réserve de vous en entretenir de bouche. » Puis, passant au motif qu'il doit donner de sa venue à Saint-Pétersbourg, elle lui dit de « prétexter de la curiosité d'un voyageur homme de lettres qui est bien aise d'employer son loisir, » et qui, éloigné des affaires par les circonstances, en profite pour venir consulter la bibliothèque impériale, riche en manuscrits. Il pourra dire qu'on lui a promis la communication de certains documents pendant son séjour de « quelques mois à Saint-Pétersbourg. » Et la Tsarine termine ainsi sa lettre, lui traçant le programme de son arrivée dans sa capitale et de sa présentation à la Cour : « Lorsque vous arriverez ici « j'en serai instruite sur le champ, et vous ne vous

« adresserez point à d'autre qu'au conseiller privé « actuel comte Bezborodko qui vous indiquera de ma « part l'heure où vous pourrez venir chez moi sans « aucun autre embarras. C'est alors que je serai à même « de m'entretenir avec vous et que nous conviendrons « aisément des questions qu'il reste à résoudre. J'es- « père que connaissant ma façon de penser, mes prin- « cipes et mes raisons, vous verrez que si l'éloignement « a paru jeter une sorte d'obscurité sur ce je disais par « écrit, vous n'en trouverez aucune dans mes paroles. »

On sent que dans cette lettre Catherine II cherche à faire revenir de Meilhan sur l'impression un peu fâcheuse qu'il a prise d'elle. Mais sous ces gracieusetés sans abandon, sous ces compliments quelque peu forcés, se cache à peine le ton du commandement ; elle fixe même en quelque façon la durée du séjour que le voyageur devra faire en Russie.

C'est avec cette maigre avant-garde d'avances, que Sénac de Meilhan arrivera à Pétersbourg. L'Impératrice le recevra d'abord avec quelque complaisance, où entrera peut-être le calcul de le sonder et de savoir le vrai fond de ses connaissances ainsi que de ses projets ; mais il n'y aura jamais entre elle et lui cette familiarité qui fait le charme des relations avec Grimm ou Diderot. Les craintes que lui inspire un monument historique élevé de son vivant ne feront que grandir dans l'esprit de l'Impératrice, et comme les entretiens prétentieux de Sénac de Meilhan n'ont pas le don de lui plaire, elle lui rappellera que son séjour à Pétersbourg n'a été fixé qu'à « quelques mois. »

III

Sénac de Meilhan arriva à Pétersbourg dans les derniers jours d'avril 1791 et descendit à l'hôtel garni. Catherine II informée, lui fit dire par le comte Bezborodko qu'après deux jours de repos il pourrait lui rendre visite « sans façon, en voyageur, à la campagne, après le dîner. »

En réalité, la présentation fut retardée de quelques jours, et de Meilhan en profita pour écrire deux fois à la Souveraine, qui lui fit immédiatement réponse : « Je n'ai garde, Monsieur, lui écrit-elle la première fois, « de vous soupçonner de négligence. Je sais très bien « qu'un plan où des questions comme vous avez voulu « en dresser demande plus d'un jour de travail et de « réflexion, l'histoire ne saurait être traitée avec la lé- « gèreté d'un conte. Je suis informée que dans votre pays « la scène devient fort intéressante, qu'on y désorganise « totalement l'armée, tandis qu'on ne s'entretient que « de contre-révolution à opérer par des armées. Il est « étonnant qu'on ait voulu établir la République au mi- « lieu d'une ville comme Paris où les mœurs contrastent « perpétuellement avec le régime républicain. » La haine de l'Impératrice contre la Révolution grandissait au fur et à mesure que les idées nouvelles s'affermis-

saient. Nous savons qu'en 1791 la colère de l'Impératrice a déjà atteint son maximum.

La Tsarine répondit aussi à la seconde lettre de Sénac de Meilhan: « Pour répondre à votre lettre d'hier, « *qu'on vient de me remettre*, je vous dirai que ce que « j'ai fait *j'ai dû le faire:* vous êtes venu ici pour moi, « l'état de votre patrie dans ce moment-ci n'est pas tel « que quelqu'un puisse dire : qu'est-ce au juste qu'il y « possède, tandis qu'à Pétersbourg vos dépenses sont « journalières, je sais que tout y est d'une grande cherté. « Par ce que vous me dites de flatteur, vous me faites « plus d'honneur que je ne mérite ; c'est mon sort, on a « dit toujours de moi dans le monde beaucoup plus de « bien et infiniment plus de mal que je n'ai cru méri- « ter. Je vous prierai la semaine qui vient de venir ici, « où je vous dirai de bouche ce qui m'a empêché de « vous voir plutôt; j'ai donné quelques jours aux ba- « vards pour ralentir leur bavardage. » Catherine prenait donc en 1791 certaines précautions pour s'entretenir avec un Français de distinction dont les sympathies politiques n'étaient pas connues dans toutes leurs nuances et pouvaient inspirer quelque doute. C'est qu'en effet Catherine avait déjà pris fait et cause pour les Princes, frères du roi, et les Français émigrés auxquels elle faisait bon accueil ne se cachaient pas pour blâmer Louis XVI de souscrire aux vœux de la nation ; ils critiquaient tout haut le parlementarisme naissant, et complotaient contre l'ordre de choses établi en France ; l'arrivée du comte Esterhazy à Pétersbourg qui est de 1791 allait donner un nouvel élan à ces menées. La Tsarine prêtait

la main à ces projets de contre-révolution ; sans les appuyer d'un concours effectif, elle les écoutait d'une oreille sympathique. Or, elle ignorait à quel parti appartenait Sénac de Meilhan. Il s'était dit royaliste ; elle le savait adversaire de la Révolution ; mais en 1791 ce n'était pas suffisant pour Catherine. Etait-il avec les Émigrés, ou bien penchait-il pour les constitutionnels qui servaient le roi ? Les fonctions que Sénac de Meilhan avait occupées en France et les relations qu'il y avait entretenues permettaient cette seconde hypothèse bien faite pour influencer Catherine, circonvenue en 1791 par les amis des Princes.

Ce fut au commencement de mai que Sénac de Meilhan eut son premier entretien avec la souveraine. Celle-ci, par une lettre du 16 mai engage le voyageur à lui rendre une nouvelle visite ; cette entrevue sera la troisième.

Pendant ce temps, à la date du 11 mai, M. Genet, notre chargé d'affaires à St-Pétersbourg, où en ces années orageuses il tenait lieu d'ambassadeur, annonçait à notre ministre, M. de Montmorin, l'arrivée de Sénac de Meilhan à la cour de Russie, et commentait de la sorte les entretiens qu'il avait eus avec l'Impératrice. « M. « de Meilhan, ci-devant intendant de la ci-devant pro- « vince de Flandres, attiré dans cette capitale par les « bontés de l'Impératrice, se propose d'y fixer son sé- « jour pendant quelques mois. Il est comblé des grâces « de sa Majesté Impériale et celle à laquelle il attache « le plus de prix est d'avoir fréquemment l'avantage de « lui faire sa cour. J'ai lieu de penser, Monsieur, que cet

« ancien magistrat, en venant à Pétersbourg ne s'est pro-
« posé que de connaître personnellement Catherine II,
« de peindre d'après nature ce grand caractère et de
« rassembler des matériaux sur l'histoire de Russie. Ces
« motifs avoués par M. de Meilhan me paraissent si na-
« turels et si louables que je les crois réels ; au surplus,
« s'il en existait d'autres la sagesse de l'Impératrice et
« notre position les rendraient peu alarmants. » (1)

M. Genet ne garda pas longtemps cette confiance, car 2 jours après, le 13 mai, apprenant à M. de Montmorin que le roi de Pologne, Stanislas-Auguste, soutenu par le parti saxon, venait de s'emparer du pouvoir exécutif suprême et de faire déclarer la couronne héréditaire, et parlant de l'influence prépondérante que la Russie cherchera à reprendre en Pologne, il ajoute : « La Russie cepen-
« dant, n'est point dénuée d'argent ; elle a des richesses
« immenses, des capitalistes nombreux, mais on ignore
« l'art de les faire contribuer indirectemeut aux besoins
« de l'Etat, et j'entrevois que tandis que l'on proscrit
« en France le régime fiscal, M. de Meilhan a eu à ce
« sujet plusieurs conversations avec l'Impératrice et
« j'entrevois qu'il serait possible que l'on chargeât cet
« ancien intendant de travailler cet Empire-cy en fi-
« nances. Il ne manque en effet à la Russie que ce de-
« gré de perfection pour être au niveau des puissances
« du premier ordre. » Stedingk, généralement mieux informé, écrivait par contre à Gustave III. « Je crois

(1) Archives du Ministère des Affaires Étrangères. — Correspondance inédite de Russie. (Tome CXXXV).

que Sénac de Meilhan n'est ici que pour rédiger les ouvrages littéraires de l'Impératrice. »

Est-il vrai que dans les entretiens de la souveraine avec Sénac de Meilhan, il ait été question des finances de la Russie ? Pour n'en point douter, il suffit de connaître le dessous des intentions de Sénac de Meilhan. Le projet d'écrire l'histoire de Russie n'était qu'un prétexte pour lui permettre de se poser en candidat à une haute dignité. Sénac de Meilhan se serait sans doute contenté du gouvernement d'une province qui l'eût conduit à bref délai à diriger les finances de l'Empire.

Il n'est guère permis de douter que dans ces premiers entretiens avec Catherine, Sénac fit des propositions directes à cet égard ; une lettre de l'Impératrice, du 11 juin, que l'on trouvera plus loin, établit qu'il y fut question « de sa situation et des titres à lui donner. » Mais ce qui paraît également certain, c'est que la Tsarine ne songea à lui confier aucune fonction.

Il n'est point douteux, néanmoins, que Sénac, ayant besoin de se faire bien voir à la cour de St-Pétersbourg, ce fut de la future histoire de Russie qu'il s'entretint surtout avec la souveraine. Il dut causer avec elle de la situation politique et financière de la Russie, mais de la part de la Tsarine ces « bâtons-rompus » du tête-à-tête avaient pour but de faire connaître au futur historien la façon dont son travail devait être compris.

Certes, Sénac de Meilhan ne ménagea point des allusions directes à ses capacités administratives et financières ; il ne craignit pas de formuler certaines demandes, mais il s'en tint surtout à l'exposé de son projet, se confi-

nant quelque peu dans le motif apparent de son voyage, pour mieux gagner les bonnes grâces de l'Impératrice. C'est ce qui explique la première impression de Catherine II : Grimm lui a demandé s'il est vrai que Sénac de Meilhan est son historiographe avec 5000 roubles d'appointements ; il veut être renseigné sur les vrais motifs du voyage de Sénac : « Il est très déplaisant d'être toujours questionné et d'avoir toujours à répondre : je n'en sais rien.» Le 13 juin 1791 Catherine répond à son « souffre-douleurs » : « M. de Meilhan s'est offert à venir ici comme « homme de lettres, souhaitant de s'occuper de l'his- « toire. Jusqu'ici il n'est point à mon service, mais c'est « un homme d'une très agréable conversation. Je pense « que dans ce moment-ci il est occupé à faire un plan « d'histoire. » Ce n'est pas à Grimm seulement qu'elle parle de la sorte. A Meilhan lui-même qui lui a envoyé des notes sur son travail historique, et qui à ces notes a mêlé des éloges et des vers, elle répond par des remerciements.

Le premier accueil, sans être chaleureux, a donc été gracieux, et la souveraine se déride de plus en plus, répondant aux louanges par des louanges, et s'ouvrant à Sénac de ce que l'on doit penser et dire d'elle. Le 16 mai 1791, elle lui écrit : « Vous direz qu'une Impéra- « trice est un très mauvais correspondant et vous direz « vrai ; cependant la volonté de vous répondre ne m'a « pas manqué. Votre première lettre du jeudi est char- « mante, c'est ce que je voulais vous dire dès le lende- « main, mais tant de choses m'en ont empêchée, que « je vous ennuierais même en les énumérant. Je ne

« vous connaissais pas l'agréable talent de faire d'aussi « jolis vers impromptus que ceux que vous avez insé- « rés dans votre lettre. Si j'avais profité des leçons du « prince de Ligne et du ci-devant comte de Ségur qui « se sont donné beaucoup de peine pour m'apprendre « à en faire, je vous aurais répondu par quelques stro- « phes ; mais on n'inocule pas le talent comme la pe- « tite vérole. Mon oreille est apparemment fermée à « l'harmonie, je n'ai pas plus réussi en musique qu'en « poésie. Je voudrais être toujours critiquée si toute « critique était aussi agréable et tournait autant à mon « avantage, que celle que vous faites de ma lettre. Je « dois avouer cependant que celle de mes plus grands « ennemis, et même le mal qu'il ont cherché à me faire « ont souvent tourné à mon profit. Que ceci ne vous pa- « raisse pas un paradoxe, ce n'en est pas un, j'ai tâché à « remédier à ce qu'on critiquait quand je l'ai trouvé né- « cessaire, et j'ai mis mes ennemis en défaut en opposant « à la passion et aux intrigues la vérité et la raison. Vous « me reprochez de vous parler souvent de moi-même, « mais prenez-en à vous même, qui y avez donné lieu, « en excitant mon amour-propre. Je vous prierai un de « ces jours de la semaine qui vient, de venir chez moi, « et alors vous me direz ce que vous croyez d'avoir ou- « blié. Vous êtes au reste parfaitement libre, et vous ac- « cepterez ou vous n'accepterez pas des titres ou des « fonctions, comme il vous conviendra, et vous voudrez « bien être persuadé, que je sais apprécier votre mé- « rite et votre esprit. » Sénac de Meilhan avait donc dans une lettre précédente — sinon dans la conversa-

tion — fait déjà valoir ses titres et ses prétentions à une fonction élevée ; et comme l'esprit de la souveraine paraît avoir été gagné, il compte arriver à ses fins. Cette « pancarte » du 16 mai n'est que la troisième, et déjà l'Impératrice, avec le ton enjoué de son laisser-aller habituel, regrette de ne pas savoir lui répondre en vers. Il est vrai que les éloges de Sénac de Meilhan ont dépassé toute mesure. C'est le moment où il adresse à la Tsarine le fameux factum de Saint-Pierre de Rome. Catherine II se moquera bientôt de cette monstrueuse comparaison, mais dans le premier moment elle ne peut que s'en montrer flattée.

Cinq jours après, le 21 mai, Sénac de Meilhan reçoit ce petit mot : « M. de Meilhan vous me ferez plaisir « de venir demain diner ici chez moi ; j'ai reçu vos « deux lettres et si je n'y ai pas répondu ce n'est pas « faute de bonne volonté mais de temps. »

CATHERINE.

M. Genet n'a donc pas tout-à-fait tort de trouver dans les visites répétées de Sénac des sous-entendus qui pourraient cacher des complots politiques. Et il a raison de s'en préoccuper ; mais, mal renseigné, ses suppositions sont mal fondées.

La première impression que Sénac de Meilhan produisit sur l'Impératrice fut donc bonne ; mais elle ne fut pas de longue durée.

Nous venons de parler du célèbre factum où, sous forme de lettre à une amie, Sénac de Meilhan compare Catherine II à Saint-Pierre de Rome. Ce fut le seul écrit

qui sortit de la plume du voyageur pendant son séjour à Pétersbourg. Il est inoui que l'auteur ait eu assez peu de goût pour pousser pendant deux ou trois pages et sans la moindre pointe de gaieté, cette comparaison à ses plus extrêmes limites. Catherine, comme femme et comme souveraine, était sensible aux louanges, mais encore ne fallait-il pas qu'elles prissent une forme ridicule. L'Impératrice-philosophe avait assez vécu dans l'esprit maniéré et élégant de Paris — quoique de loin — pour apprécier comme elle le devait la lourdeur d'une telle comparaison. « Saint-Pierre de Rome est célèbre « dans tout l'univers, on s'en fait la plus grande idée, « et cependant en la voyant on est encore surpris. La « renommée de Catherine II surpasse ce qu'on a publié « des souverains les plus dignes de commander aux « hommes, et on trouve en approchant d'elle qu'elle « est au-dessus de l'opinion qu'on s'en était formée. « Saint-Pierre et Catherine sont les deux seules choses « dont l'aspect ne diminue pas le prix..... Saint-Pierre « de Rome réunit tous les ordres de l'architecture. Ca- « therine joint aux agréments de la femme la plus « aimable, le courage et l'énergie d'un grand homme. « Saint-Pierre inspire un respect religieux ; il excite « cette sorte de sensibilité que fait naître l'aspect de « l'immensité. Catherine II fait naître le même senti- « ment. Saint-Pierre surpasse les plus beaux monuments « de l'antiquité. Catherine est au-dessus de toutes les « femmes qui ont régné ; elle égale Elisabeth dans la « partie politique et la surpasse pour les soins de l'ad- « ministration intérieure..... »

Catherine II aurait été flattée d'une courte comparaison de ce genre arrivant incidemment dans une période ou dans un entretien, quoique le Prince de Ligne ait dit qu'il ne fallait jamais lui faire une plaisanterie bien fine parce qu'elle l'entendait souvent à rebours ; mais elle avait trop d'imprévu dans l'esprit et dans le langage pour accepter sans sourciller une si pesante comparaison. Elle ne pouvait toutefois en témoigner de l'humeur à son auteur ; c'est pourquoi, sans le remercier d'autre façon, elle répondit à ce portrait, par un autre portrait, — le sien, — charmant en tous points celui-ci, où elle ne reste pas dans le vague et l'indécis comme Sénac de Meilhan, mais où elle détaille d'un air naïf et sincère ce qu'elle veut faire connaître de ses qualités et de ses défauts. Le buste est moulé de si aimable façon qu'il mérite d'être connu ; au surplus l'Impératrice qui redresse les *excessivités* de Meilhan, s'est rarement *exposée* sous un jour plus vrai :

Mai 1791.

Mercredi au matin.

« Je vous renvoie, Monsieur, la feuille et une copie « de la comparaison de l'Eglise de Saint-Pierre, etc., « que vous avez eu la complaisance de me laisser hier. « Voici à-peu-près mon portrait : Je ne me suis jamais « cru l'esprit créateur, j'ai rencontré quantité de monde, « auquel j'ai vu sans envie ni jalousie beaucoup plus « d'esprit qu'à moi. Il a été toujours très facile de me

« mener, parce que pour y parvenir il ne fallait que me « présenter toujours des idées infiniment meilleures et « plus solides que les miennes ; alors j'étais docile comme « un agneau ; la raison de ceci siégeait dans l'extrême « désir que j'ai toujours eu que le bien de l'Empire se « fit ; j'ai eu le bonheur de rencontrer les bons et vrais « principes, ce qui fait que j'ai eu de grands succès ; « j'ai eu des malheurs qui s'en sont ensuivis, des fautes « auxquelles je n'ai eu aucune part et peut-être parce « qu'on n'avait pas exécuté avec exactitude ce que j'a- « vais prescrit. Malgré une flexibilité naturelle j'ai su « être opiniâtre ou ferme, comme on voudra, quand il « m'a paru que cela a été nécessaire, je n'ai jamais gêné « l'avis de personne, mais j'ai eu dans l'occasion mon « avis à moi, je n'aime pas la dispute, parce que j'ai « toujours vu rester un chacun de son avis, d'ailleurs « je ne saurai parler fort haut. Je n'ai jamais eu de la « rancune, la Providence m'ayant placé de telle manière « qu'il n'y avait pas de quoi en avoir contre les indivi- « dus et que je ne trouvais pas la partie égale, le tout « pesé avec justice. J'aime en général la justice, mais je « suis de l'opinion que stricte justice n'est pas justice et « qu'il n'y a que l'équité qui soit supportable à la fai- « blesse de l'homme. Mais dans tous les cas j'ai préféré « l'humanité et l'indulgence pour la nature humaine « aux règles d'une sévérité qui m'a parue souvent mal « entendue ; à ceci j'ai été menée par mon propre cœur « que je crois doux et bon. Quand les vieillards me prê- « chaient la sévérité, je leur avouais, en fondant en « larmes, ma faiblesse, et j'en ai vu qui se rangeait de

« mon avis la larme à l'œil aussi. Mon naturel est gai et « franc, mais j'ai trop vécu dans le monde pour ignorer « qu'il y a des esprits atrabilaires qui n'aiment pas la « gaîté, et tous les esprits ne sauront comporter la vé- « rité et la franchise. Adieu pour aujourd'hui. »

Le portrait qu'on trace de soi-même est rarement autre chose qu'un panégyrique. A proprement parler celui de la Tsarine n'en est pas un, si on le rapproche de celui que Meilhan a écrit de lui-même. « Mon esprit est un terrain très inégal : il est de plusieurs côtés borné à un point qu'on n'imaginerait pas ; il est dans d'autres parties très étendu... Ce qui distingue mon esprit, c'est son premier élan, c'est la facilité d'atteindre sans effort. Je devine ou n'entends jamais ; je compose et ne peux corriger. Je fais un mémoire, un calcul, une combinaison comme un poëte fait des vers, et comme lui je parais inepte, si je ne suis pas en verve. » Ces lignes suffisent pour juger de la présomption de Sénac de Meilhan. Remarquez avec quelle adresse il trace le tableau de ses facultés : « Je devine ou n'entends jamais... Je parais inepte si je ne suis pas en verve... etc. » Et Sénac s'arrange pour qu'on le croie toujours en verve ! Sa phrase est construite dans ce but : les défauts sont laissés dans l'indécis et dans l'ombre ; les qualités sont spécifiées et mises en relief.

Catherine II n'a pas ce tour de main. « Il faut cacher ses plaies et dissimuler les grandes impuissances de la vie. » — (Le mot est de Sénac de Meilhan qui ne craint pas de le prononcer à propos de son portrait.) — Certes, cette recommandation est trop élémentaire pour que

Catherine s'y dérobe; elle sait être indulgente pour elle ; mais elle ne s'accorde pas que des louanges, puisqu'elle avoue avoir rencontré des quantités de gens ayant plus d'esprit qu'elle. Il y a là un ton de naïve critique qui ne manque pas de saveur. Comme Sénac de Meilhan, elle ne craint pas de faire ressortir les mérites qu'elle croit avoir ; mais combien elle y met plus de réserve ! D'ailleurs, il n'y a pas que de la modestie dans la façon discrète dont elle se fait valoir ; il y a aussi du bon sens dans les jugements qu'elle porte. Elle a l'esprit de préférer l'équité à la justice, et elle a le bon sens de savoir que les peuples ne se gouvernent pas toujours avec l'équité, et que la justice des hommes doit avoir malheureusement le pas sur l'équité naturelle.

Comme on voit, en 1791, au moment même où elle se croyait obligée de surveiller les francs-maçons et de réprimer toute manifestation de libéralisme dans son Empire, Catherine n'hésite pas à se prononcer en faveur des idées d'humanité et d'indulgence. Mais ces préférences ne dépassent pas le papier sur lequel elles sont consignées. Au lieu d'indiquer à celui qui s'improvise l'historien de son règne les mesures répressives qui constituent sa *seconde manière*, elle se plait à lui vanter son esprit d'équité et son « cœur doux et bon. » Telle elle veut paraître pour affronter le jugement de la postérité.

Un point à noter c'est que dans cette lettre la souveraine ne remercie ni ne félicite de Meilhan de son écrit sur Saint-Pierre de Rome. Ce silence n'est-il pas une fine critique? Pour connaître, d'ailleurs, l'opinion vraie de

Catherine, il suffit de consulter ses lettres à Grimm. Un an après, le 14 août 1792, à 7 heures du matin, elle lui écrit : « Sénac de Meilhan a toujours la meilleure « envie du monde de dire de belles choses ; mais par « malheur elles ne sont pas tout à fait à son service, et « comme il veut toujours endoctriner avec cela ses « auditeurs, la plupart du temps ceux-ci restent bouche « béante sans avoir rien entendu d'extraordinaire ou « qu'ils ne savaient déjà. Il est très sûr qu'il ne sau- « rait dire de quelle couleur il est. Pour sa comparai- « son de Saint-Pierre, je dirai avec le grand-écuyer Na- « rischkine qu'elle ne vaut pas dix sous. »

Du reste il n'avait pas été besoin à l'Impératrice d'attendre au mois d'août 1792, pour se faire, avec ou sans le secours du grand écuyer Narischkine, une juste idée de Sénac de Meilhan. Si, dans ses deux premières visites, de Meilhan a parlé de ses mérites, de ses connaissances financières et de ses intentions, — et il n'a eu garde de l'oublier, — s'il l'a fait légèrement, sans trop appuyer, il estime bientôt qu'il n'est plus besoin de garder ces ménagements. Le 22 mai il a dîné avec la souveraine, et il a eu avec elle un nouvel entretien. Cette troisième entrevue restera la dernière. Catherine a probablement percé à jour ses vues ambitieuses, et comme elle ne veut pas s'y prêter, elle s'en tient à lui indiquer le programme qu'il devra suivre pour l'histoire de Russie. Elle lui fait même comprendre qu'il n'a plus à prendre souci de se présenter à la cour.

Les relations « de bouche à bouche » entre Catherine et Sénac de Meilhan se ramenant à ces trois visites, il

n'est point impossible de deviner pour quels motifs notre compatriote eut le don de déplaire à la grande souveraine. Dans ces entretiens, je le répète, il fut surtout question de l'histoire de Russie ; mais de Meilhan, à ses idées sur le monde slave, mêla beaucoup de conseils et d'offres de services, ainsi que nous le prouvent les lettres de l'Impératrice. Rien ne doit nous surprendre de la part de cet homme qui avait eu en France toutes les ambitions ; Sénac de Meilhan prétendit sur les bords de la Néva au rôle prépondérant que les événements et les circonstances ne lui avaient pas permis de jouer sur les rives de la Seine. Il lui suffit de deux ou trois entrevues avec l'Impératrice pour lui demander le poste de ministre des finances, puis celui d'ambassadeur à Constantinople. Ces sollicitations pressantes contribuèrent à le rendre importun et désagréable à la Tsarine ; et celle-ci s'efforça dès lors de l'éloigner de Pétersbourg. Sa lourdeur d'esprit, la manie d' « endoctriner, » ses demandes réitérees de toutes sortes, tels furent les motifs de la disgrâce de Sénac de Meilhan.

Mais si Catherine prend ses dispositions pour ne plus avoir à subir ses manières affectées et prétentieuses. ce n'est point une raison pour lui témoigner brutament le peu d'inclination qu'elle a pour lui. Elle se décide donc à lui faire bon visage, — à distance, — et le 8 juin 1791 elle lui écrit : « M. de Meilhan, je vous « prépare une immense réponse à vos écrits d'hier. Il « y a déjà 5 feuilles in-folio de faites ; enfin armez-vous « de patience pour lire le fatras dont vous êtes me- « nacé. ».

Quelques jours après, en effet, elle lui envoie ses *Réflexions sur le projet d'une histoire de Russie au dix-huitième siècle*, qui prouvent bien que toujours rebelle à ce projet, elle cherche néanmoins à secouer son indécision et à se rallier à cette idée. On sait combien grande était la puissance de travail de Catherine II, combien son bon sens s'assimilait les questions les plus ardues, avec quelle facilité enfin elle concevait les travaux de longue haleine. La façon hâtive dont elle bâtit l'œuvre de Sénac, après avoir refait le plan qu'il lui avait soumis, jugeant d'un rapide coup d'œil ce que devait être une histoire contemporaine de la Russie, le prouve une fois de plus. Elle soulève sûrement aux yeux de Sénac des points de son travail auxquels il n'avait nullement songé. Celui-ci est-il effrayé de l'aspect et de l'étendue que semble prendre son travail ? Pour répondre, il faudrait savoir si le panégyriste gagé de l'Impératrice avait bien sincèrement arrêté le projet de composer une histoire de la Russie, et il est peut-être bon pour Sénac de Meilhan de ne point trop chercher à résoudre la question. Quoi qu'il en soit, la Tsarine a désormais accoutumé son esprit à cette histoire, et ne voulant plus en entretenir de « bouche » Sénac de Meilhan, elle lui envoie ses observations :

Réflexions sur le projet d'une histoire de Russie au XVIIIe siècle.

« Qu'il est difficile d'écrire l'histoire ?

« Le titre : L'Empire de Russie au 18e siècle en im-
« pose beaucoup ; je crains les cartes à la tête des ou-

« vrages depuis que j'ai vu celle de Le Clerc qui en a « fait faire quantité et surtout maritimes que le minis- « tère de France a déclarées inexactes et a défendu aux « marins de les suivre.

« Un chapitre ou un discours préliminaire qui con- « tiendrait des recherches sur l'origine de la *nation* « *Russe*, *sa religion*, *ses mœurs*, *dans les temps anciens*, « ne deviendrait-il pas, s'il était court, aisément super- « ficiel ? Et s'il était traité à fond, fort long ?

« Pour des estampes et les costumes il y en a des ca- « hiers imprimés. Et la *Flora Russica* publie déjà pré- « sentement cette partie de l'histoire naturelle. Le saut « de Rurick au second chapitre de l'élévation de la mai- « son de Pierre I ne serait-il pas trop grand ?

« Au 3e chapitre on ne serait pas encore arrivé au 18 « siècle, car Pierre I commença à régner sur la fin du 17e.

« Le 4e renfermerait quatre règnes.

« Au 5e je n'aime ni les statues ni l'histoire des rois « vivants.

« Au 6e chapitre les almanachs d'Allemagne contien- « nent la population, les revenus, les troupes, les ma- « rines, etc.

« Au 7e l'instruction pour la commission du Code est « imprimé et réimprimé dans toutes les langues. Pour « mes lettres, je n'en fais aucun cas ; il n'en faut pas « plus faire de mention que de mes comédies.

« Le 8e chapitre sur la langue russe serait le plus dif- « ficile parce que cette langue immense très peu de « gens la possèdent ; nos anciens agissaient plus du bras « que de la plume, ils n'avaient pas le temps d'écrire,

« ils passaient leur vie à donner la chasse à leurs enne-
« mis. Je ne doute point que les souverains de la Russie
« ne fussent bien servis et bien conseillés vu l'étendue
« du pays qu'il ont soumis et conservé, mais comme il y
« avait en Russie moins de gens occupés à étudier qu'à
« combattre et qu'on n'écrivait guère que dans les cou-
« vents, bien des grandes et belles actions se sont perdues
« et bien des noms de bons militaires et d'excellents
« conseillers sans doute ne sont pas parvenus jusqu'à
« nous. »

N'est-il pas original qu'au lieu d'encourager Sénac dans son entreprise, Catherine cherche encore à l'en détourner ? Quand elle lui dit que tel chapitre ou discours préliminaire sur les origines de la Russie « court serait superficiel et traité à fond serait trop long. » n'est-ce pas lui faire entendre que s'il le traite à fond, avec ses connaissances insuffisantes de la Russie, son travail sera pour le moins fatigant, et qu'il n'est capable de le traiter que superficiellement ? Et n'est-ce pas toujours la même pensée qui la guide, et la même hésitation qui la préoccupe, quand elle lui répète qu'elle n'aime ni les statues ni l'histoire des rois vivants, et quand elle lui dit qu'elle fait tout aussi peu de cas de ses lettres personnelles que de ses comédies ?

D'ailleurs la « pancarte » du 11 juin qui accompagne « ses *Avis et réflexions*, est moins que rassurante : « M. de « Meilhan. Vous voyez que je n'ai pas suivi la méthode de « Louis XIV et que la marge de votre lettre est restée en « blanc, mais je crois avoir assez amplement répondu à

« vos questions. Vous y verrez que ce que je vous avais « dit : que cette matière est chère à mon cœur, est très vrai ; « la franchise avec laquelle je m'explique sur votre plan « vous en sera une preuve de même que tout ce que « j'ai écrit sur cette matière. Présentement j'en viens à « ce que vous me dites de votre propre situation, je « vous avoue avec franchise qu'il me paraît y avoir quel- « ques variations dans vos désirs : vous m'avez écrit de « Venise pour me proposer de vous occuper de l'his- « toire ; j'y ai consenti, vous êtes venu ici ; les propos « qu'on y a tenus à votre arrivée ne vous sont pas in- « connus ; on vous disait chargé de commissions pour « moi de la part de M. le comte d'Artois. Pour ne don- « ner aucun crédit à des bruits aussi vains, j'ai cru qu'il « serait bon de les laisser tomber ; je ne voudrais nuire « à personne et encore moins aux innocents : vos pro- « pres affaires en France en auront peut-être souffert. « Je ne souhaite pas non plus de désobliger Louis XVI « des procédés duquel vis-à vis de moi j'ai souvent eu « lieu de me louer. A la première conversation que j'ai « eue ici à la campagne avec vous, nous avons parlé de « votre situation et des titres à vous donner ; je vous ai « dit et je vous le répète qu'avant toute chose vous fe- « rez bien de consulter votre santé, si elle peut suppor- « ter le climat et surtout celui de l'hiver. Outre cela, « ayant eu espérance d'entrer au ministère de votre pa- « trie, je ne vois pas pourquoi vous voudriez vous ex- « patrier si vous avez de l'espérance à pouvoir être « utile chez vous, tandis qu'il vous sera difficile ici d'a- « voir une place qui vous convienne, lorsque vous ne

« savez pas la langue du pays et qu'il est presque im-
« possible de l'apprendre dans un certain âge. De tout
« ceci, il m'a paru que vous étiez presque convenu
« vous-même ; j'ai ajouté que s'il se présentait des oc-
« casions de vous employer, je vous le proposerais ; à
« cela vous m'avez répondu que vous laissiez cette pro-
« position sans réponse n'en sachant pas le motif ; eh
« bien, mais quand il y en aurait ? Resterait à s'en ou-
« vrir, n'y en ayant pas jusqu'ici, la chose reste impos-
« sible. Pour ce que d'autres que moi vous ont dit, à
« ceci je ne saurais répondre parce que je ne les con-
« nais pas ; au reste mon train de vie est tel que quoi-
« que j'aime à faire de temps en temps une heure de
« conversation, les choses du monde que j'évite le plus
« sont ce qu'on appelle à la cour assiduités ; à aucune
« nation je ne saurais faire un crime de sa prévention
« contre les étrangers ; cette jalousie tient à l'ému-
« lation, et celle-ci fait faire bien des choses, malgré
« celle qu'on ne peut pas le nier, qui existe ici, ce-
« pendant je crois qu'il y a peu de pays où les étran-
« gers aient plus de facilité d'être admis qu'en Russie,
« et ceux d'entre eux qui réussissent chez nous peu-
« vent se vanter qu'ils ne seront nulle part récusés. A
« la seconde conversation que j'ai eue avec vous à
« Tsarko-Sélo, vous m'avez dit, si je m'en souviens bien,
« que vous n'auriez aimé dans votre patrie une place
« que pour 6 mois, et qu'une vie douce et retirée au-
« rait été le comble de vos désirs, nous sommes con-
« venus à la fin de cet entretien que vous vous occupe-
« riez du plan de l'histoire et des questions qui y seront

« relatives; vous m'avez envoyé ces jours passés ce « plan et ces questions accompagnés d'une lettre. Vous « trouverez ci-joint mes réponses, mes réflexions, et « ces feuilles-ci répondent à votre lettre. Dans celle-« ci je vois à regret ce que vous me dites des inquié-« tudes que vous avez depuis six semaines, et même « du chagrin que vous éprouvez dans la supposition « qu'on vous ait desservi, et que vous eussiez comme « vous le dites, démérité ; ni l'une ni l'autre de ses « suppositions n'est fondée, je puis vous en assurer. « Lorsque vous me ferez part de votre travail futur, « vous trouverez en moi la même franchise que je « vous témoigne à l'occasion des pièces que je vous « renvoie. Au sujet de votre séjour en Russie j'espère « que vous êtes peruadé que je ne vous gênerai au-« cunement ; il est juste et nécessaire que pour con-« server la disposition d'esprit nécessaire pour écrire « et surtout l'histoire, comme vous le dites, vous choisis-« siez de vivre dans un pays ou plutôt dans un ciel « propre à entretenir les dispositions convenables à un « tel travail. J'approuve votre idée de rester ici jus-« qu'à la fin de l'été ; vous avez tout le temps pour « amasser des matériaux. Pour votre fils cadet, si vous « le laissez ici, facilement il pourra être placé dans le « département des Affaires Étrangères; j'en parlerai au « vice-chancelier et j'en ai déjà parlé au comte Bezbo-« rodko. Je vois que votre dessein est de vous rendre « en Suisse après avoir fait une tournée à Paris pour un « devoir bien essentiel. Si dans 6 mois je reçois votre « travail, je dirai que vous écrivez avec une facilité

« étonnante, car pour moi, j'emploierais des années « pour des recherches sur cette matière, tant j'aime l'an- « tiquité, et c'est dans elle seule que je pêche le résultat « des siècles postérieurs. Chacun a sa manie : telle est « la mienne, j'ai toujours aimé à lire ce que personne « ne lit, je n'ai guère trouvé qu'un seul homme qui aye « ce même goût; cet homme, c'est le Maréchal Prince « Potemkine. Je ne puis que souhaiter la réussite de vo- « tre entreprise, à la suite de laquelle je ne saurais que « vous revoir avec plaisir. Partant d'ici et vous en al- « lant en France, je pense que toute décoration de quel- « que nature qu'elle fût, à dire la vérité, ne vous con- « viendra aucunement, parce qu'elles ne sont pas dans « l'esprit de votre nouvelle constitution et que celle-ci « n'admet qu'une parfaite égalité. Au reste, votre en- « tretien vous restera aussi longtemps qu'il vous con- « viendra. Pour la place de ministre dans une cour « étrangère je n'en connais aucune de vacante dans ce « temps-ci, étant toutes remplies ; votre fils aîné étant « en France vous aurez tout le temps de consulter son « inclination et peut-être dans ce moment-ci trouvera- « t-il aisément de l'emploi de façon ou d'autre selon son « penchant. Adieu, Monsieur, portez-vous bien et soyez « assuré du cas que je fais de votre talent. »

Comme on voit par cette lettre, malgré tout « le cas qu'elle fait de son talent, » la Tsarine a jugé Sénac de Meilhan, et elle a décidé de ne plus le revoir. Elle lui permet de rester à Pétersbourg tout l'été, mais elle n'oublie pas de mentionner son départ pour la Suisse et pour la France, et si elle exprime l'espoir de le re-

voir quand il lui aura communiqué son travail, c'est pour lui signifier en même temps qu'elle ne le recevra pas auparavant. Elle manœuvre donc pour se débarrasser de cet importun ; et si après lui avoir refusé grade, distinction et décoration, elle fait quelque vague promesse en faveur de son fils cadet, elle oppose une fin de non-recevoir à ses demandes pour son fils aîné qui peut chercher en France, où il est resté, un emploi à son goût. Cette lettre sous une forme polie, mais par instants ironique, n'est pas autre chose qu'un congé en bonne et due forme.

Le mois de juin ne se passa pas sans que l'Impératrice eut à écrire de nouveau à Sénac de Meilhan, qui, lancé à Saint-Pétersbourg dans une société dissipée, ne se préoccupait guère des documents nécessaires à son histoire. Celui-ci remercia l'Impératrice de ses *Réflexions sur l'histoire de Russie* et lui fit part de ses vues sur un discours préliminaire ; il lui posa encore des questions sur la façon dont elle entendait que fut écrite l'histoire de son règne, et il profita de cette occasion pour lui parler de nouveau de son fils aîné. Avec une hâte à laquelle nous sommes accoutumés, Catherine lui répondit par une admirable « pancarte » dont nous détachons le passage suivant : « Il ne m'était pas bien difficile, Mon-« sieur, de vous écrire dans quatre jours ce que je « savais presque par cœur, et ce sur quoi j'avais réflé-« chi depuis longtemps, mais j'admire votre patience « d'avoir lu six fois le fatras que je vous ai envoyé, sans « vous effrayer de la pédanterie qui y règne peut-être, « et laquelle ne saurait être séparée d'un esprit naturel-

« lement méthodique ; c'est ce qu'on m'a reproché bien « des fois, et comme mon fort n'a jamais été de savoir « faire de l'esprit, je me suis retranchée souvent à « chercher le pourquoi, et mon zèle pour la gloire et « la prospérité de la nation, qu'il a plu à la Providence « de me confier, m'a menée à découvrir des causes et « des motifs autres que d'autres écrivains que j'ai lus « n'y avaient trouvés ; outre cela, je dois par état avoir « une connaissance étendue, du moins celle que trente « ans de règne peuvent m'avoir procurée, du caractère « d'une nation qui s'est étendue sur la troisième ou qua- « trième partie du globe connu. . . . . .

« J'approuve ce que vous me dites de l'intention que « vous avez de faire un discours préliminaire et tout ce « que vous vous proposez d'y mettre me paraît très à « sa place. Je vous avoue encore que j'ai un goût déter- « miné pour tout ce qui a précédé les règnes de la mai- « son de Pierre Ier. Mais il ne faut jamais oublier à cha- « que règne l'esprit du siècle où ce règne se trouvait, « et cet esprit-là développera bien des choses auxquel- « les on ne s'attend pas. On a toujours dit que pour bien « juger d'un homme il faut se mettre à sa place. Or, « pour écrire l'histoire, l'historien ne saurait négliger « de remonter à l'esprit du siècle, sans que son histoire « ne s'en ressente ; tous les hommes sont hommes sur « la terre, et chaque siècle a son esprit et sa tendance. « Ne pourrait-on pas dire aussi qu'en bien des cas les « règnes précédents préparaient les événements des « subséquents ; si mes expressions ne sont pas tout à « fait françaises, vous me le pardonnerez dès que vous

« me comprendrez ; mes lettres d'ailleurs, n'étant pas « écrites pour l'impression, et chacun s'expliquant « à peu près comme il peut. Je souhaite bien encore « que l'histoire ne fût jamais écrite en faveur d'un seul « règne ; je sais bien pourquoi tel ou tel autre règne « plaisait plus ou moins aux nations étrangères, et tel « autre était préféré par les nationaux. Le Président « Hénault ne serait-il pas tombé dans ce défaut d'avoir « sacrifié 1200 ans au règne de Louis XIV ? Vous savez « que personne ne profère avec plus de respect le nom « de ce vraiment grand roi que moi ; son règne a telle- « ment illustré la France que cette splendeur s'est per- « pétuée jusqu'à nos jours, et qu'il n'y a pas plus de « deux ou trois ans que l'opinion publique est revenue « de l'impression que cent ans n'avaient pas effacée. « Pour ce qui regarde mon règne, puisqu'il faut que je « vous en parle, je persévererai dans ce que je vous ai « dit : que je n'aime ni les statues ni les histoires des « souverains vivants. Les contemporains sont toujours « plus ou moins partiaux ou pour ou contre. Chaque « année d'un règne de trente ans, dont aucune n'ait été « pour ainsi dire une époque, n'a pu l'être sans plaire « ou déplaire à tel ou tel autre contemporain ; si j'ai eu « des succès, ces mêmes succès ont heurté ou compro- « mis la gloire ou la gloriole des individus. Ce qu'il y a « de sûr, c'est que je n'ai jamais rien entrepris sans « avoir été intimement persuadée que ce que je faisais « était conforme au bien de mon Empire ; cet Empire « avait fait infiniment pour moi : j'ai cru que toutes « mes facultés individuelles, employées constammen

« au bien de cet Empire, à sa prospérité, à son intérêt « supérieur, à peine pouvaient suffire à m'acquitter « envers lui. J'ai tachée de procurer le bien de chaque « individu partout là où le bien public ne lui a pas été « contraire. Je pense que tout souverain pense ainsi et « qu'il tâche de ranger la justice et la raison de son côté. « Reste donc à savoir lequel de nous autres se trompe « ou ne se trompe pas sur ce qu'il appelle justice et « raison ; de ceci il n'y a que la postérité qui est en « droit de juger, et cela pas avant que nous soyons « morts tous tant que nous sommes ; c'est à elle à qui « j'en appelle ; je puis lui dire hardiment, ce que j'ai « trouvé, ce que je laisserai. Le registre en pourrait « être curieux, mais il faut que la paix soit faite, et « puis nous verrons. On dira que j'ai eu bien du bon- « heur et quelques grands malheurs. Mais sur le bon- « heur et sur le malheur j'ai, comme sur plusieurs au- « tres choses, ma cathégorie à moi. L'un et l'autre n'est « qu'un conflit de quantité de mesures justes ou fausses. « Le bien ou mal entendu, vu, exécuté, y entre pour « beaucoup. Par conséquent une histoire de personne « vivante choquera bien des vanités et peut-être en « abaisserait d'autres par la comparaison, chose à la- « quelle je ne voudrais point contribuer ; dans cet ins- « tant je sens que vous allez m'accuser d'amour-pro- « pre ; j'en ai sans doute ma dose et qui n'en a pas ? Si « vous me survivez, vous écrirez ce qu'il vous plaira, « mais de mon vivant écrivez si vous le voulez, mais ne « le publiez pas, et alors je pourrai vous fournir mes « registres et peut être les ferai-je moi-même. Je vous

« l'ai dit et je vous le répète, Monsieur, vous êtes très le « maître d'écrire là où bon vous semblera, et je suis « très-sensible à ce que vous me dites à ce sujet. J'ai « ordonné de faire un extrait des catalogues des maté- « riaux qui pourront vous servir. Si votre fils s'applique « à la langue russe, il pourra vous être d'un grand se- « cours dans ce travail. J'ai parlé au Vice-Chancelier et « au comte Bezborodko de son entrée au service, et ils « ne manqueront pas de vous en entretenir, de même « que de son entretien et de la maison que vous voudrez « qu'il habite. Ce que j'ai mis en marge à votre épitre « dédicatoire, qu'il y a plus d'imprimé qu'il n'en faut « sur tout ce qui regarde la Russie, je l'ai tiré de dif- « férents journaux à recensions qu'on imprime en Alle- « magne ; ceux-ci se plaignent qu'ils en ont sur la Rus- « sie plus qu'il n'en faut, mais en France on aime « mieux un pamphlet nouveau que des livres pareils ; « cependant je pense que les écrits de différents profes- « seurs de l'Académie qui ont voyagé par la Russie sont « traduits en français, mais puisque chez vous on n'est « pas trop au fait de ce qui regarde l'Angleterre, il ne faut « pas sans doute s'étonner de ce qu'on n'en connaît pas « plus de la Russie. Sans doute on lui trouvera l'air « étranger, et avec le plus beau coloris du monde, vous « aurez de la peine à lui faire perdre cet air-là. Mais « les Français eux-mêmes ne commençent-ils pas à avoir « l'air étranger ou étrange chez eux ? Quand votre voyage « sentimental sera achevé, je me flatte que vous voudrez « bien me le faire lire. Vous voulez que je vous donne « la solution d'un problème qui vous occupe, dites-vous,

« depuis longtemps, et ce problème, c'est : d'où vient que « Charles IX, roi de France, écrivait plus élégamment « que son poëte Ronsard ? Eh bien, je vous le dirai, c'est « que c'est la Cour qui épure la langue, non les auteurs. « A Constantinople même, c'est la langue du sérail (qui « cependant n'est pas la Cour la plus éclairée du monde,) « qui est le turc le plus élégant, le plus mêlé d'arabe « et de persan, le langage le plus relevé, le plus poli, le « plus fleuri, le plus cérémonieux. Mais s'il y avait une « Cour qui se mît à afficher le langage des halles, qui « imitât ses tournures et ses manières, alors la langue « du pays se perdrait, et on ne la retrouverait plus que « dans les bons auteurs. Je n'ai rien dit de l'inscription « tirée de Tacite, ni de celle que vous avez faite, parce « que vous deviez mieux en apprécier la justesse que « moi à qui il n'appartient pas de juger de l'individu, « et qui outre cela ne sais pas le latin, malgré une belle « connaissance universelle des langues dont je crains « bien de n'avoir reconnu que quelques aperçus seule- « ment. Adieu, Monsieur, excusez la longueur. » (1)

N'insistons pas sur la critique aimable — et trop vraie — que Catherine II fait du caractère français ; mais si dans cette belle « pancarte, » la souveraine nous montre ce qu'elle pense d'elle-même et de son règne, elle manifeste surtout ses craintes sur le monument historique conçu par Sénac de Meilhan. Aussi revenant plus instamment que jamais sur cette question, elle s'en explique ouvertement avec lui. Jusqu'à ce jour elle l'a

(1) Lettre du 16 juin 1791.

autorisé — presque à regret — à écrire et à publier une histoire contemporaine de la Russie. Aujourd'hui, le 16 juin, elle recule, et expliquant de supérieure façon que l'histoire d'un règne s'éclaircit et *s'image* par les règnes précédents, elle ne s'en tient pas à exiger que l'histoire de son règne soit précédée d'un historique succinct des règnes de Pierre Ier et des Tsars qui ont commandé avant lui ; elle prie de Meilhan de ne publier son travail qu'après sa mort. A cette condition elle lui communiquera ses registres, registres qu'elle écrira elle-même, et qui aideront l'historien à saisir les mœurs du peuple russe et le caractère politique de son règne. Sa défense, il est vrai, n'est pas absolue ; mais son désir équivaut à un ordre, et l'on sent bien dans cette insistance croissante, la crainte que les susceptibilités et les jalousies soulevées par cette publication, — car elle n'a pas la fatuité de croire avoir satisfait tout le monde, — ne préjudicient à sa gloire au lieu de tourner à son profit.

Mais avec Catherine, nous le savons, il est parfois prudent de chercher les desseins de derrière la tête. C'est le cas en ce qui concerne Sénac de Meilhan. Dans les entretiens qu'elle a eus avec lui, et dans le plan d'histoire qu'il lui a soumis et qu'elle a revisé, Meilhan ne lui a pas paru suffisamment gagné à son orthodoxie politique. Il n'appartient pas, à proprement parler, au parti des Émigrés. Il est plutôt des amis de Louis XVI, qui avec la cour des Tuileries, sous la direction du baron de Breteuil, opposent des intrigues aux intrigues des Princes frères du roi ; aucune mission officielle ne l'in-

dique, mais son esprit en porte la marque. Il n'offre pas dès lors à l'Impératrice des garanties suffisantes. Cela est d'autant moins surprenant que nous touchons au moment où d'Esterhazy et Bombelles vont se rencontrer et se combattre à Pétersbourg. Faut-il donc attribuer la disgrâce de Sénac de Meilhan aux menées des émigrés présents à Pétersbourg? A la façon dont Sénac de Meilhan se plaint d'avoir été desservi auprès de l'Impératrice, il est vraisemblable que les Émigrés ne furent pas étrangers à sa disgrâce. A certains mots de ses « pancartes » des 11 et 16 juin, il n'est pas difficile, d'ailleurs, de remarquer que Catherine avait pris Sénac de Meilhan pour un constitutionnel; cette préoccupation est notamment visible quand elle lui dit qu'elle ne lui a accordé aucune décoration parce que cela est contraire à l'esprit de la constitution nouvelle qui n'admet qu'une parfaite égalité. Il est permis d'affirmer que l'Impératrice ne le trouva pas suffisamment dégagé de tout esprit révolutionnaire.

Il faut croire que Genet n'est guère en mesure de renseigner M. de Montmorin sur la portée du voyage de Sénac de Meilhan, car voici ce qu'il lui écrit à la date du 17 juin (1) : « M. de Meilhan a reçu il y a peu de temps une gratification de 1000 roubles; ce dernier indépendamment à plusieurs projets qu'il a conçus pour l'amélioration des finances de Russie, a, dit-on, un plan secret relatif à la France qu'il ne développera qu'à la paix (2). Il voit souvent l'Impératrice ; il peut lui dire

(1) Archives du Ministère des Affaires étrangères. Correspondance de Russie. Tome CXXXV.

(2) Avec les Turcs.

sans intémerdiaire ce qu'il veut et sa situation est telle que les ministres russes s'occupent sérieusement des moyens de l'éloigner. » Or nous savons que Sénac de Meilhan ne voyait plus la Tsarine depuis quinze jours environ, et nous savons aussi par la médiocre confiance qu'elle avait en son savoir administratif et en la souplesse de son caractère, combien elle était éloignée de lui demander et d'écouter des conseils pour l'amélioration des finances de la Russie. Dans les premiers jours de son arrivée à Pétersbourg les ministres russes s'étaient peut-être préoccupés de l'influence que Sénac de Meilhan pouvait prendre sur l'esprit de leur souveraine, ce qui motive dans une certaine mesure les plaintes de notre compatriote d'avoir été desservi ; mais mieux informés que M. Genet sur ce qui se passe à la cour, ils n'ont plus, à la date du 17 juin, le moindre ombrage des relations de l'Impératrice avec son historien. Ont-ils besoin, le 17 juin, de se préoccuper des moyens de l'éloigner, puisque la Tsarine lui a fait entendre depuis 15 jours de ne plus paraître à la cour ?

Les lettres de Catherine II, du reste, rendent bien l'impression que Sénac de Meilhan produisit sur elle, mais ne nous permettent pas de supposer que ce fut sur l'avis de ses ministres qu'elle lui interdit son Palais et l'invita à quitter Pétersbourg. Nous savons Catherine peu d'humeur à se laisser guider par son vice-chancelier ou par ses favoris. Si Sénac lui avait convenu, elle lui aurait, malgré ses ministres, octroyé la faveur de fréquenter la Cour et elle l'aurait encouragé « de bouche » dans ses travaux. Peut-être les ministres russes se

préoccupèrent-ils à un certain moment de la présence de Sénac de Meilhan, et contribuèrent-ils à sa disgrâce, bien qu'il ne leur fît pas sérieusement ombrage ; mais il semble plus logique de croire que ce furent surtout les insinuations des émigrés favoris de Catherine qui firent entrer le soupçon dans l'âme de l'Impératrice.

Quant à « ce plan secret relatif à la France, » il serait curieux de savoir ce que M. Genet entendait par là. Il est toujours facile de parler des projets que l'on prétend secrets, parce que c'est le meilleur prétexte à invoquer pour ne point s'expliquer du tout. Sénac de Meilhan, nous le verrons tout à l'heure, adressera en 1792 à la Tsarine un mémoire sur les affaires de France, et elle y prêtera une médiocre attention. Est-ce à dire que ce soit là le mémoire dont parle Genet? On conviendra dans ce cas que Sénac mit peu d'empressement à satisfaire la souveraine. Que de Meilhan ait parlé à la Tsarine de la situation de la France, la chose n'est point douteuse ; mais qu'à ce propos il ait été combiné entre eux un plan secret qui aurait eu vraisemblablament pour objet de débarrasser Louis XVI des représentants du peuple et de le replacer sous la tutelle du parti des Émigrés, il paraît difficile de l'admettre. Rien n'autorise à croire que Catherine chargea Sénac de Meilhan d'un projet de ce genre. Catherine II écrit bien à Grimm qu'elle est disposée à signer un manifeste d'accord avec les puissances, et à le soutenir au besoin par les armes ; mais encore en lutte avec les Turcs, elle se préoccupe uniquement de la situation de son Empire, du côté des Balkans, du côté de la Pologne sur-

tout, et elle est peu disposée à appuyer autrement que par de chaudes sympathies la cause de l'Émigration. L'accueil qu'elle fait à certains de nos réfugiés politiques, leur donnant des titres et les autorisant parfois à servir dans ses armées, lui permettait de prouver qu'elle ne désertait pas la cause des souverains, mais en même temps l'autorisait à ne pas faire davantage pour eux. Il est donc peu probable, malgré le mouvement que se donnaient les Émigrés à Pétersbourg, que dans le silence du cabinet de la grande souveraine un plan relatif à la France ait été préparé par Sénac de Meilhan, ou que celui-ci ait été chargé d'en élaborer un.

Les préoccupations de Catherine II étaient tournées surtout vers la Pologne, où la Diète, dans la crainte d'un nouveau partage, venait d'abolir le *liberum veto* et d'établir *une hérédité de rois*. Elle se préparait à traiter avec les Turcs, se contentant d'Otchakof, afin de concentrer ses efforts du côté de Varsovie. Autant elle s'élevait contre l'esprit révolutionnaire en France, autant, dans un but intéressé, elle souhaitait faire le jeu des anarchistes dans le royaume de Stanislas-Auguste. Et ce qui prouve bien qu'elle ne songeait point à se mêler *manu militari* des affaires de France, c'est la façon dont elle répondit aux avances des Émigrés qui avaient la naïveté de compter sur elle, et à celles de l'Empereur Léopold. Nous avons dit qu'elle exagérait à plaisir les craintes que lui causait la Révolution française, afin de pousser plus sûrement l'Autriche et la Prusse vers les frontières de France. La Prusse et l'Autriche occupées sur le Rhin, elle avait ses coudées franches en Pologne et pouvait

y agir en toute sécurité. Voir les choses autrement serait oublier que Catherine, la meilleure élève de Frédéric II, était digne de son maître.

Il est vrai que l'Impératrice se faisait de grandes illusions sur l'état de la France ; nous savons qu'elle s'en fit jusqu'à sa mort. Le petit mot qu'elle adressa le 29 juin (9 heures du matin) à Sénac de Meilhan, en est une nouvelle preuve : « Je crois, Monsieur, vous donner « une nouvelle bien agréable en vous faisant passer « celle que je viens de recevoir de l'heureuse déli- « vrance du roi Louis XVI de sa captivité. Sa Majesté « est sortie de Paris avec la Reine, le Dauphin, « M. et Mme le 9 juin (20). Ils sont heureusement arri- « vés, le roi à Montmédy, Monsieur à Mons, 8000 gen- « tilshommes français accompagnent le roi. » Le jour même Sénac répondit à l'Impératrice. Sa lettre, la seule qui ait été retrouvée, ne nous fait pas beaucoup regretter la perte des autres ; il nous suffit des « pancartes » de la souveraine pour avoir une idée de ce que devaient être celles de son correspondant. Tout à la joie de la fuite de Louix XVI, Sénac s'écrie : « J'ai toujours pensé que la contre-révolution était faite dans les esprits ; » et il sollicite un « local » pour y organiser des réjouissances. A son avis, la fuite du roi doit être dignement fêtée. Sénac témoigne une telle allégresse qu'il en néglige son histoire ; mais dans le but de regagner les bonnes grâces de la Tsarine, il lui demande un entretien d'un quart d'heure. Celle-ci fit naturellement la sourde oreille ; elle n'accorda ni le « local » ni l'entretien.

Du reste notre historien ne s'en tenait pas à cette

épitre ; il fatiguait l'Impératrice de ses lettres et de ses avis. C'est ainsi qu'ayant eu une conversation avec le ministre du roi de Sardaigne, il avait fait part de ses impressions à la Tsarine. Celle-ci, qui n'en était plus à s'étonner de son peu de tact, lui avait répondu le 20 juin : « Il « me paraît qu'à un prince aussi religieux qu'est le roi « de Sardaigne, vous parlez d'une manière un peu « leste des systèmes religieux. » Il fallait que le langage de Sénac eût été bien irrévérencieux, car l'on sait ce que la Tsarine pensait des dévots qu'elle traitait de sots, quoique par politique elle eût recueilli les jésuites le jour où l'Europe ne les avait plus voulus. Sénac de Meilhan se le tînt pour dit et ne répliqua pas.

Dans les derniers jours de juin 1791 Sénac de Meilhan manifesta à la Tsarine certaines inquiétudes pour la composition de son histoire. Catherine de répondre aussitôt qu'« il est très sûr que les obstacles pour écrire l'histoire « d'un pays sont grands lorsqu'on ne connait point la « langue de ce pays et que tous les matériaux doivent « être traduits ; » elle l'engage donc à diminuer ce travail de préparation, et lui conseille « de faire choix de ce qu'il y a de mieux sur l'histoire de la Russie. » Puis elle lui recommande l'ouvrage de Tatischef qui « a débrouillé beaucoup de choses que tout étranger est dans l'impossibilité de connaître même, » l'histoire de Russie du Prince Tcherbatof qui, « quoique fort ennuyeuse, n'est pas sans mérite, » et les annales de l'histoire de la Russie au sujet desquelles elle a ordonné qu'on lui envoyât le tome V qui va paraître. Et elle conclut toujours par les mêmes craintes : « Tout étranger qui écrit sur la

« Russie ignore la tournure de ses mœurs anciennes et « par là il se trompe mainte et mainte fois s'il n'est pas « continuellement en garde contre ses propres préven- « tions. Je pense que le discours préliminaire dont vous « allez vous occuper sera comme vous le dites fort in- « téressant s'il contiendra la comparaison des Etats par « siècles, mais si c'est moi qui dois vous guider dans « les ténèbres de l'antiquité vous n'aurez là qu'une lan- « terne bien sourde. »

Sénac de Meilhan, comme tous les ambitieux pour lesquels les moyens d'arriver importent peu, a été tenace dans ses offres de services; le 11 juillet Catherine II lui écrit de Tsarkoé-Sélo, ces simples mots qui cachent une nouvelle mise en demeure de ne plus l'importuner : « J'ai vu avec satisfaction, Monsieur, que vous « aviez été content de ce qui a été réglé au sujet de « votre fils. Je prends le plus vif intérêt à tout ce « qui regarde le roi de France et son auguste famille, « et l'on ne saurait avoir qu'une juste horreur pour « tout ce qui renverse l'ordre, la tranquillité et la « splendeur d'un grand royaume et le remplit de « meurtre et de malheur en renversant toutes les « fortunes et tous les états. Votre départ, Monsieur, « pour Moscou dépend de vous-même. Je vous remer- « cie des offres de service que vous me faites; je vous « ai dit là-dessus tout ce que je pouvais dire; le beau « temps ne dure guère chez nous, au delà du 15 août ; « au reste vous devez être très tranquille sur ma façon de « penser à votre égard ; elle n'a point varié ; je verrai « arriver avec plaisir le travail intéressant que vous

« vous proposez d'entreprendre. Adieu, portez-vous « bien. »

Catherine verra encore arriver avec plaisir le travail de Sénac de Meilhan ; en attendant elle le verra quitter Pétersbourg avec plus de plaisir encore, et elle lui fait comprendre que cela doit être avant le 15 août. Catherine II devait regretter à ce moment là d'avoir consenti à ce voyage. Parmi les Français qu'elle avait reçus, peu l'avaient poursuivie et fatiguée de tant de sollicitations.

IV

Sénac de Meilhan se décida à quitter Saint-Pétersbourg.

Le 26 juillet 1791, M. Genet écrivait à M. de Montmorin : « M. de Meilhan vient d'obtenir de l'Impératrice une « pension de 6,000 roubles. Il va partir pour Moscou « avec son fils reçu secrétaire dans le département des « Affaires-Étrangères ; de là il se rendra à Varsovie et « ensuite en Allemagne. S'il est chargé d'une commis- « sion, comme je le suppose, il recevra ses instructions « directement de l'Impératrice et il sera difficile de les « pénétrer. » (1) En l'informant que la belle saison à Pétersbourg n'allait pas au-delà du 15 août et qu'il avait besoin de se préserver du climat de la Russie, la Tsarine avait implicitement fixé à Sénac de Meilhan cette date extrême à son séjour. Le 5 août, M. Genet écrit à

(1) Archives du Ministère des Affaires étrangères. Correspondance de Russie. Tome CXXXV.

M. de Montmorin : « Je vous ai instruit, Monsieur, de « l'arrivée de M. de Meilhan dans cette cour et de l'ac- « cueil qu'il y a reçu. Je vous annonce aujourd'hui son « départ. »

Est-il utile d'ajouter que Sénac n'emportait, malgré les craintes et les préventions de M. Genet, aucune commission de l'Impératrice? Mais avant de partir, Sénac de Meilhan était encore revenu à la charge auprès de la Tsarine pour obtenir un emploi. Après s'être vu refuser une haute situation diplomatique ou administrative, il s'était rejeté sur une simple position de bibliothécaire. Catherine II lui écrit en août 1791 : « Vous « quittez la Russie et vous me demandez le titre d'in- « tendant de ma bibliothèque. Permettez-moi de vous « répéter que l'égalité établie chez vous est incompati- « ble avec un titre quelconque ; celui d'intendant de ma « bibliothèque, je ne saurais pas même le traduire en « russe ; j'ai deux personnes, d'ailleurs, attachées à « ma bibliothèque qui y sont si heureux et contents que « je ne voudrais pas les y déranger ; ils y font d'ailleurs « un très-grand travail qui mérite encouragement. Le « seul titre qui paraîtrait convenir au travail pour le- « quel vous vous êtes proposé, Monsieur, serait celui de « conseiller historiographe peut-être, mais permettez- « moi de vous dire qu'il serait bon de voir quelle tour- « nure prendrait ce travail et si ce titre vous convien- « drait chez vous, avant que de vous le donner et que « vous puissiez l'accepter. » Quelle douce raillerie dans ces « Permettez-moi ! » La critique ne saurait être à la fois plus aimable et plus sévère. Dans ces quel-

ques lignes la souveraine trouve moyen de railler l'égalité établie en France et le peu de dispositions de Sénac de Meilhan pour le travail ; elle lui donne enfin une leçon de bienséance et d'équité en maintenant dans leurs emplois deux bibliothécaires qui n'ont pas démérité.

Arrivé à Moscou, M. de Meilhan ne se lasse pas d'écrire à l'Impératrice ; celle-ci met dès lors moins d'empressement à lui répondre. Elle reprend la plume cependant le 8 septembre. « J'ai reçu, Monsieur, vos deux lettres de Mos-« cou, l'une du 29 d'août vieux style, l'autre d'un mer-« credi. Je ne puis que vous remercier des sentiments « que vous me témoignez. » Pour donner un prétexte à sa correspondance, Sénac de Meilhan avait questionné la souveraine sur les sources auxquelles il devait puiser pour son travail ; elle lui répond que l'histoire de Tcherbatof est raboteuse et ennuyeuse, et elle ajoute : « l'histoire « de Tatischef est autre chose ; c'était l'esprit d'un homme « d'État savant et instruit de son objet. J'ignore ce que « c'est que la dissertation sur les anciens russes écrite « en français. Je ne connais pas non plus la correspon-« dance de l'Empereur Pierre Ier. Je doute que ses lettres, « ordinairement fort courtes, puissent être d'un grand « usage pour l'histoire. ». Puis revenant sur les difficultés du labeur qu'il s'est imposé, le décourageant sous forme de conseils, comme elle a pris à tache de le faire, elle continue : « Vous ferez très-bien de ne pas écrire « avec précipitation, ce qui au fond demande des réfle-« xions de plus d'un genre, surtout pour quelqu'un qui « ignore la langue du pays dont il a à parler, et pour « lequel dans ce pays ce qui le regarde tout est nouveau

« jusqu'à l'étonner. » Que d'ironie quand elle lui recommande de ne pas écrire avec précipitation ! Et aussi quand elle lui dit : « Je veux bien croire que vous ne trouvez pas à la Russie l'air français ; ce n'est pas aussi celui que je lui désirerais. » Aurait-elle écrit de la sorte en 1766, quand elle parlait à madame Geoffrin « des beaux génie » qui honoraient la France ? Mais la France nouvelle lui déplaît, et sa méfiance rejaillit sur tous les Français.

C'est dans cette même lettre du 8 septembre 1791 qu'elle dit à Sénac de Meilhan. « Je ne doute pas « de votre zèle, mais vous conviendrez qu'avec beaucoup « de talents on peut trouver des difficultés à écrire ce « sur quoi on est obligé de faire provision des premiers « éléments pour s'instruire de la matière qu'on a à trai- « ter et que souvent un long et assidu travail est capable « de vaincre seul. J'attendrai très patiemment ce que « vous m'enverrez, parce que j'ai toujours de quoi m'oc- « cuper. » Peut-on vraiment lui faire mieux sentir que l'on se passerait de recevoir quoi que ce soit ?

Ses sollicitations restant sans résultat, Sénac de Meilhan conçut le plan de s'adresser ailleurs. Il rejoignit l'armée du prince Patiomkine. Dans sa lettre du 8 septembre, la Tsarine lui disait : « J'ai vu dans votre lettre les motifs « qui vous font entreprendre le voyage de Kief, d'où vous « comptez d'aller à l'armée. Le prince Potemkine aura « reçu votre lettre dans le temps qu'il était bien sérieu- « sement malade. » Plus tard, dans une lettre à Grimm, elle s'expliquera sans ménagement sur le voyage de Meilhan à l'armée de Patiomkine. Avec ses prétentions à

tout savoir, Meilhan, après avoir donné à la souveraine des conseils de *diplomatie politique et financière*, s'apprêtait à donner au Maréchal des conseils de *diplomatie militaire !* Peut-être rêva-t-il un instant qu'il serait chargé de faire le panégyrique du prince Patiomkine ! Pour s'attirer les sympathies de l'Impératrice, Sénac de Meilhan lui avait envoyé des vers sur la ville moscovite ; Catherine se borne à ces légers remerciements : « Les vers sur la ville de « Moscou contiennent ce que cette ancienne résidence « vous a inspiré ; l'on prétend qu'elle a une grande res- « semblance à l'état où se trouvait Paris avant le règne « de Louis XIV et celui de Londres avant le grand incen- « die qui fit rebâtir cette dernière à neuf. »

Catherine II attendait donc sans impatience le travail de Sénac de Meilhan. Aussi quand celui-ci lui envoya en 1792 un manuscrit considérable, avec récriminations et sollicitations à l'appui, elle lui répondit : « J'ai reçu, « Monsieur, votre lettre de 30 pages in-folio avec ses « annexes à peu près d'un pareil volume. Quoique j'ai « très peu de temps à donner à la lecture d'écrits aussi « volumineux, je les ai lus, mais il m'est impossible dans « le temps présent où je n'ai pas un moment à moi d'y « répondre ; je vois bien que l'un et l'autre nous ferions « des volumes et qu'après les avoir faits nous ne nous « entendrions pas plus que s'ils n'étaient pas écrit. Ce « qui est une vérité constante, c'est que je n'ai de ma « vie pensé à vous employer à l'administration de quel- « que partie de l'Empire, je ne pouvais même y penser « en aucune façon parce que je savais que vous ne con- « naissiez ni le pays, ni ne saviez la langue du pays. Pour

« aux cours étrangères, je vous ai dit, s'il m'en souvient « bien, que n'y ayant pas de place vacante je ne trouvais « pas juste que quelqu'un fût déplacé afin d'en placer « un autre. J'ai crue bonnement que vous étiez venu « en Russie comme historien ou littérateur ; ne vous « connaissant pas je ne pouvais vous parler autrement « qu'à un homme d'esprit ; il est impossible d'avoir « grande confiance en quelqu'un, quelque esprit, quel- « que connaissance qu'il aît si on ne le connaît que par « trois ou quatre conversations peu suivie. Je vois que « vous vous plaignez beaucoup de n'avoir gagné ma « confiance, de n'avoir pu m'approcher, et moi au-con- « traire je pense que je vous ai traité avec distinction « comme étranger et comme homme d'esprit. Mais enfin « pour vous contenter, si je le puis, j'écris aujourd'hui « au comte de Roumiantsof afin de s'entendre avec vous « sur ce que vous me demandez au sujet de votre en- « tretien, ainsi je vous prie de vous entendre avec lui « sur ce point. »

Cette courte lettre est des plus significatives sur la façon dont la Tsarine a voulu recevoir de Meilhan : en historien et en homme d'esprit. Aussi ne lui cache-t-elle pas qu'elle n'a jamais songé à l'employer comme administrateur de ses provinces ou comme représentant de sa diplomatie. D'autre part, si elle n'a point grande confiance dans l'achèvement de l'histoire de la Russie, c'est parce qu'à faire l'un et l'autre des volumes, ils ne s'entendraient pas plus après les avoir écrits qu'auparavant. Cette « pancarte, » crâne dans ses allures, éclaire singulièrement l'incident du voyage de Sénac de Meilhan en Russie.

A la façon dont les rapports sont désormais tendus, Catherine n'a plus à garder les ménagements et les égards qu'elle avait dû conserver dans les débuts ; elle se livre tout entière dans cette lettre, et elle rompt définitivement avec un jeu d'intrigues qui lui déplaisent.

Mais il est à remarquer qu'en toute cette affaire, ce fut Catherine qui traita Sénac de Meilhan « avec distinction, » et que la prudence de la Tsarine eut raison des obsessions incessantes de ce Français peu délicat. En 1792, à défaut d'un poste de gouverneur, de contrôleur des finances, d'ambassadeur à Constantinople, à défaut du titre de bibliothécaire, Sénac de Meilhan réclame encore pour son entretien, malgré les milliers de roubles qu'il a déjà reçus. A cette époque, il est vrai, la situation des Émigrés n'était point brillante, mais de Meilhan avait volontairement quitté la France, pour chercher fortune plutôt que pour servir son roi, et après avoir retiré de précieux avantages de son intendance du Hainaut. Il obéissait aussi à la nature de son esprit. Au XVIIIe siècle, les hommes du meilleur monde trouvaient naturel de quémander quelque haute fonction de la faveur du roi. Il y avait pis : les idées de patrie et de nation étant encore mal définies et mal comprises, l'on ne craignait pas de s'adresser à un souverain étranger, voire même à un souverain ennemi. Sénac de Meilhan, qui se croyait de l'étoffe dont on fait les grands ministres, obéissait à cette tendance de son époque qui s'adaptait à sa vanité naturelle. Mais l'acharnement qu'il mit dans ses manœuvres, l'âpreté, la jalousie et la haine qu'il témoigna contre ceux

qui, comme Necker, l'arrêtèrent sur le chemin du pouvoir, font que nous compatissons médiocrement à ses infortunes. Le talent distingué de l'écrivain et le mérite très problématique de l'administrateur ne nous masquent pas le caractère de l'homme.

La correspondance de Catherine II avec Sénac de Meilhan prend fin avec cette lettre du 8 juillet 1792 : « J'ai reçu, Monsieur, votre lettre de Prague du 23 juin « accompagnée d'un mémoire. Je pense que comme la « saison est déjà très-avancée et que vous ne sauriez « supporter le climat rude du soixantième degré, vous « ferez très-bien de ne pas vous y exposer. Au sujet de « votre mémoire je vous dirai que selon moi, pour sau- « ver la France, il n'y a plus qu'une seule chose à faire, « *c'est de rétablir l'autorité du roi*, et que pour cela il n'y « a qu'une voie, celle des armes. Cent mille hommes et « la loi martiale, voilà ce qu'il vous faut pour n'être pas « détruits de fond en comble. Adieu, portez-vous bien. »

Sénac de Meilhan envoya donc à la Tsarine un mémoire sur la situation en France. Ce mémoire ou projet lui avait-il été demandé ? Nous avons dit tout à l'heure que cela ne parait pas vraisemblable ; il est plus probable que frappé des quelques conversations qu'il avait eues avec l'Impératrice touchant les événements de France, Sénac de Meilhan prit l'initiative de lui envoyer un mémoire dont il avait été vaguement question. Comme l'on voit, la souveraine l'accueillit avec peu de faveur. Si elle le lut, ce qui est douteux, elle n'en tint aucun compte, et les deux mots qu'elle se borne à en dire à l'auteur dénotent bien, comme elle l'écrit à

Grimm, qu'elle n'a plus foi qu'en la force des armes pour sauvegarder le trône de France.

Au fond, ses préoccupations pour la France sont très platoniques; elle redoute surtout que le contre-coup des évènements de France n'atteigne Pétersbourg. Elle exagère, il est vrai, la peur que lui fait la France révolutionnaire ; elle l'exagère à plaisir afin de la communiquer à ses voisins. Elle s'écrie que les Turcs seuls tireront profit en Europe de la contagion révolutionnaire, et c'est elle, nous l'avons vu, qui veut en tirer profit en Pologne. Grimm lui a écrit en 1790 : « Si le délire de « la France n'est pas comprimé et ne cesse prompte- « ment, il pourra être plus ou moins fatal au noyau de « l'Europe, parce qu'il est impossible que l'air pesti- « lentiel ne ravage et ne détruise en proche. » Grimm déclare, il est vrai, que « l'aigle de la Russie est hors de l'atteinte du délire Gaulois », et Catherine, malgré ses craintes vagues, se laisse rassurer. Pas plus que Louis XVI, elle ne devine la Révolution transformant les idées du monde entier ; elle aperçoit seulement, et dans des nuages lointains, une révolte terrible qui pourrait ébranler les trônes. Sénac de Meilhan, qui voit les choses de plus bas, c'est-à-dire de plus près, aurait pu avoir plus de pénétration d'esprit ; se piquant d'être moraliste et homme politique, il aurait dû donner des preuves de sa perspicacité, comme de sa moralité. Nous savons qu'il n'eut pas le moindre instinct de ce qu'était et de ce que devait être la Révolution. Mais Sénac de Meilhan n'a pas à entrer dans les préoccupations de la Tsarine, aussi son mémoire sur la France en-

nuie-t-il la souveraine qui a les yeux plus souvent tournés vers Varsovie et vers le Bosphore que vers Paris, et jugeant que le climat du 60e degré est décidément trop rude pour la santé du voyageur, elle le congédie par un définitif: « Adieu, portez-vous bien. »

Malgré ces singuliers encouragements, Sénac fit parvenir à la Tsarine, en 1794, son *Introduction à l'histoire de Russie*. Peu après, ne recevant pas de réponse, il écrivit au favori Zoubof pour lui demander « de grâce » que sa Majesté Impériale voulût bien lui faire part de ses intentions ; c'est à elle, en effet, « qu'il appartient de décider » si les forces de l'auteur sont « en proportion avec l'entreprise, » et si l'ouvrage doit être continué.

Sénac de Meilhan, qui disait s'être uniquement occupé de ce travail depuis plus de deux ans, adressait en même temps à Zoubof le manuscrit de son ouvrage : *Le Gouvernement, les mœurs et les conditions en France*, qu'il allait publier à Hambourg où il s'était réfugié ; il demandait au favori de prendre le livre « *sous ses auspices.* » Sénac ne réussit pas mieux avec Zoubof qu'avec la Tsarine.

Mais Sénac pouvait-il prendre la plume sans demander quelque chose pour lui ? Cette fois, il sollicite de la bonté de l'Impératrice, en remplacement de la pension qu'elle lui fait, « un petit coin de terre », où il pourra « à l'abri des orages » lui consacrer ses talents et terminer paisiblement ses jours. A défaut du « petit coin de terre », Sénac revient à la charge pour obtenir une mission à l'étranger. Enfin Sénac de Meilhan fait valoir la nécessité de revenir en Russie afin d'y rassembler les

matériaux dont il a besoin pour poursuivre son œuvre historique, et afin de connaître le sort réservé à celui de ses fils que la Tsarine a pris sous sa protection ; il demande donc l'autorisation de rentrer en Russie.

Catherine avait commencé à lire l'*Introduction à l'histoire de Russie*, quand Zoubof lui communiqua la lettre de Sénac de Meilhan. Mais elle ne poursuivit pas sa lecture, jugeant sans doute que les forces de l'auteur étaient au-dessous de « l'entreprise ». Quant à la lettre que Sénac avait adressée à Zoubof, elle l'annota de ce mot : « Il a oublié que le climat ne lui convient pas ; mais s'il veut voir son fils, celui-ci plus jeune pourra se rendre chez lui à Hambourg. »

Sénac dut donc abandonner cette *Histoire de Russie* pour laquelle il avait d'abord témoigné si peu d'empressement, et que la Tsarine avait peut-être aperçue en rêve sous ce titre : *Le siècle de la grande Catherine*.

V

Il ne faudrait pas, cependant, s'en tenir absolument à l'accueil que l'Impératrice fit à Sénac, et à la correspondance qu'elle eut avec lui, pour bien juger la pensée intime de la Tsarine. Jusque dans ses réserves, jusque dans sa froideur, jusque dans ses refus, Catherine II ne doit pas oublier qu'elle reçoit un étranger de distinction. Si elle lui écrit parfois avec cette liberté et ce

sans-gêne qui étaient dans sa manière de faire, il n'y en a pas moins chez elle des pensées de derrière la tête qu'elle est dans l'obligation de lui dissimuler. Aussi faut-il aller puiser dans sa correspondance avec Grimm pour bien connaître son opinion vraie.

Avec Grimm, dont elle a apprécié la discrétion, elle n'a point de secrets. Aussi s'ouvre-t-elle entièrement sur cet intrigant qui voulait d'elle un emploi quelconque, pourvu qu'il fût élevé et rémunérateur. Ce qu'elle dit à Grimm éclaire en maints endroits les sous-entendus discrets de ses lettres à Sénac de Meilhan. En juin 1791, tandis que Meilhan est à Pétersbourg, à un moment où Catherine n'est pas encore lasse de ses demandes, de ses attitudes, de sa fatuité, elle dit à Grimm qu'il lui a produit une bonne impression ; mais la bonne impression s'envole vite, et Catherine ne s'en cache pas à son « souffre-douleurs. » Le voyageur a quitté Pétersbourg au mois d'août, et le 1er septembre Catherine écrit à Grimm ces lignes caractéristiques : « Pour M. de Meilhan, qui jouit « d'une fort mauvaise santé, je lui ai trouvé infiniment « plus de vouloir que de pouvoir : il vous dit avec « beaucoup d'apprêts très peu de choses ; l'histoire, « s'il la fait, ce que je n'espère pas, sera de même. J'ai « eu avec lui deux ou trois conversations : il aime à « endoctriner, et ceux qui l'écoutent savent déja tout « ce qu'il va dire ; outre cela, il ne sait pas trop s'il « est, comme tous ses amis, démagogue ou bien roya- « liste selon ses anciennes charges, mais je pense que « cela est très-indifférent ; il fait de jolis petits vers. Il « est parti d'ici depuis six semaines ou deux mois ; il a

« pris par Moscou : aux archives de Moscou les savants « qui y sont ont été scandalisés de sa légéreté, et en « général je n'ai guère vu d'homme qui ait su moins « plaire ici que lui. A Moscou il doit avoir dit qu'en « Russie l'on ne voyait que des barbes et des cordons, « et qu'il était plus honorable de n'en pas avoir que d'en « être décoré ; vous pouvez juger par là s'il pouvait « plaire. Il ne fréquentait ici que la société de Madame « Stcherbinine, avec laquelle aucune femme n'est plus « en connection ; c'est la fille de la princesse Daschkof, « mais dont la mère ne veut plus entendre parler, par- « ce que sa conduite passe la raillerie. Or, à Moscou, il « doit avoir dit qu'il n'y avait de bonne société que chez « elle ; on dit ici que la plupart du temps il s'endormait « cependant sur un fauteuil chez elle. Vous saurez un « jour pourquoi j'avais fait venir M. de Meilhan, mais « je l'ai trouvé au-dessous de la besogne. Sur tout ceci « *basta et motus* ; c'est pour vous seul. »

Catherine II commet une légère erreur quand elle dit que Sénac de Meilhan est parti il y a six semaines ou deux mois. Nous savons qu'il y a un mois à peine, mais il y a deux mois et demi qu'il n'a point paru au Palais, et la Tsarine peut bien commettre cette confusion. Faut-il également croire mot à mot l'Impératrice quand elle dit à Grimm : « Vous saurez un jour pourquoi j'avais fait venir Sénac de Meilhan, mais je l'ai trouvé au-dessous de la besogne? » Elle ne s'en expliqua jamais avec Grimm. Est-ce M. Genet qui était dans le vrai quand il croyait que la souveraine avait réellement l'intention d'employer les talents financiers de Sénac de Meilhan ? Catherine II avait

lu les *Mémoires de la princesse de Gonzague*, mais ne connaissait probablement pas les ouvrages économiques de M. de Meilhan ; est-il donc permis de croire qu'elle eut tout d'abord l'idée d'en faire son ministre des finances ? Après ce que nous avons dit, l'hésitation n'est pas possible. Comme elle le dit autre part, elle ne l'avait fait venir que pour écrire l'histoire de Russie, et cette expression : « pourquoi je l'ai fait venir, » signifie sous sa plume : pourquoi j'ai consenti à son voyage. Tout au plus eut-elle sur lui quelque projet indéterminé, qui aurait pu prendre corps à l'examen de ses capacités, et auquel elle renonça quand elle le jugea au-dessous de toute besogne.

Un an après son départ de Pétersbourg, le 14 août 1792, à 7 heures du matin, elle trouve plaisir à parler de nouveau à Grimm de Sénac de Meilhan : « Jamais on « ne lui a offert de ma part le titre de conseiller d'Etat « intime : il s'est offert comme historiographe, chose « qu'on ne pouvait pas lui défendre, mais dont j'ai tâché « de le dégoûter en lui disant continuellement qu'on « ne saurait écrire l'histoire d'un pays quand on n'en « sait point la langue et n'en connaît point du tout les « usages. »

Le 3 avril 1794 nouvelle « pancarte, » qui nous donne bien l'idée qu'elle s'était faite de Sénac de Meilhan, et nous indique le rôle qu'il avait voulu jouer en Russie : « Meilhan m'a envoyé ce beau discours préliminaire sur « l'histoire de Russie, dont il a été chercher les maté- « riaux dans la bibliothèque du prince Henri (1) et que

(1) Le prince Henri de Prusse.

« celui-ci taxe de savant ; or moi je le nomme ignorant,
« parce que cet homme se tue de vouloir écrire l'his-
« toire d'un pays duquel il ne sait point toute la lan-
« gue, et que par là il bronche à chaque ligne qu'il écrit.
« Je me suis tuée de mon côté à le lui dire à lui-même
« avec toute la politesse possible, mais cela tranche du
« génie, et cela n'en a pas. Quand il ouvre la bouche,
« l'on dirait qu'il va dire les plus belles choses du mon-
« de, mais cette attente est en vain : il n'en sort aucune,
« et à la place il ne sort que des choses fort ordinaires
« ou bien qui sont à côté du sujet ; avec cela, à la lon-
« gue, il est très ennuyeux et avec des prétentions sans
« fin ni cesse, mettant des points sur les i, se croyant le
« premier sujet du siècle. Il a voulu être ici ministre
« des finances, auxquelles il croit entendre beaucoup,
« parce qu'il était intendant en France ; puis il a de-
« mandé la place d'ambassadeur à Constantinople, parce,
« disait-il, qu'il aimait les sophas et la façon de vivre
« des Turcs ; à cela j'ai répondu que je ne pouvais em-
« ployer qu'un Russe de la religion grecque dans ce
« pays-là. Messieurs ses fils encore croient que tout est
« au-dessous d'eux. Ensuite il s'en est allé chez le prince
« Potemkine à l'armée, où il voulait lui donner des con-
« seils sur la guerre, dont l'autre bâillait beaucoup. »

Cette piquante confession de la souveraine sur le caractère de Meilhan complète bien l'opinion que nous devons en garder. Nous ne possédons qu'une seule des lettres de Sénac de Meilhan à Catherine et celle qu'il écrivit à Zoubof, mais les « pancartes » de la Tsarine nous suffisent pour apprécier la valeur de l'homme ainsi

que le mérite de l'historien, et pour juger cet incident qui marqua dans la vie de Sénac mais qui vaut surtout par l'importance que la Tsarine lui attribua.

Meilhan, en quittant la Russie, se rendit à Rheinsberg, à la cour du prince Henri de Prusse. Il y reçut un accueil d'autant plus empressé que le prince Henri, qui était en froid avec Catherine, n'était pas fâché de connaître par lui les évènements de la cour de Russie.

Sénac de Meilhan est à Rheinsberg depuis quelques mois à peine, quand le prince Henri, le 30 août 1793, écrit à Grimm : « Plus on le connaît et plus on l'aime. » Le 11 octobre il écrira également à son correspondant : « J'ai encore M. de Meilhan qui fait nos délices ; on l'aime à mesure qu'on le connaît davantage. » Si Sénac eut voulu remonter dans l'estime de l'Impératrice de Russie, il n'avait pas pris le bon chemin en allant à Rheinsberg. Aussi la Tsarine resta-t-elle absolument indifférente au « discours préliminaire savant et très bien fait pour l'histoire de Russie » que Sénac lui fit parvenir en 1794. Ce travail ne produisit sur elle aucun effet, et elle se moque de ce « charmant homme qui, malgré vent et marée,» veut écrire l'histoire de Russie « d'imagination, » pour le plus grand bonheur du prince Henri qui raffole de lui. A ses yeux, Sénac est de « la cohorte constitutionnelle » de Rheinsberg ; et nous savons son mépris pour les constitutionnels.

Sénac de Meilhan dut cependant s'éloigner de Rheinsberg. Catherine demanda à Grimm les dessous de ce brusque départ. Celui-ci, bien informé par toutes les correspondances qu'il entretenait avec l'Allemagne, mit

l'Impératrice au courant des intrigues de la cour du prince Henri : le galant chevalier de Boufflers ayant émigré en 1791, avait rejoint à Rheinsberg « la dame de ses pensées, » la comtesse de Sabran. Boufflers et la comtesse de Sabran avaient gagné la confiance du prince Henri. A l'arrivée de Sénac de Meilhan celui-ci ébranla leur crédit ; mais au bout de quelque temps il renonça à la lutte, et s'étant brouillé avec Boufflers, dit « l'historien des cœurs » à cause de sa chanson des cœurs, il crut s'apercevoir que le prince Henri lui battait froid. Sénac de Meilhan jugea dès lors prudent de s'éloigner. C'est en janvier 1796 que Grimm donne à Catherine ces explications qui l'amusent beaucoup ; l'Impératrice s'intéressait à tout ce qui se passait à Rheinsberg, et en particulier à tout ce qui s'y disait d'elle.

Sénac de Meilhan, après avoir quitté Rheinsberg, se rendit dans plusieurs villes d'Allemagne. Dresde l'avait vu précédemment ; il y était descendu chez Milord Findlater. Nous avons vu qu'en 1794 il se trouvait à Hambourg Il fit aussi le voyage de Naples. Il se retira définitivement à Vienne où il se rencontra et se lia avec le prince de Ligne. On sait que le prince de Ligne avait beaucoup fréquenté la cour de Russie et s'était attiré les sympathies de la grande Tsarine. Celui qui eut l'ambition d'être un grand capitaine se lia d'une tendre affection avec celui qui eut voulu être ministre des finances d'un empire quelconque, et c'est ainsi que se rejoignirent ces deux grands ambitieux, deux mécontents de la fortune.

Nous savons que Sénac de Meilhan sollicita de Bonaparte le remboursement des pertes qu'il avait subie.

pendant la période révolutionnaire. Nous savons aussi, qu'en 1802, au lendemain de l'amnistie du 26 avril, il s'adressa au ministre de la Police, et fit valoir dans sa requête qu'il n'avait pas porté les armes contre la France. Mais ce fut en vain qu'il fit appel à la générosité de Bonaparte et à la clémence de Napoléon.

Le prince de Ligne et Sénac de Meilhan, oubliés et dédaignés, s'éteignirent au milieu de leurs rêves.

VI

De l'historique de cet incident, ne peut-on pas conclure qu'il complète le portrait rapide que nous avions tracé de Sénac de Meilhan, et qu'il ajoute quelque chose à la figure de l'Impératrice de Russie ?

Nous connaissions Sénac de Meilhan administrateur, « *bel esprit,* » écrivain de quelque talent, candidat à un poste de contrôleur général, et très désireux d'un fauteuil à l'académie. Ses essais infructueux en Russie ne nous le montrent ni administrateur, ni « *bon esprit,* » ni écrivain de talent. Ambitieux vulgaire, homme de cour, manquant souvent de tact, Sénac de Meilhan n'alla en Russie que pour tâcher d'y occuper un poste élevé. De son travail sur l'histoire de Russie il n'écrivit que quelques pages détachées qui eurent le don de ne pas plaire à Catherine ou qu'elle ne lut même pas entièrement,

et il ne rapporta de son voyage que le ridicule parallèle de Saint-Pierre de Rome.

Sénac de Meilhan déplut à l'Impératrice pour plusieurs motifs. Et d'abord, esprit libertin et sans goût, il dut, dans ses courts entretiens avec la souveraine, user d'un langage et d'allures peut-être permis dans un certain monde, mais dont Catherine II ne saisissait pas toutes les nuances ou qu'elle ne voulait pas tolérer. La Tsarine ne craignait pas de se servir souvent de termes réalistes et grossiers. Dans ses lettres à Grimm elle emploie fréquemment des expressions et appuie sur des choses que le plus libertin et le plus effronté des Français du dix-huitième siècle n'aurait prononcé qu'en un cercle d'amis, et elle dit cela tout naturellement, tout naïvement, avec l'inconscience d'une Slave qui n'entend point toutes les malices de la langue française et les finesses de ce Paris dans l'esprit duquel elle a cependant vécu. Mais si son langage est parfois leste, ce n'est qu'avec ses favoris, avec ceux qui l'approchent régulièrement, avec ceux encore comme Grimm qui sont profondément entrés dans son amitié, et il l'est à ses heures. Pouvait-il l'être également avec Sénac de Meilhan et aux heures de Sénac de Meilhan ? Il y a de la différence pour un souverain entre le langage qu'il peut parler et celui qu'il n'admet pas qu'on lui parle.

Puis surtout, Sénac de Meilhan fatigua Catherine par ses incessantes suppliques. Quand il a perdu la partie pour un emploi, il insiste pour un autre. Ces demandes réitérées qui étaient pour lui autant de prétextes à faire valoir sa compétence financière ou son instinct diplo-

matique, ne pouvaient qu'irrier la souveraine et lui faire perdre patience. Il faut dire aussi qu'elle trouva Sénac de Meilhan maniéré et sa conversation sans charme, chose grave pour Catherine II qui avait reçu Diderot et Grimm, et avait correspondu avec Voltaire. Comme le dit M. L. Pingaud, Catherine découvrit en Sénac de Meilhan « un pédant dangereux et un mauvais plaisant. »

Enfin de Meilhan ne se rendait aucun compte des difficultés de l'histoire de la Russie pour laquelle il avait fait le voyage de Pétersbourg, et il ne jetait sur son entreprise qu'un œil distrait et ennuyé. Or, cette histoire de son règne ne souriait d'abord que médiocrement à Catherine qui y voyait un monument officiel sans écho dans le pays ; se reportant en effet par la pensée cinquante ou cent ans en avant, elle se demandait quel serait le moujik du dix-neuxième siècle qui apprécierait une histoire écrite par un étranger ne connaissant ni les traditions ni les mœurs nationales. A cette histoire, elle préférait des réformes pratiques. Un jour, se disait-elle, sortira des rangs du peuple russe un homme, qui émerveillé des institutions dont j'ai doté mon pays et reconnaissant des progrès accomplis, écrira *proprio motu* l'histoire de mon règne. Un tel monument élevé à ma mémoire, continuait-elle, émanant du peuple russe, aura une portée autrement retentissante, et ma gloire à travers les siècles n'en sera que plus prolongée et plus indiscutée. Après bien des hésitations enfin, elle s'était rendue aux idées de Sénac de Meilhan, mais elle eut voulu, du moins, que cette histoire de son règne obtint un retentissement qui consacrât définitivement sa gloire.

Or, elle ne trouva à Sénac de Meilhan ni l'étoffe ni l'autorité pour imposer son jugement à l'Europe.

De plus, Catherine, avons-nous dit, après avoir attiré dans les débuts de son règne, alors qu'elle avait besoin de leur appui, philosophes et artistes, s'attacha dès les débuts de la Révolution française à éloigner les étrangers, et notamment les Français imbus des idées nouvelles. « Tous vos désœuvrés viennent chez nous,» écrit-elle à Grimm. En 1791, en effet, Pétersbourg était assiégé par une colonie de Français qui ne cherchaient point, il est vrai, à imposer leurs idées et leurs mœurs, mais qui faisaient souvent parler d'eux ; et Catherine dut se préoccuper d'un envahissement qui eût pu dans quelque mesure déformer l'esprit national russe. Catherine n'avait jamais aimé le caractère français ; elle se méfiait aussi de nos compatriotes, qui sous prétexte du mouvement révolutionnaire, fuyaient la France pour venir chercher honneurs et grades à l'étranger. Si elle accorda au comte de Damas, au duc de Richelieu, à Langeron, au marquis de Lambert et à quelques autres, l'autorisation de servir dans ses armées, ce ne fut que par faveurs spéciales.

D'ailleurs, nous savons qu'en 1791 Catherine s'élevait avec la dernière violence contre la Révolution, et commençait à en redouter les conséquences. A cet égard encore, Sénac de Meilhan, bien que se disant grand partisan de Louis XVI, fut loin de calmer ses défiances. L'absolutisme russe ne comprenait rien aux fictions de la royauté parlementaire. La Tsarine sentit presque en Sénac de Meilhan, le démagogue ; du moins elle crut

voir en lui des idées de libéralisme qui l'effarouchaient tout autant. Ne l'avons-nous pas vue dire à Grimm qu'elle ignore si Sénac est « comme tous ses amis, démagogue ou royaliste selon ses anciennes charges ? » Ne la voyons-nous pas railler Sénac de Meilhan sollicitant des titres et des distinctions, sous le prétexte qu'ils sont « incompatibles avec l'égalité » établie en France ? Il est donc permis d'affirmer que si la Tsarine ne fit pas un meilleur accueil à Sénac de Meilhan, ce fut aussi parce qu'elle devina en lui l'ami des constitutionnels. En 1791 et 1792, aux yeux de Catherine, les Princes étaient les seuls représentants de la monarchie française.

Il faut dire enfin qu'elle ne trouva pas en Sénac de Meilhan la docilité de caractère et la souplesse d'esprit qu'elle avait jugées nécessaires pour la conception d'une histoire de la Russie, où plus d'une fois la vérité eut dû être sacrifiée à l'orgueil national.

Cet ensemble de faits et d'impressions amenèrent Catherine à se débarrasser de ce visiteur importun et à se dégager des promesses qu'elle lui avait faites. Il est même surprenant que la souveraine ait montré une telle patience aux obsessions dont il l'accabla. Toujours est-il qu'elle lui fit une pension, qu'elle lui donna des gratifications à plusieurs reprises, et qu'elle plaça un de ses fils au département des Affaires Etrangères. Elle lui fournit enfin tous les moyens matériels et intellectuels de composer son histoire.

Sénac de Meilhan reprocha à l'Impératrice de ne pas lui avoir fait un accueil plus empressé. Que pouvait donc être l'accueil d'une souveraine pour un étranger qu'elle

n'avait pas appelé, et qui dans les trois entretiens qu'elle eut avec lui, ne réussit qu'à lui déplaire ? Leurs deux esprits ne pouvaient pas s'accorder et se convenir. Dès que l'Impératrice s'en aperçut, elle coupa court à des assiduités désormais sans attrait pour elle comme sans objet, et que des sollicitations incessantes rendaient pénibles. Une seule chose nous surprend : c'est que Catherine ait eu si longtemps la condescendance d'écouter cet importun et ait tant tardé à l'éconduire. Ceci permettrait de croire qu'elle tenait plus qu'elle ne le laissa voir à une histoire de son règne.

C'est ainsi que par plus d'un côté les aventures de Sénac de Meilhan en Russie, en 1791, peuvent être rapprochées de celles de Mercier de La Rivière en 1767. L'échec piteux de leurs missions crée entre eux une frappante analogie.

Connaissant Sénac de Meilhan et ce qu'il cherchait, il nous est difficile de ne pas louer Catherine de sa fermeté, de sa résistance et de sa sagesse. Sénac de Meilhan eût voulu faire jouer à l'Impératrice un rôle de dupe. Catherine II eut l'esprit de s'y soustraire, et c'est ainsi que cet incident se réduit à un projet avorté et à un homme démasqué.

MÉMOIRE

DE CATHERINE II SUR LA RÉVOLUTION

en 1792.

Nous donnons ici en son entier le remarquable *Mémoire* contre la Révolution que Catherine écrivit en 1792 et dont nous avons parlé dans le cours de cet ouvrage. Nous le publions, parce qu'il n'a été jusqu'à ce jour, croyons-nous, reproduit en France que par fragments, et parce qu'il résume admirablement la pensée de la Tsarine en 1792 sur la France et sur la Révolution. C'est dans ce *factum* que la grande Impératrice indique les moyens, — à son avis infaillibles, — que l'Europe doit employer pour sauver Louis XVI, pour écraser ce qu'elle appelle « l'anarchie à Paris, » pour rétablir et réorganiser le pouvoir monarchique en France. Les vues de la Tsarine sont ramassées dans ces quelques pages avec une clarté, une précision et une habileté rares.

Notre travail conçu et composé d'après tous les docu-

ments sûrs et concluants en notre possession, a été particulièrement étayé sur la correspondance de Catherine II. Ce *Mémoire* confirme ce que nous avons dit des jugements d'ensemble et des appréciations de détail de la Tsarine. Il y a accord parfait entre cette *note* et ce qu'elle écrivait à Grimm, son confident, ou à Sénac de Meilhan : le fond des idées est le même et les termes sont parfois identiques ; des fragments de phrases se retrouvent dans ce *Mémoire* que nous avons déjà trouvés dans sa correspondance. A ce compte, ce *Mémoire*, dont nous n'avons cité que deux courts extraits (1), est un contrôle sérieux ; et il nous est dès lors permis de croire à l'unité des vues de la grande Impératrice sur la Révolution.

C'est dans ce *factum* que Catherine prétend que 10.000 hommes suffisent pour traverser la France et restaurer à Paris, sur les ruines de la Révolution, la couronne héréditaire des Bourbons. Les naïvetés les plus étranges s'y coudoient avec les idées les plus justes et parfois les plus lumineuses. On conçoit donc la surprise que Valmy, survenant peu après, dut causer à l'Impératrice. La défaite de Brunswick, cependant, tout en portant un rude coup aux illusions de Catherine, ne fit pas tomber le voile à travers lequel elle apercevait la France nouvelle et ne l'éclaira pas entièrement sur notre compte.

On remarquera notamment dans ce *Mémoire* avec quelle dextérité la Tsarine parle des moyens de rétablir

(1) Voir plus haut, pages 100 et 101.

en France l'autorité du roi ; elle redoute déjà que les idées nouvelles ne fassent le tour de l'Europe ;— aussi convie-t-elle l'Europe monarchique à une action prompte et vigoureuse. A son avis, la noblesse n'est pas assez puissante pour, à elle seule, relever et protéger le pouvoir royal. La monarchie des Bourbons devra s'appuyer sur les Parlements et sur le clergé ; ceux-ci seront les solides soutiens du trône restauré. A cet effet, dit-elle, l'autorité du pape doit être ménagée, car elle est une grande force dans un pays catholique romain comme la France. De même, une infinité de personnes et de familles étant attachées aux anciens Parlements, — et ceux-ci, a-t-elle écrit à Grimm, « tiennent à la monarchie, » — il convient de les attirer par des appâts et de les retenir par de sages concessions.

Mais il ne suffit pas d'écraser « l'anarchie, » de supprimer « les avocats et savetiers, » les « imposteurs, » les « scélérats, » les « bandits, » qui se sont emparés du gouvernement ; il ne suffit pas de restaurer le pouvoir monarchique ; il faut encore lui donner du prestige et lui fournir les moyens de se maintenir. C'est ici que l'esprit ingénieux de la Tsarine se donne libre carrière ; c'est ici que se révèle encore la souplesse de l'*homme d'État* qu'il y a en elle. Les règnes d'Henri IV et de Louis XIV, — nous savons l'admiration qu'elle a pour eux, — devront servir de modèles à l'autorité royale, si celle-ci veut administrer sagement le royaume et réparer les pertes qu'il a faites. Mais il ne suffit pas de ces grands exemples ; une situation nouvelle exige des moyens extraordinaires : *opportuniste* avant que le mot

ait été mis à la mode, Catherine a le bon sens d'estimer que le pouvoir restauré ne peut pas gouverner contre l'esprit du siècle. « Le cri de liberté, » dit-elle, est général dans la nation. Elle en conclut qu'il devra être satisfait à ce vœu unanime de liberté par de « bonnes et sages lois ; » le plus prudent pour l'autorité royale sera de s'en tenir à un esprit de modération et de « juste milieu » fait pour satisfaire tous les partis à la fois. La grande autocrate du Nord que nous avons vue aussi dure pour les constitutionnels que pour les Jacobins et les régicides, conseille donc aux Bourbons de faire des concessions à l'*esprit moderne!* Voilà une étrangeté que la mobilité d'esprit et la souplesse de caractère de la grande Tsarine, unies à un sens pratique sans pareil, peuvent seules expliquer.

Nous appuyons ici sur ces plans et ces vues de la souveraine, parce que le cadre de notre travail ne nous avait pas encore permis de nous y arrêter. Est-il permis de dire que ce libéralisme *résigné* de la Tsarine rappelle en quelque façon l'enthousiasme philosophique du temps jadis ? Le libéralisme de l'ancienne amie des philosophes est bien éteint ; mais parfois une étincelle jaillit de la cendre encore chaude, et cette étincelle éclaire le monde. Dans un mouvement de sage libéralisme Catherine convient donc qu'il faut avoir égard « au cri général de liberté ; » mais elle n'en dit pas de même de l'égalité ; nous retrouvons ici sa haine contre le principe égalitaire. C'est « afin d'écarter la pensée d'égalité parfaite » que toutes les personnes d'un rang

supérieur ne devront, dit-elle, se montrer en public que vêtues en grande cérémonie, décorées et parées...!

Accessoirement, il sera permis de remarquer dans ce *Mémoire*, — à côté de formules, sinon neuves, du moins justes et sensées, comme celle-ci : « Depuis que le monde est monde l'ordre a pris le dessus sur le désordre, » — la véhémence avec laquelle Catherine s'élève contre tout ce qui touche à la Révolution, et les termes qu'elle emploie pour parler de la famille royale, de l'action des « Émigrés, » de « l'esprit léger et volatil » de la nation française, du découragement et de la lassitude des Princes et des Émigrés. C'est parce qu'elle voit les Princes et les Émigrés découragés et inactifs qu'elle commet l'exagération de dire : « Toute la France est malade de découragement, » quand au contraire la France est frémissante d'espérances. Mais nous savons que pour Catherine, la France était dans le camp des Émigrés. Comme on voit, dans ce *Mémoire* de dix pages la Tsarine ne néglige aucun avis ; elle met en œuvre tout ce que son génie créateur et sa vigilance lui dictent ; et elle met à dire ces choses l'*accent* que nous lui connaissons.

Le côté matériel de cette expédition, à laquelle elle convie les puissances, n'est même pas négligé. « La cause du roi de France, dit-elle, est la cause de tous les rois, » et elle n'oublie qu'une chose : c'est de promettre son concours. A son avis, un demi-million suffit pour opérer cette descente de 10.000 hommes en France et pour y relever la monarchie ; Gênes fournira facilement ce demi-million, et la France est assez riche pour ac-

quitter à la longue cette dette. La France devra donc rembourser les frais de sa restauration monarchique ! L'Europe ne consent qu'à une avance ! Enfin, « le prince vaillant, » qui « sera le libérateur de la France, » devra prendre ses précautions pour que cette expédition ne serve qu'au rétablissement de la monarchie et au maintien de la religion catholique romaine, et cela dans les conditions prévues et agréées par les puissances ; à cet effet, il sera prudent de conclure avec « les Princes expatriés » un engagement écrit qu'il ne sera pas possible à ceux-ci, au moment du triomphe, de transgresser et de fouler aux pieds ; et Catherine attache une si grande importance à cette garantie, que dans le manuscrit original du *Mémoire* elle souligne ce passage à l'encre rouge !

Ces considérations n'étaient pas inutiles pour faire ressortir les *pourquois* et les *dessous* des plans de cette grande Impératrice qui en 1792 se fit l'*avocat* de la monarchie française, comme de 1762 à 1774 elle s'était faite l'*avocat* des idées philosophiques. Mais si elle prodigue les phrases et les avis, elle s'en tient à des assurances vagues quand il s'agit de promettre des soldats ou des roubles ; le calcul est toujours à la base de ses jugements. Il est vrai que lorsqu'il s'agit d'un souverain, lequel doit se laisser guider par la raison d'État, le calcul prend le nom d'esprit politique.

Mais laissons la parole à la grande Impératrice :

« La cause du roi de France est celle de tous les rois.

« L'Europe est intéressée à voir reprendre à la France la place due à un grand royaume.

« Un corps de dix mille hommes seroit suffisant pour traverser dans ce moment la France d'un bout à l'autre.

« Pour l'avoir, un demi-million suffiroit; une aussi modique somme pourroit être trouvée à Gênes. La France avec le temps acquitteroit cette dette.

« Pour rassembler ce corps il paroit que les pays limitrophes du Rhin appartenant à l'évêché de Spire et à celui de Strasbourg ou quelques autres princes intéressés, seroient les plus propres. Le proverbe dit que pour de l'argent on ne sauroit manquer non plus de Suisses. A ce corps se joindroient immanquablement tous les chevaliers expatriés, peut être aussi les troupes des princes d'Allemagne. Avec ce corps on délivreroit la France des bandits, on rétabliroit la monarchie et le monarque, on chasseroit les imposteurs, on puniroit quelques scélérats, on délivreroit le royaume de l'oppression, on se hâteroit de publier oubli et abolition pour tous ceux qui se soumettroient et retourneroient au maître légitime. — Une place fortifiée pourroit être nécessaire pour le premier moment ; la plus petite serviroit de point d'appui. On rendra au clergé de France ce qui n'est pas vendu de leurs biens, aux nobles leurs privilèges constituant noblesse, aux pays d'état ce qu'ils réclameroient.

« Il faudroit être ferme sur l'ordre et l'obéissance, et n'employer la force que contre la résistance. Si l'Assemblée nationale déclaroit lèse-nation ce qu'on feroit, on lui riposteroit en déclarant lèse-majesté divine et humaine ses opérations nuisibles au royaume, destructives à la monarchie et contraires aux lois et principes

d'icelle. Les Parlements confirmeroient aisément ces déclarations.

« Le livre de M. de Calonne fournira d'excellentes données pour des manifestes foudroyants contre cette assemblée d'avocats et de jeunes gens sans expérience, qui ruinent le royaume et réduisent à rien une puissance formidable, n'étant autorisés par âme qui vive excepté la témérité inouie qu'ils ont employée à la face de leurs commettants qui les laissent faire, sans en demander raison à un seul, tandis qu'ils agissent contre les cahiers à eux donnés et tiennent leur roy en prison.

« Beaucoup de députés se rangeroient, il est probable, du côté de l'autorité et de la justice dès qu'ils se verroient un appuy.

« Les sermens prêtés par force seroient déclarés nuls, d'autant plus qu'ils sont contradictoires au serment de fidélité prêté antérieurement au roy. C'est aux évêques, au pape, à relever tout le royaume de l'excommunication encourue par faux sermens.

« Il faudroit soigneusement ménager l'autorité du pape : s'en est une de plus, surtout en pays catholique romain.

« Il paroit que des troupes étrangères vaudront mieux au premier moment que des natifs français. Cependant beaucoup de noblesse française, l'épée à la main, faisant escadron et s'intitulant Maison du Roy, agissant pour sa délivrance et celle du royaume, oppressé, pillé et ruiné par des tyrans et des brigands, seroient ceux dont on pourroit beaucoup espérer. Des officiers géné-

raux les commanderoient à mesure qu'ils se rassembleroient. Cette Maison du Roy composée de noblesse ne devroit pas être abolie ; si elle avoit existée il paroit que l'autorité royale n'auroit pas reçue d'échec. Jamais cause ne fut plus juste, jamais motifs plus grands ni plus capables d'animer le zèle et le courage. On ne peut disconvenir qu'après réussite, on n'auroit fait autre chose que de rendre au légitime possesseur l'autorité qui lui est due sur un royaume à peu près ruiné. Mais il pourra sous une sage administration diminuer ses malheurs et réparer ses pertes. Le règne de Henry IV et celui de Louis XIV, après de fort grands malheurs, n'ont-ils pas donné une nouvelle consistance au royaume, et la considération qui en est revenue à la France durant le dernier de ces règnes n'a-t-elle pas durée dans l'opinion jusqu'à nos jours ?

« On convient qu'il y a plus ou moins de choses qui manquent à l'énoncé susdit. Il y en a d'abord deux frappantes. *Primo*, qu'un grand parti paraît désirer l'abolition des Parlements et qu'ici on les met en jeu en proposant même que tel ou tel autre Parlement autorise un des princes du sang expatriés à veiller à la sûreté de la province, d'employer les moyens à lui connus les plus possibles de délivrer de captivité la famille royale et le royaume de l'anarchie. *Secondo :* le cri général de liberté contraire au rétablissement de la monarchie. Dans l'un et l'autre de ces points il faudroit avoir quelques égards au cri général de la nation, mais on ne sauroit nier que les Parlements ont pour eux leurs institutions depuis la monarchie et pour ainsi dire en font partie : ce sont

de grandes machines qui peuvent avoir de très grandes utilités quand on les sait régir et en leur donnant des réglements sages. Comme il y a une infinité de familles et de personnes attachées par état aux Parlements, il paroit que ce seroit ranger autant de personnes et d'avis du côté des soutiens de la monarchie. Les mêmes raisons ont dicté ce qui est dit du rétablissement des Pays d'Etats. Le cri de la liberté peut être satisfait de même par de bonnes et sages lois. Au reste les pays-Bas Autrichiens viennent de donner un exemple de ce que c'est que des rébellions pareilles.

« Un prince vaillant rempli d'héroïsme à la tête d'une armée aisément se fait obéir. Le meilleur exemple à citer est celui certainement de Henri IV consultant toujours et prenant ses résolutions d'après son grand courage et la bonté de son cœur et de son esprit. Les Mémoires de la Ligue et surtout ceux du duc de Sully en font foi ; ils méritent certainement d'être médités par les intéressés.

« Pour ce qui regarde l'autorité royale à rétablir, il paroit que le plus sage seroit de n'en céder ni n'en acquérir pas plus que la prudence le dicteroit, mais non pas la faiblesse. En choisissant un juste milieu et la modération accompagnant les mesures de vigueur, peut-être satisferoit et soumettroit-on tous les partis d'ailleurs fatigués et ruinés par trois ans de dissensions et de malheurs.

« M. de Calonne dans son livre propose de prendre les cahiers donnés par les provinces à leurs députés pour base et d'après eux de régler ce qu'il y auroit à faire.

Mais sans un corps de troupes dont on peut être assuré la chose ne paroit pas faisable. A la tête de ce corps de troupes en entrant en France par une déclaration il pourroit être statué : le maintien des lois du royaume comme monarchie selon la base des cahiers. Ceci seroit même nécessaire afin que le gouvernement reprenne vigueur et activité, et d'abord à cet égard les Parlements ne seroient pas inutiles. Toute la France étant dans une anarchie complète, le succès d'une entreprise bien combinée devroit être immanquable. De deux choses il arriveroit une dans le parti contraire à la monarchie : ou bien on délibéreroit sans fin ni cesse au lieu d'agir, ou bien pour agir on donneroit un pouvoir ; ce pouvoir donné on sauroit à qui avoir à faire et on se détermineroit en conséquence ou pour combattre ou pour négocier ou employer l'un et l'autre ensemble, sans se laisser leurrer et allant à son but sans égard aux étalages de systèmes métaphysiques où ceux mêmes qui les font ni personne au monde n'entend rien, qui au reste ne servent qu'à avilir et à abattre le courage de tout chevalier français né et élevé dans des principes convenables à une noblesse qui de tous temps a produit des héros en tous genres, lors même qu'elle ne savoit ni lire ni écrire et qu'une troupe d'avocats, de procureurs et de prétendus philosophes cherche à anéantir afin d'introduire un gouvernement républicain. Le caractère national est enthousiaste ; comment seroit-il possible que dans si peu de temps ce caractère fût totalement perdu pour la bonne et seule cause qui en inspiroit de droit et de fait de tous temps à leurs ayeux. Quand on consi-

dère la grande quantité de gens de considération qui se sont expatriés de la France depuis trois ans et qui se sont répandus dans les pays d'alentour, l'on diroit qu'ils n'y attendent que le moment de se rallier pour la délivrance de leur patrie. Les princes du sang ainsi accompagnés, déférant le commandement à un prince valeureux qui seul pourroit réunir les esprits divisés d'avis, remplis eux mêmes de l'esprit du courage de leurs ancêtres, agissant pour la plus juste cause, instruits par l'adversité, trouveroient-ils des obstacles dont ils ne viendroient à bout ; leurs antagonistes ne sont-ils pas coupables de tous les crimes et surchargés d'opprobre aux yeux de l'Europe ?

« Il parait qu'une révolution est indispensablement nécessaire, les choses ne pouvant subsister sur le pied sur lequel elles ont été mises. Cette révolution ne sauroit consister sans doute que dans le rétablissement du gouvernement monarchique qui existe depuis la venue des Francs. L'équilibre des pouvoirs, la noblesse, le clergé, la magistrature ne se réuniroient-ils pas sous des chefs animés d'un désir aussi légitime, aussi équitable, aussi modéré? La noblesse, le clergé, la magistrature, les princes, les troupes ne pourroient-ils se réunir encore pour un point très essentiel : celui d'opérer la délivrance du roi et de la famille royale des mains de la populace de Paris ? Et cela seroit-il si difficile ? Si la chose ne l'étoit pas il ne s'agiroit que de se concerter sur les moyens les plus sages et les plus sûrs. Depuis que le monde est monde, l'ordre a pris le dessus sur le désordre.

« Il n'est pas difficile de prévoir que celui qui portera

de l'ordre et de la discipline en France prendra le dessus sur le désordre. L'ordre et la discipline d'un corps d'armée de 10.000 hommes, par conséquent, y donnera la loi. Le corps d'armée une fois entré en France l'argent des provinces soumises le soutiendroit. Pour du sang répandu on est persuadé qu'il y en auroit moins qu'il n'y en a eu depuis trois ans. L'exemple de la Belgique a demontré combien il faut compter sur la résistance d'une anarchie : c'est certainement de toutes les résistances celle qui en a le moins. L'Assemblée nationale regarde elle-même comme un devoir de se révolter lorsque la chose publique est en danger ; d'après ces principes aucun Français ne sauroit refuser de s'unir au prince pour une cause la plus juste, la famille royale se trouvant en prison et le royaume de France s'approchant d'une dislocation générale. Il n'y eut jamais de danger plus avéré ni plus éminent ! Qu'on ne craint pas de répéter que les manifestes devroient contenir : que la soi-disant Assemblée nationale a outrepassé ses pouvoirs donnés par leurs commettants lesquels prescrivoient aux députés le maintien du gouvernement monarchique, qu'au lieu de suivre les prescriptions sages et utiles des provinces, ces mêmes députés se sont déclarés de leur propre volonté, usurpée sur leurs commettants, Assemblée nationale perpétuelle ; que toutes leurs opérations ont pour but d'abolir la forme du gouvernement monarchique établie en France depuis mille ans ; qu'ils osent même rêver à l'abolition de la religion chrétienne et qu'en conséquence ils travaillent au changement des coutumes du rite catholique romain établi

par les conciles œcuméniques ; qu'au lieu de l'ancien gouvernement qui donnait à la France un lustre et une consistance laquelle en imposait à ses envieux même, ils travaillent à introduire dans ce royaume une anarchie destructive ; que l'Assemblée nationale elle-même se conduit par l'impulsion des bandits dont Paris fourmille ; que tenant son roi en prison ils lui font sanctionner forcément tout ce qu'ils veulent avec autant de trouble que de confusion ; que la dissension règne dans l'Assemblée, que leurs séances sont sans règles et décence, livrées au tumulte et dénuées de la prudence, de la sagesse, de l'expérience qu'il faut pour régir un grand Etat, du gouvernement duquel l'Assemblée du manège s'est emparée dans toutes ses parties et qu'elle ne régit qu'en introduisant la terreur et un despotisme inhumain et sanguinaire dont il y a peu d'exemples dans l'histoire ; que les membres de cette Assemblée ont soulevé l'armée, armé toutes les communes et par là même dégarni toute la France des troupes nécessaires pour la défense du royaume contre les ennemis du dehors, tandis qu'ils ont mis aux citoyens les armes à la main pour s'entretuer et se faire une guerre perpétuelle entre eux, minant par là encore les artisans et le commerce en les détournant de leurs professions et gagne-pain quotidien ; qu'outre cela il y en a lesquels sont fortement soupçonnés de s'être rendus coupables du crime de haute trahison et de lèse-majesté divine et humaine. Il y auroit sans doute à choisir entre toutes ces données celles qui paroitroient les plus convenables au moment et aux circonstances.

« A mesure qu'on avancera avec les troupes, il faudra désarmer les communes, leur faire renouveler l'ancien serment de fidélité au roi, leur faire quitter la cocarde et tous les autres hochets républicains, rétablir les couleurs du roi, la cocarde blanche, le pavillon du roi, abolir les dénominations haineuses de démocrates et aristocrates, etc. Les armes seroient remises dans les arsenaux du roi et le reste brûlé et déchiré par les communes mêmes. On couvriroit du drapeau royal tous ceux qui se soumettroient et on ne rechercheroit plus rien du passé de ceux qui se seroient soumis.

« De tout ce qui a été dit il résulte que le principe en est de ne pas nuire à la liberté raisonnable des individus, mais d'abolir le gouvernement incompatible avec l'existence d'un grand royaume en forme de république, d'autant plus qu'il est contraire aux désirs de la nation prescrits dans les cahiers de maintenir le gouvernement monarchique et la religion catholique romaine.

« Le point le plus difficile est sans contredit celui d'opérer la délivrance du roi et de la famille royale. On ne sauroit y penser même sans frémir. Il paroît qu'à l'entrée des troupes susdites en France, le danger seroit dans la capitale ; ce n'est pas de cette ville coupable qu'on doit s'attendre à voir venir la raison. Elle sera la dernière à s'y rendre.

« Cependant il est assez probable qu'on ménagerait la personne du roi, de la reine et du dauphin plus que jamais, de crainte de renforcer le parti des princes. Le comment de la délivrance ne sauroit être apprécié que d'après le local. Elle pourroit s'opérer de quatre ou

cinq manières différentes : 1) par prudence ou sagesse, 2) par négociation, 3) à force ouverte, 4) par surprise, 5) par hasard. Il faudroit sans doute préférer le moyen le moins risqueux pour des personnes aussi chères que précieuses. Les Princes, entrant en forces ouvertes en France, feront scission et produiront peut-être la guerre civile ouverte. Objectera-t-on ? Mais elle existe déjà de fait dans toutes les parties du royaume. C'est des provinces que doit renaître le calme et la tranquillité ; leur accord obligeroit la capitale de se ranger de leur avis.

« Comme il s'agit de rétablir en France le gouvernement monarchique, il ne faudrait négliger ni mépriser les usages anciens qui inspirent du respect pour les rangs au public. Par exemple ne permettre à aucun militaire de se montrer autrement devant les princes et les grades supérieurs au camp qu'en habit militaire. Les personnes d'un rang supérieur ne se montreroient jamais à la comédie et en public qu'habillées avec leurs marques distinctives comme cordons etc.,et très parées. Les princes n'admettroient personne en leur présence en frac ou autrement vêtu qu'avec la parure convenable au rang et qualité d'un chacun dans la monarchie afin d'écarter la pensée d'égalité parfaite. Ils introduiroient de nouveau la dignité convenable à leur rang dans toutes les occasions. Cette dignité ne les empêcheroit point d'être polis, engageants, affables avec tout le monde ; car il ne s'agit pas d'être vain, mais d'occuper la place qui convient à un chacun dans la monarchie.

« Il sera bon que le libérateur de la France prenne des précautions pour que l'argent et les troupes soient em-

ployés selon leur destination, c'est-à-dire au rétablissement de la monarchie et au maintien de la religion catholique romaine et non à autre usage ; à cet effet il ne sera pas inutile de convenir de certains points *et de conclure même à cet effet une convention avec les princes expatriés* (1).

« Tout dépendroit du début. Dès qu'on verra en France que les principes sont solides, que leurs actions sont aussi prudentes qu'actives et vigoureuses, que leur conseil est rempli de sagesse et de fermeté, leur cause étant juste et glorieuse, le moindre succès rangera tous les esprits de leur côté et ils n'auront plus à craindre que l'enthousiasme du zèle contre lequel il faudra être dans son temps autant en garde que contre la mauvaise volonté du parti opposé. Si les principes susdits mèneront les affaires des confédérés, on n'aura pas de peine à leur garantir la réussite de leur entreprise : car la cuirasse tissue de ceux-ci est vraiment celle qui est invulnérable.

« Il paroit encore que dans cette affaire, il y a un principe général qui ne devroit pas être négligé, c'est d'être singulièrement en garde contre l'esprit léger et volatil et l'indiscrétion naturelle de la nation française qui a pris un nouveau degré de force dans ces temps malheureux ; mais par là même il est facile de les ramener quand on ne s'y laisse pas entraîner : car assurément les grandes affaires ne sauroient être conduites par la légéreté épigrammatique, l'indiscrétion et l'imprudence.

(1) Ces mots dans l'original sont soulignés à l'encre rouge.

« Comme toutes les informations s'accordent sur un point qui est que des Français les mieux intentionnés pour le rétablissement de la monarchie il n'y en a pas deux qui sont du même avis, on a crû que le point de réunion pourra se trouver dans un acte. Ceux qui signeront cet acte de réunion conviendroient comme primo, le maintien de la religion catholique romaine dans son intégrité ; secondo, la fidélité au roi ; tertio, sa délivrance ; quarto, le rétablissement du gouvernement selon le souhait unanime de la nation énoncé dans les cahiers des provinces, par conséquent maintien des trois états dans leur existence, propriété et sûreté ; quinto, tout autre serment déclaré nul ; sexto, promesse d'obéir au chef de la fédération comme point de réunion des volontés divisées ; septimo, promesse de contribuer au rétablissement de la paix et tranquillité publique ; octavo, promesse sur le maintien de l'ordre et la discipline militaire. De cet acte de réunion formelle à signer on écarteroit tous les points sur lesquels il seroit difficile de convenir, mais personne ne seroit admis à servir dans les grades sous le roi et les princes sans l'assigner sur son honneur.

« Les nouvelles les plus fraîches disent les Princes du sang occupés d'une contre-révolution ; on les dit tristes, abattus, délaissés, faisant pitié. Pareille contenance ne peut que nuire à leur dessein. Pour réussir il leur faut l'air noble et assuré, le visage serein, l'intime persuasion de la justice de leur cause et de leur entreprise, parlant peu de ce qui leur roule réellement par la tête, mais faisant sentir que des gens à grand cœur, d'esprit et de

courage ont toujours à leur disposition quantité de ressources dont le vulgaire ne s'avise pas et que par là même ils en savent toujours infiniment plus que le vulgaire; qu'à cette contenance ils ajoutent cette politesse de bienveillance qui gagne les esprits et ils auront fait bien du chemin; que leur contenance encourage, attire et console les autres. Toute la France est malade de découragement.

« Dans une aussi grande affaire que celle dont on vient de parler il s'agit de se pénétrer profondément de son objet, de le vouloir passionnément, de communiquer ensuite sa propre persuasion aux autres et agir en conséquence sans hésiter dès que la résolution en est prise, ensuite montrer le plus grand calme dans l'agitation et ne paraitre jamais agité ni inquiet sur les événements.

« Voilà ce que les intentions les plus vraies, les plus sincères, les plus pures ont dicté. Les idées peuvent être imparfaites, mais elles sont motivées par le désir très parfait de voir triompher la bonne et juste cause. »

DOCUMENTS ET OUVRAGES CONSULTÉS

DOCUMENTS INÉDITS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Ouvrages publiés en Allemagne, en France et en Russie.

Aragon (Le marquis d'). *Le Prince Charles de Nassau-Siegen*. 1893. Un volume in-8.

Archives du Ministère des Affaires étrangères.

CORRESPONDANCE POLITIQUE. (Fond de Russie. De 1762 à 1796). Tomes LXX à CXXXIX.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS. Tome V : *Mémoire sur la Russie par le chevalier d'Eon de Beaumont*, en 1759.

Tome IX : *Mémoire sur la Russie par le baron de Breteuil.* (1er septembre 1763).

Tome IX : *Notes sur ce qui s'est passé au moment de la mort de l'impératrice Elisabeth.*

Tomes XX, XXI, XXII, XXIII, XXIV et XXV : *Mémoires inédits du comte de Langeron*, écrits en 1796 et 1797, avec notes de 1824.

Tome XXXVI : *Esquisse rapide de la cour de Russie par le baron de Corberon* (11 avril 1778).

Tomes IX, XI, XII et XXXI : *Divers rapports et mémoires.*

Archives du prince Woronzof. Moscou, 1879-1887. 34 volumes in-8.

Et notamment :

Tome V : *Correspondance de la comtesse Daschkof avec son frère Woronzof.*

Tome VIII : *Lettres du comte Rostoptchine.* 1876.

Tome XIV : *Lettres du prince Kotchoubey et du comte Markof.* 1879.

Tome XVIII : *Lettres du prince Kotchoubey.* 1880.

Tome XX : *Lettres du comte Markof.* 1881.

Tome XXI : *Mémoires de la comtesse Daschkof.* 1881.

Arneth. *Maria-Theresia und Marie-Antoinette.* Vienne, 1866. Un vol. in-8.

— *Joseph II und Catharina v. Russland.* Vienne, 1869. Un vol. in-8.

Arneth et Geffroy. *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau.* Paris, 1874. 3 vol. in-8.

Augeard. *Mémoires secrets.* 1866. Un vol. in-8.

Bachaumont. *Mémoires secrets.* 1877. 6 vol. in-12.

Bartenief. *Le dix-huitième siècle. Recueil d'histoire.* Moscou. 1869-1873.

Bibikof (Alexandre). *Mémoires.* Moscou. 1877. Un vol. in-8.

Bilbassof. *Diderot à St-Pétersbourg* (en russe). St-Pétersbourg, 1884. Un volume in-12.

— *Geschichtev Katharina II* (en allemand). Berlin, 1891. 2 vol. in-8.

Bobrinski. *Journal.* (L'Archive russe, année 1877. Tome IV).

Borodouline. *Les libéraux russes sous le règne de Catherine II.* (L'Antiquité russe. Tome IX).

Bousson de Mairet. *Lettres inédites du comte Panine, du général Panine et du prince Kourakine à Bousson de Mairet.* Notes inédites laissées par Bousson de Mairet.

Du Bouzet. *La jeunesse de Catherine II.* 1860. Un vol. in-8.

Duc de Broglie. *Le secret du roi.* 2 vol. in-8. 1879.

Brückner (Alexandre). *Catharina die zweite.* Berlin. 1883. Un vol. in-8.

— *Catharina und die französische Revolution.* (*Russiche Revue.* Tome III).

— *Etude sur la Gazette de St-Pétersbourg.* (*L'Ancienne et la Nouvelle Russie*, 1876, tome IV).

— *Joseph II und Catharina II.* (*Le Grenzboten*, 1870).

Baron de Bühler. *Deux épisodes de la vie de Catherine II.* (*Le Messager russe*, 1870-1871).

Capefigue. *La grande Catherine, impératrice de Russie.* 1862. Un vol. in-12.

Caro. *Diderot inédit, d'après les manuscrits de l'Ermitage.* (*Revue des Deux-Mondes*, du 15 octobre 1879).

Castéra. *Histoire de Catherine II.* An VIII. 3 vol. in-8.

Catherine II et ses favoris, *d'après des papiers de famille,* par Alexei, prince de G. Wurtzbourg, 1874. Un petit vol.

Chougourof. *Diderot et ses rapports avec Catherine II.* (Le *Dix-huitième siècle,* tome I).

Chtchebalski. *Catherine II écrivain.* (L'*Aurore*, 1869 et 1870).

Conférences de Catherine II avec Louis XVI, le Grand Frédéric et Pierre le Grand au Champs-Elysées. Moscou, 1797. Un volume in-8.

La Cour de Russie il y a cent ans. (*Extraits des dépêches des ambassadeurs anglais et français.* (1685-1783). Berlin, 1860. Un volume in-8.

Charles Cournault. *Lettres inédites de Diderot à Falconet.* (*La Revue Moderne,* années 1866 et 1867).

Czartoryski (Prince Adam). *Mémoires.* Paris, 1887. 2 vol. in-8.

Ernest Daudet. *Histoire de l'Émigration.* 3 vol. in-8 :

Tome I. *Coblentz :* 1789-1793.

Tome II. *Les Bourbons et la Russie pendant la Révolution française.*

Tome III. *Les Emigrés et la seconde coalition.*

Diderot. *Œuvres complètes. Edition Maurice Tourneux.* 20 vol. in-8.

Dirine. *La grande Catherine.* Pétersbourg. 1884. 1 vol. in-8.

Dolgoroukof (prince Pierre). *Mémoires.* Genève. 2 vol. in-8, 1867-1871.

Epinay (Mme d'). *Mémoires.* 1863. 2 vol. in-8.

Feuillet de Conches. *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Elisabeth.* 1864-1866. 6 vol. in-8.

Flassan (P. de). *Histoire générale de la Diplomatie française,* 1811. 7 vol. in-8.

Forneron (H.). *Histoire générale des Emigrés.* 1884. 3 vol. in-8.

Frédéric II. *Histoire de mon temps.* Berlin. 1879. Un vol. in-8.

Vie de Frédéric II. 1834. 3 vol. in-8.

Gagarin (prince). *Religion et mœurs des Russes.* 1879. Un vol. in-8.

Gaillardet. *Mémoires du chevalier d'Eon.* 1836. 2 vol. in-8.

Galitzin (prince Augustin). *La Russie au 18e siècle.* 1863. Un vol. in-12.

Galitzin (prince Fédor). *Mémoires.* (*L'Archive russe.* 1874).

Geffroy (A.). *Gustave III et la cour de France.* 2 vol. in-12.

Girardin (Stanislas de). *Journal inédit :* 1790-1827.

Grigorovitch. *Le chancelier prince Bezborodko,* St-Pétersbourg. 2 vol. in-8.

Grimm. *Correspondance littéraire, philosophique et critique,* publiée par M. Maurice Tourneux. 1882. 16 vol. in-8.

— *Mémoire historique sur l'origine et les suites de mon attachement à l'Impératrice Catherine.* (Recueil de la Société impériale d'histoire russe, volume II).

Grot. *Catherine II et Gustave III.* (*L'Ancienne et la Nouvelle Russie,* année 1876, tome II).

— *L'éducation de Catherine II.* (*L'Ancienne et la Nouvelle Russie,* année 1875, tome I).

— *La correspondance littéraire de Catherine II.* (Recueil de la Société d'histoire russe : (Introduction au tome 13).

Helbig. *Russische Günstlinge.* Tubingen, 1809. Un vol. in-12.

Hillebrand. *Catherine II et Grimm.* (Deutsche Rundschau, octobre 1880).

— *Catharina v. Russland.* (Deutsche Rundschau, tome XXV).

Othenin d'Haussonville. *Le salon de Madame Necker.* 1 vol. in-12.

E. Jauffret. *Catherine II et son règne.* 1860, 2 vol. in-8.

Kanner (Michel). *Catherine II et Grimm.* (*La Revue générale* des 15 février, 1er mars, 15 avril et 15 mai 1884).

Karnovitch. *Récit historique de l'époque de Catherine II.* St-Pétersbourg, 1880, in-8.

Kobeko. *Catherine et Rousseau.* (*Le Messager historique*, tome XII).

— *Le tsarevitch Paul Petrovitch.* Pétersbourg. 1882. Un vol. in-8.

Kolotof (Pierre). *Histoire de Catherine II.* Pétersbourg. 1811. 6 vol. in-8. (en russe).

Komarofski. *Mémoires.* (Le *Dix-huitième siècle*, 1867).

Krapovitski (Journal de). 1782-1793, publié par M. Barssoukof. St-Pétersbourg, 1874. Un vol. in-8.

Lafermière. *La cour de Russie en 1761.* (*L'Antiquité russe*, tome XXIII).

Laharpe. *Correspondance littéraire adressée à S. A. I. le Grand Duc de Russie, de 1774 à 1789.* Paris 1804. 6 vol. in-8.

Lavisse (Ernest). *La jeunesse du Grand Frédéric*, 1891. Un vol. in-8.

Lebon (André). *L'Angleterre et l'émigration française, de 1794 à 1801.* 1882. Un vol. in-8.

De Lescure. *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI et Marie-Antoinette.* 1866. 2 vol. in-8.

Lefort. *Histoire du règne de Catherine II.* Moscou. 1837. 4 vol. in-8.

Leroy-Beaulieu (Anatole). *L'Empire des Tsars et les Russes.* Paris. 3 vol. in-8.

Ligne (prince de). *Œuvres du prince de Ligne.* Bruxelles, 1860. 4 vol. in-12.

Lévesque. *Histoire de Russie.* Paris. 1782. 5 vol. in 8.

Lobanof (prince). *Les maîtresses de cour et les dames d'honneur de l'impératrice Catherine.* Pétersbourg, 1872. 1 vol. in-8.

Loménie (Louis et Charles de). *Les Mirabeau.* Paris. 5 vol. in-8.

Longhinof. *Le théâtre de Catherine II.* Moscou, 1857. Un vol. in-8.

— *Les conseillers de Catherine II.* (*L'Archive russe*, année 1870).

— *Novikof et les Martinistes de Moscou.* Moscou. 1867. Un vol. in-8.

Lubomirski (prince). *Un drame sous Catherine II.* 1875. Un vol. in-8.

Marcard. *Zimmermanns Verhältnisse mit der Kaiserin Catherina II*, Brême, 1803. Un vol. in-8.

Masson. *Mémoires secrets sur la Russie.* Amsterdam, 1802. 3 vol. in-8.

Mémoires secrets sur la Russie et particulièrement sur la fin du règne de Catherine II. 1800. Un vol. in-8.

Mielnikof. *La princesse Tarakanof et la princesse de Vlodimir.* 1868. Pétersbourg. Un vol. in-8.

Morley (John). *Diderot et les encyclopédistes.* 1884. London. 1 vol. in-8.

Morochkine. *Les Jésuites en Russie.* St-Pétersbourg. 1 vol. 1867.

Mouy (Ch. de). *Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin.* 1764-1777. Un vol in-8. 1875.

Niboyet. *Catherine II et ses filles d'honneur.* Paris, 1847. Un vol. in-8.

Niezielenof. *Les tendances littéraires sous le règne de Catherine.* Pétersbourg, 1889. Un vol. in-8.

Obolenski (prince). *L'Archive russe de 1866,* (pages 421 à 459).

Lucien Perey. *Le comte F. Golowkine et ses mémoires inédits.* (*La Vie contemporaine*, 15 septembre 1892).

Lucien Perey et Gaston Maugras. *Correspondance de l'abbé Galiani.* 1881. 2 vol. in-8.

Piekarski. *Le marquis de La Chétardie en Russie*. Pétersbourg, 1862. Un vol. in-8.

Pingaud (Léonce). *Les Français en Russie et les Russes en France*. Paris, 1888. Un vol. in-8.

— *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois pendant l'Émigration*. Paris, 2 vol. in-8.

— *Un agent secret sous la Révolution et l'Empire : Le comte d'Entraigues*. Paris, 1893. Un vol. in-8.

— *Choiseul-Gouffier*. Paris, 1887. Un vol.

Polovtzoff, président de la Société impériale historique russe, *Catherine II et Falconet. Discours à la société*.

Popof. *Catherine II et les Jésuites*. (*Le Messager de l'Europe*, année 1869).

Pouchkin (Alexandre). *Le faux Pierre III*. Traduction du prince Aug. Galitzin. 1858. Un vol. in-12.

Rambaud (Alfred). *Paris et St-Pétersbourg à la veille de la Révolution*. (*Revue politique et littéraire*, du 29 juin 1878).

— *L'opinion russe pendant la Révolution française*. (*Revue politique et littéraire*, du 14 septembre 1878).

— *Un homme d'Etat Russe pendant la Révolution française*. (*Revue politique et littéraire*, du 18 janvier 1879).

— *Khrapovitski*. (*Revue politique et littéraire*, du 16 octobre 1880).

— *Les libéraux russes et la réaction*. (*Revue politique et littéraire*, du 19 mars 1881).

— *Catherine II et ses correspondants français*. (*Revue des Deux-Mondes*, des 15 janvier et 1er février 1877).

— *Histoire de la Russie*. 1879. Un vol. in-12.

— *Catherine dans sa famille*. (*Revue des Deux-Mondes*, du 1er février 1874).

Récits historiques et anecdotes sur Catherine II. (*L'Antiquité russe*. Tomes IV, V et X).

Recueil de la Société impériale d'histoire de Russie. St-Pétersbourg. 93 volumes grand in-4.

Dans presque tous les volumes se trouvent des lettres de Catherine II et des notes écrites de sa main. (La plus grande partie des lettres sont en français ou en russe ; quelques-unes en allemand.)

Volumes particulièrement consultés: I, II, V, VI, VII, IX, X, XII, XX, XXII, XXIII, XXVI, XXIX, XXXIII, XLII, XLVIII, LIV, LVII, LXXII, contenant la correspondance politique, la correspondance littéraire et la correspondance intime de Catherine II, ainsi que les réponses de ses correspondants.

Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française. (Russie). (Publié par M. Alfred Rambaud). 1890. 2 forts volumes in-4.

Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France. (Autriche). (Publié par M. Albert Sorel). Un fort volume in-4.

Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France. (Suède). (Publié par M. A. Geffroy). 1885. Un gros volume in-4.

Rousse (Edmond). *Mirabeau.* Un vol. in-12.

Rulhière. *Histoire ou anecdotes sur la Révolution de Russie en 1762.* Un petit vol. in-8. 1797.

Sabatier de Cabres. *Catherine II : sa cour et la Russie en 1772.* Berlin. 1869. Une brochure in-8.

Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi.* 16 vol. in-12.

Samoïlof. *Mémoires.* (*L'Archive russe,* de 1867).

Schérer (Edmond). *Melchior Grimm.* 1887. Un vol. in-8.

Scherer (Jean-Benoît). *Anecdotes intéressantes et secrètes de la cour de Russie.* Paris, 1792. 6 vol. in-12.

Schnitzler. *Catherine II et sa cour.* (*Revue des cours littéraires,* du 7 janvier 1865).

Siemievski. *Pétersbourg en juin et juillet 1762.* (*L'Antiquité russe,* tome XXXV).

— *La princesse Daschkof.* (*L'Antiquité russe*, tome IX).

Ségur (**Le comte de**). *Mémoires ou souvenirs et anecdotes.* 1826. 3 vol. in-8.

Smitt (**Fréd. de**). *Frédéric II, Catherine II et le partage de la Pologne*, 1861. Un vol. in-8.

Sénac de Meilhan. *Le gouvernement, les mœurs et les conditions en France avant la Révolution.* (avec introduction de M. de Lescure). 1862. Un vol. in-12.

Soloviev. *Histoire de Russie.* Moscou, 1864-1878. 29 vol. in-8.

Sorel (**Albert**). *L'Europe et la Révolution française.* 4 vol. in-8.

— *La question d'Orient au XVIIIe siècle.* Un vol. in-8.

— *Essais d'histoire et de critique.* 1883. Un vol. in-12.

Stepniak. *La Russie sous les Tsars.* 1887. 1 vol. in-8.

Sybel (**H. de**). *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française.* Paris, 6 vol. in-8.

Taigny (**Edmond**). *Catherine II et la princesse Daschkof.* Naumbourg, 1860, broch. in-8.

Thiébaut (**Le général baron**). *Mémoires.* 1893-1894. 2 vol. in-8.

Thürheim (**Le comte A.**). *Feldmarschall Carl Joseph Fürst de Ligne « die letzte Blume des Wallonem. »* Vienne, 1877, 1 vol. in-8.

Tooke (**Révérend**). *Histoire de l'Empire de Russie sous le règne de Catherine II et à la fin du XVIIIe siècle.* Paris, 6 vol. in-8, 1801.

Tolstoï. *Les écoles municipales sous le règne de Catherine II.* St-Pétersbourg, 1887. Un vol. in-8.

Tikhomirov. *La Russie politique et sociale.* Un vol. in-8.

Troubetskoï (**Princesse Lise**). *Betsky.* (*La nouvelle Revue* du 15 septembre 1884).

Tourneux (**Maurice**). *La bibliothèque et les papiers de Grimm pendant et après la Révolution.* 1882. Une brochure.

Tsakni. *La Russie sectaire.* Paris, 1888. Un vol. in-12.

Vandal (Albert). *Louis XV et Elisabeth de Russie.* 1882. Un vol. in-8.

— *Napoléon et Alexandre Ier : De Tilsit à Erfurt.* 1891. Un vol. in-8.

— *Napoléon et Alexandre Ier : Le second mariage de Napoléon.* 1893. Un vol. in-8.

Vasiltchikof *La famille Razoumofski.* Pétersbourg. 1880.

Vie de Catherine II. Chez Buisson, à Paris. 1797. 2 vol. in-8.

Vigée-Lebrun (Mme). *Souvenirs.* 1835-1837. 3 vol. in-8.

Vitzhum (Comte). *Catherine II d'après des mémoires inédits.* (*Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1890).

Vogué (vicomte de). *Le Roman russe.* Paris, 1886. Un vol. in-8.

Waliszewski. *Le Roman d'une impératrice : Catherine II de Russie.* Paris, 1893. Un vol. in-8.

Zotof. *Cagliostro. Sa vie et son séjour en Russie.* (*L'Antiquité russe,* tome XII).

TABLE DES NOMS PROPRES

FRANÇAIS et ÉTRANGERS

Cités dans le volume

Alembert (d'), XXVI, 21, 22, 58, 220, 274, 280.
Alexandre (Grand-duc), 29, 193, 195, 196.
Alexandre Ier, XVIII, XIX, 159, 196, 200.
Alexandre II, XVIII, XIX, XXII.
Alexandre III, XVIII.
Alexandrine (Grande duchesse), 132.
Argenson (d'), 166.
Artois (Comte d'), II, IV, IX, 14, 62, 66, 75, 89, 92, 109, 136, 143-150, 155, 163, 227, 315.
Bailly, 231, 263, 265.
Barnave, 232, 267.
Bayle, 13.
Beccaria, 27, 35.
Bezborodko, VII, IX, XII, 89, 296, 297, 323.
Bielke (Madame de), XXVI, 22, 31.
Bilbassof, XXII, XXIX.
Bismarck (de), XVIII.
Boileau, 126, 127.
Boismilon (de), 164.
Bombelles (Marquis de), I, II, 82, 91-93, 227, 326.
Bonaparte, XII, XIV, XVII, 181, 187, 233, 349, 350.
Boufflers (Chevalier de), 349.
Bouillé (Marquis de), 82, 84, 118-123, 227.
Bousson de Mairet, 137.
Brantôme, 13.
Breteuil (Baron de), XXXII, 11, 66, 91-93, 95, 111, 158, 325.
Brienne, 277.
Broglie (Duc de), XXI.
Bruce (Général), 209.
Brückner, XXII, XXIX, XXXII, 137, 215.
Brunswick (Duc de), 82, 98, 161, 174, 358.
Buffon, XXVI.
Burke, 247, 248.
Calonne (de), 52, 91, 92, 95, 240, 245, 246, 247, 248, 252, 265, 277, 364, 366.
Campan (Madame), 89.
Camus, 232.
Cardel (Mademoiselle), 12.
Castries (Maréchal de), 92, 239.
Chappe d'Auteroche (Abbé), 262.
Charles X, XIX, XX.
Choiseul-Gouffier, XXIV, 32, 118, 154, 164, 228.
Condé (Prince de) 66, 75, 147, 168, 176, 177, 178.

Condorcet, 232.
Constantin (Grand-duc), 193, 195.
Conti (Prince de), 279.
Conzié (Monseigneur), 145, 146.
Corberon (Baron de), XXXII.
Corneille, 12, 127.
Crèqui (Madame de), 281.
Custine, VI.
Czartoryski (Prince Adam), 195, 196, 219.
Damas (Roger de), 153, 154, 157, 164, 165, 228, 353.
Danton, 230, 231, 233.
Daschkof (Comtesse), 19, 33, 50, 159, 188, 212, 213, 254-256, 345.
Daudet (Ernest), XXX, 228.
Desfontaines (Abbé), 166.
Diderot, XV, XXVI, 2, 11, 23, 25, 28, 30, 40, 41, 47, 48, 49, 127, 193, 235, 254, 255, 256, 273, 274, 296, 352.
Divof (Madame), 203.
Dolgorouki (Princesse), 203.
Doubiansky, 202, 203.
Doyen, 131.
Duclos, 278.
Dufresne, 131.
Dumouriez, VI.
Elisabeth (l'Impératrice), 11, 15, 16, 18, 19, 159.
Engalytchef (Prince), 199.
Epinay (Madame d'), 239, 241.
Escars (d'), 111, 112, 145.
Esterhazy(Comte d'),I,II,82,89,90, 92, 93, 95, 113, 118, 143, 154, 164, 169, 194, 227, 298, 326.
Falconet, XXVI, 23, 126, 290.
Farges (Louis), XXXII.
Ferté-Imbault (Madame de la), 257.
Findlater (Mylord), 349.
Forster, 53, 54.
Fox, 127.
François II (d'Autriche), 176.
Franklin, 7, 60.
Frédéric II, VII,XXI,XXIV,XXVI, 8, 18, 37, 40, 50, 56, 128 217,330.
Frédéric-Guillaume II, VI, X, 108, 114, 171, 173, 175, 176, 185.
Gagarine (Prince), 199.
Galiani (Abbé), 264.
Genet, I, II, IV, 65, 89, 156, 157, 161, 190, 299, 300, 304, 327, 328, 333,345.
Geoffrin (Madame), XXVI,22, 254-257, 336.
Georges III (d'Angleterre), 59.
Girard de Rialle, XXXII.
Girardin (Fernand de), 262.
Girardin (Stanislas de), 262.
Goltz (de), 114.
Gourowski (Comte), 165, 166.
Grenville (Lord), XII.
Grimm (Melchior), VI, VII, XIII, XVII, XXVI, XXX, XXXIII, 5-8, 24-31, 33, 35, 47-49, 51, 52, 54, 58, 60, 62, 63, 66, 69-71, 78-81, 83-85, 87, 88, 90, 92, 97, 98, 105, 108, 112, 113, 115, 118-120, 122-126, 128-130, 132, 135, 144, 146, 149, 150, 153, 155, 161, 167, 171, 172, 174, 177, 182-184, 210, 231-233, 236-242, 246, 249-251, 256, 263, 264, 266, 267-270, 272-274, 280, 290, 296, 302, 328, 336, 341, 344-346, 351, 352, 354, 359.
Gustave III (de Suède),III XXVI, 3, 79, 98, 103, 104, 110-112, 115, 116, 124, 139, 149, 186, 209, 216, 230.
Gyllembourg (Comte de), 13, 16.
Hardenberg, 171.
Hélène (Grande-duchesse), 132.
Helvétius, 58.
Hénault (Président), 321.
Henri de Prusse (Prince), 167, 171, 173-175, 346, 348, 349.
Henri IV,IV,IX,14,68-71, 74,75, 77, 88, 89, 109, 115, 118, 145, 146, 359, 365, 366.
Hertzberg, 250, 266.
Heymann (général), 118-121, 123.
Ivan Wasilievitz, 284.
Joseph II (d'Autriche), XXIII, XXVI, 40, 83.
Juigné (Marquis de), 154.
Kanner (Michel), XXXIII.
Karamsine, 161.
Katkof, XVIII.
Kauffmann (Angélique), 132.
Kaunitz, 54, 109, 113, 114.

Kavalinsky, 202.
Khéraskof, 199.
Kniajnine, 208, 211, 212.
Kolovski (Prince), 199.
Korf (Baronne), 85.
Kosciusko, 151.
Kotchoubey (Prince), 159, 161, 170, 191, 192, 196.
Kourakine (Prince), 199.
Kourakine (Princesse), 204.
Khrapovitski (Alexandre Wassiliévitch), III, XXXII, 54, 66, 79, 102, 106, 133, 134, 136, 139, 192.
Koutousof (Major), 199, 201.
La Bruyère, 278.
La Fayette (Général de), 59, 61, 64, 66, 231, 259.
La Harpe, 193-196.
La Marck, 133.
Lambert (Marquis de), 153, 174, 228, 353.
Lameth (Comte Alexandre de), 79, 260, 261, 263, 267.
Langeron (Comte de), XXXI, XXXII 37, 57, 73, 74, 75, 76, 77, 90, 95, 103, 104, 105, 116, 122, 134, 137, 139, 140, 142, 143, 144, 153, 154, 164, 165, 166, 179, 202, 218, 219, 228, 252, 353.
Lanskoï, 211.
Lapoukhine, 199, 200, 201.
Lavisse (Ernest), XXI.
Le Clerc, 313.
Léopold II (d'Autriche), 14, 85, 108, 114, 124, 139, 216, 329.
Lescure (de), 276, 278, 281.
Ligne (Prince de), VI-VIII, XXVI, 23, 54, 229, 281, 303, 306, 349, 350.
Louis XIV, 36, 69, 70, 74, 80, 126, 132, 220, 264, 287, 291, 294, 314, 321, 337, 359, 365.
Louis XV, XX, 7, 21, 25, 35, 60, 244, 272, 276.
Louis XVI, II, XV, XVI, XIX, XX, 7, 49, 54, 59, 60, 62, 66, 68, 70, 77, 82, 83, 85, 86, 88, 89, 90, 92, 93, 95, 99, 110, 111, 116, 118, 133, 134, 135, 136, 139, 143, 144, 145, 147, 148, 151, 186, 188, 239, 242, 243, 244, 246, 247, 250, 261, 277, 298, 315, 325, 328, 330, 357, 341, 362, 371.
Louis XVII, II, 110, 167, 171, 175, 330.
Louis XVIII, II, X, 167, 176, 177, 178.
Lucchesini (Marquis), 175, 176.
Mallet du Pan, 231.
Mandini, 203, 204.
Marat, 233.
Marie-Antoinette, IX, 53, 70, 82, 83, 90, 91, 92, 93, 135, 136.
Marie-Thérèse, XXI-XXIII, 135.
Markof (Comte), 158.
Marmontel XXVI.
Maurepas, 239.
Mélissano, 199.
Mercier de La Rivière, 355.
Mirabeau (Marquis de), 267.
Mirabeau, 106, 234, 260-271.
Molière, 12, 13, 14, 127.
Montesquieu, VI, 13, 14, 19, 20, 23, 27, 35.
Montmorency (Mathieu de), X, 72.
Montmorin (Comte de), 126, 195, 299, 300, 326, 334.
Mordwinof (de), 272, 283, 289, 291, 292, 293, 294.
Napoléon Ier, XX, XXIV, 187, 194, 196, 200, 350.
Napoléon III, XIX.
Narischkine, 310.
Nassau-Siegen (Prince de), VII, 54, 74, 92, 121, 133, 164, 194, 227.
Necker, 10, 60, 126, 127, 231, 234-259, 271, 277, 280, 340.
Necker (Madame), 253-258.
Nicolas Ier, XVIII, XIX.
Noailles (de), 72.
Novikof, XV, 188, 198, 199, 204, 205, 206, 207.
Orléans (duc d'), 175, 233, 269.
Orlof (Gregori), 50, 211.
Ostermann (Comte), VII, 89, 91, 114.
Panine (Comte), 137.
Panine (Général), 137.
Paoli, 24, 187.
Patiomkine, VII, VIII, VIX, X

76, 130, 164, 165, 166, 318, 336, 337.
Paul (Grand-duc), 21, 75, 90, 137, 199, 200.
Paul Ier, XVIII, XIX, 207.
Péréfix, 13, 14.
Pierre-le-Grand, XIX, XXV, 23, 63, 221, 222, 262, 284, 290, 313, 320, 325, 335.
Pierre III, 3, 19, 32, 66, 159.
Pingaud (Léonce), XXX, 154, 155, 157, 228, 232, 352.
Pitt (William), XIV.
Plechtchéef, 199.
Pougatchef, 1, 2, 3, 31, 79, 191, 200.
Provence (Comte de), 92.
Pujet (du), 193.
Racine, 12, 124, 126, 127, 264.
Radichtchef, XV, 188, 208, 209.
Rambaud (Alfred), I-XX, XXX, XXXII, 197, 228.
Raynal (Abbé), 256, 263.
Ribas, 202.
Richelieu (Duc de), X, 153, 154, 164, 228, 353.
Riepnine (Prince), VII, XII, 199.
Robespierre, 233, 271.
Roll (Chevalier de), 145.
Rolland, 232.
Rostoptchine (Comte), 90, 131, 155, 157, 158, 161, 169, 200-204, 268.
Roumiantsof (Comte), III, XII, 89, 92, 100, 106, 113, 195, 204, 282, 338.
Rousseau (Jean-Jacques), 8, 50, 53, 108, 126, 182, 193, 262, 264.
Rulhière, 126.
Ryléef, 139, 140, 141.
Sabatier de Cabres, XXXII.
Sabran (Comtesse de), 349.
Sainte-Beuve, 274-277, 281-283.
Saint-Priest (Comte de), 62, 89, 154, 164.
Schirinski-Schakhmatof, 200.
Schouvalof (de), 237.
Schreder (Baron), 199.
Schwartz, 199.
Ségur (Comte de), XXVI, 23, 24, 51, 52, 60, 64, 65, 68, 162, 198, 248, 261, 263, 303.
Sénac, 276.
Sénac, 278-279.
Sénac de Meilhan, VI, 129, 228, 229, 234, 272-355, 358.
Sévigné (Madame de), 13.
Sibourg, 193.
Sievers, 31, 32.
Siéyès (Abbé), 233.
Simoline (de), 66, 67, 85, 136, 158, 268, 269.
Solovief, XXII.
Soltykof (Comte), 212.
Sorel (Albert), XXX, XXXII, 38, 39, 56, 111, 114, 116, 181.
Souvorof, XI-XIV, 103, 105, 150, 178, 179,
Staël (Madame de), 147, 258, 259.
Stakelberg (Comte), 111.
Stanislas-Auguste (Poniatowski, roi de Pologne), 31, 107, 170, 300, 329.
Stcherbinine (Madame), 345.
Stedingk (Baron), 111, 300.
Suleau, 266.
Tatischef, 331, 335.
Tcherbatof (Prince), 331, 335.
Tchernichef (Comte), 24, 53.
Tchoulkof (Général), 199.
Thugut, 167, 171, 176-178.
Todi (Madame), 131.
Tolstoï, 196.
Toulouse (Comte de), X.
Tourguénief (Ivan), 199.
Troubetzkoï (Prince Nicolas), 199.
Turgot, 231, 240, 245, 252.
Vandal (Albert), XXX.
Vergennes (Comte de), 239.
Vigée-Lebrun (Madame), X, 124, 131, 132.
Volney, 122.
Voltaire, XV, XXI, XXV, XXVI, XXXIII, 8, 13, 14, 15, 19-23, 25, 27, 30, 31, 50, 105, 124, 126, 127, 160, 197, 220, 221, 235, 264, 270, 352.
Von Vizine, 161.

Voronzof (Alexandre), 159, 162.
Voronzof (Michel), 159.
Voronzof (Semen), XII, 159-163, 169, 170, 189, 191, 192, 202, 208, 209.
Wagner, 12.
Waliszevski, XXX, XXXII, 39.
Washington, 7.
Williams, 18.
Wurtemberg (Prince de), 195.
Yélaguine, 199.
Zimmermann, VII, XXVI, 89.
Zinovief, 202.
Zoubof (Platon), IX, XIII 72, 73, 76, 90, 141, 202, 203, 211, 212, 342 343, 347.
Zoubof (Valérien), XIII, 202, 211.

DEUXIÈME PARTIE

« L'Egrillarde » en France et la réaction en Russie.

Pages

Chapitre premier : Evolution de l'esprit de Catherine, de 1775 à 1789. — Elle abandonne les philosophes. — Ce qu'elle pensait de l'Assemblée des Notables. — Elle ne prévit pas la Révolution française..... 47

Chapitre II : Catherine se méprend sur l'importance et le rôle des Etats-Généraux. — La chute de la Bastille et ses conséquences à St-Pétersbourg..... 59

Chapitre III : Comment Catherine traite la noblesse française ? — Sa colère contre les « monarchiens. » — Elle accorde ses faveurs aux « expatriés » de Coblentz. — « L'Hydre aux 1.200 têtes. »..... 70

Chapitre IV : Du sentiment de Catherine II sur Louis XVI et sur Marie-Antoinette. — M. d'Esterhazy et le marquis de Bombelles à la cour de Russie. — Catherine II et les Princes..... 82

Chapitre V : Comment la Tsarine entend combattre la Révolution ? — Gustave III et son projet de descente en Normandie. — Les dessous de la politique de Catherine II. — La Pologne paie pour la France..... 98

Chapitre VI : Des relations de Catherine II avec le marquis de Bouillé et le général Heymann..... 118

Chapitre VII : Catherine II et « la langue des Racine et des Voltaire. » — Le théâtre français à Pétersbourg sous la Révolution. — Madame Vigée-Lebrun à la Cour de Russie..... 124

Pages

Chapitre VIII : La mort de Louis XVI et l'oukase du 8 février 1793. — Rupture des relations entre la France et la Russie. — La police de Catherine II..... 133

Chapitre IX : Le comte d'Artois à St-Pétersbourg en 1793. 143

Chapitre X : La Russie au lendemain de la mort de Louis XVI. — Des invectives de Catherine contre « l'anarchie Gauloise » de 1793 à 1796. — Ce que la Russie pensait de la France pendant la Révolution..... 151

Chapitre XI : l'Impératrice renie l'Emigration réduite aux abois. — Elle reconnaît Louis XVII et Louis XVIII. — De l'attitude de Catherine vis-à-vis de la Prusse et de l'Autriche en 1794, 1795 et 1796.— Le prince Henri de Prusse et Thugut..... 167

Chapitre XII : Catherine se méprit sur les causes, le caractère et les conséquences de la Révolution française. — Elle eut la vision de Bonaparte-Genghis-Khan..... 181

Chapitre XIII : Catherine II réactionnaire. — Ses principaux actes de répression. — La franc-maçonnerie et Novikof.— Le procès de Radichtchef. — *Vadim à Novgorod* et la comtesse Daschkof..... 188

Chapitre XIV : Conclusion..... 216

TROISIÈME PARTIE

Des relations de Catherine II avec Necker, Mirabeau et Sénac de Meilhan.

Chapitre premier : Necker..... 235

Chapitre II : Mirabeau..... 260

Chapitre III : Sénac de Meilhan..... 272

Pages

Mémoire de Catherine II sur la Révolution française, en 1792. 357

Bibliographie : Table des auteurs, des ouvrages et des documents consultés..... 377

Table des noms propres français et étrangers..... 387

Table des matières..... 391

Laval. — Imprimerie E. JAMIN, 8, Ricordaine.

A LA MÊME LIBRAIRIE

Maréchal de Moltke, Mémoires. — *Histoire de la Guerre de 1870.* — Un vol. grand in-8° avec carte. . . 10 fr.

Correspondance (Lettres à sa mère et à ses frères). Un volume gr. in-8°. . . . . 10 fr.

GENEVOIS (H.). — **Les Dernières cartouches** (Villersexel, Héricourt, Pontarlier). Un vol. in-8° . . . . . 7 fr. 50

Carte de la répartition et de l'Emplacement des troupes de l'Armée française, avec **Index** des officiers supérieurs qui les commandent . . . . . 1 fr. 50

GENEVOIS (H). — **Carnot et la Défense nationale**. Défense du Havre. L'Armistice. Les élections et les inegibilités. — Une brochure avec portrait hors texte. . . . . 1 fr.

ROUTIER (GASTON). — **La Question sociale et l'opinion du Pays** (enquête du Figaro). — Un vol. in-18 broché. 2 fr. 50

EMBDEN (BARON DE). — **Heine intime**, lettres inédites. Un volume in-18. . . . . 3 fr. 50

RICHTER (E.). **Où mène le Socialisme**, journal d'un ouvrier. Edition française, d'après le 225e mille de l'original, par P. Villard, avec une préface de P. Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut. Un vol. in-16 . . . . . 1 fr. 50

BLONDEL (G.). — **De l'Enseignement du droit dans les Universités allemandes**. Un vol. gr. in-8° . . 3 fr.

LANGLOIS (A.). — **Guide de la Procédure en matière civile devant la Cour de Cassation**, suivi d'un formulaire. Un vol. in-8°. . . . . 3 fr.

CLÉDAT (LÉON). — **Grammaire raisonnée de la langue française**, avec une préface de Gaston Paris, membre de l'Institut. Un vol. in-18. . . . . 3 fr. 50

D'AMMON (Dr). — **Le Livre d'or de la jeune femme**, son rôle et ses devoirs comme mère de famille, soins à donner à la première enfance, précédé d'une lettre à Jules Simon, de l'Académie Française. Un vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

Annuaire des Journaux, Revues et Publications périodiques parus à Paris jusqu'en décembre de chaque année. Un vol. in-8°. . . . . 3 fr.

Revue des Livres et du Théâtre, paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, contenant l'analyse de tous les ouvrages importants parus dans la quinzaine et suivie d'une chronique théâtrale. 15e année. Indispensable aux gens du monde pour se tenir au courant de ce qui paraît. France : 6 mois 7 fr. Un an 12 fr. Union postale : 6 mois 9 fr. Un an 15 fr.

Imp. et stér. E. JAMIN, 8, rue Ricordaine. — Laval.

